Supplément Arts et Spectacles

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14615 – 6 F

JEUDI 23 JANVIER 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

La Libye face à l'ONU

DEPUIS que la fin de la guerre froide a consacré *leur retour en force* – spectaculaire pendant la crise du Golfe – les Nations unies ne cessent *d'innover*. La résolution anti-libyenne unanimement adoptée mardi 21 janvier par le Conseil *de sécurité* est doublement inédite : pour la première fois, l'organisation internationale accuse implicitement l'un de ses membres d'avoir ourdi deux attentats terroristes ; et elle l'enjoint, malgré l'absence d'accord d'extradition, de livrer deux de ses ressortissants à un pays tiers – les Etats-Unis ou la Grande-Bretagne – pour qu'ils y soient jugés.

Jamais la Libye n'avait été aussi clairement mise au ban des nations. Les quelques orateurs qui ont, au fil des débats, pris – du bout des lèvres – la défense de Tripoli exprimaient plus la « solidarité obligée » qui lie les Etats musulmans que l'ardent souci de plaider une si mauvaise cause. Tout en émettant des réserves juridiques sur la procédure, ils n'ont d'ailleurs pas manqué de fustiger avec un bel ensemble le « terrorisme international ». *Seul pays arabe au sein* du Conseil, le Maroc s'est, quant à lui, associé sans état d'âme à la *condamnation de* Tripoli.

QUI aurait envie aujourd'hui, *parmi ses pairs arabes, de* voler au secours de l'ombrageux colonel Kadhafi ? Les accablantes *conclusions, publiées* en novembre *dernier*, de la longue et minutieuse enquête policière menée par les équipes d'enquêteurs américains et britanniques ne laissent pas le moindre doute sur les responsabilités de Tripoli.

Les deux agents de renseigne*ment libyens, dont* la « livraison » est demandée par Londres et Washington, ont préparé et supervisé l'attentat de Lockerbie qui a fait deux cent soixante-dix morts il y a un peu plus de trois ans. C'est en remontant une autre piste libyenne que le juge français Jean-Louis Bruguière avait, quelques semaines plus tôt, lancé des mandats d'arrêt internationaux contre quatre hauts fonctionnaires de Tripoli, qu'il tient pour responsables de *la destruction criminelle*, en novembre 1969, d'un appareil d'UTA où cent soixante-dix per*sonnes avaient péri*.

LE Conseil de sécurité ne *nourrit guère* d'illusion sur les chances de voir la Libye obtempérer. Comment le colonel *Kadhafi livrerait-il à la justice* étrangère des hommes de main qui, selon toute vraisemblance, ne firent qu'appliquer les ordres de son régime ? Ce serait prendre le risque de voir percer, au regard de tous, ce qui n'est pour l'instant qu'un funeste secret de Polichinelle, à savoir le rôle de la Libye comme centre nerveux du terrorisme international.

Seule la crainte profonde du président libyen d'être de nouveau la cible d'une attaque analogue *au raid américain qui* frappa Tripoli en avril 1986 l'a amené à multiplier récemment les *promesses de bonne* conduite, au demeurant aussi peu fiables que leur auteur. Soucieux de préserver le consensus apparu aux Nations unies, les Occidentaux ne semblent pas cette fois vouloir recourir à la force pour châtier le dictateur libyen. Mais les sanctions économiques qu'ils voudraient faire prochainement adopter à New-York contre la Libye suffiront-elles à ramener ses dirigeants sur le chemin du droit ? On peut sérieusement en douter.

Lire page 5 l'article d'AFSANÉ BASSIR-POUR

M 0147 - 0123 0 - 6,00 F



La conférence de Washington sur « l'assistance aux nouveaux Etats indépendants »

Les Etats-Unis tentent d'orchestrer l'aide internationale à la CEI

Le président George Bush devait inaugurer, mercredi 22 janvier, à Washington, une conférence sur l'aide d'urgence aux Républiques de l'ex-Union soviétique, que les Etats-unis tentent d'orchestrer. 47 pays et 7 organisations internationales sont représentés à cette rencontre. Cette initiative américaine avait suscité, lorsqu'elle fut annoncée, quelques critiques de la part des Européens, en particulier de M. François Mitterrand. Mme Guigou, ministre des affaires européennes, et M. Kouchner, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire, devaient participer aux travaux.

WASHINGTON

de notre correspondant

Délaissant un court instant une scène politique *intérieure* qui lui donne de moins en moins de satisfactions, M. George Bush *devait inaugurer* en fanfare, mercredi 22 janvier à Washington, la « Conférence de coordination sur l'assistance aux nouveaux Etats indépendants » (comprendre : ceux qui sont nés sur les décombres de l'Union soviétique).

Si l'objectif précis de *cette manifestation* est encore pour le moins confus, sa dénomination officielle est révélatrice : il s'agit d'assister des *Etats, non pas la* Communauté des Etats indépendants (CEI). Cette nuance sémantique, de nature à rassurer les *« nouveaux Etats »*, en dit long sur leur méfiance à l'égard d'une organisation, la CEI, qu'ils semblent n'avoir créée que pour apaiser des Occidentaux inquiets devant l'éclatement de l'empire soviétique. La logistique n'y retrouvera pas forcément son compte, qui réclamerait précisément une structure confédérale pour la diffusion et la coordination de l'assistance.

ALAIN FRACHON

Lire la suite et nos informations page 19



Lire également page 6 l'article de JAN KRAUZE sur les rapports entre Kiev et Moscou et page 18 le dossier POINT sur l'aide à la CEI

Socialistes et opinion : le divorce

Image dégradée ; pertes des soutiens traditionnels ; inadaptation au nouvel environnement politique : tels sont les handicaps du PS

par Jérôme Jaffré

Jamais depuis 1981 les socialistes n'ont été aussi impopulaires que ces derniers *mois. Les baromètres des ins*tituts de sondage ont enregistré au mois de décembre un quadruple record. *Sur la popularité du président de la République* : 31 % de confiance et 66 % de défiance, 21 points de soutien perdus en trois mois. Le précédent record datait de janvier 1985 avec 36 % de confiance et 60 % de défiance. *Sur la chute du premier ministre* : 23 points de confiance perdus dans les six mois suivant son arrivée à l'Hôtel Matignon. Jamais aucun chef de gouvernement sous la Ve République, y compris Raymond Barre et Pierre Mauroy, n'avait subi une disgrâce aussi rapide.

Sur l'image du Parti socialiste, si longtemps parée de toutes les vertus : 36 % de bonnes opinions, 55 % de mauvaises, 10 points de jugements positifs perdus en trois *mois. Le précédent record* datait de juillet 1985 avec 38 % de bonnes opinions, 50 % de mauvaises. *Sur les intentions de vote* en cas *d'élections législatives* : selon le baromètre de BVA, la gauche est en dessous des 30 % des suffrages exprimés et le Parti socialiste à peine au-dessus de 20 %, ce qui pourrait le ramener à son score de... 1973, en un temps où la concurrence avec le Parti communiste battait son plein.

Sur ces différents indicateurs, la légère remontée du mois de janvier marque sans doute une accalmie plutôt *qu'un véritable redressement*. Il est stupéfiant que les socialistes se trouvent ramenés si loin en arrière alors que le second septennat de M. Mitterrand *n'a répété* aucune des erreurs du premier.

Les Français sont moins à droite aujourd'hui qu'ils ne l'étaient en 1985.

Lire la suite page 8

Cachemire : le bain de sang oublié

Depuis deux ans, l'insurrection anti-indienne a fait plus de 3 600 victimes

SRINAGAR

de notre envoyé spécial

Elles sont là, suppliantes, frissonnant dans l'air glacé de l'hiver himalayen, femmes au visage ravagé par l'angoisse, mains tendues vers les sentinelles indifférentes. Foulard de soie sur les cheveux, elles sont accourues dès l'annonce de l'arrestation de leur mari, frère ou fils, cet homme que les soldats viennent d'emmener, les yeux bandés. Quelques minutes plus tôt, explique un officier, le « terroriste » a lancé une grenade sur une patrouille des BSF, les Forces de sécurité frontalières.

Ce 13 janvier, un soir de guerre ordinaire dans un faubourg de Srinagar, elles attendent. Quand s'ouvre enfin le portail, livrant le passage à la jeep qui emporte le guérillero anonyme vers un centre d'interrogatoire, les femmes en pleurs s'effondrent dans la neige fondue, se frappant violemment la poitrine. *« Libérez-le, il est innocent »*, hurlent-elles. A l'arrière du véhicule, debout sur la plate-forme, les soldats indiens sourient derrière la mitrailleuse.

La scène illustre le fossé qui s'est creusé entre l'Inde et les musulmans du Cachemire : qu'elles arrêtent de vrais combattants de la « lutte de libération nationale » ou de simples suspects, les forces indiennes sont perçues comme une armée d'occupation, tour à tour objet de frayeur et de haine. En retour, *constamment* harcelés par des « partisans » décidés et disposant des armes les plus modernes, les soldats ont tendance à considérer tout Cachemiri comme un militant en puissance. Résultat, la grande majorité de la population semble aujourd'hui rejeter en bloc la tutelle « colonialiste » de New-Delhi.

BRUNO PHILIP

Lire la suite page 4

United Technologies supprime 14 000 emplois

United Technologies, un des tout premiers groupes industriels américains, annonce la suppression de 14 000 emplois et la fermeture d'une centaine d'usines. Il y a tout juste un mois, c'est General Motors *qui* procédait à des mesures du même genre. Pour faire face à une des plus graves crises de son histoire, l'industrie *américaine est contrainte* à d'importantes restructurations. *Lire page 19 l'article de SERGE MARTI*

ARTS ◇ SPECTACLES

« L'Amant » de Jean-Jacques Annaud

Dans le fracas de son lancement publicitaire et les sous-entendus du face-à-face avec Marguerite Duras, *l'Amant* de Jean-Jacques Annaud sort sur les écrans le 22 janvier : une somptueuse reconstitution de l'Indochine coloniale où se font entendre la musique sensuelle de l'*amour physique* entre la jeune fille blanche et le Chinois, les sanglots étouffés *d'une tendresse impossible*.

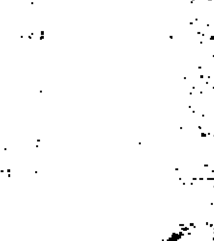
Lire pages 29 à 31 la critique de DANIÈLE HEYMANN et l'entretien avec le réalisateur

Mort de Champion Jack Dupree

Le pianiste de jazz est mort à Hanovre (Allemagne). Ce vétéran du blues a promené un peu partout – en France notamment – un style bondissant et spectaculaire, pathétique et rabelaisien.

Lire page 26 l'article de FRANCIS MARMANDE

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 1.90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



DÉBATS

Algérie

Un autre islam

par Dominique Urvoy

LA constitution du Haut Comité d'Etat algérien peut n'avoir de portée que politicienne : maintenir une partie de la population en lisière. Si le but n'est que celui-ci, on risque de ne reculer que pour mieux sauter, car le délai de deux ans est bien court pour supprimer l'essentiel des sujets de revendication. Mais par-delà les calculs – sans doute intéressés – qui ont présidé à la constitution de ce comité alliant une autorité religieuse libérale à un héros d'une révolution qui n'eut rien de libéral, à un chef militaire connu pour sa fermeté, à un représentant des Droits de l'homme jusqu'à présent tenu à l'écart, il y a une réelle chance pour l'islam algérien et, à travers lui, pour l'islam tout entier. Il ne faudrait pas que les calculs à court terme annihilent cette chance.

Trois oublis

Il s'agit de rappeler que, comme toute grande civilisation, l'islam est polymorphe et ne saurait se réduire à une seule image. Ce qui est rejeté, on le connaît bien : une religion du désespoir qui croit trouver dans l'application de formules séculaires un remède à la désintégration actuelle et à la misère qu'elle entraîne. Mais on oublie trop souvent le mécanisme psychologique qui sous-tend cette réaction désespérée. Si la misère de l'Amérique latine a pu servir de terreau à la théologie de la libération, celle-ci ne peut pas recourir au mythe de l'« application » de l'Evangile. Si, en revanche, il y a un mythe de l'« application » du Coran à travers la charia, c'est à la faveur de plusieurs escamotages :

– Oubli de ce que la charia n'est que très partiellement fondée sur le Coran. Elle repose aussi sur les traditions prophétiques *(hadîth)*, sur le consensus *(ijmâ')* et sur l'usage du raisonnement analogique *(qiyâs)*.

– Oubli, pour le passé, de ce que le thème du « retour au Coran » – thème récurrent dans l'histoire de l'islam – implique bien évidemment que la politique réelle va toujours bien au-delà de cette référence, et que l'histoire des pays musulmans n'est que pour une petite part régie par le respect du livre sacré.

– Oubli, pour le présent, de ce que le Coran ne contient pas de principes complets de législation. Sur le plan économique, notamment, qui obsède pourtant légitimement les protestataires, il ignore la production ; il ne parle qu'en termes bancaires et commerciaux et, en ces domaines mêmes, reste très vague et purement moralisateur. Il n'est précis que sur des questions secondaires comme l'héritage, ou sur des questions que l'on peut espérer dépassées comme le butin de guerre. Ce n'est pas pour rien que l'application de la charia prend pour les foules la forme de « *l'amputation de la main du voleur et la lapidation de la femme adultère* ». Ces formules, par leur brutalité même, sont rassurantes. Elles incarnent l'illusion que la vie tout entière, jusque dans ses formes les plus triviales, peut être régie par un « manuel » qu'il n'y a qu'à appliquer.

A ce titre, le programme du FIS est parfaitement cohérent. Il ne résoudra pas les problèmes concrets, mais il donnera les satisfactions psychologiques qui permettront de surmonter les difficultés réelles.

Que peut, contre cela, l'autorité musulmane libérale qui a été mise en avant ? Sa responsabilité est écrasante et ce sera son honneur de l'assumer pleinement, sans faux-fuyants ni demi-mesures. Trop d'intellectuels musulmans se sentent obligés de donner des gages en exaltant la capacité de l'islam à ne pas se cantonner dans le spirituel mais à assumer aussi le temporel. En fait cette attitude est vouée à l'échec de la demi-mesure, soit à conforter la position du FIS.

Contre le conformisme

La charia comprend certes beaucoup d'injonctions qui ne définissent que du « recommandé » ou du « blâmable » et ne sont donc pas strictement contraignantes. On peut toujours se donner une image libérale en buvant du vin, qui n'est pas formellement déclaré « interdit » *(harâm)* par le Coran, mais seulement par un hadîth, rapporté par un seul des six grands recueils canoniques de la sunna. Mais il reste néanmoins nombre d'interdits formels (alimentaires ; sexuels, ne se ramenant pas à des questions de pudeur mais relevant de véritables tabous ; vestimentaires, etc.) et nombre d'obligations strictes. On ne peut prétendre découper la réalité musulmane sans risquer l'accusation de manipulation arbitraire, voire d'hypocrisie. Cela n'aura aucune prise sur les esprits, car pourquoi s'arrêter ici plutôt que là dans le respect de prescriptions ? Une prescription n'a d'intérêt que par son caractère contraignant, qui est du même coup rassurant.

La situation exige de rompre avec la croyance que la prescription est le fond du message coranique. Certes le Coran affirme que les croyants se reconnaissent à des actes légaux, comme la prière et l'aumône, notamment. Mais il faut placer le texte dans une perspective historique et admettre que certaines notations n'ont de sens qu'en fonction du temps et des conditions de la prédiction du Prophète. Beaucoup de musulmans le font implicitement. Rarissimes sont ceux qui osent le reconnaître ouvertement.

Dans les conditions présentes, le rôle de l'intellectuel musulman est d'affirmer cette rupture avec une vision sclérosée, et de renouer avec la diversité créatrice des débuts de l'islam. L'histoire des premiers siècles, en effet, est marquée par la question du statut du pécheur grave, c'est-à-dire de celui qui enfreint un interdit, que celui-ci soit de l'ordre de la morale universelle ou de l'ordre du tabou spécifique. Est-il hors de la communauté, ou reste-t-il musulman ? Ou bien encore faut-il le traiter juridiquement comme musulman, tant qu'il n'a pas proclamé une foi contraire, sans se prononcer sur le fond de son cœur ?

A l'extrême, un homme, Jahm Ibn Safwân, eut l'audace d'affirmer que « *la foi est seulement la connaissance de Dieu dans son cœur, et même si un homme manifeste par sa langue et par son culte le judaïsme, le christianisme ou toute autre forme de* kufr (infidélité), *du fait qu'il connaît Dieu dans son cœur, il est musulman* ». C'était un défenseur des musulmans persans, opprimés par l'aristocratie arabe umayyade ; il osa demander l'aide des Turcs païens contre un pouvoir qui confondait ses prérogatives religieuses avec son appartenance ethnique, et posa, par son acte politique, la question théologique du salut des infidèles. Il fut exécuté, et son nom adjectivé devint, pour des siècles, synonyme d'hypocrite et d'hérétique par excellence.

Trop souvent l'histoire des religions nous montre des individualités fécondes résorbées de force dans le conformisme. En islam, la forme du conformisme est le respect des prescriptions comme telles. Il faut revenir à la question posée par Jahm Ibn Safwân : oser affirmer que le message religieux est une interpellation intime, qui débouche de façon privilégiée mais non unique sur une communauté, non une soumission à des formes collectives qui trouvent leur fin en elles-mêmes.

Ce n'est certes pas une décision politique qui convaincra les masses de rompre avec des réflexes périodiquement réanimés au cours des siècles. Mais le comité a eu le courage de refuser la facilité de la loi du nombre. Il faut poursuivre dans cette voie.

► **Dominique Urvoy est professeur de pensée et civilisation arabes à l'université de Toulouse-le-Mirail.**

Au péril du développement

par Stany Grudzielki

LA démocratie a-t-elle quelque chose à gagner à l'interruption du processus électoral par lequel le Front islamique du salut s'apprêtait, vraisemblablement, à prendre le pouvoir ?

A cette question, beaucoup répondent par l'absurde : la démocratie avait tout à perdre, assurément, à l'arrivée au pouvoir d'un parti dont le projet est aux antipodes du respect des droits de l'homme. L'opinion commune, en Europe, tant des responsables que des commentateurs politiques, s'aligne donc peu ou prou sur celle-ci, exprimée clairement par M. Longuet, président du Parti républicain français : *« Entre le FIS islamique, d'une part, et le gel plus ou moins prolongé de la démocratie sous le contrôle de l'armée, d'autre part, personnellement je préfère la seconde solution »*.

On sent poindre l'embarras, néanmoins, dans la réaction de beaucoup de démocrates forcés de ne pas désapprouver un coup d'Etat qui intervient six jours à peine avant le deuxième tour d'une élection libre au suffrage universel. Faut-il que l'islam fasse peur, pour que ceux-là mêmes qui, il y a peu encore, se réjouissaient des progrès considérables de la démocratie sur toute la planète soient soudain soulagés de son gel, dès lors qu'une élection est remportée par des fondamentalistes musulmans.

Que, dans un pays arabo-musulman, une élection libre porte au pouvoir un parti islamiste, voilà qui n'étonnera que les ignorants. Autant s'étonner que, dans le Communauté européenne, six pays sur douze aient à leur tête un chef de gouvernement social-chrétien. Mais ceux-ci sont des démocrates, dira-t-on. Certes, ils le sont devenus, car n'oublions pas que nos actuels partis démocrates-chrétiens sont les héritiers des divers partis catholiques ou protestants qui, jusqu'au lendemain de la première guerre mondiale, avaient pour principal ennemi... le libéralisme politique.

La démocratie en Europe – on a fâcheusement tendance à l'oublier – ne s'est construite que pas à pas, et elle a régressé chaque fois qu'une tendance politique s'est crue fondée à ignorer le souhait des électeurs, pour quelque motif que ce soit. L'accueil bienveillant du putsch d'Algérie par les dirigeants européens a quelque chose d'aussi impardonnable que le putsch lui-même.

Celui-ci détruit pour longtemps la confiance dans la démocratie que le peuple algérien – et à travers lui, bien des peuples du tiers-monde – aurait pu acquérir. Celui-là ne rassurera pas ceux qui, en Europe même, craignent d'éventuelles dérives peu démocratiques d'une partie de la classe politique.

La peur de l'islam est passée par là, mais aussi un certain occidentalocentrisme qui ne parvient pas à comprendre que soit contredit par les faits l'un des axiomes sur lequel il repose, et auquel beaucoup d'Européens croient dur comme fer : « Tout peuple plongé dans un bain électoral se tourne vers la démocratie libérale. » Vingt fois démentie par l'expérience, de la Serbie à la Géorgie en passant par la Bulgarie et la Roumanie – pour ne retenir que des exemples récents – une telle opinion aurait déjà dû cesser d'avoir cours.

Le traitement du charlatan

Sommé de choisir une orientation politique lors d'une élection libre, un peuple se tourne tout naturellement vers l'idéologie dominante en son sein. Autant l'écrire, quitte à aller à l'encontre d'une idée reçue : le fondamentalisme musulman n'est pas un phénomène obscurantiste et il est l'idéologie dominante dans le monde arabo-musulman.

Il n'est pas obscurantiste car il se développe au moment précis où la population concernée atteint un taux d'alphabétisation de plus de 50 %, après une augmentation constante sur plusieurs décennies. Les jeunes Algériens, y compris la population féminine elle-même, sont actuellement alphabétisés en masse. Cela ne les a pas empêchés de voter en majorité pour le FIS. L'obscurantisme, c'était avant, lorsque seule une infime partie de la population musulmane était capable de lire – de lire le Coran notamment. Le fondamentalisme religieux est un phénomène d'idéologisation qui intervient quasi automatiquement lorsqu'une société, globalement croyante, atteint un stade suffisant d'alphabétisation. C'est, en fait, un phénomène de modernisation politique, qu'il convient de dépasser, mais sans se tromper de méthode.

La meilleure méthode, c'est le développement, qui est bien plus qu'une croissance économique : un long effort global et tous azimuts par lequel une population, s'appuyant sur sa propre civilisation pluriséculaire, progresse dans le domaine de l'éducation, de l'hygiène et de la santé, du cadre de vie, du contrôle des naissances, de l'autonomie de pensée. Le FIS au pouvoir n'aurait pu ni favoriser ni empêcher ce processus, dans lequel la société algérienne s'est lentement engagée depuis au moins une quarantaine d'années, comme en témoigne, entre autres exemples, la diminution constante du taux de natalité. Tout au plus aurait-il pu retarder certains de ses aspects.

Mais c'est d'un tout autre retard que l'Algérie va souffrir à présent, car on vient de la priver d'un fabuleux accélérateur de développement : la démocratie, que le FIS n'aurait pas été capable de retirer au peuple algérien. Instituer l'armée en sauveur de la démocratie est risible. Le meilleur service qu'elle puisse rendre à l'Algérie est de rétablir au plus vite le processus électoral avant que le FIS ne prenne le pouvoir par la rue faute de pouvoir le prendre par les urnes.

Faut-il avoir peur d'une république islamiste en Algérie ? Le développement du monde arabo-musulman connaît et continuera de connaître une phase islamiste, c'est hors de doute. Celle-ci peut évoluer, être influencée dans un sens ou dans un autre par l'environnement international, être désavouée par la population si son inapplicabilité est démontrée par les faits, mais en aucun cas on ne peut, afin d'en venir à bout, appliquer le traitement du charlatan : se passer de thermomètre par peur de connaître la température du malade...

► **Stany Grudzielki est sociologue.**

Les intégristes, ennemis de l'islam

par Arezki Dahmani et Aït Hamou

AUJOURD'HUI, la science est une question de vie ou de mort pour le monde islamique. La première cause de la stagnation du monde arabe est l'absence d'un outil linguistique apte à favoriser la révolution dans les esprits, la langue arabe n'ayant pas pu suivre l'évolution constante des autres langues vivantes. Car, chez les Arabes, le retour aux sources et à la tradition est souvent perçu comme équivalent au progrès : c'est l'éternelle recherche de l'âge d'or de l'Antiquité.

Les sociétés arabes ne se feront respecter des Occidentaux, comme du reste du monde, que si elles parviennent à s'imposer, en particulier, sur le plan scientifique et technologique. Mais les grandes mosquées diffusent une véritable « cancérisation culturelle », avec leurs professeurs, leurs oulémas incompétents, incapables de traduire convenablement un texte. Il faut avoir le courage de reconnaître et de dénoncer cette cancérisation qui sévit depuis des siècles. Elle est le véritable obstacle au développement, au sein des peuples musulmans, d'une conscience scientifique. Car, si le colonialisme a sa part dans cette sclérose, il ne suffit pas à expliquer cette stagnation.

Pourtant le Prophète a dit : *« Enseignez la science. Qui l'enseigne craint Dieu. Qui se bat pour la science combat pour Dieu. Qui la possède devient un être de bienveillance et de vénération. »* La science n'a ni frontières ni nationalité. L'islam prône la recherche scientifique, qui est une recherche de la vérité, de la lumière, de la connaissance des lois de l'univers divin, contre tout obscurantisme, tout dogmatisme.

Si l'Occident a réussi sa « révolution cartésienne » de la pensée, le monde musulman demeure encore soumis à l'autoritarisme de la pensée moyenâgeuse. Les oulémas du monde musulman se proclament des *« allemes djaliles »* : des savants complets, des théologiens infaillibles, qui confinent leur savoir à la pratique des rites religieux, à l'étude formelle d'une *« charia »* fossilisée, infaillible, sans rien comprendre à l'évolution du monde et aux exigences de notre époque.

Depuis des siècles, les peuples arabo-musulmans vivent dans le carcan des pouvoirs politiques et religieux, tout comme l'Europe du Moyen Age a été soumise au joug du trône d'un monarque de droit divin et de l'autel d'une Eglise infaillible. Les théologiens et *faquihs* ont toujours enseigné, et ne cessent encore de le faire de nos jours, « El Boukhari » l'a dit, « El Ayotollah » l'a proclamé, « El Charia » l'a fixé, « El Amir » l'a décidé : il n'y a qu'à obéir et s'incliner.

Ces théologiens se replient dans le culte du passé et dans les rites et pratiques religieux comme dans un refuge, pour conserver leur autorité et leur prestige auprès de masses ignorantes et appauvries.

Pour cela, les intégristes se conduisent de deux manières : soit ils confortent les pouvoirs politiques en place comme étant le produit du destin, de la volonté divine, pour participer à l'exercice du pouvoir ; soit, au nom des « valeurs morales de l'islam », ils s'opposent aux pouvoirs en place et en organisent la conquête pour leur propre profit. Mais, par la suite, ce fondamentalisme est incapable d'apporter des solutions modernes, valables, aux problèmes sociaux de notre ère scientifique et ne comprend pas que, sans la science, on ne pourrait rejoindre La Mecque en quelques heures d'avion.

Briser le carcan

Les peuples arabes ne sont pas inaptés à briser le carcan du Moyen Age qu'ils subissent depuis des siècles, ils disposent des mêmes atouts, des mêmes potentialités que les autres peuples plus avancés dans le domaine scientifique et technologique. D'ailleurs, les cadres et les élites de ces peuples réussissent fort bien dans ces domaines, dès qu'ils font leurs études à l'étranger : en Europe, aux Etats-Unis ou au Canada.

Le réveil du monde islamique passe, au moins en partie, par la maîtrise de la science et par une rupture totale avec l'idéologie du fondamentalisme religieux primaire, dogmatique, contraire même à la haute spiritualité de l'islam.

L'Europe, qui a vécu durant des siècles dans la faim et les épidémies, dispose aujourd'hui de fleuves de lait, de montagnes de céréales et de richesses. Pourquoi donc les grands oulémas et faquihs fondamentalistes n'utilisent-ils par leur science religieuse, leurs fetouas, leur « baraka » de bénédiction et de malédiction pour nous faire produire une partie de ces richesses ? Pourquoi donc ces savants religieux ne peuvent-ils pas nous préserver des épidémies de toutes sortes ? Pourquoi vont-ils donc se soigner dans des hôpitaux étrangers de mécréants ? Pourquoi donc cette classe religieuse a-t-elle une « boulimie » de tous les produits de consommation et des moyens audiovisuels inventés, fabriqués par le « Satan » de l'Occident ?

Les peuples arabes doivent tout faire pour se mettre sur les rails de la science et de la technologie en empruntant les moyens adéquats au système d'éducation de l'Occident. S'ouvrir sur l'extérieur, acquérir sa science, telle est la première clé.

La deuxième clé du renouveau et du développement des peuples musulmans est l'émancipation de la femme. Dans nos sociétés traditionnelles, réduite au rôle de la procréation, elle ne joue qu'un très faible rôle actif dans la vie économique, culturelle, politique. En enchaînant la femme par des mœurs sclérosantes, contraires à l'islam qui l'a élevée au rang d'égal, l'homme s'est enchaîné lui-même sans le savoir. Les sociétés musulmanes qui s'opposent à cette émancipation ne respirent que d'un seul poumon, ne travaillent que d'une seule main, n'avancent que d'une seule jambe.

Emancipation de la femme ne signifie nullement imiter les mœurs, les modes de vie et les excès de la société occidentale. Il s'agit tout simplement de lui accorder des droits égaux à ceux de l'homme dans les domaines social, juridique, culturel, politique.

En guise de conclusion, soumettons au lecteur cette réponse d'un ministre japonais à un journaliste occidental : *« Nous avons rompu avec notre ancêtre, le « samouraï féodal », après avoir compris notre retard. Nous vous avons copié, imité dans le domaine scientifique durant des décennies. Puis, nous vous avons rattrapés. Mais, demain, ce sera à vous, l'Occident, de nous imiter et de nous copier à votre tour. »*

► **Aït Hamou est membre du mouvement France-Plus, dont Arezki Dahmani est le président.**

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437

ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

ÉTRANGER

CUBA : face à la montée de la dissidence

M. Fidel Castro a choisi d'accentuer la répression

Les Etats-Unis et le Salvador *ont condamné, mardi 21 janvier,* l'exécution la veille à Cuba d'un opposant, que le quotidien officiel cubain *Granma* a qualifiée de *« juste et exemplaire »*. La Havane, a ajouté l'éditorial, ne tolérera aucune opposition tant que Washington maintiendra sa politique hostile à l'égard de la *« révolution cubaine »*.

Evoquant pour la première fois, fin octobre, la possibilité de perdre le pouvoir *« si la majorité du peuple ne soutenait plus la révolution »*, le président Fidel Castro avait aussitôt ajouté qu'une *« révolution minoritaire »*, loin de se rendre, serait appelée à se défendre. Sans avoir le courage, que d'autres dictateurs ont eu, d'autoriser des élections démocratiques pour mesurer ce soutien, le *Lider maximo* a choisi l'escalade dans la répression pour se maintenir en place.



Depuis le 4e congrès du PC cubain, en octobre, qui avait réaffirmé son attachement à l'orthodoxie, il ne s'est guère passé de semaine sans que des dissidents soient condamnés. Les autorités s'en sont d'abord pris aux mouvements sociaux-démocrates et surtout à Troisième option du cinéaste Marco Antonio Abad – mis sous les verrous quelques jours avant son avocat Jorge Crespo, – à Critère alternatif, dont la présidente Maria Elena Cruz Varela et deux autres dirigeants ont été condamnés à la prison, ou encore au groupe Harmonie de Yndamiro Restano, lui aussi en attente d'être jugé.

Les virulents propos, fin décembre, du premier secrétaire du PCC, M. Carlos Aldana, contre *« le millier de contre-révolutionnaires vivant à Cuba, prétendant s'intéresser aux droits de l'homme mais liés en fait à la CIA »*, ont coïncidé avec un nouveau durcissement. Aussi les trois exilés cubains arrivés de Miami, vraisemblablement pour tenter des opérations de guérilla dans l'île, ne pouvaient-ils s'attendre que M. Castro se montre magnanime. De là à les condamner à mort, il y avait un pas que la justice cubaine n'avait jamais franchi dans les précédents cas d'infiltration.

Il fallait vraiment que l'écrivain colombien Gabriel Garcia Marquez – l'un des derniers intellectuels à continuer de soutenir La Havane – soit convaincu que son ami le « commandante » avait dépassé les bornes, pour qu'il se décide à joindre sa voix aux appels à la clémence, venus de la Maison Blanche et de nombreux pays latino-américains, mais pas de la France. Si les condamnations à mort de Pedro Alvarez Pedroso et Dantovenia Fernandez ont été commuées en trente années de prison, Eduardo Diaz Betancourt, considéré comme le chef du commando, a été fusillé lundi (*le Monde* du 22 janvier).

Les autorités ont profité de cette affaire pour tenter d'établir un lien entre ce groupe entraîné en Floride et les dissidents de l'intérieur, qui n'avaient pas encore été sérieusement inquiétés. Sous le prétexte que leurs noms avaient été trouvés dans les carnets d'adresse des membres du commando, trois dirigeants du Comité cubain pour les droits de l'homme ont été arrêtés le 17 janvier, et l'un d'entre eux, M. Sebastien Arcos, est toujours incarcéré.

En guise d'avertissement, le président d'un autre comité de défense des droits de l'homme, M. Elizardo Sanchez Santa-Cruz, a subi le même jour un *« acto de repudio »*, sorte de « pogrom » à la cubaine, auquel il est de plus en plus fréquemment fait recours : plusieurs centaines de « manifestants » s'en sont violemment pris à son domicile, en hurlant des injures à son endroit pendant près de vingt-quatre heures, sous le regard des policiers.

« La cinquième colonne »

Devant les activités de la dissidence en exil, qui s'organise de mieux en mieux entre Miami, Madrid ou Paris, devant les actions de plus en plus audacieuses des anticastristes, y compris au sein de l'appareil d'Etat (*le Monde* du 20 décembre), le Lider maximo a montré indirectement qu'il prenait la mesure réelle du danger : il a choisi la terreur pour dissuader ceux qui seraient tentés de profiter d'une situation économique devenue catastrophique depuis l'éclatement de l'URSS. Des patrouilles armées protègent les champs, les usines et, depuis quelques jours, les trains de marchandises, afin de prévenir les vols commis par une population soumise à des restrictions croissantes, qui touchent même les produits de première nécessité.

Le gouvernement cubain ne donnera pas *« la moindre possibilité de relever la tête aux rangs sordides et misérables de la cinquième colonne (...) qui doivent savoir que nous les combattrons sans trêve, avec tous les moyens et sur tous les terrains »*, a dit clairement *Granma* mardi, sonnant le glas des derniers espoirs de dialogue de la dissidence.

« L'hypocrisie et la couardise des hommes politiques et autres personnalités latino-américaines qui se permettent de critiquer Cuba » y sont dénoncées par un régime en voie de se mettre à dos les dernières bonnes volontés étrangères plaidant pour la *« manière douce »* à l'égard de l'intransigeant Fidel.

Ce dernier pourra-t-il encore longtemps brandir le spectre d'un retour aux conditions de vie existant sous la dictature de Batista, qu'il avait renversé en 1959, alors que son régime devient tout aussi répressif ? L'argument de l'anti-américanisme et du nationalisme, qu'il tente d'exacerber à défaut de pouvoir s'appuyer sur les vertus du socialisme, gardera-t-il suffisamment de poids ?

L'isolement croissant et le raidissement du régime castriste conduisent les exilés cubains à tourner leurs regards vers l'Espagne d'antan : ils dressent un parallèle avec les dernières années de la dictature de Franco, qui furent longues.

MARTINE JACOT

Selon M. Robert McNamara

Moscou avait livré trente-trois missiles nucléaires à La Havane en 1962

L'Union soviétique disposait de vingt-quatre missiles nucléaires de portée intermédiaire capables d'atteindre les Etats-Unis et de neuf fusées à courte portée, lors de la crise des missiles en 1962 entre les Etats-Unis et Cuba, a affirmé, mardi 21 janvier, à Washington l'ancien secrétaire américain à la défense Robert McNamara.

Alors que la CIA était persuadée qu'aucune ogive nucléaire n'avait été livrée au régime castriste, Cuba disposait à ce moment-là de quarante-cinq de ces engins, a ajouté M. McNamara, s'appuyant sur les confidences de responsables soviétiques recueillies lors d'une conférence à huis clos organisée à La Havane le mois dernier.

Selon ces sources, les soldats soviétiques présents à Cuba en 1962 étaient au nombre de 42 000 et non de 10 000, comme l'estimait la CIA. La crise avait été réglée par le retrait des fusées soviétiques de Cuba, en échange d'une promesse du président Kennedy de ne pas envahir l'île. – *(AFP, AP.)*

AFRIQUE

ALGÉRIE

Le FIS appelle l'armée à défendre le choix du peuple

Le Front islamique du salut (FIS) a appelé l'armée, mardi 21 janvier, dans un communiqué signé par M. Abdelkader Hachani, président de son bureau exécutif provisoire, l'armée à *« préserver l'unité du pays, sa sécurité et sa tranquillité »*, à *« débarrasser le peuple de la tutelle imposée »* et à *« défendre sincèrement l'islam »* ainsi que le choix du peuple *« concrétisé lors des élections du 26 décembre »*.

De son côté, dans un entretien publié, mardi, par le quotidien *la Libre Belgique*, M. Sid Ahmed Ghozali affirme détenir *« des preuves qu'il y a eu participation de l'Iran à tous les actes illégaux qui ont marqué certains comportements avant et pendant les élections »*. A son avis, cette implication de Téhéran n'est *« pas seulement financière »*.

A propos du « froid » dans les relations entre Alger et Paris (*le Monde* du 21 janvier), M. Ghozali critique *« les gens en France qui continuent à vivre les problèmes de l'Algérie comme s'ils étaient les leurs parce qu'ils n'ont pas encore accepté notre indépendance »*. *« Il faut que les Européens sachent qu'il ne suffit pas de se contenter d'analyses de salon ou de donner des directives,* ajoute-t-il. *Il faut qu'ils comprennent que le problème de ce pays est économique. S'ils veulent sincèrement que la démocratie réussisse dans ce pays, il faut qu'ils fassent preuve de solidarité vis-à-vis de l'Algérie dans le domaine économique et financier. »*

De son côté, M. Hocine Aït Ahmed, secrétaire général du Front des forces socialistes (FFS), affirme, dans un entretien publié mardi dans le quotidien tunisien *le Temps*, qu'il fallait *« laisser les intégristes aller au pouvoir, parce que l'épreuve du pouvoir s'est révélée catastrophique pour eux lors des élections municipales »*. Elle aurait abouti, selon lui, à *« l'implosion du FIS parce qu'il est traversé par de nombreux courants contradictoires »*. Il souligne qu'*« on ne peut pas résoudre les problèmes économiques et sociaux ou créer un gouvernement de relance économique sans qu'il y ait la confiance et l'espoir, ainsi que la réconciliation du peuple avec ses institutions »*. – *(AFP, AP.)*

CONGO : après la « réapparition » du premier ministre

L'épreuve de force entre les militaires et le gouvernement de transition se prolonge

Environ deux mille partisans du premier ministre congolais, M. André Milongo, dont l'armée exige le départ, ont manifesté, mardi 21 janvier à Brazzaville, leur soutien au chef du gouvernement de transition. Bien que quelques blindés aient pris position dans la ville, la situation est restée relativement calme.

BRAZZAVILLE

correspondance

« Je ne suis pas en fuite. A la suite de l'agitation militaire, j'avais jugé préférable de me retirer dans ma résidence secondaire. Je vous demande de garder votre calme et d'éviter toute provocation. » Les traits tirés, le premier ministre congolais s'est brièvement adressé à ses concitoyens, mardi 21 janvier, dans un message diffusé à plusieurs reprises par la télévision, toujours occupée par une cinquantaine de parachutistes du groupement aéroporté de l'armée congolaise. *« Nous sommes fouillés, ils visionnent toutes nos cassettes et vérifient le contenu des journaux. Dans ces circonstances, nous avons décidé de ne pas présenter de journal ce soir »*, affirme un journaliste congolais. Les Brazzavillois ont effectivement dû se contenter des informations de la télévision zaïroise qui émet à Kinshasa, sur l'autre rive du fleuve.

L'appel au calme lancé par le premier ministre n'a pas désamorcé la colère de ses partisans. Toute la journée, ils ont littéralement « bouclé » leur fief, le quartier Bacongo, à la périphérie de la ville. Des barricades de planches et de parpaings interdisaient toute circulation sur l'avenue Djoué, la principale artère du quartier. Dans l'après-midi, la diffusion du communiqué numéro 4 des putschistes, menaçant de supprimer *« tous les barrages, y compris par la force »*, et le déploiement de cinq véhicules blindés, n'ont pas impressionné les milliers de partisans du premier ministre qui scandaient des slogans hostiles à la France.

« Les Français sont derrière cette affaire », affirme un instituteur. *« Les Français, ils veulent la démocratie, et quand les militaires menacent la démocratie, ils ne disent rien »*, surenchérit un étudiant. Le groupe Elf, l'un des principaux opérateurs pétroliers au Congo, est également fustigé par la foule. *« C'est Elf qui magouille avec le PCP* [l'ex-parti unique] *»*, hurle un homme d'âge mûr, en costume de flanelle et mocassins vernis. Les « sapeurs », qui font de l'élégance une religion, sont également descendus dans la rue.

Ce déchaînement antifrançais n'inquiète pas, pour l'instant, les diplomates. *« Aucun plan d'évacuation n'est envisagé »*, affirme-t-on à l'ambassade de France dont les jardins étaient pourtant transformés, le matin, en cour de récréation. Le lycée français, le collège Saint-Exupéry, qui accueille 900 élèves, a en effet été fermé *« par prudence »*. Les élèves ont été acheminés à l'ambassade de France où leurs parents sont venus les récupérer. Les autres établissements scolaires de la capitale congolaise étaient également déserts.

Le Conseil supérieur de la République (CSR), l'instance politique suprême issue de la Conférence nationale, devait en principe se réunir mercredi en session extraordinaire, sous la présidence de Mgr Ernest Kombo. Cet évêque, qualifié par un partisan du premier ministre de *« mollasson qui cajole Sassou N'Guesso »* (le président de la République, dépouillé de l'essentiel de ses pouvoirs par la Conférence nationale), a passé toute la journée et une partie de la nuit à consulter les différents acteurs du débat politique congolais.

« Fibre tribale »

Dans le conflit qui oppose l'armée au gouvernement civil, le CSR a déjà désavoué le premier ministre : dès vendredi soir, son bureau demandait au gouvernement d'annuler, comme le demandent les putschistes, les nominations dans l'armée. Cette attitude n'a pu que satisfaire le général Mokoko, le chef d'état-major de l'armée congolaise, présenté comme l'un des instigateurs du coup de force. *« Mokoko démission, Kombo traître »*, pouvait-on lire sur une banderole brandie par des manifestants. Les partisans du premier ministre ont d'ailleurs condamné cette *« collusion »*.

La modération affichée par le Conseil supérieur de la République incite d'ailleurs les observateurs à pronostiquer une issue heureuse à cette crise. *« On crie au loup, et puis on arrive finalement à un compromis, comme toujours »*, lâche, visiblement désabusé, l'un d'entre eux. Même les adversaires les plus virulents du premier ministre s'apprêtent à taire leur rancœur.

« De toute façon, on ne peut pas démissionner Milongo sous la pression des militaires », avoue un membre du CSR qui aurait pourtant bien aimé présenter et défendre une motion de censure, comme le prévoit la Constitution provisoire adoptée par la Conférence nationale. Le soutien populaire dont bénéficie pour l'instant le premier ministre ne l'inquiète pas outre-mesure. *« La fibre tribale, ça marche encore chez nous »*, affirme-t-il, constatant, comme de nombreux observateurs, que ce sont avant tout des membres de l'ethnie de M. Milongo qui sont descendus dans la rue.

JEAN-KARIM FALL

DJIBOUTI

Un nouveau projet de Constitution à l'étude

Le président Gouled Aptidon a signé, mardi 21 janvier, un décret portant création d'une commission pour l'élaboration d'un nouveau projet de Constitution, a annoncé la Radio nationale. Parmi les quatorze membres de cette commission figurent le président du Parlement, le président de la chambre de commerce, le procureur général de la République et le bâtonnier du barreau de Djibouti. Cette décision survient alors que les maquisards du Front pour la restauration de l'unité et la démocratie (FRUD), qui contrôlent, depuis la fin novembre, la majeure partie du nord du pays, ont lancé l'offensive dans le sud. Par ailleurs, des chefs coutumiers issas ont démenti, lundi, des informations faisant état d'un soutien apporté par leur communauté à M. Mohamed Djama Elabe, ancien ministre démissionnaire (*le Monde* du 21 janvier) et ont exprimé leur fidélité au gouvernement. – *(AFP.)*

ZAÏRE : regain de tension à Kinshasa

Une manifestation de l'opposition a été violemment dispersée

Le climat s'est brusquement tendu, mardi 21 janvier, à Kinshasa, où l'opposition, regroupée dans l'Union sacrée, avait appelé *« la population combattante »* à dénoncer la suspension des travaux de la Conférence nationale, décrétée dimanche par le gouvernement. La foule des manifestants, qui se rendait au Palais du peuple, où siège habituellement la Conférence, a été violemment dispersée par l'armée. Selon l'Union sacrée, l'intervention des militaires aurait fait des dizaines de morts ; cette information, cependant, n'a pas pu être confirmée de sources médicales. L'opposition a aussitôt appelé à une grève générale de vingt-quatre heures pour jeudi et prié le président de la Conférence, Mgr Mosengwo Pasinya, de convoquer une séance plénière le plus vite possible. L'archevêque a, de son côté, critiqué la décision du gouvernement, l'accusant d'avoir *« pris la liberté de travestir la vérité des faits, pour prêter à la Conférence nationale des intentions qu'elle n'a pas »*.

La veille, à Bruxelles, le ministère belge des affaires étrangères avait *« condamné fermement »* la suspension de la Conférence, estimant que cette décision portait *« une nouvelle fois atteinte à la crédibilité des autorités zaïroises »*. – *(AFP, Reuter.)*

SOMALIE

Les Nations unies s'apprêteraient à engager une médiation

Le secrétaire général des Nations unies, M. Boutros Boutros-Ghali, a demandé au Conseil de sécurité, mardi 21 janvier, de prendre des mesures urgentes pour favoriser une solution pacifique du conflit qui ravage la Somalie.

Selon des sources diplomatiques, cette initiative devrait aboutir à l'adoption d'une résolution demandant la signature d'un cessez-le-feu officiel et un embargo sur les armes à destination de ce pays. Le projet de résolution, qui devrait être examiné jeudi, engagerait également le secrétaire général dans des efforts de médiation auprès des parties en conflit, avec la coopération de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et de la Ligue arabe.

Dans un entretien accordé à l'AFP, le week-end dernier, le général Mohamed Farah Aïdid s'est déclaré prêt à respecter un cessez-le-feu sans condition dans la guerre qui l'oppose au président Ali Madhi Mohamed pour le contrôle de Mogadiscio. Mais il a estimé qu'il s'agissait *« d'une affaire interne à la Somalie »* et a rejeté toute idée de médiation étrangère ou d'interposition d'une force de maintien de la paix, qu'elle émane des Nations unies, de l'OUA ou de pays arabes. – *(AFP.)*

□ **MALI : forte abstention aux élections municipales.** – L'Alliance pour la démocratie au Mali (ADEMA), l'un des deux plus grands partis créés depuis la chute du président Traoré en mars 1991, a remporté le plus grand nombre de sièges de conseillers aux élections municipales du 19 janvier, avec 214 sièges sur 751, selon les résultats définitifs proclamés par le ministère de l'administration territoriale. Le taux de participation n'a été que de 30 % à 40 %. Le premier tour des législatives aura lieu le 26 janvier. – *(AFP, Reuter.)*

□ **MAROC : libération de six islamistes.** – Six membres de l'organisation islamiste clandestine Al-Adl Wal-Ihsan (justice et bienfaisance) ont été libérés, mardi 21 janvier, a-t-on appris, de source informée, à Rabat. Ils avaient été arrêtés en janvier 1990 et condamnés à quatre ans de détention, notamment pour *« participation à une association interdite »*. Cette peine devait être ensuite ramenée à deux ans. D'autre part, un militant belge d'Amnesty International, M. Roland Ginter, a été expulsé, lundi soir, après avoir été appréhendé à Casablanca. Il avait eu des contacts, à titre personnel, avec d'anciens prisonniers politiques. – *(AFP.)*

□ **Visite de M. Mandela.** – Le président du Congrès national africain (ANC), M. Nelson Mandela, a quitté, mardi 21 janvier, Marrakech, où il s'est entretenu avec le roi Hassan II, à l'issue d'une visite officielle de quarante-huit heures au Maroc. Pendant son séjour, le dirigeant noir sud-africain s'est notamment entretenu avec le ministre d'Etat chargé des affaires étrangères, M. Abdellatif Filali, avec les chefs de file de plusieurs partis politiques ainsi qu'avec les responsables de l'Organisation marocaine des droits de l'homme (OMDH). – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ARGENTINE

Une nouvelle série de scandales touche l'entourage du président Menem

BUENOS-AIRES

de notre correspondante

En plein été austral, M. Carlos Menem avait pu croire qu'il bénéficiait d'un nouvel état de grâce, à la faveur des bons résultats enregistrés dans la lutte contre l'inflation et le déficit budgétaire. Las! Une nouvelle vague de scandales est venue éclabousser son entourage. En vingt-quatre heures, le chef de l'Etat a dû se défaire de son secrétaire privé, M. Michel Angel Vicco, et du vice-ministre de l'intérieur, M. Juan Carlos Mazzon. D'après la presse, ce dernier avait été condamné en 1981 et emprisonné pour escroquerie.

Selon un scénario devenu familier à Buenos-Aires depuis le «Yomagate», qui, en juillet dernier, a coûté son poste à *Mme Amira Yoma – secrétaire d'au*dience à la présidence et belle-sœur de M. Menem, impliquée dans une affaire de narcodollars – tout a commencé par des «révélations» dans la presse, suivies de démentis officiels, pour déboucher finalement sur des limogeages. Après avoir longtemps juré qu'il «mettrait sa main au feu» pour son secrétaire privé et ami intime, M. Menem a dû s'en séparer le 15 janvier.

Propriétaire avec sa famille de plusieurs usines, M. Vicco serait impliqué dans une histoire de lait en poudre impropre à la consommation, qui a été vendu à l'Etat pour un programme d'assistance aux nouveau-nés. Ce que l'on a baptisé le «milkgate» avait déjà entraîné, en décembre dernier, la démission d'un conseiller présidentiel, M. Carlos Spadone, et a abouti à la découverte de dizaines de tonnes de lait avarié.

La justice piétine

Depuis l'arrivée au pouvoir de M. Menem en janvier 1989, une dizaine de hauts fonctionnaires ont dû quitter leur poste après avoir été impliqués dans des affaires frauduleuses ou de trafic d'influence. Le chef de l'Etat, qui a toujours promis de mener une lutte sans merci contre la corruption, dénonce invariablement les campagnes menées par l'opposition *contre son gouvernement, tandis* que la justice piétine, dans le Yomagate notamment.

Il y a un an jour pour jour, une affaire de pots-de-vin, dénoncée par les Etats-Unis (*le Monde* du 17 janvier 1991) avait provoqué une importante crise ministérielle et une cascade de scandales impliquant des proches de M. Menem. Aujourd'hui encore, le gouvernement américain a exprimé son inquiétude, cette fois sur la transparence des privatisations, dont la deuxième phase est prévue pour cette année.

CHRISTINE LEGRAND

PÉROU : augmentation de la violence politique

La militarisation de la lutte contre la guérilla est mise en cause

LIMA

de notre correspondante

Présentant son dernier rapport, M. Enrique Bernales, président de la commission des droits de l'homme des Nations unies et d'une commission sénatoriale péruvienne sur le même objet, a récemment estimé que le nombre des victimes de la violence au Pérou avait été très élevé en 1991 *«parce que la militarisation de la lutte contre les rebelles s'est accentuée».*

«Nous ne sommes pas d'accord avec cette politique du président Fujimori», a déclaré M. Bernales. *«Si nous faisons une projection à partir des premiers dix-huit mois de sa présidence, durant lesquels la violence politique a fait 4 680 morts, ce bilan s'élèverait à 16 000 victimes en juillet 1995, soit deux fois plus que pendant les deux précédents régimes.»*

Après onze ans de lutte armée, les insurgés sont devenus en 1991 les principales victimes de la violence qu'ils ont déclenchée, alors que, jusqu'à présent, c'était la population civile qui avait le plus souffert de cette *«sale guerre»*. Cela est dû, estime M. Bernales, à la plus grande efficacité, dont font preuve les militaires et à la présence des comités d'autodéfense qui, les armes à la main, protègent leurs communautés.

La capacité militaire des maoïstes du Sentier lumineux, principale organisation de la guérilla, n'en a pas diminué pour autant. Le sénateur Bernales pense qu'il y a un changement de stratégie de ce mouvement, qui s'oriente vers des actions toujours plus politiques, en multipliant notamment les attentats à Lima. Des centaines d'organisations populaires de la capitale ont lancé un appel aux autorités, parce que leurs dirigeants ont reçu des menaces de mort. Le Sentier lumineux exige entre autres que ses membres soient alimentés gratuitement par les cantines familiales. Il tente de contrôler leur approvisionnement, ainsi que celui des comités distribuant du lait aux enfants.

«Que peut-on faire?», interroge le sénateur. *«Envoyer des soldats dans les milliers de popotes de la capitale? C'est impossible. C'est pour cette raison que nous nous opposons à l'avalanche de décrets-lois promulgués par le président Fujimori, qui accentuent la militarisation. La réponse du gouvernement doit être avant tout politique. L'Etat doit appuyer économiquement, de façon prioritaire, ces organisations populaires : le jour où le Sentier lumineux parviendra à les contrôler, il remportera sa première grande victoire»*, conclut M. Bernales.

NICOLE BONNET

□ **Trois morts lors de la destruction d'un hélicoptère par la guérilla.** – Les guérilleros maoïstes du Sentier lumineux ont revendiqué, mardi 21 janvier, la destruction, dix jours plus tôt, d'un hélicoptère des services anti-drogue dans la vallée de Huallaga, dont les trois occupants – deux Américains et un policier péruvien – ont été tués. Les rebelles ont estimé que cette destruction marquait *«une amélioration notable»* de leur armement. – *(Reuter.)*

CHILI : accusés de détournement de fonds

Les dirigeants du syndicat des mineurs sont incarcérés

SANTIAGO

de notre correspondant

Six mois après avoir organisé la première grande grève depuis le rétablissement de la démocratie, les dirigeants du syndicat des mineurs de cuivre de Chuquicamata sont aujourd'hui sous les verrous. Chef d'accusation : détournement des deniers syndicaux, en particulier de plusieurs centaines de milliers de dollars versés à la filiale paraguayenne de la BCCI, la banque de tous les trafics, que les syndicalistes eurent la curieuse idée de vouloir acquérir l'année dernière, en dépit des poursuites judiciaires engagées dans plusieurs pays contre ce groupe bancaire.

Principale organisation professionnelle du Chili, le syndicat de «Chuqui» ne manque pas d'argent. A partir de 1979, craignant que son hostilité à la dictature militaire ne finisse par provoquer des licenciements massifs, il a constitué un fonds de secours préventif, dans lequel les dirigeants ont puisé sans vergogne pour financer leur opération. Sans prendre l'avis de conseillers juridiques et financiers, et en se gardant bien d'en informer leurs mandants.

Le pot-aux-roses a été découvert à la suite de l'arrestation d'un intermédiaire commercial du syndicat, qui avait tiré des chèques sans provision sur un compte de l'organisation ouvrière. Depuis lors, la justice épluche les livres, où les irrégularités abondent. A commencer par le contrat d'achat de la filiale de la BCCI, si peu conforme au droit international qu'il pourrait être considéré comme nul et non avenu. La réputation de la BCCI n'étant plus à faire, les mineurs doutent fort que les fonds engagés puissent être récupérés.

«Nous voulions doter l'organisation d'une solide base financière», se défendent les apprentis banquiers, tout en reconnaissant avoir fait *«une mauvaise affaire en raison de notre inexpérience»*. Mais la presse de droite ne l'entend pas de cette oreille et se déchaîne, de nouvelles dénonciations à l'appui, contre «la mafia syndicale».

Il est vrai que les dirigeants inculpés appartiennent tous à la démocratie-chrétienne et aux partis de gauche, qui se sont promptement désolidarisés des brebis galeuses. Le gouvernement n'est d'ailleurs pas mécontent de voir flétrie l'image des «durs» du mouvement syndical. Quel que soit le verdict de la justice, les affairistes au petit pied ont d'ores et déjà désespéré Chuqui.

GILLES BAUDIN

□ **COLOMBIE : sept personnes assassinées.** – Des hommes armés ont tué quatre personnes au cours d'une réunion de paysans à Aracataca (650 kilomètres au nord de Bogota), dans la nuit du lundi 20 au mardi 21 janvier, a-t-on appris de source officielle. Au même moment, trois Indiens de la vallée de la Cauca, qui tenaient eux aussi une réunion, ont été tués par des inconnus. – *(UPI.)*

ASIE

CAMBODGE : alors que l'ONU accélère son implantation

Les premières violations du cessez-le-feu ont été signalées dans la province de Kompong-Thom

Alors que les premières violations du cessez-le-feu ont été signalées, dans la province de Kompong-Thom, M. Yasushi Akashi, représentant spécial du secrétaire général des Nations unies chargé de prendre la direction de l'APRONUC (Autorité provisoire de l'ONU), est arrivé à Phnom-Penh, mercredi 22 janvier, pour une première visite de cinq jours. Le ministre vietnamien des affaires étrangères doit également se rendre au Cambodge du 24 au 26 janvier. Son homologue chinois y est aussi attendu pendant la deuxième semaine de février.

BANGKOK

de notre correspondant

L'ONU commence à accélérer la mise en place de son dispositif au Cambodge. Dimanche, Mme Sadako Ogata, haut-commissaire pour les réfugiés, a annoncé, à Bangkok, que tout serait entrepris pour que le rapatriement de 370 000 réfugiés regroupés dans des camps en Thaïlande s'amorce en mars et en avril, soit avant les pluies.

Lundi, le nouveau secrétaire général, M. Boutros-Ghali, a réclamé aux cinq membres permanents du Conseil de sécurité une avance de 200 millions de dollars sur le budget de l'APRONUC estimé, provisoirement, à au moins, 1 milliard de dollars. Mardi, M. Akashi avait annoncé que les démineurs thaïlandais pourraient commencer leur travail dès février. Il avait auparavant demandé que les «casques bleus» qui interviendront au Cambodge soient appuyés par trois mille policiers.

Bombardements au mortier

Ces efforts ne sont pas de trop, car le cessez-le-feu sans contrôle international que les factions cambodgiennes ont accepté de respecter en juin dernier a été, pour la première fois, sérieusement violé au début de ce mois dans la province de Kompong-Thom, l'un des secteurs les plus contestés depuis le retrait officiel – en septembre 1989 – du corps expéditionnaire vietnamien.

Selon la délégation du CICR (Comité international de la Croix-Rouge) à Phnom-Penh, des bombardements au mortier y auraient fait, les 6 et 7 janvier, treize morts. Le CICR ne nomme pas les auteurs de ces attaques qui ont coïncidé avec le treizième anniversaire du régime de Phnom-Penh, mais les Khmers rouges, solidement implantés dans la région, semblent en être responsables.

Depuis, les Khmers rouges et Phnom-Penh se sont accusés mutuellement d'avoir rompu le cessez-le-feu. Près de dix mille paysans se sont réfugiés le long de la route n° 6 en attendant que la situation se calme. Le prince Sihanouk a lancé mardi un appel aux belligérants à la suite de *«ce qui paraît être de sérieuses violations, du cessez-le-feu* (...). *Nous avons besoin de l'APRONUC pour sauver la démocratie au Cambodge.»*

Le délégué du CICR à Phnom-Penh a estimé que le plus sûr moyen de calmer le jeu serait le déploiement de «casques bleus». *«Nous avons le sentiment que, si le drapeau de l'ONU flottait sur Kompong-Thom, les bombardements cesseraient»*, a-t-il dit. Pour l'instant, la Mission avancée de l'ONU (MIPRENUC), commandée par le général français Michel Loridon, compte moins de trois cents hommes, dont cent soixante-dix militaires.

La MIPRENUC a installé des groupes de liaison au siège des quatre factions cambodgiennes. Mais elle n'est présente ni à Kompong-Thom ni à Kampot, deux provinces où la situation est souvent tendue en raison d'une présence substantielle de Khmers rouges. On signale également des incidents sur la frontière khméro-vietnamienne, dans lesquels les Khmers rouges ne seraient pas impliqués.

JEAN-CLAUDE POMONTI

Cachemire : le bain de sang oublié

Suite de la première page

Territoire disputé entre l'Inde et le Pakistan depuis 1947, le Cachemire n'a jamais accepté de gaieté de cœur son mariage forcé avec l'union indienne. Selon les termes de la partition, cet Etat – le seul à majorité musulmane de l'Inde – aurait dû logiquement revenir au Pakistan.

Côté indien, les promesses non tenues d'autonomie et la regrettable série d'élections truquées ou de «démissions» de ministres locaux imposées par New-Delhi n'auront fait qu'aliéner un peu plus les masses musulmanes hostiles aux gouvernements «hindous». En conséquence, le conflit est souvent vécu comme la *«jihad»* de l'ultime revanche contre ces *«païens»* hindouistes qui ont *«exploité»* le Cachemire.

Deux ans après le début de l'insurrection, les autorités indiennes chiffrent le nombre de «moudjahidins» à plus de dix mille.

L'armée reconnaît qu'ils sont de mieux en mieux entraînés aux techniques de guérilla. Les forces de l'ordre, dont le nombre total pourrait dépasser trois cent mille, ont donc beau affirmer avoir, depuis quelques mois, réussi à déloger de leurs bastions plusieurs groupes d'insurgés, le nombre d'incidents n'en continue pas moins d'augmenter : en 1991, on a dénombré deux mille actions-commandos contre les Indiens.

Soutien tacite de la population

Dans la vallée, pas un jour ne se passe sans attentats ou affrontements. Les rues de Srinagar, souvent vidées de ses habitants pour cause de grève générale, donnent l'impression d'une ville en état de siège. Sous le ciel neigeux, une population essentiellement masculine, vêtue uniformément du «poncho» cachemiri aux couleurs sombres, feint d'ignorer la présence obsédante de ces soldats casqués, le doigt crispé sur la gachette. Signe des temps : les femmes portent plus volontiers le voile qu'auparavant. Ainsi l'ont exigé les organisations fondamentalistes, qui ont également banni la vente d'alcool.

Avec ses élégants chalets de bois et ses mosquées aux curieuses tourelles pointues, quadrillée d'un réseau dense d'étroits passages et de canaux, cette cité médiévale dominée par les contreforts enneigés de l'Himalaya est le décor rêvé pour une guérilla urbaine. *«Des militants? Mais bien sûr, il y en a partout, regardez autour de vous*, plaisante un passant ; *ici, nous sommes tous des révoltés!»* Bénéficiant du soutien tacite de la population, il est relativement aisé pour les «résistants» d'accomplir un rapide coup de main contre les soldats. Et de s'enfuir aussitôt à travers le labyrinthe des ruelles, déclenchant aussitôt une brutale répression.

Une chose est sûre : au-delà des inévitables exagérations relayées par une population gagnée – de gré et parfois de force – à la cause indépendantiste, tout conduit à penser que les soldats indiens livrent une «sale guerre». Les registres du docteur Guru, chirurgien de renom et indépendantiste convaincu, montrent, références à l'appui, que 5 035 personnes ont été admises depuis deux ans dans les trois hôpitaux de Srinagar pour *«traumatismes consécutifs à des blessures par balle ou à des tortures»*.

Au début de l'hiver, un jeune professeur de mathématiques a été torturé pendant des heures par les soldats qui lui ont enfoncé un pieu dans l'anus, lui perforant les viscères. Il est mort un mois plus tard. Le 23 février 1991, des militaires ont violé une vingtaine de femmes dans le village de Kunam Poshpura, près de la frontière pakistanaise. Le 22 octobre, ils ont incendié des maisons pour déloger des militants dans un village du district de Kupwara, brûlant vives une vingtaine de personnes.

A Sopore, important centre commercial proche de Srinagar, un ouvrier, Gulam Nabi Butt, raconte avoir été séquestré pendant plusieurs jours par des membres des Forces centrale de réserve de la police, une autre unité paramilitaire. Après l'avoir «grillé» avec des barres de fer chauffées à blanc, les soldats ont essayé – en vain, dit-il – de lui extorquer des informations sur des militants qu'il ne connaissait pas. Joignant le geste à la parole, il soulève son manteau, dévoilant un corps sillonné d'épouvantables plaies à peine cicatrisées.

«Pour chaque militant tué, pour chaque civil innocent torturé, pour chacune de nos femmes violées, notre cause gagne dix, vingt partisans», dit-on à Srinagar. *«Je n'aime pas les militants parce que je ne suis pas sûr des bienfaits de la lutte armée*, affirme Iqbal Chapri, ancien parlementaire. *Mais quand je vois comment se conduisent les soldats de l'Inde, je comprends que l'on nous pousse chaque jour un peu plus sur les chemins de la révolte.»*

Les autorités reconnaissent la réalité de certaines de ces accusations : sanglé dans son uniforme camouflé, le chef de la police, M. J. N. Saxena, avoue avoir enregistré soixante-neuf plaintes pour viols, crimes et autres délits commis par ses troupes ainsi que cinquante et un autres *«abus de force»* lors d'engagements avec les militants. Officiellement, on déplore depuis deux ans la mort de plus de mille civils *«pris sous les tirs croisés»*. *«Que voulez-vous*, soupire M. Saxena, *c'est la guerre, et dans une guerre, les excès sont inévitables.»*

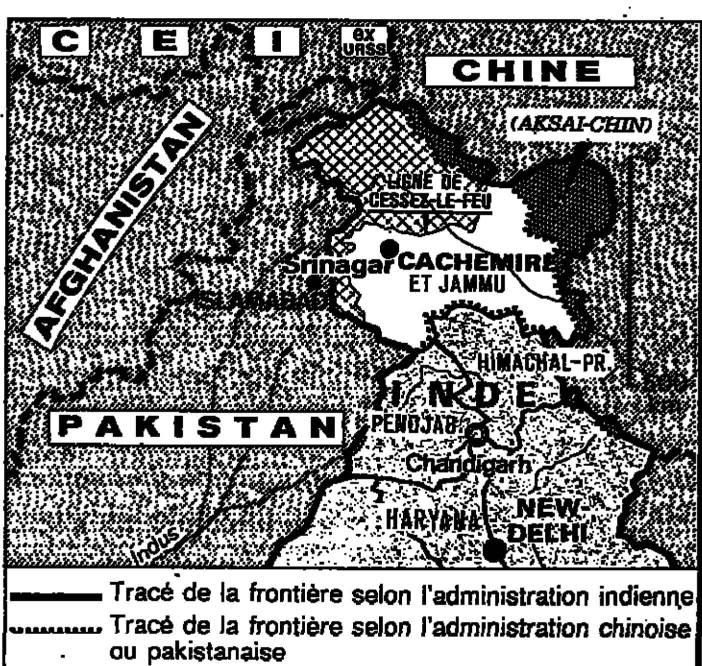
Il est vrai que les séparatistes ont également de tristes records à leur actif : depuis deux ans, quatre cents personnes ont été enlevées par quelques-unes de la centaine d'organisations indépendantistes répertoriées ; près de huit cents autres auraient été tuées. Notamment le vice-président de l'université de Srinagar et le mawlawi Farooq, un religieux jugé trop modéré par les fondamentalistes.

«C'est vrai que, lorsque nous capturons des soldats indiens ou des collaborateurs, on les exécute ; mais nous sommes contre le kidnapping de civils.» Dans un chalet reculé des environs de Srinagar, M. Abdoul Majid Dar, «conseiller général» du Hizbul Mudjahedin, se défend d'agir en terroriste. Gardé par de jeunes barbus assis en tailleur autour de la théière, kalachnikov sur les genoux, le «numéro deux» de la plus puissante organisation militaire séparatiste affirme *«se battre pour l'islam et le rattachement du Cachemire au Pakistan, pays dont nous sommes le plus proche.»*

Selon lui, 60 % de ses hommes sont entraînés en Afghanistan avant de s'infiltrer sur le versant indien à travers la montagne. Mais il refuse d'en dire plus, démentant les informations selon lesquelles ses militants sont formés au Cachemire pakistanais sous la houlette de l'ISI, les services secrets d'Islamabad.

Dans une élégante villa de Srinagar, M. Jahved Ahmed Mir, commandant en chef du Front de libération du Jammu et Cachemire (JKLF), tient un tout autre discours. Organisation «laïque» considérée comme modérée, le JKLF évite soigneusement de mélanger les concepts de «guerre sainte» et de «lutte de libération». C'est le groupe le plus populaire au Cachemire. *«Nous luttons pour l'indépendance nationale*, explique M. Mir, *C'est aussi pour cela que les Pakistanais nous ont coupé les vivres ; sans doute ne nous jugent-ils plus très intéressants puisque on ne se bat pas pour eux.»* Il ajoute, se saisissant d'un argument qu'il sait de poids pour les Occidentaux : *«Il est temps que l'Europe et l'Amérique prennent conscience de la légitimité de notre action ; autrement le Cachemire basculera dans le camp des fondamentalistes.»*

BRUNO PHILIP



PROCHE-ORIENT

Les attentats contre les avions de la PanAm et d'UTA

Le Conseil de sécurité de l'ONU somme la Libye de livrer deux de ses agents

Le Conseil de sécurité des Nations unies a sommé la Libye, mardi 21 janvier, de livrer deux de ses agents accusés d'avoir commis l'attentat à la bombe contre le Boeing de la PanAm qui a explosé en vol au-dessus de Lockerbie, en Ecosse, en 1988 (270 morts). Dans sa résolution 731, adoptée à l'unanimité, le Conseil a aussi demandé à Tripoli de coopérer à l'enquête sur l'attentat contre l'appareil d'UTA, détruit au-dessus du Niger en 1989 (171 morts). La Libye est menacée de sanctions économiques si elle n'obtempère pas.

NEW-YORK
(Nations unies)

correspondance

L'ONU a franchi un nouveau pas pour marquer son autorité et intervenir de plus en plus auprès des pays membres au nom des droits de l'homme et de la justice.

La résolution 731, cosignée par les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne, *« demande instamment »* aux autorités libyennes d'apporter immédiatement une réponse *« complète et effective »*. Cédant à la pression de la Ligue arabe, les trois pays signataires ont accepté d'ajouter une phrase dans le texte *« priant »* le secrétaire général de l'ONU de rechercher la coopération du gouvernement libyen. Les pays arabes souhaitent la « médiation » de M. Boutros Boutros-Ghali, mais les Occidentaux estiment qu'un tel rôle ne relève pas de sa compétence. M. Boutros-Ghali lui-même n'a pas expliqué ses intentions. Selon son porte-parole, il réunira *« bientôt »* les quinze membres du Conseil ainsi que les Libyens pour *« déterminer la façon la plus appropriée d'accéder à la demande du Conseil »*.

Si la réponse de la Libye est estimée *« incomplète »* Washington, Paris et Londres sont prêts à faire appliquer des sanctions économiques à l'encontre de Tripoli. Les Occidentaux n'ont pas fixé de date limite et des diplomates arabes estiment qu' *« on ne peut pas imposer des sanctions à un pays parce qu'il refuse de livrer ses ressortissants à un autre pays »*. Ces diplomates espèrent que le consensus obtenu pour cette résolution exercera une pression assez forte sur Tripoli pour l'obliger à coopérer.

Dans leur lettre adressée au Conseil de sécurité le 27 novembre dernier, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne exigeaient que les deux ressortissants libyens soient « livrés » aux autorités américaines ou écossaises, dans le cas de l'attentat contre l'avion de la Panam. La position de la France est beaucoup plus vague. Dans sa lettre, Paris demande à Tripoli d'autoriser les responsables officiels libyens à répondre à toute demande du juge d'instruction français. Cette demande, telle qu'elle est formulée, a déjà été acceptée par la Libye si l'on en croit le discours de son ministre de l'industrie, M. Jadallah Azouz Talhi, à la tête de la délégation au Conseil.

L'ambassadeur de Libye auprès de la Ligue arabe, M. Ali Triki, qui se trouve actuellement à New-York, a expliqué aux journalistes que son pays était prêt à coopérer pour une enquête internationale mais il a dit : *« Aucune loi ne nous oblige à livrer un de nos citoyens. C'est une chose que nous ne pouvons faire. »* M. Talhi s'est plaint du fait que Washington et Lobndres ont accusé non seulement des ressortissants libyens, mais aussi l'Etat *« sans aucune preuve »*. Il a réitéré la demande libyenne pour l'établissement d'une commission d'enquête neutre.

L'ambassadeur des Etats-Unis, M. Thomas Pickering, a déclaré : *« Les accusés doivent être simplement et directement mis entre les mains de gouvernements compétents pour être jugés. »* Le président du Conseil pour le mois de janvier, Sir David Hannay a expliqué la position du gouvernement britannique a ajouté : *« Un procès doit se dérouler en Ecosse ou aux Etats-Unis. (...) On ne peut pas faire confiance au système judiciaire libyen. »*

AFSANÈ BASSIR POUR

Un rapport de police britannique met en cause la Syrie

Selon le journal *The Guardian*, un rapport de la police de Lockerbie, rendu public lundi 21 janvier aux Communes par le député travailliste Tam Dalyell, affirme qu'une organisaton terroriste basée en Syrie pourrait être également impliquée dans l'affaire de l'attentat contre l'avion de la PanAm, contredisant apparemment les récentes affirmations britannique et américaine selon lesquelles seuls des agents libyens seraient à l'origine du sabotage.

Selon ce rapport, un équipement muni d'un engin explosif, découvert par la police allemande deux mois avant l'explosion de l'avion, était identique au matériel découvert plus tard dans les débris par les enquêteurs écossais. Le rapport déplore en outre la décision d'un magistrat allemand de relâcher un certain Marwan Khrisat, soupçonné d'être un agent du FPLP-Commandement général de Ahmed Jibril (basé en Syrie) et qui serait le véritable porteur de l'engin explosif. En novembre dernier, la CIA et les services secrets britanniques partageaient cette conviction et avaient mis en cause cette organisation. Au cours de son intervention aux Communes, M. Dalyell a mis au défi M. Douglas Hurd, secrétaire au Foreign Office, de déclarer si oui ou non il écartait toujours une implication syrienne ou iranienne dans l'attentat.

EGYPTE : religion et liberté d'expression

Tentative de coup de force des islamistes dans l'édition

LE CAIRE

de notre correspondant

Islamistes et intellectuels se livrent actuellement en Egypte une lutte acharnée dont l'enjeu est la liberté d'expression. Le 7 janvier deux fonctionnaires de l'Académie de recherches islamiques (ARI), dépendant d'el Azhar, la plus haute autorité religieuse sunnite, se sont présentés à la Foire internationale du livre, au stand de l'éditeur Dar Sina, et ont demandé que cinq ouvrages d'un magistrat égyptien et islamologue réputé, M. Mohamad Said-el-Achmaoui, soient interdits de vente. Ces livres, accusés par l'ARI de *« défigurer la charia »*, sont des essais où l'auteur, lui-même professeur de droit islamique, fait une analyse démontrant que les arguments de *« ceux qui se prétendent les vicaires de Dieu sur terre »* sont fallacieux.

Quelques jours plus tard les fonctionnaires de l'ARI revenaient à la Foire du livre pour saisir deux autres ouvrages édités par Dar Sina. Le premier, *Bombes et corans* du journaliste Adel Hammouda, avait été édité en 1985 et traitait de l'organisation islamiste musulmane el Djihad, responsable notamment de l'assassinat du président Sadate en 1981. Le second, *Derrière le voile* de l'écrivain Sanaa-el-Masri, avait été édité en 1989 et décrivait la condition de la femme dans l'idéologie islamiste.

Entre temps l'Organisme général du livre, entreprise étatique dépendant du ministère de la culture qui est le plus grand éditeur égyptien, avait retiré de ses stands la nouvelle *les Nus du critique* littéraire Ibrahim Issa. Cela n'a pas empêché l'ARI de la saisir pour *« immoralité et atteinte aux principes religieux »*.

Echo d'Algérie

L'Organisation égyptienne des droits de l'homme (OEDH) a réagi dans un long communiqué, dénonçant *« ce nouvel acte de terrorisme contre la pensée »* et accusant *« les organismes d'Etat, sous les yeux desquels l'affaire s'était déroulée* [la Foire est placée sous la direction de l'Organisme général du livre] *de complicité »*. L'OEDH a souligné le fait que ni l'ARI ni l'Azhar ne disposaient de l'autorité légale de saisie. M. Achmaoui nous a déclaré pour sa part que *« la saisie avait en fait un objectif politique »*. *« Par cette démonstration de force*, a-t-il dit, *el Azhar, en s'arrogeant des prérogatives du pouvoir et en violant la Constitution, a voulu prouver qu'il constituait un Etat clérical dans l'Etat. »*

D'autres intellectuels égyptiens conviennent, comme M. Achmaoui, que les événements d'Algérie ont été le catalyseur qui a déterminé l'entrée en lice de l'Azhar. Ils ajoutent toutefois que l'attitude ambiguë du président Moubarak lors de sa rencontre avec les intellectuels, à l'ouverture de la Foire du livre, a elle aussi encouragé les maximalistes musulmans. Le raïs avait refusé d'intervenir en faveur de l'écrivain Alaa Hamed et de l'éditeur Madbouli récemment condamnés à huit ans de prison pour *« blasphème »* (*le Monde* du 13 janvier). Il avait même donné la parole au grand mufti qui avait déclaré *« inacceptables les attaques contre l'islam »*.

Toutefois la saisie de livres par l'Azar est loin d'être condamnée unanimement. L'hebdomadaire islamiste *Al Nour* a même recommandé la mise en jugement des auteurs des ouvrages incriminés. Mais la bataille semble s'être terminée sans vainqueur ni vaincu puisque le président Moubarak est personnellement intervenu pour annuler les saisies opérées par l'Azhar.

ALEXANDRE BUCCIANTI

□ **Décès d'Abdel Khalek Hassouna, ancien secrétaire général de la Ligue arabe.** – L'ancien secrétaire général de la Ligue arabe, Abdel Khalek Hassouna, est décédé, mardi 21 janvier, au Caire, à l'âge de quatre-vingt-treize ans. Cet Egyptien né en 1898 avait occupé ce poste de 1954 à 1972. Son mandat s'était déroulé lors d'une période agitée de l'histoire arabe, marquée notamment par les suites de la révolution nassérienne de 1952, la campagne de Suez en 1956, et la guerre israélo-arabe de juin 1967. – *(AFP.)*

ISRAËL : selon le ministère des finances

La colonisation dans les territoires occupés s'est accrue dans des proportions inégalées en 1991

Sous le gouvernement de M. Itzhak Shamir, la colonisation s'est accrue en 1991 dans des proportions inégalées depuis l'occupation par Israël de la Cisjordanie et de la bande de Gaza en 1967, indiquent des données préparées par le ministère israélien des finances à la demande de l'administration américaine et publiées mardi 21 janvier.

Au cours des neuf premiers mois de 1991, le gouvernement Shamir a entamé dans les territoires occupés (à l'exclusion de Jérusalem-Est, annexée par l'Etat hébreu en 1967) la construction de 6 435 logements, contre 1 820 pour l'ensemble de l'année 1990 et 1 410 en 1989. De plus, 12 985 logements s'y trouvaient à un stade avancé de construction contre 2 880 en 1990 et 2 330 en 1989. La construction dans les territoires occupés a représenté 10,33 % de la totalité de la construction pour l'ensemble d'Israël, de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, contre 4 % en 1990.

Pour la première fois, le ministère de l'habitat, sous l'impulsion de M. Ariel Sharon, est devenu en 1991 le principal entrepreneur dans les territoires occupés. Il a lancé la construction de 70 % des logements, contre 45 % en 1990 et 50 % en 1989. Selon des documents de ce ministère fournis à l'AFP par un député du MAPAM (opposition de gauche), il ressort que 19 813 logements seront achevés du 1er janvier 1991 au 1er avril 1992, dont 18 273 en Cisjordanie et 1 540 dans la bande de Gaza, pour un coût de 1,5 milliard de dollars. *« Si le gouvernement persiste dans cette politique suicidaire, tous les Israéliens souffriront d'un chômage catastrophique, d'une hyper-inflation, d'une baisse du pouvoir d'achat, d'une augmentation des impôts. Ce sera une récession terrible »*, a affirmé le député.

Cette accélération du rythme de la colonisation est également perçue au niveau du montant des investissements. Un rapport du sociologue israélien Méron Benvenisti établit que les investissements du gouvernement d'union nationale présidé en alternance par le Likoud et les travaillistes (1985-1989) se sont élevés à 650 millions de dollars. Depuis 1990 jusqu'à aujourd'hui, 1,5 milliard de dollars ont été investis par le gouvernement Shamir. Selon une évaluation du quotidien *Haaretz* (indépendant), le total des investissements israéliens dans les territoires occupés se monte à 5 milliards de dollars depuis juin 1967, pour environ 112 000 colons vivant dans 146 colonies de peuplement, dans plus de 30 000 logements. – *(AFP.)*

□ **Amnesty International dénonce la « disparition » de six Libanais.** – Amnesty International a protesté mercredi, 22 janvier contre, la détention secrète en Israël de six Libanais arrêtés en 1987, *« disparus »* depuis un an et demi. Ils auraient été *« torturés par la milice des Forces libanaises »*. Le cas de ces six hommes, musulmans chiites, fait craindre à Amnesty que d'autres prisonniers ne soient détenus au secret en Israël. – *(AFP.)*

IRAN : selon un mouvement d'opposition

La situation des droits de l'homme a connu « une certaine amélioration »

La situation des droits de l'homme a connu *« une certaine amélioration »* en Iran, estime le Mouvement de libération de l'Iran (MLI), fondé en 1961 par M. Mehdi Bazargan, qui fut ensuite le premier chef de gouvernement du régime islamique. Dans un communiqué rendu public mardi 21 janvier, le mouvement ajoute néanmoins qu'il *« n'aura pas la possibilité »* de participer aux législatives prévues en avril prochain, en raison des restrictions mises à ses activités. Le MLI, entré dans l'opposition lorsque M. Bazargan a quitté son poste en 1980, a été officiellement interdit, il y a trois ans, mais a pu récemment être entendu, en Iran, par la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU.

« La répression a considérablement baissé » et *« il y a des progrès aux plans politique, économique et social »*, relève le MLI. *« D'une manière générale*, ajoute-t-il, *même s'il y a un mécontentement croissant de la population dans les domaines administratif et économique, nous devons admettre qu'au cours des dernières années, nous relevons une certaine volonté du pouvoir pour améliorer ses relations avec le peuple. »*

Le communiqué indique que, sur le plan social, *« il y a moins de pressions vis-à-vis des femmes et de leur tenue vestimentaire »*. Dans le domaine économique, *« bien que le gouvernement n'ait pu encore maîtriser l'inflation effroyable et la dévaluation du rial »*, le MLI note qu'ont été accordées *« des facilités pour restituer les usines à leurs vrais propriétaires »* et que des appels ont été lancés pour le *« retour des ressources financières et humaines de l'étranger »*. – *(AFP.)*

□ **Téhéran dément avoir financé les preneurs d'otages au Liban.** – L'ambassadeur d'Iran auprès des Nations unies, M. Kamal Kharazzi, a démenti les informations publiées le 19 janvier par le *Washington Post*, selon lesquelles son gouvernement aurait versé de fortes sommes aux groupes libanais qui détenaient des otages occidentaux, afin de faciliter la libération de ces derniers (*le Monde* du 21 janvier). M. Kharazzi a cependant admis que l'Iran avait une *« infuence particulière »* sur ces groupes chiites.

EUROPE

CEI : les relations entre Moscou et Kiev

Un rapport provocant du Parlement russe accroît la tension avec l'Ukraine

Les dirigeants de Kiev auraient-ils raison de soupçonner la Russie de nourrir les plus noires intentions à l'égard de l'Ukraine? Un rapport du président de la commission des affaires étrangères du Soviet suprême de Russie, M. Loukine, semble, en tout cas, révélateur d'un état d'esprit qui donne la priorité au rapport de force, au moment même où des négociations sont théoriquement en cours entre les deux Etats.

MOSCOU

de notre correspondant

Le texte, dont la *Komsomolskaïa Pravda* publie, mercredi 22 janvier, de larges extraits, accuse d'abord l'Ukraine de vouloir s'orienter vers l'Ouest en rompant ses relations privilégiées avec la Russie et de suivre en cela l'exemple de l'Europe de l'Est. M. Loukine reproche également aux dirigeants de Kiev de vouloir s'approprier *«tout ce qui se trouve sur leur territoire»*, à l'exception des têtes nucléaires.

Comment les en empêcher? Le président de la commission suggère deux méthodes. Soit la Russie prend le contrôle de toutes les forces de l'ex-URSS, une menace exprimée à demi-mot par divers responsables russes depuis un certain temps. Soit – et c'est ce que recommande plutôt M. Loukine, – elle s'empare de la flotte de la mer Noire, y compris de ses bases et de ses chantiers navals, c'est-à-dire, entre autres, de Sébastopol, de Balaklava et de Nikolaev, et *«négocie»* ensuite avec Kiev le statut de ces bases et la rétrocession d'une partie de ces forces navales à l'Ukraine.

Bien entendu, le rapporteur s'attend à une *«réaction»* de Kiev à des mesures qui s'apparentent à un véritable diktat. Mais il indique aussitôt les moyens de *«neutraliser»* cette réaction : d'abord diverses pressions économiques, comme le transfert à des entreprises d'autres Etats des commandes militaires à l'industrie ukrainienne. Et, surtout, l'utilisation de la carte majeure constituée par la Crimée.

M. Loukine envisage en particulier une procédure légale aboutissant à remettre en question l'acte par lequel Nikita Khrouchtchev fit passer en 1954 la Crimée sous souveraineté ukrainienne. Il s'agirait de faire valoir que cet acte entrait dans le cadre des mesures de répression contre les peuples, en l'occurrence le peuple russe.

De cette manière, explique le président de la commission, *«les autorités ukrainiennes seront placées devant un dilemme : soit accepter le transfert de la flotte et des bases en Russie, soit voir remise en cause l'appartenance de la Crimée à l'Ukraine»*. Certes, reconnaît M. Loukine, une telle attitude de la part de la Russie ne manquerait pas de susciter des *«critiques rituelles»* en Occident. Mais, *«à long terme»*, cette politique *«inspirerait le respect pour la direction russe et sa capacité à défendre les intérêts d'Etat de la Russie»*. Toujours selon M. Loukine, ce serait aussi là un excellent moyen de faire taire les critiques des *«nationalistes russes»* et de donner aux dirigeants de Moscou plus de latitude pour l'application de leur réforme économique.

M. Loukine a remis ses conclusions deux jours après la tenue à Kiev des négociations russo-ukrainiennes, qui avaient été présentées de part et d'autre comme un succès. Les deux parties s'étaient donné une semaine pour régler leur contentieux, en particulier sur la flotte et l'armée. Plus de dix jours plus tard aucun résultat n'est en vue, et la publication de ce rapport ne risque pas d'améliorer l'atmosphère.

En fait, le plan de bataille préparé par M. Loukine semble assez représentatif de l'attitude de nombre de parlementaires et de gouvernants russes à l'égard de l'Ukraine. Mais la *Komsomolskaïa Pravda* prend par contre ses distances à l'égard de ce type de *«changement»*, qui risque de fort mal tourner. A tout prendre, écrit le quotidien, *«mieux vaut saborder la flotte qu'ouvrir un front avec l'Ukraine»*.

A Kiev, ce rapport risque fort d'apparaître comme un véritable chiffon rouge et de donner de nouveaux arguments au président Leonid Kravtchouk, qui, il y a une semaine, avait déjà laissé percer son exaspération devant le *«chauvinisme de grande puissance»* de la Russie. Même un sujet mineur comme le changement d'heure, décrété unilatéralement et subitement par Moscou, avait constitué un motif supplémentaire d'irritation. L'Ukraine avait refusé de *«suivre»* avec, pour résultat, une pagaille sans précédent dans les transports ferroviaires et aériens.

Dans ce contexte pour le moins tendu, certains ont cru pouvoir affirmer que l'Ukraine s'apprêtait à quitter la CEI. Ce que M. Krav- tchouk vient de démentir, mais de manière plutôt molle : *«Il n'en est pas question pour l'instant.»*

JAN KRAUZE

Le premier vice-premier ministre russe en Suède

«Il est venu sans les espions»

STOCKHOLM

de notre correspondante

«Il est venu sans les espions.» Les officiels suédois ont soufflé lorsque la délégation russe, conduite par M. Guennadi Bourboulis, premier vice-premier ministre de Russie et homme de confiance de M. Boris Eltsine, est arrivée, mardi 21 janvier, à Stockholm. A l'origine, deux *«espions»* – MM. Vladimir Kozjemiakine, diplomate expulsé *«à vie»* de Suède en 1990 pour *«activités incompatibles avec son statut de diplomate»*, et Sergueï Aksionov, agent du KGB qui avait quitté la Suède en 1988 de son propre chef – devaient faire partie de la délégation. Le ministère suédois des affaires étrangères avait *«rappelé»* à Moscou que la mesure d'expulsion de M. Kozjemiakine était toujours en vigueur. En fin de compte, les deux *personae non gratae* sont restées en Finlande. *«Après la publicité abondante, et en partie correcte, autour de leur présence dans notre délégation, je leur ai proposé de rester à Helsinki»*, a déclaré M. Bourboulis. *«Nous souhaitons montrer que nous sommes ouverts et capables de revenir sur une décision, même si c'est gênant pour nous»*, a-t-il ajouté.

De son côté, le premier ministre conservateur suédois, M. Carl Bildt, s'est félicité de l'harmonie de vues avec M. Bourboulis, répondant même positivement à une demande russe de *«coopération»* entre les services secrets des deux pays. Mais le responsable du renseignement suédois, M. Mats Börgesson, a estimé qu'il faudra auparavant des *«signes concrets»* de Moscou, par exemple *«que l'on ne continue pas de nous espionner et que l'on rappelle les dizaines d'agents qui se trouvent toujours sur le territoire suédois»*.

FRANÇOISE NIÉTO

Visite officielle de M. Eltsine à Paris les 5 et 6 février

Le président de la Fédération de Russie, M. Boris Eltsine, effectuera une visite officielle à Paris les 5 et 6 février, a annoncé, mardi 21 janvier, le service de presse de l'Elysée. Le communiqué de la présidence précise que cette visite aura lieu à l'invitation du président de la République, M. François Mitterrand. Le président russe, alors président du Parlement de la République soviétique de Russie, avait été reçu à l'Elysée au mois d'avril 1991. Toutefois, mardi en fin de journée, le service de presse de M. Eltsine laissait encore planer une incertitude quant à la date de ce déplacement.

A l'ambassade de France à Moscou, en fin de matinée mercredi, on indiquait n'avoir aucune certitude sur les dates du voyage.

Selon le procureur général de la Russie

M. Gorbatchev n'a jamais donné son appui aux putschistes du 19 août

L'enquête sur le coup d'Etat du 19 août 1991 a permis d'établir que M. Mikhaïl Gorbatchev n'avait jamais donné son appui aux putschistes, a annoncé le procureur général de la Russie, M. Valentin Stepankov, mardi 21 janvier au cours d'une conférence de presse à Moscou. *«Pas une seule minute, le président Gorbatchev n'a donné à penser qu'il serait avec les putschistes même si ses contacts avec eux, ajoutés à la particularité de son caractère, pouvaient leur donner le droit de penser que, tôt ou tard, il les rejoindrait»*, a affirmé M. Stepankov.

Le procureur général a par ailleurs estimé que le procès des putschistes ne se tiendrait pas avant un an. – *(AFP.)*

GÉORGIE

Où est M. Gamsakhourdia?

Depuis son retour, le 16 janvier, dans son pays, le président géorgien, contesté par le conseil militaire et le gouvernement provisoire au pouvoir à Tbilissi, n'a toujours pas fait d'apparition publique, et les incertitudes demeurent quant à l'endroit où il se trouve actuellement.

Selon le chef du gouvernement provisoire, M. Tengiz Sigoua, M. Zviad Gamsakhourdia aurait quitté, mardi 21 janvier dans la matinée, Soukhoumi, capitale de l'Abkhazie, République autonome de Géorgie, pour Zougdidi, une autre ville de l'ouest de la Géorgie, où se trouve le quartier général de ses forces.

Toujours selon M. Sigoua, M. Zviad Gamsakhourdia aurait tenté de se rendre à Grozny, la capitale de la Tchétchénie, République du nord du Caucase. D'après *«des informations pour le moment non confirmées»*, citées par l'agence Tass, l'avion affrété en Tchétchénie afin d'emmener M. Gamsakhourdia à Grozny n'aurait pas pu atterrir à Soukhoumi.

Le président tchétchène, le général Djokhar Doudaïev, un proche du chef de l'Etat géorgien, a déclaré pour sa part *«ne reconnaître que le gouvernement constitutionnel de la Géorgie et son président élu par le peuple»*. *«Seul un soutien politique pourra être accordé au président géorgien, et ce dans le cadre d'une demande de médiation»*, a toutefois précisé, mardi, le général Doudaïev dans une conversation téléphonique avec un correspondant de Tass. Le général Doudaïev est devenu le 20 octobre le président de la Tchétchénie, une République de la Fédération de Russie qui a proclamé son indépendance lors d'élections déclarées illégales par Moscou.

Sur le terrain, en Géorgie occidentale, où se déroulent les affrontements entre partisans et adversaires du président contesté, la situation est toujours aussi confuse. Si, mardi en début de soirée, on apprenait la conclusion d'un cessez-le-feu entre certains responsables des forces fidèles à Zviad Gamsakhourdia et les responsables des troupes gouvernementales, les escarmouches et les manifestations n'ont pas cessé pour autant. Les autorités de Tbilissi avaient donné jusqu'à mardi 20 heures aux partisans du président géorgien pour déposer les armes.

En réponse à cet ultimatum, environ dix mille personnes ont manifesté dans la soirée, à Poti, ville côtière de la mer Noire, et, selon la télévision russe, des tirs ont été entendus en ville. Les manifestants ont affirmé qu'ils ne laisseraient jamais *«les troupes du gouvernement provisoire entrer en ville»*. – *(AFP, Reuter.)*

□ **OSSÉTIE DU SUD : *«Majorité absolue»* pour le rattachement à la Russie.** – La *«majorité absolue»* des Ossètes du Sud se sont prononcés dimanche 19 janvier, lors d'un référendum, pour l'*«indépendance»* de leur région, qui dépend administrativement de la Géorgie, et pour son rattachement à la Russie, a annoncé mardi l'agence Tass; 98,2 % des Ossètes ont pris part au vote, les habitants des villages peuplés majoritairement de Géorgiens ayant refusé de se rendre aux urnes. – *(AFP.)*

TCHÉCOSLOVAQUIE : la crise de la Fédération

Les députés slovaques refusent au président Havel un référendum sur l'avenir du pays

A cause du vote négatif des parlementaires slovaques, l'Assemblée fédérale a rejeté, mardi 21 janvier, une proposition du président, M. Vaclav Havel, qui lui aurait permis d'organiser un référendum sur l'avenir de la Fédération tchécoslovaque avant les élections législatives de juin prochain.

Au premier jour d'une séance plénière jugée déterminante pour l'avenir du pays, les députés slovaques, – hostiles à la forme actuelle de fédération et qui disposent d'une minorité de blocage au Parlement fédéral – ont dans leur majorité rejeté la proposition présentée en novembre dernier par le chef de l'Etat. Les députés tchèques ont voté pour. L'Assemblée a aussi rejeté mardi une autre proposition du président Havel portant sur les modalités de l'adoption de la nouvelle Constitution fédérale.

Alors que la loi actuelle laisse à l'Assemblée l'initiative d'un référendum, l'amendement rejeté aurait permis à M. Havel de demander la tenue du référendum dans un délai de trois mois, précédant ainsi les élections générales, si 500 000 Tchèques ou 250 000 Slovaques en avaient fait la demande. Déjà une pétition en faveur d'un référendum avait recueilli plus de 1,2 million de signatures dans le pays où, selon un sondage publié mardi, 76 % de la population se dit pour le maintien d'un Etat commun, qu'il soit unitaire, fédéral ou confédéral.

L'Assemblée devait examiner, mercredi 22 janvier, deux autres projets de loi, soutenus par M. Havel, prévoyant un renforcement du pouvoir présidentiel et la création de nouveaux organes législatifs. Ces modifications des institutions proposées par le président, visent à prévenir une crise constitutionnelle en cas d'échec des discussions entre les Parlements tchèque et slovaque. – *(AFP, Reuter.)*

YOUGOSLAVIE

Un référendum sur le statut de la République sera organisé au Monténégro

Les représentants des forces fédérales et croates réunis mardi 21 janvier en présence d'observateurs européens à Pecs (sud de la Hongrie) ne sont pas parvenus à s'entendre sur un plan de retrait de l'armée fédérale de Croatie. Après plusieurs violations du cessez-le-feu dimanche et lundi, la trêve a été respectée mardi 21 janvier dans cette République.

Après la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro a annoncé l'organisation d'un prochain référendum sur le statut de la République.

BELGRADE

de notre correspondante

Le Monténégro, la plus petite République ex-yougoslave, qui compte quelque 600 000 habitants, n'avait pas, le mois dernier, posé sa candidature auprès des Douze pour sa reconnaissance diplomatique. Mardi 21 janvier le Parlement monténégrin a cependant décidé d'organiser un référendum dont la date n'a pas encore été fixée; sur le statut de la République. Les 405 000 électeurs devront répondre à la question suivante : *«Etes-vous pour que le Monténégro, en tant que République souveraine, demeure en Yougoslavie sur un même pied d'égalité avec les autres Républiques qui le souhaitent?»*

Débat houleux

Lors de la création de la Yougoslavie en 1918, le Monténégro, en tant qu'Etat souverain, s'était uni à la Serbie pour être ensuite englobé dans le royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes, bientôt appelé Yougoslavie. Après la deuxième guerre mondiale il devint l'une des six Républiques fédératives de la Yougoslavie de Tito.

Après la reconnaissance par une partie de la communauté internationale de l'indépendance de la Slovénie et de la Croatie, les Monténégrins devaient prendre position soit en faveur de la continuité d'un Etat yougoslave avec la Serbie et les autres Républiques qui le souhaitent, soit pour l'indépendance en considérant que la Fédération est morte. Le débat samedi et mardi au Parlement sur la formulation de la question du référendum a été houleux.

Le Parti national, qui assimile le peuple monténégrin au peuple serbe, estimait que le référendum devait porter plus précisément sur la continuité de la Yougoslavie en tant qu'Etat fédéral comprenant le Monténégro, la Serbie et l'ensemble du peuple serbe.

Pour le Parti démocrate, l'Union des libéraux, les réformistes et une aile du Parti démocratique socialiste au pouvoir, la question devrait au contraire porter uniquement sur l'indépendance de la République.

Les partis regroupant les Albanais et les Musulmans adhèrent à cette dernière position et ont annoncé que si le Monténégro n'optait pas pour sa souveraineté, ils revendiqueraient le droit à la sécession des régions où ils sont majoritaires.

FLORENCE HARTMANN

□ **Condamnations au Kosovo.** – L'ancien recteur albanais de l'université de Pristina (Kosovo, province du sud de la Serbie), Ejup Statevci, et une journaliste albanaise, Sanija Gashi, ont été condamnés à deux mois de prison par les autorités serbes, a annoncé mardi 21 janvier la Ligue démocratique du Kosovo (opposition). M. Statevci avait adressé une lettre ouverte au nouveau recteur, le Serbe Radivoje Popovic, dans laquelle il demandait le libre accès à l'université pour les étudiants albanais de cette province. – *(AFP.)*

ALLEMAGNE : après la condamnation des gardes-frontières du Mur

Le parquet de Berlin fait appel

Le parquet de Berlin a annoncé, mardi 21 janvier, qu'il interjetait appel du jugement prononcé la veille à l'issue du premier procès contre quatre anciens gardes-frontières est-allemands responsables de tirs effectués contre une personne qui avait tenté de franchir le Mur de Berlin.

Contestant la façon dont les responsabilités avaient été dégagées, le procureur général, M. Christoph Schaefgen, responsable des affaires impliquant les anciens responsables est-allemands, a estimé que les débats n'avaient absolument pas permis d'établir avec certitude que l'un des gardes-frontières, M. Ingo Heinrich, était bien l'auteur des coups de feu mortels. Il a également expliqué que, selon lui, M. Andreas Kühnpast avait bel et bien participé au meurtre, alors qu'il n'a été condamné que pour tentative de meurtre.

Après cinq mois de procès, un tribunal berlinois avait condamné M. Ingo Heinrich, vingt-sept ans, à trois ans et demi de prison pour le meurtre le 6 février 1989 de M. Chris Gueffroy, dernière des deux cents victimes du Mur en vingt-huit ans. M. Andreas Kühnpast (vingt-sept ans) a été condamné à deux ans de détention avec sursis, tandis que M. Mike Schmidt (vingt-six ans), qui avait donné l'ordre de tirer, et M. Peter Schmett (vingt-sept ans) ont été acquittés. En raison des incertitudes qui semblaient demeurer, le ministère public avait réclamé des peines de prison avec sursis pour les quatre accusés.

Le parquet et les avocats de la défense attendent beaucoup d'un jugement que doit rendre la Cour constitutionnelle fédérale de Karlsruhe, saisie à propos d'un procès pour espionnage au profit de l'ex-RDA. Le tribunal suprême allemand doit se prononcer sur la légitimité des poursuites engagées contre des accusés ayant obéi aux lois est-allemandes. – *(AFP.)*

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Jacques Amalric, Thomas Ferenczi
Philippe Herreman, Jacques-François Simon
Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

L'élection du nouveau président de l'Assemblée nationale

M. Emmanuelli pouvait compter sur les voix du PS et du PCF pour succéder à M. Fabius

Les députés devaient élire, mercredi 22 janvier, le nouveau président de l'Assemblée nationale, appelé à succéder à M. Laurent Fabius, devenu *premier secrétaire du Parti socialiste le 9 janvier.* Quatre candidats étaient en lice : Mme Huguette Bouchardeau (apparentée PS, Doubs) ; M. Jacques Chaban-Delmas (RPR, Gironde), désigné mardi à l'unanimité par les trois groupes de l'opposition ; *M. Georges Hage (PC, Nord)* ; M. Henri Emmanuelli (PS, Landes).

Le député socialiste, actuellement président de la commission des finances, partait largement favori, puisque le groupe communiste avait annoncé que son candidat *ne serait présent qu'au premier tour* de l'élection et que, pour les tours suivants, il ferait en sorte que *« la présidence reste acquise au groupe le plus important de l'Assemblée ».* Mme Bouchardeau avait indiqué, de son côté, qu'elle confirmait sa candidature en dépit des *« pressions »* exercées sur ses « amis » qui travaillent, avec elle, à la constitution d'un groupe autonome à l'Assemblée.

Lors de ses vœux à la presse, le 13 janvier, M. Laurent Fabius avait dressé un bilan de son action à la présidence de l'Assemblée nationale, en soulignant qu'il *s'était efforcé,* pendant trois ans et demi, de la *« faire travailler au grand jour »*, d' *« améliorer le contrôle de l'action gouvernementale »*, de *« mieux prendre en compte les réalités européennes »*, de *« développer le rôle international de l'Assemblée »* et de *« se rapprocher des citoyens »*. Très souvent invoquée dans les discours du président de l'Assemblée nationale, la volonté de « revalorisation » et de « rénovation » des travaux parlementaires s'est traduite, en effet, par des réformes, que l'opposition a bien acceptées, même si elle n'a pas manqué d'en dénoncer, parfois, le côté « gadget ».

C'est dans le domaine de la transparence que les propositions de M. Fabius *ont été les plus spectaculaires* avec les auditions publiques des commissions permanentes (trente-sept depuis 1988) et, surtout, l'ouverture à la presse et au public *des commissions d'enquête et de* contrôle, inaugurée à l'automne 1991 sur le sujet très sensible du financement des partis politiques et des *campagnes électorales.* Dans le même esprit sera mise en œuvre, au printemps 1992, une régie audiovisuelle qui permettra aux chaînes de télévision de disposer de l'enregistrement de l'ensemble des débats parlementaires.

Autre initiative à mettre au crédit *de M. Fabius, l'institution* du « vote personnel » des députés sur les textes importants. Lancée en janvier 1991 pour montrer à une opinion publique *incrédule que « les députés travaillent »* et sont présents dans les travées de l'hémicycle, cette procédure a subi quelques déboires. Après *deux faux départs, sur la réforme* hospitalière et sur la loi sur la ville, le vote personnel a été utilisé à deux reprises, en octobre 1991 sur le projet *de loi relatif* au travail clandestin, et en décembre de la même année sur le projet de protection des eaux. Convaincu, tout comme son directeur de cabinet, M. Jean-Claude Colliard, que la revalorisation du Parlement passe davantage par un renforcement de ses pouvoirs de contrôle de l'exécutif que par un accroissement de son rôle de législateur, M. Fabius a été à l'origine des « questions-cribles », une séance d'une heure au cours de laquelle un ministre vient répondre aux questions des parlementaires sur les sujets d'actualité qui relèvent de sa compétence.

Ouverture européenne

Présidées chaque jeudi par M. Fabius, ces séances se sont révélées décevantes, les ministres préférant réserver leurs annonces aux journaux télévisés ou à la presse. Quant aux députés, ils n'ont bien souvent vu, dans ces questions, qu'une occasion d'attirer l'attention du ministre sur les problèmes très locaux de leur circonscription.

La volonté de mieux contrôler l'exécutif s'est aussi traduite par un meilleur suivi de l'application des lois et par l'inscription, à l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée, d'un débat d'orientation budgétaire au printemps 1990, destiné, avant tout, à calmer le dépit manifesté par les députés socialistes au sujet des projets de loi de finances, sur lesquels ils s'estimaient insuffisamment consultés. Quant à l'opposition, elle ne s'est pas, pour sa part, satisfaite de l'institution d'un « droit de tirage » pour ses propositions de lois ou de la création de commissions d'enquête ou de contrôle, qui étaient censées renforcer ses pouvoirs au sein de l'Assemblée. C'est ce « droit de tirage » qui a permis au groupe communiste de faire inscrire à l'ordre du jour de la session de printemps 1990 la proposition de loi de M. Jean-Claude Gayssot tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe et à faire de la négation des crimes nazis un délit, proposition devenue la loi du 18 avril 1990.

S'il s'est déclaré, à plusieurs reprises, partisan de réformes beaucoup plus profondes, telles que l'allongement de la durée des sessions parlementaires (de six à neuf mois) – afin de permettre un travail législatif plus régulier et surtout moins nocturne – et la limitation de l'utilisation de l'article 49, alinéa 3 de la Constitution (engagement de la responsabilité du gouvernement sur un texte qui permet une adoption sans vote), M. Fabius laisse à son successeur le soin de défendre ces propositions auprès du président de la République, du gouvernement et de l'opposition.

Pendant sa présidence, M. Fabius s'est montré soucieux de mieux ouvrir l'Assemblée nationale sur l'Europe par l'institution d'un débat semestriel sur la politique européenne de la France et par une meilleure information, en amont, sur les directives en préparation à Bruxelles et qui auront des conséquences législatives pour le Parlement français. L'ouverture des pays de l'Est a offert aux institutions parlementaires françaises un rôle d' *« ingénierie démocratique »*, selon la formule de M. Fabius, qui s'est traduit par l'envoi d'observateurs dans ces nouvelles démocraties pour surveiller le déroulement des élections et par l'accueil de délégations étrangères venues observer le fonctionnement du Sénat et de l'Assemblée.

Quant à l'ambition affichée de réhabiliter le Parlement auprès de l'opinion publique et de le *« rapprocher des citoyens »*, ni le succès de l'exposition *itinérante « Député, députés »*, qui a déjà accueilli plus de cent mille visiteurs à travers la France, ni l'ouverture du Kiosque de l'Assemblée, qui a permis une plus grande diffusion des documents parlementaires, ne pouvaient y suffire. Il est vrai que cette réhabilitation ne relève pas, il s'en faut, des seules volonté et responsabilité du président de l'Assemblée nationale...

PASCALE ROBERT-DIARD

M. Chaban-Delmas candidat pour la quatrième fois

M. Jacques Chaban-Delmas, député gaulliste de la Gironde depuis 1946 et maire de Bordeaux depuis 1947, maintes fois ministre de la IVe République, s'était installé le 9 décem*bre 1958 pour la première fois* dans l'antique fauteuil d'acajou et de bronze doré datant du Conseil des Cinq-Cents de 1795, qui sert toujours de siège au président sur le « perchoir » qui domine l'hémicycle de l'Assemblée nationale. L'élection, ce jour-là, ne s'était pourtant pas faite... dans un fauteuil ! En effet, le candidat soutenu offi*cieusement* par de Gaulle était Paul Reynaud, député indépendant du Nord, envers lequel le général conservait de la reconnaissance *; Paul Reynaud, qui* avait été l'un des rares à croire en ses doctrines en 1940, avait fait de lui un sous-secrétaire d'Etat à la guerre dans son gouvernement d'avant l'armistice.

Mais les députés UNR, qui venaient d'être *portés* à l'Assemblée nationale par la vague gaulliste pour submerger la IVe République, n'entendaient pas être frustrés de leur victoire au profit d'un homme représentant le passé et le « régime des partis ». Paul Reynaud, largement distancé dès le premier tour de l'élection, s'était donc retiré, et M. Chaban-Delmas *avait obtenu, avec 355 voix,* un large soutien qui débordait les 200 voix des élus gaullistes et les 66 des députés d'Algérie. Il *devait demeurer au « perchoir »* jusqu'en 1969, ne quittant l'hôtel de Lassay que pour l'hôtel Matignon, où Georges Pompidou *l'avait nommé* premier ministre.

M. Chaban-Delmas devait *revenir* deux fois encore à la présidence de l'Assemblée nationale, de 1978 à 1981, puis en 1986 pour présider l'Assemblée pendant la cohabitation, jusqu'à sa dissolution en 1988. Toutefois, en 1978, M. Chaban-Delmas était allé une fois de plus à contre-courant des dirigeants *de son propre parti.* En effet, c'était l'époque d'une sourde mais intense rivalité entre M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République, et M. Jacques Chirac, son ancien premier ministre, depuis leur rupture en 1976. Le président sortant de l'Assemblée nationale, Edgar Faure, était soutenu par les giscardiens, qui *pensaient attiser* les divisions au sein du RPR.

Bien qu'Edgar Faure, fermement poussé par Mme Marie-France Garaud, alors conseillère auprès de M. Chirac, eût reçu l'investiture du RPR, une tren*taine de députés* chabanistes refusaient de suivre les consignes de leur parti pour marquer leur indépendance à *l'égard de M. Chirac* autant que leur irritation envers Mme Garaud. Edgar Faure se retirait après le premier tour et M. Jacques Chaban-Delmas était élu le 3 avril 1978 au deuxième tour avec les voix RPR et giscardiennes, soit 276 sur 488 suffrages exprimés, M. Pierre Mauroy recueillant pour le Parti socialiste 112 suffrages et le candidat communiste 85.

M. Chirac devait affirmer plus tard que ses conseillers, Mme Garaud et M. Juillet, avaient tenté, en son absence, de monter l'opération Edgar Faure comme *« une agression stupide »* contre le maire de Bordeaux, avec lequel il tentait de se réconcilier depuis leur brouille de l'élection présidentielle de 1974.

ANDRÉ PASSERON

□ **M. Le Pors pense que M. Marchais *« aurait dû passer la main »*.** – M. Anicet Le Pors, membre du comité central du PC, ancien ministre, a affirmé, mardi 21 janvier, sur RMC, qu'il existe au PC *« un courant très important »* qui considère que son secrétaire général, M. Georges Marchais, *« aurait dû passer la main »*. *« Il y a longtemps,* a-t-il ajouté, *que Georges Marchais aurait dû admettre qu'il est nécessaire qu'à la direction de grandes organisations comme les partis il y ait une rotation suffisante. »*

POLITIQUE

Le projet de loi sur l'exercice des mandats locaux

Le Sénat propose de relever le montant des indemnités des élus

Le Sénat a adopté, mercredi 22 janvier, le projet de loi relatif aux conditions d'exercice des mandats locaux, après y avoir apporté, contre l'avis du gouvernement, plusieurs modifications qui concernent notamment le régime des retraites et le montant des indemnités des élus. Ainsi amendé, le texte préparé par le ministre de l'intérieur, M. Philippe Marchand, a été adopté, en première lecture, par l'ensemble des groupes politiques du Sénat, à l'exception du PC qui s'est abstenu.

• **Les indemnités des élus.** – Le montant des indemnités qui seront versées aux élus a été relevé par les sénateurs à travers toute une série de dispositions d'importance diverse. Le taux maximal applicable à l'indice brut terminal de la fonction publique (soit un traitement actuel de 19 700 francs) a notamment été augmenté, sur proposition de M. Jacques Carat (PS, Val-de-Marne), de 1 à 20 points selon les strates de population des communes concernées. Cette disposition nouvelle profiterait en particulier, si elle était maintenue par l'Assemblée nationale, aux maires des villes de 20 000 à 100 000 habitants.

Le Sénat a refusé que la fraction des indemnités représentative de frais d'emploi, et donc non imposable, soit fixée par un décret en Conseil d'Etat. Sur proposition du rapporteur de la commission des lois, M. Jacques Thyraud (UREI, Loir-et-Cher), il a établi un barème progressif qui rend non imposable une partie de l'indemnité versée aux élus municipaux : de 45 % pour les élus des villes de plus de 100 000 habitants à 100 % pour les élus des communes de moins de 2 000 habitants.

Le montant des indemnités devrait également se trouver augmenté par rapport au projet initial du gouvernement, grâce à divers mécanismes tels que la retenue à la source ou l'institution d'un prélèvement forfaitaire sur l'indemnité parlementaire, qui permettraient aux bénéficiaires d'échapper à la règle de droit commun de la progressivité de l'impôt. Enfin, à l'unanimité, le Sénat a étendu le régime d'indemnités prévu pour les élus locaux aux représentants du Conseil supérieur des Français de l'étranger.

• **La participation de l'Etat.** – Toujours contre l'avis du gouvernement, la commission des lois du Sénat a obtenu, avec le soutien actif du groupe socialiste (*le Monde* du 22 janvier), l'institution d'une dotation particulière destinée à aider les communes de moins de 2 000 habitants à verser les indemnités dues à leurs élus. Le montant de cette dotation serait de 1 milliard de francs en 1992. *« Le gouvernement accepte la démarche, mais il ne peut s'engager sur un tel chiffre »*, a affirmé, à ce propos, le ministre de l'intérieur.

• **Le régime des retraites.** – Le Sénat a institué une caisse autonome de retraite des élus locaux, gérée par la Caisse des dépôts et consignations et exclusivement contrôlée par les élus. M. Philippe Marchand, hostile au mécanisme imaginé, a toutefois donné satisfaction au Sénat en introduisant un nouvel amendement qui maintient en vigueur les multiples caisses complémentaires créées à un échelon local *« jusqu'à ce que les avantages de retraite antérieurement acquis aient été tous servis »*.

Enfin, les sénateurs ont adopté, par 305 voix contre 2, et cette fois sans changement, le projet de loi organique qui complète le précédent en limitant à une fois et demie le montant de l'indemnité parlementaire de base (soit 43 700 F) le revenu des députés ou sénateurs titulaires d'autres mandats électoraux.

JEAN-LOUIS SAUX

La réglementation sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers

Les associations humanitaires pourront pénétrer dans les « zones de transit »

Les députés ont entériné, mardi 21 janvier, par 277 voix contre 251, le projet de loi sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers, créant la désormais fameuse « zone de transit », dans la version qui avait été adoptée par la commission mixte paritaire Assemblée nationale - Sénat, réunie le matin même. Seuls les députés socialistes ont voté pour. L'UDF, le RPR et le PC ont voté contre, l'UDC s'est abstenue.

Cette mouture est pratiquement identique, à l'exception de quelques retouches formelles apportées par les sénateurs, à celle adoptée par l'Assemblée en première lecture, le 20 décembre. La disposition centrale prévoit qu'un étranger non admis sur le territoire français ou dont la demande d'asile est en cours d'instruction peut être maintenu pour une durée maximale de trente jours dans une « zone de transit ».

Ce texte avait suscité l'inquiétude des associations de défense du droit d'asile, exprimée notamment par la commission nationale consultative des droits de l'homme. Soucieux de s'en faire l'écho, le groupe PS à l'Assemblée nationale a obtenu l'engagement de M. Philippe Marchand, ministre de l'intérieur, d'accorder aux associations humanitaires un statut d'observateur afin de leur permettre de pénétrer au sein de la « zone de transit » et d'y assister les étrangers retenus.

Les députés socialistes avaient déposé un amendement en ce sens, mais ils l'ont retiré après que M. Marchand eut fourni l'assurance qu'*« un texte non législatif définira les modalités d'exercice de ce statut d'observateur »*. Le ministre a toutefois indiqué qu'il ne saurait s'agir d'*« une cogestion des contrôles aux frontières avec la police de l'air et des fontières »* (PAF).

Dernière étape du parcours parlementaire, le texte sera examiné, mercredi 22 janvier, par les sénateurs. Une fois définitivement adopté, il devrait être soumis, à l'initiative du gouvernement, au Conseil constitutionnel. Tel est du moins l'engagement que les groupes PS de l'Assemblée nationale et du Sénat affirment avoir reçu de l'hôtel Matignon.

FRÉDÉRIC BOBIN

Socialistes et opinion : le divorce

Suite de la première page

Il y a sept ans, sur l'échelle gauche-droite de la SOFRES, 33 % se classaient à droite ou à l'extrême droite contre 29 % aujourd'hui ; 29 % se plaçaient au centre, ils sont désormais 31 % ; 34 % se classaient à gauche, ils sont aujourd'hui 35 %.

En 1984-1985, la crise de confiance à l'encontre du pouvoir avait une double origine : le tournant de la rigueur, si traumatisant pour les catégories populaires, et l'assaut contre l'école privée, qui valait l'étiquette infâmante de « liberticide ». Le changement de premier ministre et l'abandon des oripeaux de la première gauche pouvaient à cette époque suffire à jeter les bases d'une remontée qui n'allait pas cesser de s'amplifier jusqu'aux élections législatives de mars 1986.

Aujourd'hui la réponse est moins aisée car ce ne sont pas dans leurs erreurs de gestion que les socialistes peuvent trouver les causes de leur infortune. La plupart d'entre eux pensent que deux conditions sont nécessaires et suffisantes : effacer le désastreux congrès de Rennes et remettre le Parti socialiste sur ses pieds, – c'est en voie d'être fait, – changer de premier ministre et appeler Jacques Delors à Matignon pour résoudre la crise de confiance dans l'exécutif.

Cependant, cette deuxième condition aurait peut-être un impact considérable, mais elle ne saurait dispenser les socialistes d'une réflexion approfondie sur l'image de leur parti, l'évolution de ses soutiens et son adaptation au nouvel environnement politique.

L'image du Parti socialiste est devenue négative et les électeurs socialistes eux-mêmes l'ont intériorisée *(voir tableau)*. Interrogés pour *le Point* sur les expressions qui lui conviennent – six positives, six négatives, – les Français placent aux cinq premiers rangs les formules les plus négatives. Les sympathisants socialistes eux-mêmes privilégient *« l'usure du pouvoir », « l'abandon des positions de gauche »* ou *« l'absence de projet de transformation de la société »*. Ils placent aux derniers rangs la défense des revendications des salariés, l'aide aux catégories les plus défavorisées ou tout simplement l'écoute des Français.

L'effondrement du Parti socialiste ne saurait s'expliquer par les seules « affaires ». Il tient d'abord au fait qu'il est devenu un parti « au gouvernement », plutôt d'ailleurs qu'un parti de gouvernement, y perdant son image de transformation sociale et de défense des salariés. Aux yeux des Français et de ses propres électeurs, il n'est plus qu'une machine politique, indifférente à la société.

Tout naturellement, les soutiens du Parti socialiste ont chuté dans les catégories populaires et parmi les électeurs les plus jeunes. En situation d'affrontement gauche-droite, le Parti socialiste a perdu depuis les élections législatives de 1988 13 points parmi les ouvriers, 17 chez les employés, 14 parmi les professions intermédiaires. En revanche, il a progressé de 5 points chez les cadres et les professions libérales. En revanche, il a progressé de cinq points chez les cadres et les professions intellectuelles. Il a perdu 16 points parmi les personnes d'instruction secondaire ou technique mais en a gagné un chez les personnes d'instruction supérieure. Parmi les moins de 35 ans, sa chute atteint 15 points alors qu'elle n'est que de 5 points parmi les personnes âgées de plus de 65 ans.

Un nouvel environnement

Si François Mitterrand considérait que Michel Rocard éloignait la gauche des catégories populaires, force est de constater que le phénomène s'est accru sous Edith Cresson. Entre juin 1988 et mai 1991, la chute était de 5 points chez les ouvriers ; entre mai et décembre elle atteint 8 points. Aujourd'hui, la capacité de rassemblement du Parti socialiste est profondément entamée. En situation d'affrontement gauche-droite, seuls 60 % des électeurs de François Mitterrand du 24 avril 1988 voteraient pour un candidat socialiste, 21 % choisiraient la droite et 19 % refusent de se prononcer. Parmi les électeurs d'André Lajoinie, les chiffres sont respectivement de 49 %, 10 % et 41 % ; parmi ceux d'Antoine Waechter, 31 %, 23 % et 46 %.

Il convient de relever que Jacques Delors, s'il est extrêmement populaire, l'est beaucoup moins dans les catégories que la gauche a perdues. Au dernier baromètre *Figaro Magazine*/SOFRES, il caracole avec 56 % de souhaits d'avenir. Mais sa cote atteint 73 % parmi les plus de 65 ans, elle tombe à 39 % chez les moins de 35 ans ; si elle est de 64 % parmi les cadres et professions intellectuelles, elle n'est que de 40 % parmi les ouvriers et 46 % chez les employés. Si elle culmine à 68 % au sein de l'électorat UDF, elle n'est que de 44 % parmi les sympathisants PC-extrême-gauche-écologistes.

En d'autres termes, la nomination de Jacques Delors à l'Hôtel Matignon donnerait un coup de fouet aux sondages de popularité, mais il est probable qu'elle ne suffirait pas à elle seule à combler le déficit électoral du Parti socialiste.

En dernier lieu, les dirigeants socialistes doivent s'adapter au nouvel environnement politique. A la différence de 1985, le problème principal n'est plus de reconquérir des électeurs passés à droite. Il est de réfléchir aux relations à entretenir avec le mouvement écologiste. Tout indique en effet qu'autour des Verts et de leurs épigones s'est désormais constitué un courant puissant et durable, comme s'était installé en 1984 un nouveau courant politique sur les flancs de la droite.

Quand on interrogeait les Français sur le parti ou le mouvement dont ils se sentent le plus proches, 5 % d'entre eux citaient en 1985 le mouvement écologiste ; ils étaient 11 % au lendemain des européennes de juin 1989, 10,5 % au début de 1991 ; ils sont au début de 1992 14 %. Dans le total des préférences socialiste-écologiste, le PS représentait 84 % en 1985, 76 % en juin 1989 et au début de 1991, 65 % seulement aujourd'hui.

La puissance montante des écologistes

Les dirigeants socialistes doivent désormais intégrer dans leur stratégie la puissance montante des écologistes, ce qu'ils n'ont pas fait jusqu'à présent sauf pour tenter de les diviser. Or les écologistes ne cessent de monter dans les intentions de vote législatives – de 10 % il y a un an à plus de 15 % aujourd'hui – et leurs reports de voix vers les socialistes se dégradent. En mai 1991, 51 % de leurs électeurs déclaraient voter socialiste au second tour, 23 % UPF. Les chiffres sont aujourd'hui de 44 % contre 28 %.

Il est clair que la réflexion des socialistes sur le mode de scrutin doit être liée à l'état de leurs relations avec les écologistes. Actuellement, la poussée verte est totalement improductive en termes de sièges, et même contre-productive pour le PS. Les écologistes, souvent divisés, sans implantation sur le terrain, ne peuvent espérer, même avec 15 % des suffrages, qu'une toute petite poignée de députés. En revanche, leur score prélevé directement sur le PS coûterait aux socialistes, selon nos calculs, entre 55 et 120 sièges, selon le niveau des voix et la qualité des reports !

Pour tenir compte de ce phénomène, les socialistes auraient intérêt à choisir la proportionnelle ou à élaborer dans le cadre du scrutin majoritaire une véritable alliance avec ce nouveau partenaire. La représentation proportionnelle rendrait bien sûr toute son efficacité électorale à la poussée verte en lui permettant d'obtenir un grand nombre d'élus. Mais, à la différence de 1986, elle aurait pour inconvénient de freiner la remontée des socialistes et ancrerait pour longtemps un véritable rival électoral. A l'inverse, le maintien du scrutin majoritaire suppose pour être efficace une véritable jonction entre les socialistes et les écologistes, peut-être même dès le premier tour, avec un partage des investitures dans les circonscriptions.

Il n'est nullement évident que les responsables écologistes acceptent une telle alliance, mais il serait surprenant que les dirigeants socialistes, qui refusent la proportionnelle, ne la leur proposent pas.

JÉROME JAFFRÉ

Prochain article : « La droite et ses tentations »

L'INTÉRIORISATION DE LA MAUVAISE IMAGE DU PS PAR SES PROPRES ÉLECTEURS

Parmi les points suivants, quels sont ceux qui correspondent à l'image que vous vous faites du Parti socialiste ?

	ENSEMBLE DES FRANÇAIS		SYMPATHISANTS DU PARTI SOCIALISTE	
	% (1)	RANG	% (1)	RANG
– Il est usé par le pouvoir	47	1	42	1
– Il ne fonctionne vraiment qu'au moment des élections	36	2	25	6
– Il n'est plus vraiment à gauche	35	3	39	2
– Il ne cherche plus à transformer la société	28	4	28	3
– Il ne s'occupe que de ses problèmes internes	22	5	16	8
– Il soutient l'action du gouvernement	19	6	27	4
– Il réfléchit aux solutions des problèmes du pays	13	7	27	4
– Il ne s'intéresse pas aux problèmes de l'écologie	9	8	7	11
– Il est à l'écoute des gens	8	9	21	7
– Il s'occupe en priorité des catégories défavorisées	7	10	12	9
– Il soutient les revendications des salariés	6	11	12	9
– Il défend mes intérêts	3	12	7	11
– Sans opinion	8		8	

(1) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses. Source : enquête *Le Point*/SOFRES, 23-27 novembre 1991.

Confirmant la participation des socialistes à la manifestation du 25 janvier

M. Fabius fait de la lutte contre l'extrême droite un « axe central » de l'action du PS

M. Laurent Fabius a déclaré, mardi 21 janvier, au cours d'une conférence de presse, que la lutte *« contre l'extrême droite et contre les alliances entre la droite et l'extrême droite »* sera *« l'un des axes centraux »* de l'action des socialistes dans les mois qui viennent. Le premier secrétaire du PS a confirmé la participation de celui-ci à la manifestation contre le racisme et l'extrême droite organisée le 25 janvier, à Paris, par SOS-Racisme, le MRAP, la Ligue des droits de l'homme et la FASTI, avec le soutien de plusieurs autres associations.

M. Fabius a indiqué que la mobilisation des socialistes se fera aux niveaux international, national et local et, particulièrement, en direction des jeunes. Il a annoncé son intention d'organiser un grand rassemblement international de la jeunesse contre le racisme et l'extrême droite en juin prochain. Des « comités d'action » contre le Front national pourraient voir le jour dans les lycées et les universités. Le premier secrétaire a présenté trois brochures sur l'extrême droite rédigées par le secrétariat à la formation, visant à informer les militants et à leur fournir des arguments. Mme Michèle Humbert-Lindeperg, déléguée nationale à la formation, qui a assuré la mise au point de ces brochures, animera une « commission nationale extrême droite » au sein du PS, tandis que M. Henri Weber, conseiller de M. Fabius, sera chargé du dossier à la direction du parti.

De son côté, le « collectif » d'une soixantaine d'associations et organisations, appelant à manifester le 25 janvier, a fait savoir, mardi, qu'il entend *« se démarquer de toutes les tentatives de récupération visant à réduire son initiative à un simple rassemblement anti-Le Pen, sans contenu et sans revendications précises »*. *« Il ne s'agit pas, pour nous, d'un simple rassemblement contre l'extrême droite, visant à « diaboliser » M. Le Pen à la veille des échéances électorales »*, a souligné SOS-Racisme. Précisant qu'il veut *« agir contre l'exclusion et les inégalités, qui sont la racine de la montée du racisme en France »*, le mouvement de M. Harlem Désir a ajouté : *« Nous sommes porteurs de revendications, notamment sur la protection du droit d'asile, pour la disparition de la double peine et pour le droit de vote aux immigrés, mesures indispensables à une réelle lutte contre l'extrême droite »*.

Pour sa part, la Ligue des droits de l'homme, dans un texte signé de sa présidente, Mme Madeleine Rebérioux, et de ses deux présidents d'honneur, MM. Yves Jouffa et Robert Verdier, dénonce notamment le projet de loi sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers voté par le Parlement et conclut : *« A la veille de la manifestation contre le racisme et l'extrême droite, pour l'égalité des droits, ce texte se veut un cri d'alarme. Nous disons aux adversaires déclarés ou honteux de l'égalité des droits : jamais. Et à nos amis : la confiance s'érode en profondeur. Vous contribuez, sans le vouloir sans doute, à banaliser le lepénisme. Vous ouvrez la voie à ses militants dont la démarche est publique, comme à ceux qui s'avancent masqués »*.

Incidents à Caen (Calvados)

M. Le Pen passe outre à l'interdiction préfectorale d'une réunion publique

CAEN

de notre correspondant

M. Jean-Marie Le Pen a tenu une réunion publique, mardi soir 21 janvier à Caen (Calvados), en dépit d'un arrêté d'interdiction du préfet, M. Michel Besse. Devant plus d'un millier de personnes, le président du Front national a pris la parole, durant une heure et demie, au cours de ce qu'il a abusivement appelé une *« conférence de presse publique »*. Le préfet avait interdit ce meeting pour des raisons de sécurité publique, des incidents ayant éclaté aux abords du centre des congrès de Caen, entre contre-manifestants et service d'ordre du parti d'extrême droite.

Tout au long de l'après-midi, différents rassemblements avaient été organisés par de nombreuses organisations politiques, syndicales et de défense des droits de l'homme. Plus de mille cinq cents personnes avaient manifesté dans les rues de la capitale bas-normande, puis elles s'étaient dirigées vers la salle du meeting du Front national. Environ six cents d'entre elles, parmi lesquelles beaucoup de jeunes, s'étaient retrouvées devant le palais des congrès. Peu nombreuses, les forces de police n'avaient pu empêcher quelques incidents violents avec les membres du service d'ordre du Front national, avec échanges de projectiles, charges de police, gaz lacrymogène.

Vers 20 h 30, le préfet décidait d'interdire le meeting *« en raison des troubles graves qu'il était de nature à entraîner et en raison de la présence et de l'attitude du service d'ordre de l'organisateur »*, selon la préfecture. De même source, on précise que ce service d'ordre était composé de plusieurs dizaines de membres *« agressifs, casqués et armés »*, notamment de gourdins. Après l'annonce de cette interdiction, les contre-manifestants se sont retirés, en chantant : *« On a gagné. »* Cependant, M. Le Pen était déjà entré dans l'enceinte par une porte latérale. Accusant *« le gouvernement et ses soutiens d'être liés à cette mauvaise action »*, il a mis nommément en cause le préfet du Calvados contre lequel il veut porter plainte.

JEAN-JACQUES LEROSIER

□ **La plainte de Mme Cresson officiellement déposée.** – La plainte de Mme Edith Cresson contre M. Jean-Marie Le Pen pour injures envers un corps constitué a été officiellement déposée, mardi 21 janvier, au parquet de Nanterre (Hauts-de-Seine), le domicile du président du Front national à Saint-Cloud étant dans le ressort du tribunal de grande instance de la préfecture des Hauts-de-Seine. Cette plainte, transmise *via* la chancellerie et le parquet général, s'appuie sur les articles 30 et 33 du code pénal, relatifs à la loi du 29 juillet 1881 sur la presse, a précisé Me Daniel Soulez-Larivière, avocat du gouvernement.

Mardi 21 janvier 15 heures : la technologie RISC d'IBM confirme son avance.

"Notre nouvel ordinateur RISC System/6000-220 est le seul à intégrer toutes ses fonctions sur une seule puce. Nous concevons et fabriquons nos composants à Corbeil-Essonnes, ce qui nous permet de garder l'entière maîtrise de notre technologie et de nos coûts."

"L'architecture choisie donne aux RISC System/6000 une avance décisive. Elle leur permet d'atteindre, dès 50MHz, des puissances supérieures à toutes celles du marché."

"Une seule et même architecture pour toute la gamme RISC System/6000, c'est ainsi que nous arrivons à proposer à la fois l'entrée de gamme la plus compétitive, et le haut de gamme le plus performant. Et à assurer la compatibilité totale des modèles."

"AIX 3.2, notre nouvelle version du système d'exploitation UNIX*, est un accélérateur des performances et un facteur de fiabilité des RISC System/6000. Disponible en français, il offre à ce jour le plus grand choix de logiciels."

"Puces, architecture, gamme et système d'exploitation : en quelques années, nous avons acquis dans chacun de ces domaines la supériorité technologique."

"IBM annonce la station de travail la plus puissante du marché : le RISC System/6000-560."



M 92005-2 * UNIX est une marque de UNIX System Laboratories, Inc.

POLITIQUE

La préparation des élections régionales

□ **Allier : dissidence à droite.** – M. Hector Rolland, qui n'avait pas sollicité le renouvellement de son mandat de maire de Moulins en 1989 ni celui, un an plus tôt, de député, a décidé de conduire une liste aux élections régionales. Intitulée « Bourbonnais avenir », cette liste s'opposera à celle investie par l'UDF et le RPR, qui sera menée par le vice-président du conseil régional d'Auvergne, M. Edmond Maupoil (UDF-rad.), et aux six autres listes en présence. Agé de quatre-vingts ans, M. Rolland, surnommé « Spartacus » est en rupture du RPR depuis 1988, une formation *« dont moralement je fais partie mais à laquelle je ne paie plus mes cotisations »*, explique-t-il.

□ **Gard : retrait de M. Cambacérès (PS).** – M. Jean-Marie Cambacérès (PS), député du Gard, maire de Sommières, a annoncé, lundi 20 janvier, son retrait de la liste socialiste aux élections régionales. Ayant échoué, fin décembre, à une élection cantonale partielle dans sa ville, face à un candidat soutenu en sous-main par le président du conseil général, M. Gilbert Baumet (France unie) – lequel conduit la liste de la majorité aux élections régionales, – M. Cambacérès entend *« fourbir ses armes »* pour une revanche aux élections cantonales.

□ **Ile-de-France : M. Fourcade (UDF) et la présidence du conseil régional.** – M. Jean-Pierre Fourcade (UDF-PR), sénateur et maire de Saint-Cloud, qui occupe la deuxième place sur la liste d'union de l'opposition dans les Hauts-de-Seine, conduite par M. Charles Pasqua (RPR), sénateur et président du conseil général, a estimé, vendredi 17 janvier, que le candidat de l'opposition à la présidence du conseil régional d'Ile-de-France doit être désigné par l'ensemble des conseillers régionaux de l'UPF, qui seront élus le 22 mars, et pas seulement par ceux du RPR. Cette position est identique à celle exprimée par M. Pierre-Charles Krieg (RPR), président sortant du conseil régional, qui brigue sa propre succession face à MM. Alain Juppé et Michel Giraud, également RPR (*le Monde* du 17 janvier).

□ **Nord : un conseiller régional dissident du RPR soutient le FN.** – M. Emile Messager, conseiller régional sortant du Nord et dissident du RPR, évincé de la liste d'union UDF-RPR, a accepté d'être vice-président du comité de soutien départemental à la liste du Front national. M. Messager, qui sera candidat dans le canton de Douai-Sud, sous l'étiquette « gaulliste », avait pris, début décembre, la tête d'une fronde au sein du groupe d'opposition du conseil régional. Les huit dissidents avaient voté le budget proposé par les socialistes, qui ne disposent que d'une majorité relative à l'assemblée régionale du Nord-Pas-de-Calais, permettant ainsi son adoption.

□ **Guyane : le PS sans chef de file.** – M. Jean-Pierre Roumillac, conseiller général et maire de Matoury, a renoncé, mardi 21 janvier, à conduire la liste de la fédération socialiste de Guyane aux élections régionales et décidé de prendre la tête d'une *« liste de l'Union socialiste et démocrate* [mouvement qu'il a créé en 1988] *pour une Guyane responsable, plus humaine, plus juste et plus prospère »*. M. Roumillac a expliqué cette décision par le fait que *« le premier secrétaire de la fédération socialiste, M. Jean-Pierre Meleder, n'a pas accepté* [sa] *volonté d'ouverture relative à l'union de toutes les forces démocratiques, seule chance de* [son] *pays ». – (Corresp.)*

□ **Bourgogne : M. Soisson pose ses conditions.** – M. Jean-Pierre Soisson, ministre d'Etat, ministre de la fonction publique, s'est déclaré prêt *« à soutenir une majorité RPR-UDF au conseil régional »* de Bourgogne dès lors qu'*« elle veut s'ouvrir vers le centre et refuser toute compromission avec le Front national »*. Le maire d'Auxerre a indiqué que son mouvement France unie présentera des listes dans trois des quatre départements de cette région (Côte-d'Or, Nièvre et Yonne). M. Soisson affirme que ses amis et lui agiront *« dans le prolongement de la politique d'ouverture »* qu'il a *« toujours menée pour faire travailler ensemble les élus de la majorité et de l'opposition »*..

La fin du voyage de Mme Cresson sur les sites de Thomson-CEA-Industries

Le premier ministre veut lutter contre la « sinistrose »

Mme Edith Cresson a terminé, mardi 21 janvier, un voyage de deux jours sur les sites où sont implantés plusieurs établissements du futur ensemble Thomson-CEA-Industrie (*le Monde* du 22 janvier). Le premier ministre a non seulement insisté sur les synergies existant entre les deux entreprises que le gouvernement a décidé de regrouper, mais elle a aussi profité de ce déplacement pour mettre en valeur quelques points forts de la recherche française et plusieurs réussites industrielles qui en découlent.

Si le drame aérien de Strasbourg n'était venu assombrir la fin de son voyage, l'amenant à l'écourter pour se rendre à la chapelle ardente dressée à Barr, Mme Edith Cresson aurait été pleinement satisfaite de son déplacement de mardi et mercredi, le plus long qu'elle ait effectué depuis sa nomination à l'hôtel Matignon, il y a maintenant plus de huit mois.

Voilà un voyage comme les aime Mme Cresson. Elle n'y parle pas de cette « politique » dont elle se donne l'apparence de ne pas se préoccuper. Elle y est accompagnée d'hommes dont elle apprécie particulièrement l'action : des parlementaires du PS et de l'UDF qui se passionnent pour l'avenir de l'industrie, des patrons plus préoccupés de production et de ventes que de spéculations financières, des hauts fonctionnaires à la tête d'établissements de recherche dont l'industrie peut profiter ou d'entreprises publiques qui sont des réussites. Elle se rend à l'étranger non pour une visite protocolaire, mais pour convaincre ses interlocuteurs, en l'occurrence M. Giulio Andreotti, président du conseil italien, de la nécessité de bâtir une industrie européenne capable d'échapper, dans un domaine de pointe, à la domination des Etats-Unis et du Japon.

Pari sur l'avenir

La dernière étape de son voyage aurait dû amener Mme Cresson, si les événements ne lui avaient imposé un passage par l'Alsace, à visiter l'usine d'enrichissement de l'uranium de Pierrelatte qui permet à la France, grâce à l'énorme effort financier fait par l'Etat pour la recherche fondamentale, de détenir aujourd'hui près de 40 % du marché mondial. Bel exemple de ce qu'elle veut démontrer : la puissance publique doit intervenir pour permettre à l'industrie de rester à la pointe d'un progrès technologique qui est source de nombreuses retombées économiques. Le matin, en compagnie de M. Andreotti, elle avait visité l'usine Vidéocolor d'Anagni, près de Rome, fondée par M. Abel Farnoux, qui, après avoir connu un démarrage financier difficile, est maintenant un des leaders mondiaux de la production de tubes de télévision. Nouvel exemple de la nécessité d'investir longuement dans des secteurs porteurs à terme.

La stratégie industrielle qu'entend promouvoir le premier ministre en fusionnant les activités civiles de Thomson et industrielles du CEA est tout entière dans cet exemple. Si Mme Cresson a entrepris ce déplacement, c'est parce que l'annonce de cette fusion, faite au conseil des ministres du 18 décembre, n'a pas reçu l'accueil qu'elle espérait, la plupart des commentateurs n'y avant vu, à sa grande fureur, qu'un montage financier. Mais ce voyage lui a aussi permis, en visitant quelques centres de recherches importants, de montrer que la France est à la pointe du progrès dans des domaines aussi sensibles que le nucléaire civil, l'électronique ou l'informatique. Et ainsi de tenter de lutter contre la sinistrose ambiante, en soulignant, par l'exemple, que malgré les réelles difficultés économiques actuelles, elle était bien placée dans des secteurs dont dépend l'activité industrielle de l'avenir.

La politique partisane était donc interdite tout au long de ce voyage. Il n'en sera pas toujours ainsi. Lorsqu'elle rendra visite, jeudi 23 janvier, à une entreprise alsacienne faisant un gros effort en matière d'apprentissage, Mme Cresson en profitera pour aller saluer le député socialiste et maire de Mulhouse, M. Jean-Marie Bockel, engagé dans une difficile bataille pour les régionales. De même, lorsque le premier ministre décide de porter plainte contre M. Jean-Marie Le Pen, c'est, certes, parce qu'elle estime qu'il est de son devoir de ne pas laisser le débat politique franchir certaines limites, et de ne pas tolérer que le gouvernement, en tant que tel et non à travers certains de ses membres pris individuellement, soit injurié. Mais cela lui permet aussi de démontrer qu'elle est, dorénavant, en parfaite symbiose avec le Parti socialiste, et qu'elle peut se lancer dans des actions politiques qui obtiennent un certain consensus.

THIERRY BRÉHIER

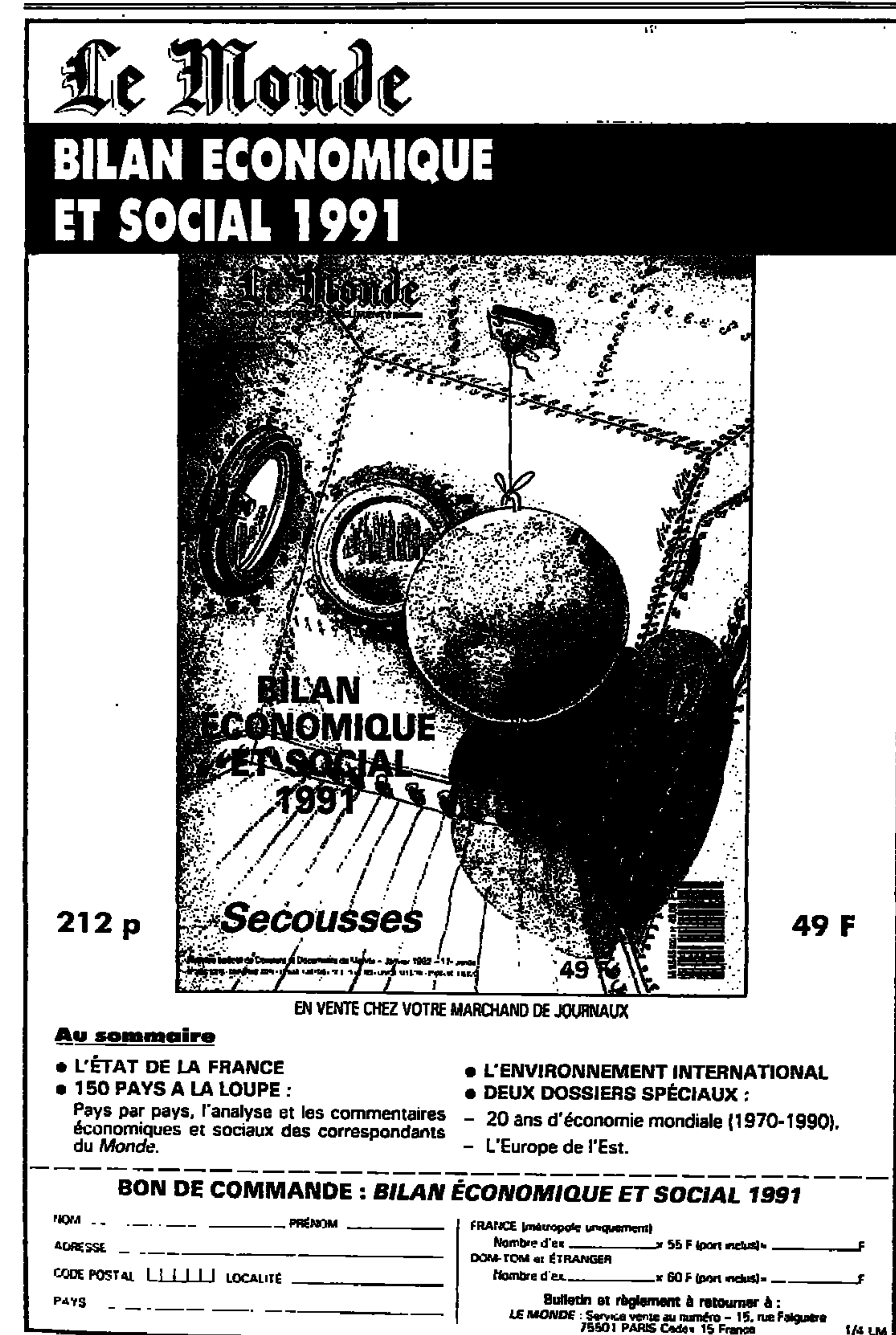
Après avoir entendu le député des Pyrénées-Orientales

La commission chargée de l'affaire Farran souhaite des « informations complémentaires »

La commission *ad hoc* constituée pour examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Jacques Farran, député (UDF-PR) des Pyrénées-Orientales, n'est pas parvenue à prendre une décision à l'issue de sa première réunion, mardi 21 janvier. Après trois heures de discussions, au cours desquelles ils ont entendu M. Farran, les commissaires ont indiqué qu'ils avaient besoin d'*« informations complémentaires »*. M. Jacques Limouzy (RPR, Tarn), a précisé qu'il *« souhaitait »* qu'une nouvelle réunion poursuive, jeudi 23 janvier, l'examen du cas du député des Pyrénées-Orientales, susceptible d'être inculpé des chefs d'abus de confiance, de complicité et de recel d'abus de confiance à la suite du détournement d'une partie des recettes du parking de l'aéroport de Perpignan-Rivesaltes, géré par la chambre de commerce et d'industrie de Perpignan, dont il a été le président. La commission *ad hoc* pourrait alors procéder à des nouvelles auditions. Tenue dans un climat qualifié de *« sérieux »* et *« tendu »* par M. Jean-Louis Debré (RPR, Eure), la réunion de mardi a évoqué une affaire *« difficile »* et *« délicate »*, selon M. Limouzy, qui a ajouté que les commissaires n'avaient *« ni à instruire, ni à requérir, ni à juger »* mais *« simplement à dire si l'immunité parlementaire empêchait l'exercice de la justice »* .

Pour sa part, M. Farran, auditionné pendant une heure et demie, s'est *« réjoui »* du climat *« positif »* de la réunion. *« Je n'ai pas eu le sentiment d'être tombé devant un tribunal »*, a-t-il estimé. Assurant qu'il *« n'est pas fautif »*, il a affirmé se préparer à la contre-attaque : *« j'ai quelques flèches dans mon carquois que je sortirai le moment venu. On n'est pas dans la vie publique depuis vingt et un ans sans savoir certaines choses. On a voulu me tuer. Je ne vais pas me laisser tuer sans réagir »*.

F. B.



Il y a cent ans naissait le constructeur des Mirage

L'épopée de la famille Dassault

A l'occasion du centenaire de la naissance de Marcel Dassault, le célèbre constructeur d'avions Mirage, mort en 1986, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, le premier ministre, Mme Edith Cresson, et le maire de Paris, M. Jacques Chirac, ont présidé, mercredi 22 janvier en fin de matinée, la cérémonie qui marque l'inauguration du Rond-Point des Champs-Elysées-Marcel Dassault. Cette nouvelle appellation a été décidée par le conseil de Paris lors de sa séance du 21 octobre 1991. Dans le même temps sont publiés deux ouvrages qui retracent l'épopée aéronautique de la famille Dassault.

Le père, vu par un universitaire de la Sorbonne. Le fils, vu par une journaliste des *Echos*. Coup sur coup, deux livres sont consacrés à une famille exceptionnelle, qui a donné ses ailes à l'armée de l'air française et, en même temps, à quantité d'autres dans le monde. Deux livres inégaux, aussi, puisque le premier, *Marcel Dassault, la légende d'un siècle*, par Claude Carlier, a été rédigé avec la complicité de la famille, qui a ouvert ses archives privées à l'auteur, tandis que le second, *Dassault, le dernier round*, par Alexandra Schwartzbrod, se veut plus critique et plus impertinent.

Claude Carlier hésite entre l'hagiographie et la somme d'un « thésard ». Toute la vie de Marcel Dassault défile, y compris les multiples facettes de cet homme de génie qui a touché à tout, depuis bien sûr l'aviation (où il a réussi, nul n'osera le contester) jusqu'à la presse (où le succès n'a pas été toujours au rendez-vous), en passant par l'immobilier (une passion), la députation (l'aspect déjà plus « amateur » du personnage) et par la coproduction cinématographique (le côté « danseuse » des activités d'un ingénieur qui se voulait jeune).

L'auteur rapporte deux jugements qui prouvent que Marcel Dassault était pour le moins singulier. D'abord, M. Michel Debré. *« Il était devenu intouchable, car unique (...). Il était un peu agaçant avec sa certitude qu'il rendait service à l'Etat »*, dit le premier premier ministre du général de Gaulle de l'industriel qui sut dessiner le Mirage IV, le bombardier nucléaire, et le Mirage III, vendu à plus de mille cinq cents exemplaires. Ensuite, M. Pierre Mauroy. *« Marcel Dassault n'était pas un patron classique de droite, il se situait entre la gauche et la droite »*, avoue le premier premier ministre de M. François Mitterrand en évoquant le comportement de ce chef d'entreprise par deux fois « nationalisé », en 1936 et en 1981.

« Sept ans de chômage »

En réalité, Marcel Dassault était un ingénieur dont le passe-temps fut de fabriquer des prototypes – il en conçut quatre-vingt-douze dans sa vie – à charge pour d'autres que lui, l'Etat au besoin, de produire la série si le client français ou étranger n'avait pas changé d'avis entre-temps.

Avant de disparaître en 1986 à l'âge de quatre vingt-quatorze ans, Marcel Dassault avait pressenti qu'il laissait à ses successeurs *« sept ans de chômage »*, tant la période jusqu'en 1995 s'annonçait très délicate sur le plan des marchés. C'est de cela, plus que des honneurs, que son fils Serge a hérité, à l'âge de soixante et un ans, c'est-à-dire après avoir patiemment attendu une responsabilité à laquelle son père ne l'a pas spécialement préparé et à un moment, dans la vie d'un capitaine d'industrie, où l'on commencerait plutôt à former son remplaçant éventuel.

Alexandra Schwartzbrod, en prenant la suite de l'ouvrage de Claude Carlier, s'attarde, elle, sur le « cas » Serge Dassault. Il s'agit du premier livre consacré à l'« héritier », qu'elle décrit un peu comme un enfant gâté coincé entre deux Dalton (ses affreux et méchants vice-présidents, MM. Charles Edelstenne et Bruno Revellin-Falcoz) et protégé par Zorro (son conseiller, M. Pierre Guillain de Bénouville), qui vient tout arranger en fin de compte (parce qu'il a l'oreille de l'actuel chef de l'Etat depuis leur jeunesse commune).

Le dindon de la farce

Derrière cette simplification, inspirée de toute évidence par les réflexions, voire les dossiers, d'un ancien ministre de la défense, M. André Giraud, qui ne portait pas le fils Dassault dans son cœur, l'auteur a le mérite de décortiquer l'imbroglio des sociétés qui constituent l'« empire » laissé par Marcel Dassault à sa famille et à l'Etat. En particulier, la journaliste économique décrit, comme si le lecteur y était, les discussions – et leurs résultats – entre la gauche au pouvoir, en 1981, et Marcel Dassault, qui ne fit pas le moindre obstacle à sa nationalisation partielle. Le Meccano industriel et financier est tellement compliqué que le gouvernement n'a pas récupéré ses billes dans une aventure où il aura été, avec quelque complaisance, le dindon de la farce.

L'après-Mitterrand sera-t-il fatal au groupe Dassault ? Peut-être. Nul n'en prendra le pari. En attendant, Dassault fils est, avec humilité, celui qui, relevant le flambeau, aura su tailler son entreprise – en y supprimant quatre mille emplois – à l'aune des lendemains difficiles qui la menacent.

JACQUES ISNARD

▶ *Marcel Dassault, la légende d'un siècle*, de Claude Carlier, éditions Perrin, 564 p., 140 F.

▶ *Dassault, le dernier round*, d'Alexandra Schwartzbrod, éd. Olivier Orban, 278 p., 110 F.

Le Monde

EDUCATION • CAMPUS

Sauve qui peut les profs...

VII. – L'évaporation ou l'école buissonnière

Après l'analyse générale du malaise des enseignants (*le Monde* du 21 novembre), du choc de l'entrée dans la carrière (*le Monde* du 28 novembre), de la situation aléatoire des maîtres auxiliaires (*le Monde* du 5 décembre), du désarroi des enseignants du technique (*le Monde* du 19 décembre), de l'éclatement de la famille des instituteurs (*le Monde* du 9 janvier) et de la liberté inquiète des universitaires (*le Monde* du 16 janvier), nous poursuivons notre enquête sur les profs avec un gros plan sur les carrières buissonnières.

ON les croit enseignants à vie, liés éternellement à l'éducation nationale pour le meilleur et parfois pour le pire, saisis par la vocation sous le panneau de basket du préau comme Paul Claudel derrière un pilier de cathédrale. On les sait amoureux de leur métier mais insatisfaits de leur sort, en proie à un certain malaise. Ecœurés par la facilité avec laquelle la société rend l'école responsable du chômage, submergés par la croissance des effectifs, malmenés par la faiblesse de leurs rémunérations, confrontés à la lourdeur de l'administration, ballottés de réforme en réforme, les enseignants n'hésitent pas à forcer le trait. Ils sont nombreux à souhaiter respirer l'air du large. 83 % d'entre eux sont insatisfaits de leur place dans la société, et un sur trois, si c'était à refaire, choisirait un autre métier, révèle une étude du ministère (1).

Pourquoi ne partent-ils pas ? Plus le malaise de la profession est connu, analysé et disséqué, plus il paraît évident que l'institution ne devrait pas souffrir seulement d'un problème de recrutement, mais aussi d'une hémorragie. Ce n'est pas le cas. Les départs autres que les retraites représentent moins de 0,7 % des effectifs, c'est-à-dire environ trois mille personnes par an. Ils correspondent à la fois aux démissions, décès, affectations dans l'enseignement supérieur et accessions à d'autres corps de fonctionnaires.

S'ils ne quittent pas la grande maison de l'éducation nationale, les enseignants en revanche *« s'évaporent »*. Ce terme chimique est généralement utilisé pour désigner les reçus aux concours du CAPES et de l'agrégation qui n'occupent pas immédiatement leur poste. Concernant la reconversion, il se rapporte aux instituteurs, professeurs et universitaires qui désertent leur établissement, de façon temporaire ou définitive, sans pour autant disparaître des effectifs gérés par le ministère.

Une partie d'entre eux rentre avec enthousiasme au bercail, ayant obtenu la preuve que l'herbe n'est pas forcément plus verte ailleurs et que l'enseignement leur manque. D'autres, en revanche, s'acheminent vers un avenir différent.

L'évaporation n'est rendue possible que par la volonté de l'administration de ne pas commettre l'irréparable : la radiation. Ainsi, l'éducation nationale propose-t-elle une multitude de solutions, du congé de mobilité à la procédure de détachement, de la mise à disposition à la formation continue, de la fonction de conseiller principal d'éducation à celles de direction ou d'inspection... Cette palette de statuts juridiques, cette mobilité très encadrée rendent la rupture avec le corps exceptionnelle. La *direction des personnels* enseignants des lycées et collèges, qui gère près de quatre cent mille personnes, estime le nombre de démissions annuelles à près de trois cents.

Filets de sécurité

François M. est aujourd'hui régisseur de cinéma. En 1981, alors *professeur d'éducation physique* certifié, il obtient deux années de congé pour convenances personnelles et réalise un rêve : courir la *Whithbread round the world race.* A son retour, il dépose ses sacs de voile, reprend, sans états d'âme, un poste dans un collège. Durant les vacances, il donne un coup de main à des amis sur le tournage d'un film, *« pour l'argent de poche »*. Cinq ans plus tard, il demande une nouvelle disponibilité et devient régisseur. *« J'avais attrapé le virus. »* Actuellement en tournage à Cuba, il bénéficie d'un congé de l'éducation nationale, officiellement pour élever ses enfants. Ce statut, obtenu avec la bénédiction de l'administration, est son « parachute » : *« Mon nouveau métier ne présente aucune sécurité. Le CAPES est le seul diplôme qui me permette de gagner ma vie si je ne m'en sors plus dans le cinéma. C'est mon filet de protection. Aujourd'hui, je ne me sens plus enseignant, pourtant j'aimais cela. Mais c'est du passé. »*

Les reconversions ne seraient donc pas liées au phénomène de ras-le-bol ? Contrairement à une idée reçue, les enseignants ne *« craquent »* pas plus que les autres *(voir encadré)*, et ce n'est pas derrière les dépressions nerveuses qu'il faut chercher les motifs de leur changement d'orientation. Le parcours de ceux qui s'échappent est plus complexe, dicté, comme pour *François M.*, par l'envie de se consacrer totalement à une activité jusque-là annexe, ou la crainte de s'endormir dans la routine.

Les moyens utilisés sont divers : ils bachotent pour passer des concours, travaillent pour le compte d'une association, embrassent la politique comme on entre en religion, deviennent écrivains ou franchissent le Rubicon et vendent leur âme à l'entreprise.

M. André Loth raconte joliment qu'il a quitté l'enseignement par hasard, comme il y était entré. Professeur de sciences économiques, il apprend que la préparation à l'École nationale d'administration est ouverte aux enseignants. Il se présente – *« J'aimais le travail avec les élèves mais j'avais chaque année l'impression de redoubler ma classe »* – et réussit le concours après une année de travail acharné. Il est aujourd'hui détaché, comme quatorze mille sept cent vingt-quatre autres enseignants en 1990, au ministère de la santé, chargé de l'application d'une réforme sur les hôpitaux. *« C'est très différent. Ici j'ai vraiment le sentiment d'agir. Mais je ne renie rien. Je ne regrette pas d'avoir quitté l'enseignement, encore moins d'avoir été prof. »*



Il reconnaît que son parcours d'excellence n'a pas été calculé : *« Comme la majorité de mes anciens confrères, je connaissais mal l'éducation nationale, très peu l'administration au sens large. Il faudrait une meilleure information sur les possibilités de mouvement. L'éducation nationale ne donne pas l'impression de favoriser les évolutions. Certes, elle ne s'y oppose pas, mais la norme est de rester enseignant. Or, il n'est pas obligatoire de faire toute sa carrière au même poste. L'entreprise applique ce principe depuis longtemps. »*.

Ne pas trahir la cause

Qu'ils soient devenus régisseur, énarque ou journaliste, les anciens enseignants ont un *leitmotiv* : changer de métier n'est pas trahir la cause. Au contraire. *« La mobilité devrait être encouragée*, indique l'un d'eux. *Bon nombre d'enseignants retourneraient en courant dans leur classe, s'ils pouvaient expérimenter d'autres activités. »* Cette volonté de ne pas signer un engagement à vie en embrassant une carrière professorale est de plus en plus apparente. Une enquête du Centre de recherche en éducation de l'université de Saint-Etienne révèle que près du tiers des lycéens et des étudiants qui souhaitent devenir enseignants *voudraient changer de métier au* bout de quelques années. Résultat encore plus frappant, près de la moitié d'entre eux envisagent d'exercer à *mi-temps en parallèle* avec une autre activité (2).

Le ministère semble assez réceptif à ces aspirations. Une nouvelle technique d'*« évaporation »* vient d'être instituée. Il s'agit du congé de mobilité, dont l'objectif est de faciliter le départ vers d'autres carrières. Ce congé rémunéré d'un an permet de suivre une formation agréée, soit pour préparer un concours de recrutement dans un autre corps de la fonction publique, soit en vue d'une réorientation dans le secteur privé. Il ne saurait être assimilé à une année sabbatique puisque les candidats ne restent pas titulaires de leur poste. Cinq cent soixante-quatre personnes en ont bénéficié en 1990. Le caractère *« maternant »* de l'administration est une nouvelle fois mis en valeur. Ainsi, le fascicule de présentation de ce congé précise que *« si le fonctionnaire, à l'issue de cette année, confirme son intention de réorientation professionnelle dans le secteur privé, il a tout intérêt à solliciter une disponibilité pour convenances personnelles de trois ans renouvelables »* afin de ne pas rompre immédiatement tout lien avec la fonction publique. Au passage, cela permet au ministère de ne pas perdre les postes ainsi libérés.

Serait-il donc difficile de quitter statutairement l'éducation nationale ? Caroline W. se demande en souriant si elle est toujours sur la liste des professeurs certifiés. Dans une autre vie, elle a été enseignante d'histoire-géographie. Aujourd'hui, elle dirige le département d'information et de communication d'une entreprise française de trente-cinq mille personnes.

Son parcours est étonnant. *Un* beau matin, après cinq ans d'enseignement, elle réalise que *« dans trente-cinq ans*, (elle) *sera toujours là »*. *« J'aimais enseigner*, poursuit-elle. *Mais je sentais que je n'étais qu'à 40 % de mes possibilités. J'ai tenté l'agrégation, plusieurs fois. Collée, j'ai admis que je faisais un blocage. »* Elle cherche un débouché, se renseigne pour le poste d'inspecteur pédagogique, n'est pas tentée, multiplie les activités annexes, approche le monde de l'édition. Puis à trente ans, elle passe le concours de l'Ecole nationale de bibliothécaires, obtient un poste à la Ville de Paris.

« Dans ma tête, j'étais encore prof. Ma première démarche a été de prendre contact avec les chefs d'établissement de l'arrondissement de la bibliothèque. J'avais des idées, je voulais que l'on travaille ensemble. On m'a renvoyée sans ménagements. En revanche, j'ai pu collaborer facilement avec le rectorat. Tous mes repères se sont trouvés modifiés. Lorsque j'étais prof, le rectorat, c'étaient les méchants, ceux qui ne veulent rien faire. » Elle obtient un poste au CNRS et participe à l'installation du centre de documentation en Lorraine. Quatre ans plus tard, elle est contactée par un cabinet de chasseurs de têtes pour le poste qu'elle occupe actuellement. *« Je me suis demandé ce que j'allais bien pouvoir faire dans une entreprise qui fabrique des missiles. Eux étaient intéressés par mon expérience et ma culture générale. Il m'a fallu trois mois pour accepter. »*

Aujourd'hui, elle estime qu'elle s'est prouvé ce dont elle était capable et se sent toujours un peu *« exotique »* dans l'industrie. *« Il y a une méfiance terrible des enseignants vis-à-vis de l'entreprise. Non seulement ils l'assimilent au mythe Tapie, mais en plus rares sont ceux qui s'estiment compétents pour y travailler. Parallèlement, les entreprises qui comprennent l'intérêt qu'elles pourraient tirer de leurs services sont des exceptions. »*

Pluriactivité professorale

Le secteur privé fait peur aux enseignants. Seuls les scientifiques tirent leur épingle du jeu et s'y intègrent relativement facilement, grâce à leurs compétences. En revanche, les littéraires ont du mal à se rendre compte de leurs atouts. Comme beaucoup, M. Gilles Manceron, professeur certifié d'histoire, actuellement mis à disposition de la Ligue de l'enseignement – ils sont 940 à bénéficier de ce statut au 1er janvier 1992 – ne s'imagine continuer sa trajectoire que vers le domaine de l'édition ou du journalisme. En revanche, il envisage sans drame de repartir vers l'enseignement. *« J'aimais mon métier et j'avais su organiser mon temps libre. »* Professeur en banlieue parisienne durant douze années, il a cumulé les activités annexes, de la publication de ses travaux de recherche au militantisme dans une association de défense des droits de l'homme, en passant par la collaboration à l'édition et aux *Dossiers et Documents* du *Monde*. *« L'aspect financier n'était pas négligeable »*, reconnaît-il sans fausse pudeur. *« La pluriactivité professorale*, indique une enquête du CNRS (3), *pourrait bien constituer un jour la norme. »* Parfois, comme dans le cas de M. Manceron, elle permet de déboucher sur une reconversion professionnelle.

Mais son objectif peut aussi être de contourner un obstacle comme le faible nombre de postes dans l'enseignement supérieur, soit plus simplement de *« faire autre chose »*. Le cumul d'activités met en avant le temps libre dont dispose le corps enseignant. Pour M. Jean-Pierre Demerliat, jeune sénateur – quarante-neuf ans – socialiste de Haute-Vienne, le temps est l'un des facteurs qui expliqueraient l'engagement politique des enseignants. Aujourd'hui, ils sont cent soixante-deux à l'Assemblée nationale (sur cinq cent soixante-quinze députés), quarante-trois au Palais du Luxembourg, pour un total de trois cent vingt et un sénateurs. Instituteur, M. Demerliat n'a quitté son école qu'en 1982. Auparavant, il s'investit dans la fédération socialiste, est élu maire d'une commune de huit cents habitants, Saint-Martin-le-Vieux, et milite activement dans la région.

Il se considère toujours comme instituteur, *« la politique n'est pas un métier »*, dit-il, mais a réalisé lors de son élection au Sénat qu'il risquait de ne plus jamais enseigner. *« Lorsque je suis devenu permanent politique, en 1982, j'ai quitté l'établissement scolaire, parce qu'il fallait faire un choix. A l'époque, ça ne m'est pas apparu comme définitif. »*

Il faut parfois choisir, et certains font la démarche inverse. Ainsi, Mme Pascale Buttaud, professeur d'arts plastiques, détachée au service pédagogique du Musée d'Orsay depuis sa création, envisage sérieusement de revenir à l'enseignement : *« L'expérience menée au musée a été passionnante et je n'ai pas eu l'impression de faire quelque chose de trop différent, puisque nous organisons des stages et des services pour les écoles. C'est encore un travail pédagogique. Mais l'enseignement me manque. »* Recrutée à partir d'une annonce parue au *Bulletin officiel* après quinze années dans un lycée, elle reconnaît avoir bénéficié de moyens inimaginables dans un établissement scolaire.

« Mais mon vrai métier, c'est l'enseignement », martèle-t-elle, avouant se sentir vieillir depuis qu'elle n'est plus en contact avec des élèves. Elle vient de passer l'agrégation interne, avec succès. Elle n'aura pas, durant ces quelques années hors des sentiers battus, quitté les statistiques du ministère de l'éducation nationale. Pour l'administration, la différence entre les départs temporaires et les retours est *« pratiquement nulle »*, preuve que les reconversions restent rares. D'ailleurs, ces échappées ne sont pas prises en compte dans les prévisions des besoins de recrutement.

MICHÈLE AULAGNON

(1) *Le Métier d'enseignant vu à travers les sondages* par le bureau des études de la documentation et de l'évaluation, ministère de l'éducation nationale (septembre 1991).

(2) *Les Attitudes des étudiants et des lycéens devant le métier d'enseignant* par Georges Collonges et Claude Poulette, sous la direction de Dominique Glasman. Université de Saint-Etienne (septembre 1990).

(3) *La Pluriactivité des professeurs du secondaire*, par Louis Pinto. CNRS, centre de sociologie urbaine (avril 1991).

Le 6 février : Les enseignants et la politique

Dépressifs, les enseignants ?

Elle pourrait se prénommer Jeannine, avoir les yeux noirs et être hospitalisée depuis le 7 octobre à l'Institut Marcel-Rivière, institut de soins spécialisés de la Mutuelle générale de l'éducation nationale (MGEN). Quinze années d'enseignement derrière elle comme professeur d'enseignement général de collège (PEGC), et aujourd'hui une dépression qu'elle qualifie de *« sévère »*. *« Mes problèmes actuels sont directement liés à l'éducation nationale »*, analyse-t-elle. Et de raconter pêle-mêle une complexe *histoire de mutation*, un établissement peu chaleureux, des élèves attachants mais de plus en plus difficiles, des collègues peu motivés et l'indifférence de l'administration...

« Dépressifs, les enseignants », martèle la rumeur. Pas plus que d'autres catégories professionnelles, répond-on à l'Institut Marcel-Rivière, où 1 500 patients – enseignants et personnels de l'éducation nationale – sont accueillis chaque année. *« Contrairement à une idée reçue, véhiculée par les enseignants eux-mêmes d'ailleurs,* précise le médecin-chef de l'établissement, le docteur Jean Garrabé, *les troubles qu'ils présentent sont assez comparables à ceux de la population générale. »* L'évolution de la pathologie est la même que celle observée dans des services psychiatriques généraux : en une décennie, la consommation de médicaments psychotropes a *considérablement augmenté,* ainsi que l'alcoolisme et les troubles alimentaires.

Les différences relevées entre les enseignants et le reste de la population vont même à l'encontre des idées préconçues. Ainsi, une enquête de la MGEN (1) indique que les enseignants consultent significativement moins de psychiatres que leurs collègues cadres ou employés. Comparant *la santé mentale de ces trois* groupes, l'étude confirme que les profs pris dans leur ensemble ne semblent pas avoir plus de problèmes de santé mentale que les autres adhérents de mutuelles.

La consommation de psychotropes, la consultation de psychologues ou psychanalystes sont équivalentes. Tout au plus, les enseignants souffriraient-ils de troubles anxieux plutôt que de troubles dépressifs sévères, qui touchent majoritairement les employés. Ainsi, ils sont nombreux à *redouter une dépression* nerveuse, mais n'y sont pas plus sujets que le reste de la population.

En revanche, parmi les professeurs, les femmes certifiées, agrégées ou faisant partie de l'enseignement supérieur, ainsi que les hommes maîtres auxiliaires et les enseignants du technique paraissent les plus fragiles. Les médecins-psychiatres *de la Verrière ont réussi* à dégager certaines caractéristiques du milieu enseignant. Dans les troubles psychopathologiques relevés, ils notent une nette prédominance de névroses, accompagnées ou non de troubles dépressifs, et la relative rareté des troubles schizophréniques. Si la première consultation des patients est déclenchée par des *événements d'ordre personnel* et affectif, rapidement s'affirme le lien avec l'établissement scolaire. *« L'enseignement joue un rôle de toile de fond,* notent MM. Jean Garrabé et Vassilis Kapsambelis, *lié à une image négative de la profession. »*

M. A

(1) Enquête réalisée auprès de 4 000 mutualistes de la région Midi-Pyrénées par la MGEN, à paraître en mars 1991.

EDUCATION • CAMPUS

Les grandes écoles

Les écoles recrutent de plus en plus de diplômés de l'université

POUR rentrer à l'Ecole supérieure de commerce de Paris (ESCP), Lisa n'a suivi ni classe préparatoire ni études de gestion. C'est avec un DEUG (diplôme d'études universitaires générales) de physique en poche qu'elle s'est présentée au concours de septembre réservé aux diplômés du premier cycle universitaire. *« En travaillant dans une entreprise, je me suis aperçue que l'aspect commercial m'attirait plus que la filière scientifique »*, raconte-t-elle pour expliquer son *« changement d'orientation total »*.

Etudiant de troisième année à l'Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC), Jérôme Chartier, vingt-cinq ans, n'a pas pris, lui non plus, le chemin balisé des « prépas » pour pénétrer sur le prestigieux campus de l'école à Cergy-Pontoise. Il a d'abord passé un DEUG de linguistique, puis un DEUG de sociologie, une licence d'administration publique, une licence d'information et de communication, et enfin une maîtrise de sciences politiques... avant de faire partie de la centaine d'admis sur titres en deuxième année d'études à l'ESSEC. *« J'avais pris une orientation service public et je la garderai, même en travaillant dans le privé*, dit-il, très déterminé. *Mais je sentais qu'il me manquait une formation en économie-finances pour atteindre mon objectif, qui est de faire de l'audit pour les collectivités locales. Maintenant, je veux monter mon propre cabinet. »*

Ces parcours, autrefois qualifiés d'atypiques, le sont de moins en moins. Le mouvement est lent, mais perceptible. Ces dernières années, les grandes écoles de commerce et d'ingénieurs ont recruté un nombre croissant de diplômés de l'université. Cette tendance, amorcée dès le début des années 80 par les écoles d'ingénieurs, s'accentue et s'étend désormais aux écoles de commerce.

Ainsi, selon une étude réalisée fin 1991 par la Conférence des grandes écoles, 20 % des étudiants recrutés lors de la dernière rentrée scolaire par les écoles d'ingénieurs sont des diplômés de l'université (y compris les diplômes universitaires de technologie et les brevets de techniciens supérieurs) qui ont bénéficié d'une admission parallèle sur titres en première ou en deuxième année d'études. Dans les écoles de gestion, le taux est légèrement inférieur (17 %). Mais ce sont elles qui ont le plus évolué dans ce sens récemment : ce taux n'était que de 11,5 % dans les promotions en dernière année d'études en 1989/1990.

Davantage de maturité

Finalement, si l'on tient compte des différentes voies d'accès – classes préparatoires intégrées aux écoles, admission sur diplômes universitaires, formation continue (voie Fontanet, ingénieurs Descomps...) et admission des étrangers sur titres ou sur concours, – on s'aperçoit que les classes préparatoires traditionnelles ne fournissaient plus, en 1991, que 45 % du recrutement des écoles d'ingénieurs et 68 % de celui des écoles de gestion. Si les prépas demeurent la voie royale pour intégrer les grandes écoles, les admissions parallèles grignotent régulièrement du terrain.

« Pendant longtemps, cette voie était considérée comme moins noble, affirme Hubert Bonal, directeur de l'Ecole supérieure de commerce de Dijon. *On la développe depuis deux ans parce que nous nous apercevons qu'il vaut mieux avoir les meilleurs élèves des IUT (instituts universitaires de technologie) que les moyens des classes préparatoires. Ils ont plus de maturité, car ils ont déjà fait des stages en entreprise. C'est une ouverture intéressante par rapport à la voie classique, qui est davantage conditionnée par des choix familiaux et par la possibilité d'entrer dans des classes préparatoires payantes. »* Et, n'en déplaise aux esprits chagrins, leur scolarité s'effectue sans problème. *« Ils sont parfois un peu faibles en langues et en culture générale, mais ils sont plus entreprenants que les autres élèves*, constate Hubert Bonal. *D'ailleurs, il y a deux ans, le major de la promotion provenait de l'admission parallèle. »*

Ce changement d'attitude à l'égard des diplômés de l'université est dû en partie au fort accroissement de la demande de jeunes diplômés par les entreprises, et particulièrement de la demande d'ingénieurs. Dans les cent cinquante-huit écoles membres de la Conférence des grandes écoles, les effectifs en dernière année d'études vont passer de 21 800 en 1991 (dont 16 350 dans les écoles d'ingénieurs, 4 000 dans les écoles de gestion et 1 450 dans les écoles spécialisées) à 25 000 en 1993 (dont 18 800 ingénieurs, 4 650 en gestion et 1 550 dans les autres écoles de la Conférence). Soit une progression de 15 % en deux ans. Or il n'est pas sûr que les classes préparatoires puissent suivre cette accélération de la demande.

« La diversification correspond à une nécessité de meilleur recrutement dans les grandes écoles, il vaut mieux prendre les meilleurs étudiants de l'université plutôt que de descendre au quatre millième élève du concours », explique Yves de Belloy, délégué général de la Conférence des grandes écoles. Avant d'ajouter : *« Les effectifs des classes préparatoires ont augmenté de 50 % entre 1983 et 1990, c'est-à-dire plus vite que ceux des terminales C de bonne qualité. Et certaines prépas n'ont pas toujours le niveau requis. »*

Eviter la consanguinité

Mais cet intérêt nouveau pour les universitaires n'est pas seulement dicté par des considérations d'ordre pratique. Il y a aussi la volonté des écoles d'élargir leur champ de recrutement pour casser un peu le moule des prépas et croiser les expériences. *« Ce désir d'interculturel se traduit par l'ouverture des écoles à l'international, par l'enseignement des humanités et le renforcement de la culture générale, enfin par les admissions sur titres »*, affirme Daniel Grimm, directeur adjoint de l'Ecole centrale de Paris. *« La sélection par les classes préparatoires est bonne, mais elle correspond à un certain type de personnalité qui n'est pas représentatif de l'ensemble des profils à potentiel d'ingénieur »*, affirme pour sa part François Schoeller, directeur de l'enseignement supérieur des télécommunications. *« Dans nos écoles*, poursuit-il, *le taux d'étudiants issus des classes préparatoires va tendre vers 25 %, contre 40 % il y a peu. »*

« La consanguinité est facteur de sclérose, déclare de son côté Michel Marcheteau, directeur de la formation première à l'ESCP. *Il faut éviter les cloisonnements abusifs. »* Soucieuse de s'ouvrir aux littéraires, l'Ecole supérieure de commerce de Paris crée cette année une option « lettres et sciences humaines » au concours d'admission parallèle réservé aux diplômés du premier cycle universitaire. En levant l'obstacle des mathématiques, l'école souhaite recruter davantage de « khâgneux », et répondre ainsi à une demande nouvelle des entreprises pour des littéraires de haut niveau.

Jusque-là, en effet, les deux tiers des lauréats au concours d'entrée parallèle en première année étaient des étudiants en mathématiques appliquées aux sciences sociales (MASS) de l'université Dauphine. *« Or ces étudiants ressemblent aux élèves des classes préparatoires, et nous n'obtenions pas véritablement une variété de recrutement »*, explique-t-on à l'ESCP. Cette année, l'école a recruté 67 admis directs en première et deuxième années contre 265 élèves issus des classes préparatoires. L'objectif de l'ESCP est d'arriver progressivement à des promotions de 450 élèves, dont un tiers en admission directe.

C'est ce quota – un tiers d'admis sur titres en deuxième année, dont un quart sont des étudiants étrangers – qui est en vigueur depuis quelques années déjà à l'ESSEC, qui fut la première grande école à s'ouvrir largement aux admissions parallèles. Parmi celles-ci, le premier contingent est formé par les ingénieurs à la recherche d'une double formation, scientifique et commerciale. Viennent ensuite les diplômés de sciences politiques, puis les étudiants en médecine et en pharmacie. *« Ce sont eux qui récupèrent le plus vite leur investissement, car les laboratoires pharmaceutiques sont friands de gestionnaires »*, explique Michel Calamy, directeur adjoint de l'ESSEC.

Les réticences des universités

Les écoles d'ingénieurs ne veulent pas être en reste. A l'Ecole centrale de Paris, sur une promotion de 400 élèves, 30 places sont réservées en deuxième année à des étudiants ayant obtenu leur maîtrise de sciences en quatre ans.

Les passerelles se multiplient

Bien décidées à augmenter le pourcentage d'admissions parallèles dans leurs rangs et à élargir ainsi leur base de recrutement, cinq écoles supérieures de commerce ont décidé, pour la première fois, de se regrouper pour organiser en avril prochain un concours commun d'entrée directe en première ou en deuxième année, baptisé *« Passerelle ESC »*.

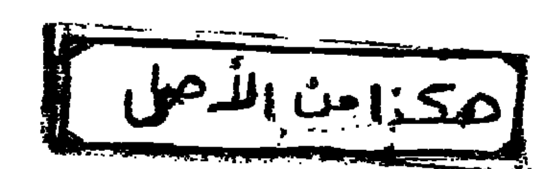
Il s'agit des ESC de Tours, Grenoble, Nice, Toulouse et Clermont-Ferrand. *« Chaque école avait déjà ses concours d'admission parallèle. Mais c'était onéreux et compliqué pour les étudiants qui devaient payer 800 à 900 F de frais d'inscription pour chaque concours et en passer plusieurs qui se chevauchaient »*, explique Guy Leboucher, directeur adjoint de l'ESC Tours, qui centralise les dossiers d'inscription. *« Ce n'est pas une association d'écoles mais seulement la mise en commun de nos moyens pour toucher un public plus large »*, précise de son côté Jean-Luc Guiraud, chargé du développement à l'ESC de Toulouse. Comme son nom l'indique, le concours *« Passerelle ESC »* se veut un trait d'union entre l'université et les grandes écoles. Deux cents places sont ouvertes en admission parallèle en première année et cent places en deuxième année. Le niveau requis est un diplôme bac+2 (DEUG, DUT et BTS) pour rentrer en première année et une licence ou une maîtrise en deuxième année. *« Aucune formation n'est privilégiée*, affirme Guy Leboucher. *On peut choisir l'épreuve écrite de philosophie à la place de celles de mathématiques ou d'économie »*. Les épreuves obligatoires sont celles d'anglais, de synthèse de dossier et de logique.

« L'objectif est d'avoir une mixité des profils pour obtenir des groupes plus dynamiques », affirme Guy Leboucher. A l'ESC Tours, les admissions parallèles formeront, l'an prochain un tiers de la promotion. A l'ESC Toulouse, trente-trois étudiants ont été admis, sur titre, en première année en 1991 – principalement des titulaires de DUT et de BTS – sur une promotion de cent quatre-vingts élèves, mais seulement cinq en deuxième année. *« Nous voulons augmenter les admissions parallèles en deuxième année*, affirme Jean-Luc Guiraud. *« L'objectif est d'arriver d'ici cinq à huit ans à des promotions comprenant 50 % d'élèves venant d'autres horizons que les classes préparatoires (universitaires, étrangers et gens issus de la formation continue). »*

Mais ce projet ne risque-t-il pas de heurter les élèves issus des prépas ? *« C'est vrai, ça les inquiète un peu*, reconnaît Jean-Luc Guiraud. *Mais ils ont tort parce que cet accroissement des admissions parallèles correspond en fait à une hausse des effectifs. Il ne s'agit pas de diminuer le nombre des prépas, mais de donner une plus grande maturité à nos promotions. »*

L. M.

► **Pour tous renseignements : ESC Tours, 1, rue Léo-Delibe, B.P. 0535, 37005 Tours Cedex. Tél : 47-27-42-43.**



à la recherche de sang neuf

par la voie des admissions parallèles. Pour leur plus grande satisfaction

Pourquoi quatre ans ? *« Car nous voulons éviter de prendre dans les admis sur titres des « taupins » qui auraient échoué en classes préparatoires et qui se seraient rabattus vers l'université. Nous voulons des étudiants qui ont vraiment choisi la filière universitaire »*, explique Daniel Grimm.

Toutefois, sur ces 30 places réservées, 22 seulement ont été pourvues cette année, le niveau des candidats n'ayant pas été jugé suffisamment élevé par le jury de Centrale pour aller au-delà. *« Nous recevons entre 70 et 90 dossiers. Je suis surpris qu'il n'y ait pas un engouement plus fort. Les possibilités d'admission parallèle dans les écoles d'ingénieurs sont peu connues. Pourtant, il y a chaque année 300 à 400 places à prendre dans une vingtaine d'écoles »*, affirme Daniel Grimm.

A l'en croire, la faute en incomberait aux universités. *« Certaines ne jouent pas le jeu des admissions parallèles et font de la rétention pour éviter de perdre leurs meilleurs éléments »*, dit-il. C'est d'autant plus dommage que, selon Pierre Vaussy, directeur de l'Ecole centrale de Nantes, *« les étudiants en sciences ont plus de chances de décrocher une école réputée en tentant l'admission parallèle après une maîtrise qu'en passant par le concours des classes préparatoires »*.

L'histoire ne manque pas de piquant. Après avoir snobé dans le passé les formations universitaires, les grandes écoles s'arracheraient-elles désormais les étudiants qui en sont issus ? Le fait est qu'elles ne tarissent pas d'éloges sur leurs nouvelles recrues. *« Ils sont plus motivés, leur attitude est plus professionnelle*, constate André-Paul Weber, le directeur de l'ESSEC. *Car, pour faire encore deux années d'études après un niveau bac + 4 ou bac + 5, il faut en vouloir ! Ce sont des vieux étudiants, mais des étudiants sympathiques qui ont toujours un appétit intellectuel... »*

Innovations pédagogiques

Il est vrai que les élèves des classes préparatoires ont tendance à souffler un peu quand ils ont enfin réussi à intégrer une grande école, tant le rythme qui leur fut imposé avant le concours était difficile à soutenir. Ce niveau de décompression est même qualifié d'*« inacceptable »* par certains responsables... A l'opposé, les admis sur titres universitaires *« n'ont pas le sentiment d'une fin d'évolution, mais au contraire d'un nouveau commencement »*, déclare Michel Marcheteau, de l'ESCP. Plus responsables, ils se comporteraient moins en *« enfants gâtés »*. *« Ils sont peut-être moins rapides que les élèves des prépas, qui ont acquis des méthodes de travail, mais ils sont plus ouverts. Car on ne les a pas aidés à l'université. Ils ont dû se débrouiller tout seuls »*, constate François Schoeller. Une fois réunies, les deux populations d'étudiants se marient plus ou moins bien selon les écoles. Pour faciliter les échanges, certaines, comme l'ESSEC, l'ESCP ou Télécomm Paris, organisent en début d'année scolaire un week-end d'intégration. *« Il y a, au départ, une petite réticence à rencontrer les élèves des prépas, qui n'ont que dix-neuf ans et demi de moyenne d'âge, contre vingt-quatre ans pour les admis sur titres*, constate Valérie Smadja, qui a fait des études de pharmacie avant de rentrer à l'ESSEC. *Et puis, beaucoup d'admis sur titres ont une vie professionnelle parallèle pour payer leur scolarité. »*

Un étudiant en troisième année de l'ESCP note qu'*« il n'y a pas de rejet de la part des prépas ici, contrairement à ce qui s'est passé à HEC*, où l'on avait inscrit sur une porte : *« A mort les AD ! »* (admis directs). Ceux qui rentrent directement en deuxième année participent moins à la marche de la junior-entreprise de l'école, où les meilleures places sont déjà prises. Mais, en dépit de quelques ratés ici ou là, la cohabitation s'améliore dès le deuxième trimestre, les étudiants apprenant progressivement à se connaître, voire à s'apprécier.

Surtout, l'intégration de jeunes issus d'horizons différents pousse les écoles à innover sur le plan pédagogique. Pour tenir compte des potentialités de chacun, la notion d'interdisciplinarité se développe là où l'on raisonnait autrefois en termes de filières étroites. *« Le fait d'intégrer des étudiants qui ont été absents de notre école pendant un an nous incite à ne pas être trop rigides à l'égard des élèves issus des classes préparatoires qui veulent à leur tour suivre des études parallèles à l'université »*, explique Michel Marcheteau. Ainsi l'ESCP a-t-elle décidé de valider certains acquis universitaires sous forme de crédits de points. De son côté l'ESSEC a passé des accords de coopération avec l'université Paris-II (Assas) et négocie actuellement des partenariats avec l'université nouvelle de Cergy.

Un peu partout, des passerelles se mettent en place. Les anciens clivages seraient-ils dépassés ? *« Derrière les admissions parallèles, il y a un message clair*, lance André Paul Weber, de l'ESSEC. *C'est la remise en cause de tout un système d'éducation dans lequel la moindre erreur d'orientation est lourdement sanctionnée. Soit l'on suit la voie de la terminale C et des classes préparatoires, soit l'on se dirige vers l'université. Ce qui signifie que la destinée d'une personne est arrêtée à dix-huit ans. Il est de notre responsabilité de constituer des voies d'accès parallèles. »*

LAURENT MARCAILLOU

Changement de cap

S'il est un étudiant qui n'a pas le profil classique des élèves des écoles de commerce, c'est bien lui. A trente-trois ans, François Sergi est le doyen de sa promotion. Il a déjà cinq années d'expérience professionnelle quand il décide en 1990 de rejoindre les rangs de l'Ecole supérieure de commerce de Paris (ESCP). Au départ, rien ne le prédestine vraiment à entrer dans une grande école de gestion. Il obtient d'abord une maîtrise de sciences sociales, puis il suit une formation de directeur de maison de la culture. A la sortie, il est embauché au centre socioculturel de l'Elsau, à Strasbourg. Ce n'est que cinq ans plus tard qu'il décidé de parfaire sa formation, pour acquérir des connaissances solides en gestion.

Il se présente alors à la sélection APEX (Admis post-expérience) de l'ESCP et gagne son ticket d'entrée en première année, en compagnie de cinq autres lauréats – essentiellement des sportifs de haut niveau. Dans la foulée, il obtient un congé individuel de formation, ce qui lui permet de percevoir l'intégralité de son salaire pendant deux ans. Bien qu'il se retrouve avec des collègues de promotion douze ans plus jeunes que lui, son intégration dans le système grande école s'est bien opérée. *« Quand on a connu la fac*, lance-t-il, *on trouve ce système très bon car on n'y perd pas son temps. Même si j'ai passé l'âge d'être noté tout le temps. Cela dit, il faut quand même s'accrocher car je n'avais jamais fait de maths de ma vie ! »*

Tout en poursuivant ses études, il retourne travailler chaque semaine à Strasbourg. Il mène, en tant que chef de projet, une étude de faisabilité en vue de la création de trois entreprises d'insertion. Mais son intégration à l'ESCP lui a donné de nouvelles ambitions, qui le conduiront vraisemblablement à quitter le secteur social. *« A la sortie je pourrais reprendre mon poste au centre socioculturel mais je ne le souhaite pas*, reconnaît-il. *J'aimerais travailler dans un palais des congrès ou prendre la direction d'un établissement touristico-économique de ce type. En fait, je voudrais maintenant occuper un poste à vocation plus économique. »*

L. M.

Entrées multiples

Examens spécifiques, recrutements sur entretien ou sur dossier, voies particulières d'accès en première ou en deuxième année, multiplicité de viviers depuis les diplômés de l'université jusqu'aux titulaires de BTS (brevets de techniciens supérieurs) : les chemins de traverse, ouverts depuis quelques années pour entrer dans les grandes écoles sans emprunter la voie royale des classes préparatoires, sont d'une très grande diversité. Le moyen le plus sûr de ne pas se fourvoyer est donc de s'adresser directement à chaque école. Toutefois le dispositif général obéit, dans la plupart des cas, à quelques règles communes.

■ **Dans les écoles d'ingénieurs**, les admissions directes en première année sont ouvertes aux titulaires d'un diplôme de premier cycle universitaire (DEUG, DUT, BTS ou équivalent). La majeure partie de ces recrutements sont effectués par l'intermédiaire de concours organisés par les grands groupes d'écoles. C'est le cas par exemple pour les écoles des Mines, les ENSI (écoles nationales supérieures d'ingénieurs), les INSA (instituts nationaux des sciences appliquées) ou les écoles de la FESIC (la fédération des écoles d'ingénieurs privées). L'admission en deuxième année est, en principe, ouverte sur titre et dossier aux titulaires d'une maîtrise ou du diplôme d'une autre école d'ingénieurs.

■ **Dans les écoles de commerce**, dont près de 80 % ont mis en place des systèmes d'admission parallèles, l'accès direct en première année est ouvert aux titulaires de DEUG, DUT ou BTS, avec une prime fréquente pour les diplômés de gestion, d'économie, d'informatique ou de maths et un examen attentif des résultats universitaires des candidats. L'admission directe en deuxième année est réservée aux diplômés universitaires de niveau bac + 3 minimum et comporte en général des épreuves de langues, de culture générale et une étude de cas.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde
DES LIVRES

REPÈRES

CNDP RÉFORMÉ. Préparée depuis des mois, la réforme du Centre national de documentation pédagogique (qui a pour mission de réaliser et d'éditer des documents pédagogiques écrits, informatiques ou audiovisuels) fait l'objet d'un décret paru au *Journal officiel*, dimanche 19 janvier. Le but de cette réorganisation est d'accorder leur autonomie aux antennes régionales du CNDP. Les vingt-huit centres régionaux de documentation pédagogique sont, en effet, dotés d'une personnalité juridique et transformés en établissements publics à caractère administratif, placés directement sous la tutelle du ministre et dotés d'un conseil d'administration présidé par le recteur d'académie. Le CNDP conserve un rôle d'impulsion de la politique générale et de coordination du réseau des CRDP : c'est lui qui répartit entre eux les crédits de l'Etat. En outre le CNDP sera désormais épaulé par un Comité national de l'édition chargé de définir une politique nationale de l'édition éducative.

ETUDIANTS. L'Observatoire de la vie étudiante reconduit pour 1992 son concours annuel destiné à encourager les travaux de recherche menés par des étudiants sur leurs conditions de vie matérielle, sociale et culturelle. Le concours, qui était doté cette année de 40 000 francs de prix répartis sur une quinzaine de projets, comporte une option générale et une option plus spécifique sur le thème « La lecture et les étudiants ». Les travaux devront être adressés à l'Observatoire avant le 15 octobre 1992

▶ Observatoire de la vie étudiante, 8, rue Jean Calvin, 75005 Paris, tél. : 40-79-91-33.

GESTION. Le ministère de l'éducation nationale organise, les 23 et 24 janvier à l'université de Dijon, un colloque sur la gestion des universités. Destiné aux responsables d'établissements d'enseignement supérieur, ce colloque devrait permettre de faire le point sur l'évolution des systèmes de gestion des universités et sur les projets du ministère en la matière.

MASTÈRES. La Conférence des grandes écoles vient d'accréditer une vingtaine de nouveaux mastères. Créées il y a cinq ans, ces spécialisations sont mises en place par des écoles d'ingénieurs (informatique, télécommunications, environnement, ingénierie moléculaire) at par des écoles de commerce (affaires internationales, actuariat, ingénierie financière, management de la mode).

▶ Conférence des grandes écoles, 60, boulevard Saint-Michel, 75006 Paris, tél. : 43-26-25-57.

PRIVÉ. Les élections professionnelles triennales qui viennent de se dérouler pour les quelque cent mille enseignants du privé ont confirmé la prééminence du syndicalisme chrétien dans ce secteur. Avec 37,2 % des voix, le Syndicat national de l'enseignement chrétien (SNEC-CFTC) renforce en effet sa première place et progresse légèrement par rapport à 1988 (+0,7 %). La Fédération de l'enseignement privé (FEP-CFDT) recueille 33,9 % des voix et la Fédération autonome des syndicats professionnels de l'enseignement libre (FN-SPELC) 25,7 %.

SPORT. L'Institut de l'enfance et de la famille, en collaboration avec l'Institut national des sports et de l'éducation physique, organise, les 28 et 29 janvier, un colloque sur « Le rôle du sport dans l'intégration sociale des jeunes » et les rapports entre le développement des sports, leurs usages sociaux et la culture des jeunes.

▶ Renseignements : Ricochets, tél. : 43-67-20-33.

Le bas de laine des proviseurs

Un an après l'adoption du plan d'urgence pour les lycées, les 4,5 milliards de francs débloqués par le gouvernement ont-ils été dépensés ?

Ils réclamaient « *du pognon pour l'éducation* », ils ont décroché le gros lot. La fronde lycéenne de l'automne 1990 avait débouché, le 16 novembre, sur un train de mesures, notamment financières, négociées pied à pied avec M. Lionel Jospin : mille sept cents postes supplémentaires pour les lycées, 4 milliards de francs pour la rénovation des bâtiments scolaires, 100 millions de francs pour le renouvellement des machines dans les lycées techniques et professionnels. A quoi s'ajoutaient la création d'un « *fonds social lycéen* » doté de 200 millions de francs, d'un « *fonds de vie lycéenne* » de 30 000 francs en moyenne par établissement et de 51 millions de « *crédits d'animation* ».

Mais les lycéens faisaient entendre une autre exigence : que de nouveaux « *droits* » leur soient reconnus – droits d'expression, d'association et droit de presse, accordés en février 1991 – et que de véritables structures participatives soient créées, notamment pour le suivi de la mise en œuvre du plan d'urgence. Dès le 16 novembre, le ministre de l'éducation nationale nommait Mme Céline Wiener « Mme Plan d'urgence », et il lui fournissait un réseau de correspondants académiques, sortes d'« interprètes permanents » des lycéens dans les régions. Dans la foulée, chaque lycée se dotait d'un « conseil des délégués élèves » et chaque région d'un « conseil académique de la vie lycéenne », nouvelle instance composée pour moitié de lycéens.

Où en est-on aujourd'hui, un an après le lancement du plan d'urgence? Réponse prudente mais optimiste de Mme Wiener : « *En ce qui concerne le fonds de rénovation de 4 milliards destiné au bâti, les choses sont allées très vite. Nous en sommes, en moyenne, à mi-parcours mais toutes les opérations sont engagées. Tout sera terminé, au plus tard, pendant l'été 1992* », assure Mme Wiener.

En effet, dans l'académie Orléans-Tours par exemple, la moitié des 145 millions de francs engagés par l'Etat au titre du fonds de rénovation étaient dépensés à la rentrée de septembre. 50 % des lycées et 70 % des lycées professionnels en avaient bénéficié, les services académiques et la région ayant travaillé, précise Mme Ciosi, correspondante du plan d'urgence, à partir d'une enquête recensant les besoins exprimés par les lycéens. C'est à leur demande, par exemple, que l'effort a porté, en priorité, sur la rénovation des nombreux internats vétustes. A Montpellier, 60 % du total des travaux étaient réalisés au 1er novembre 1991, et à Lille, comme à Lyon, la quasi-totalité était achevée au 31 décembre.

Des sommes faramineuses

Le bilan est moins optimiste en ce qui concerne les trois autres fonds du plan d'urgence – fonds social, fonds de vie lycéenne et crédits d'animation, – délégués directement aux établissements. La plupart des correspondants académiques ne cherchent pas à le dissimuler : le travail avance lentement. Ils reconnaissent en effet avoir dû insister auprès des chefs d'établissement pour qu'ils se saisissent de ces sommes, qu'ils en saisissent leurs élèves... et qu'elles soient dépensées.

Le fonds social d'abord. Il était destiné à aider, dans l'urgence et de manière souple, les lycéens et leurs familles rencontrant des difficultés financières graves.

Est-ce par excès de scrupules? Ou bien par embarras devant les sommes jugées « *considérables* » qui leur étaient parfois allouées et qu'ils n'avaient pas réclamées (près de 200 000 francs dans certains gros lycées de l'académie de Lille, par exemple)? La plupart des chefs d'établissement disent avoir été surpris de recevoir « *autant d'argent d'un coup* » et avoir eu quelques difficultés à le dépenser. Un comble à l'éducation nationale, championne toute catégorie de la complainte sur les « moyens »...

A Lille, à la rentrée, selon M. Simon, correspondant académique, les établissements avaient utilisé en moyenne 20 % des sommes allouées au titre du fonds social et deux lycées professionnels n'en avaient pas, à la rentrée, dépensé un centime. Même chose à Lyon, où certains établissements ont, à ce jour, dépensé à peine 10 % des sommes qui leur étaient octroyées. « *L'importance de ces crédits, dans une période où ces derniers sont rares, a créé un malaise*, explique M. Rivière, correspondant du plan d'urgence à Lyon. *La gestion du fonds social représente une charge administrative supplémentaire pour les chefs d'établissement. Et ces derniers sont, en outre, peu préparés à jouer un rôle social.* »

Un chef d'établissement de l'académie de Lyon qui souhaite rester anonyme, s'insurge contre « *ces sommes faramineuses débloquées pour calmer les lycéens* ». Jusqu'à la rentrée de septembre, les 150 000 francs alloués à son établissement au titre du fonds social sont restés intacts. Depuis, une trentaine d'élèves (sur mille six cents) en ont bénéficié. Le proviseur attend « *que les élèves en difficulté se signalent* ». L'assistante sociale du lycée est chargée, ensuite, de « *mener son enquête* »...

M. Jean-Paul Millet, proviseur du lycée professionnel Beauregard à Château-Renault (Indre-et-Loire) fait figure d'exception. Aide aux transports scolaires, fournitures et équipements, frais de santé ou frais d'hébergement des élèves internes en difficulté « *car les impayés sont de plus en plus fréquents* » : il a quasiment épuisé les 58 800 francs de son fonds social lycéen, qui ont été distribués à soixante-treize familles ou, dans certains cas, directement aux élèves majeurs.

Un dispositif dormant

Mme Nicole Kieffer, proviseur du lycée Jean-Monnet de Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire) a elle aussi dépensé l'argent du fonds social. « *On savait que l'argent allait arriver en avril, nous avons anticipé et réfléchi dès le mois de décembre à son utilisation* », explique-t-elle. Un réflexe rarissime. Et le lycée de Joué-lès-Tours joue à fond la carte de la participation. Le conseil des délégués élèves a été sommé de décider, très rapidement, de l'utilisation des 32 000 francs du fonds de vie lycéenne. Il a choisi de créer un journal et un atelier-théâtre et d'utiliser le reste pour financer des activités dans le cadre de la « semaine blanche » du lycée, consacrée aux sorties et aux activités interdisciplinaires.

Une fois les lycéens rentrés au bercail après les manifestations d'octobre-novembre 1990, une fois l'argent débloqué, le plus difficile restait à faire : informer la masse des lycéens de leurs droits, les pousser à prendre des responsabilités nouvelles et à traduire en actes leurs revendications de l'automne. Pris de court ou sceptiques, les proviseurs ont été peu nombreux à s'atteler à cette tâche. Le résultat : « *Un dispositif dormant* », selon l'expression de M. Bouchez, correspondant académique de Toulouse et 30 000 francs encore inexploités dans beaucoup d'établissements.

Certains malentendus se sont parfois installés. Quand ils ont réclamé quelque chose, la majorité des conseils de délégués ont voulu aménager un « lieu de vie » à l'intérieur du lycée. Or, les textes de cadrage nationaux donnaient la priorité aux dépenses de fonctionnement et au financement d'activités. Certains proviseurs ont laissé faire les élèves, d'autres ont gardé en main les cordons de la bourse et ont attendu qu'émergent des propositions d'« activités ». La plupart attendent encore...

« *D'une façon générale*, résume M. Simon, correspondant académique de Lille, *les lycéens n'ont pas encore pris, tant s'en faut, toute la mesure des droits et des moyens qu'on leur a accordés, en novembre 1990.* » L'exemple le plus frappant est sans doute celui du droit d'association qui avait fait l'objet d'une âpre discussion, au moment de la sortie – très tardive – des textes. Fallait-il l'accorder aux lycéens? N'allait-on pas, immédiatement, voir fleurir sous les préaux nombre d'associations qui serviraient de tremplins à une agitation politique vite incontrôlable? Telles étaient en substance les craintes des proviseurs. Au bout d'une année d'exercice de ce nouveau droit, les associations de lycéens sont rarissimes, et celles qui existent sont parfaitement anodines, associations d'anciens élèves ou amicales de classes « prépa ». Pas de quoi fouetter un chat.

CHRISTINE GARIN

La fronde des universitaires

Les projets de réforme ministériels sous le feu de la critique

La remarque est d'un vieux connaisseur, à l'issue de la réunion d'universitaires organisée par l'association Promosciences, le 18 janvier à Paris (*le Monde* du 21 janvier) : « *Au train où vont les choses, Claude Allègre va être obligé de manger son chapeau sur son projet de rénovation des formations supérieures. Comme pour la réforme des classes préparatoires, il y a deux mois.* » Sans doute est-ce aller un peu vite en besogne. Mais cette conclusion en dit long sur le vent de fronde soulevé depuis quelques jours par les projets de réforme élaborés par le conseiller spécial de M. Jospin.

Une fronde où se mêlent l'incompréhension, l'incrédulité et le sentiment d'être ignorés, voire méprisés, par le ministère. Car ce n'est pas le moindre paradoxe des critiques qui fusent aujourd'hui : loin d'émaner d'enseignants attachés au *statu quo* des formations et au confort de leur discipline, les plus virulentes proviennent au contraire de cette génération d'universitaires novateurs, investis depuis des années dans la rénovation des premiers cycles universitaires, anxieux d'améliorer la réussite des étudiants.

« *Gestionnaires du quotidien* », confrontés au casse-tête permanent de la répartition des amphis, des salles, des horaires et des moyens, ils soulignent tout d'abord les aspects « *irréalistes* », du projet, selon le mot de Jacques Queyrut, responsable des premiers cycles scientifiques, à Bordeaux-I. Le tutorat prôné par le ministère? Parfait sur le principe, mais faute de petites salles de travail adaptées, cela bloquerait en permanence des dizaines de salles de travaux dirigés dans chaque université. Les épreuves orales généralisées pour compléter les examens écrits? L'idée est tout à fait louable, à condition de pouvoir mobiliser les enseignants « *pendant des semaines* ». L'organisation pédagogique en trimestre? Pourquoi revenir à une formule abandonnée par la plupart des DEUG rénovés à cause de sa lourdeur de gestion?

Au-delà de ces difficultés d'intendance, le ras-le-bol des universitaires tient à des motifs pédagogiques plus profonds. « *Alors que le ministère prétend réserver les filières de premier cycle autour de quelques grands domaines pour renforcer la pluridisciplinarité et faciliter l'orientation progressive des étudiants, il fait en réalité éclater les deux DEUG scientifiques actuels en quatre filières distinctes et une dizaine de « mentions » trop rigides* », note l'un d'entre eux. La réaction n'est pas moins vive en AES (Administration économique et sociale) : « *Depuis des années, nous nous sommes efforcés de rattacher cette filière au domaine large des sciences sociales pour gommer l'image d'un cursus économique ou juridique de deuxième zone. Les projets de maquette démolissent tout cela* », proteste M. Olivier Herrenschmidt, directeur de l'UFR de sciences sociales et administration de Paris-X (Nanterre).

Pilotage archaïque

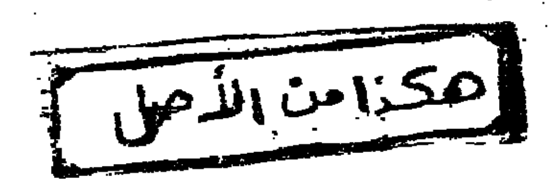
Sans parler des menaces de réduction des horaires, pour les DEUG scientifiques en particulier. Chacun sait que M. Allègre tempête depuis toujours contre le « *bourrage de crâne* », mais pour les enseignants de terrain, c'est là une cause bien abstraite. « *Nos étudiants sont souvent très scolaires*, note Marc Legrand, mathématicien de l'université Joseph-Fourier de Grenoble, dans une longue lettre adressée au premier ministre et au ministre de l'éducation. *Pour accéder progressivement au stade d'apprentis scientifiques, ils ont besoin d'être encadrés.* » Cela suppose, aux yeux de la plupart des universitaires, une durée d'enseignement « *incompatible avec les diminutions d'horaire envisagées* ». « *Les DEUG rénovés ont tous alourdi les horaires d'enseignement et ont de meilleurs résultats. On pourrait peut-être se demander s'il n'y a pas un lien de cause à effet* », lâche M. Herrenschmidt.

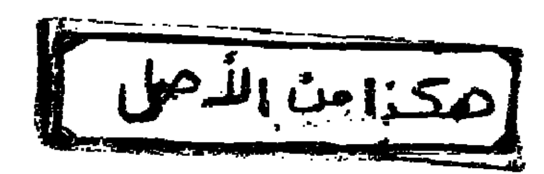
Enfin, chacun vit comme un camouflet ce projet de réforme que le ministère entend imposer à la hussarde. « *Je n'arrive pas à comprendre pourquoi le ministère revient à un pilotage aussi archaïque et uniforme des universités* », lance sans ménagements Marc Legrand, en rappelant que la rénovation engagée en 1984 n'a marché que là où elle s'appuyait, de façon contractuelle, sur la responsabilité et les initiatives des équipes de terrain.

Et l'incompréhension est d'autant plus grande que depuis trois ans le ministère avait placé toutes ses relations avec les établissements sous le signe de la politique contractuelle. « *Les réflexions approfondies menées dans ce cadre pour repenser et améliorer nos formations risquent d'être flanquées en l'air, alors que nous venons de signer notre contrat quadriennal* », note, incrédule, un enseignant marseillais, peu convaincu par les promesses de concertation lancées ces derniers jours par le ministère.

« *Si les gens qui ont fait tourner la boutique depuis des années baissent les bras, il n'y en aura pas d'autres pour prendre la relève* », conclut un universitaire grenoblois. Et un autre ajoute, amer : « *Ça fait tout de même mal au ventre d'adopter la même attitude que les universitaires de droite en 1985-86, quand ils traînaient les pieds pour appliquer la loi Savary en attendant un probable changement de majorité* ». C'est pourtant la menace qui pèse sur le projet de réforme universitaire.

GÉRARD COURTOIS





e des proviseurs

e des universitaire



SOCIÉTÉ

Après la catastrophe du mont-Sainte-Odile

L'épave de l'Airbus A-320 garde son mystère

Le dégagement des derniers corps de l'épave de l'Airbus A-320, accidenté lundi soir 20 janvier, a repris, mercredi 22 janvier, près du mont Sainte-Odile (Bas-Rhin). Sur les quatre-vingt-sept morts, seulement onze avaient pu être formellement identifiés mercredi matin, selon la préfecture du Bas-Rhin. Le premier ministre, Mme Edith Cresson, le ministre des transports, M. Paul Quilès, et le PDG d'Air France, M. Bernard Attali, sont venus s'incliner devant les dépouilles regroupées dans une chapelle ardente à l'hôtel de ville de Barr.

STRASBOURG

de notre correspondant

Sur la petite route en lacets qui gravit le mont Sainte-Odile, sont stationnés des dizaines de véhicules : les engins de terrain du 153e régiment d'infanterie de Mutzig (Bas-Rhin), les camionnettes de pompiers ou de gendarmerie, les voitures des officiels. On est à flanc de montagne et il faut prendre un sentier de randonnée pour accéder aux zones du Maennelstein et à l'épave. Raide au début, ce sentier a été élargi au bulldozer, mais deux véhicules ne peuvent s'y croiser. Six cents à sept cents mètres plus haut, des bandes de plastique orange, tendues entre les sapins, délimite la zone de recherche et de dégagement des corps. Les pompiers des centres de secours proches se relaient sur place aux côtés des gendarmes, des militaires de Mutzig et du 1er régiment du génie d'Illkirch-Graffenstaden.

L'épave est là, éparpillée sur une centaine de mètres : on reconnaît une partie de la carlingue avec une dizaine de hublots, plus loin deux rangées de sièges arrachés et un morceau de la queue de l'appareil. Partout, des débris : des pièces de métal ou de tissu, des objets de bord, des livres, des revues, des cartes, des chaussures, des vêtements, dans un enchevêtrement de branches cassées et de parcelles d'avion. De place en place, des piquets numérotés signalent l'emplacement de débris humains déjà dégagés, d'autres sont encore sous l'épave ou dans la neige.

« Quand nous sommes arrivés, guidés par un rescapé trouvé au bord de la route, raconte le lieutenant-colonel Huguenet, commandant le groupement de gendarmerie mobile d'Alsace, *nous avons évacué immédiatement les survivants et dégagé quelques victimes encore coincées dans la carlingue. Puis nous avons cherché autour de l'avion, même assez loin au cas où des survivants auraient erré dans la nuit. Mais nous n'avons trouvé personne de plus. »* Toute la journée de mardi, les engins de recherche ont fouillé la zone et les décombres, mais l'espoir a disparu au fil des heures. Le travail méthodique et sinistre de ramassage des restes humains et des effets personnels a alors commencé. Régulièrement, les 4 × 4 descendent et remontent le sentier, le long des énormes blocs de pierre de l'enceinte du « mur païen » qui entoure le massif du mont Sainte-Odile. Les fourgons de pompes funèbres prennent le relais jusqu'à Barr, quelques kilomètres plus loin.

Polémique sur l'organisation des secours

L'une des salles de l'hôtel de ville de cette bourgade viticole est aménagée en chapelle ardente. Seules les familles et les personnalités peuvent passer la lourde porte gardée par des gendarmes et des CRS. Mardi, elle a été plusieurs fois entrouverte pour laisser passer des petits groupes, notamment les familles des victimes lyonnaises arrivées en fin de matinée.

A Barr et dans la région proche, on se pose bien sûr des questions. Pourquoi a t-il fallu plus de quatre heures pour localiser et approcher l'appareil lundi soir? C'est un commerçant de Barr, Marc Frey, qui est arrivé avec un ami le premier à l'épave. Membre du club vosgien, il connaissait particulièrement bien les sentiers de randonnée du secteur. Mais d'autres randonneurs, qui avaient proposé leurs services pour explorer le massif, ont été écartés lundi soir et s'en indignent aujourd'hui.

Il faut dire que les secours ont été gênés par l'afflux des curieux qui tentaient d'accéder à la zone de recherches. Faut-il aujourd'hui regretter d'avoir sèchement écarté les badauds sans utiliser leur éventuelle connaissance des lieux? En revanche, on comprend moins bien que les brancards n'aient pas été sur les lieux avec les premiers sauveteurs.

Dans le soleil de midi, mardi, plusieurs passages d'avions militaires au-dessus de la montagne font relever la tête aux sapeurs-pompiers. Les Mirage F1 CR de la base 124 d'Entzheim font, probablement, des photos aériennes du site : mais les responsables de la base n'en diront rien. Leur travail appartient déjà à l'enquête, de même que le relevé minutieux de la répartition des débris dans la montagne enneigée.

Mardi, devant l'épave de ce qui fut l'Airbus A-320 Lyon-Strasbourg, pulvérisé dans la neige, on avait peine à croire que deux enfants, trois jeunes femmes et quatre hommes en étaient sortis vivants la nuit précédente.

JACQUES FORTIER

(Lire page 27 la chronique de Pierre Georges.)

Le président de la République exprime « sa profonde tristesse »

Le président de la République, M. François Mitterrand, a exprimé, dans un message rendu public par le service de presse de l'Elysée au lendemain de la catastrophe de l'Airbus A-320, *« sa grande émotion »* et sa *« profonde tristesse ». « J'adresse aux familles, durement éprouvées, mes très sincères condoléances et les assure du soutien et de la compréhension de toute la nation,* déclare le chef de l'Etat.

» Le ministre des transports a pris les dispositions nécessaires afin que les causes de cette tragédie soient rapidement élucidées. Je remercie l'ensemble des personnels civils et militaires qui ont uni leurs efforts pour porter secours aux passagers, dans des conditions particulièrement difficiles. » Le pape Jean-Paul II a fait parvenir un message de condoléances aux familles des victimes afin de leur exprimer sa profonde sympathie.

Le premier ministre, Mme Edith Cresson, s'était rendue sur place, mardi 21 janvier, en début d'après-midi. Elle s'est recueillie devant les dépouilles des victimes dans la chapelle ardente installée à l'hôtel de ville de Barr. M. Quilès, ministre de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace, était venu, le matin même, sur les lieux de la catastrophe. M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie, a rendu hommage à la mémoire de M. Jean-Pierre Lecocq, directeur général de Transgène (Strasbourg), décédé dans l'accident. Les députés ont observé, mardi après-midi, une minute de silence en mémoire des victimes.

Les réactions des syndicats de pilotes

Les pilotes d'Air Inter *« se sont adaptés »* à la nouvelle technologie de l'Airbus A-320, en particulier les commandes de vols électriques, et *« ils n'ont plus vraiment de problèmes »*, a estimé le président du syndicat national des pilotes de lignes (SNPL), M. Hugues Gendre, au lendemain de la catastrophe du mont Saint-Odile. Il a déclaré que *« l'appel à des technologies très élaborées »* avait nécessité chez Air Inter une formation particulière des équipages et s'est refusé à *« ranimer le débat sur le pilotage à deux ou à trois ».*

De son côté, l'Union syndicale des pilotes et navigants techniques (USPNT) d'Air Inter, qui avait manifesté son opposition au pilotage à deux des A-320, a déclaré que les six accidents aériens survenus en France depuis 1987 concernaient des appareils pilotés *« avec un équipage réduit de deux personnes »*, dont deux A-320. *« Depuis cette date, aucune des enquêtes, menées sous l'égide de la direction générale de l'aviation civile (DGAC), n'a permis de dégager des conclusions exemptes de tout reproche »*, selon l'USPNT. Le syndicat demande aux pouvoirs publics *« qu'à l'occasion de cette nouvelle catastrophe, les procédures d'enquête soient menées avec la plus grande rigueur, sous le contrôle de l'autorité judiciaire* (...) *».*

Pour sa part, l'association allemande de pilotes de lignes Cockpit a pris la défense de l'Airbus A-320. *« Les défauts initiaux qui entraînent une réduction de la sécurité, n'existent pas sur ce modèle d'appareil »*, a déclaré, mardi 21 janvier, le porte-parole de l'association, M. Cord Becker, instructeur sur Airbus A-320 en ajoutant que *« l'Airbus est un avion aussi sûr que les autres ».*

Parmi les disparus

Philippe Renard, spécialiste de la littérature italienne

Avec Philippe Renard, victime de l'accident aérien survenu dans les Vosges, le 20 janvier, c'est un grand connaisseur de la langue et de la littérature italiennes contemporaines qui disparaît. Né à Paris en 1932, d'abord professeur à l'Institut français de Florence puis longtemps maître de conférences à l'université de Grenoble, il dirigeait depuis 1990 le département d'italien de l'université de Strasbourg. Spécialiste et traducteur de Pavese et de Saba, dès les annés 60, collaborateur du *Monde*, de *la Quinzaine littéraire*, du *Magazine littéraire*, il a traduit d'importants poètes contemporains comme Mario Luzi, Giorgio Caproni, Vittorio Cereni, Attilio Bertolucci et créé aux éditions Verdier, en 1987, la collection « Terra d'altri », qui a permis de découvrir nombre d'auteurs alors inconnus en France (Rea, Stuparich, D'Arzo, Vegliani, Biamonti...).

En 1969, sous le pseudonyme de Jacques Servien, il a publié *les Expériences chrétiennes de l'Isolotto* (Seuil) et en 1972 *Pavese, prison de l'imaginaire, lieu de l'écriture* (Larousse). Sa réflexion sur les problèmes de traduction – notamment dans le champ poétique – inséparable de son enseignement ainsi que la qualité des liens qu'il avait noués avec quelques-uns des plus importants auteurs transalpins de notre époque, notamment Leonardo Sciascia et les poètes qu'il a traduits, ont marqué durablement tous ceux qui l'ont connu. Homme sincère et passionné, porteur d'une foi chrétienne interrogée par le scandale de la violence, Philippe Renard a poursuivi dans sa vie comme dans les œuvres qu'il approchait un idéal de cohérence qui n'ignorait jamais l'existence d'autrui.

BERNARD SIMEONE

JUSTICE

Le procès des fausses factures de la région parisienne

Le ministère public dénonce les « mauvaises habitudes du bâtiment »

Le substitut Alain Blanchot a requis, mardi 21 janvier, la prison pour les « facturiers » et de lourdes amendes pour les bénéficiaires de fausses factures devant la 31e chambre correctionnelle du tribunal de Paris. Le représentant du ministère public a demandé au tribunal de rendre un *« jugement qui soit stigmatisant ».*

Ce n'est pas sans une certaine satisfaction que M. Alain Blanchot, substitut du procureur de la République, a indiqué que la justice n'accorde nul privilège. En soulignant que le procès dit de la Cogedim réunit sur les mêmes bancs des *« repris de justice et des hommes honorables »*, il a conclu d'entrée de jeu : *« Il n'y a pas chez nous des puissants et des misérables. Il y a une seule justice. »*

Et quatre heures durant, sa justice fut rude pour ces vaillants industriels de la fausse facture – les « facturiers » – et les bénéficiaires de ces documents de contrebande, tous responsables à des titres divers d'entreprises du bâtiment ou de sociétés de promotion immobilière. Contre les premiers, le substitut a requis des peines allant de sept années d'emprisonnement (pour Joseph Choukroun, récidiviste) à une année. Et contre les seconds, des peines d'emprisonnement assorties du sursis ainsi que des amendes pouvant aller de 120 000 F, en cas de fraude, à 2,5 millions de francs en cas d'escroquerie.

Sévère donc, et « juste ». Car à deux reprises M. Blanchot a abandonné l'accusation en demandant la relaxe de M. Claude Martins, PDG de la société Lotermat, et de M. Xavier Parent, agent de la SCREG. Mais pour le reste, le propos fut cinglant et le ministère public insista sur le montant des détournements : quelque 180 millions de francs. Rappelant au tribunal qu'un prévenu avait justifié son recours aux fausses factures afin de disposer d'espèces pour entretenir la *« convivialité avec ses clients »*, le substitut ironisa : *« Ce mot restera gravé dans ma mémoire. Ah! la convivialité... C'est plus joli que corruption. »* Et dans sa conclusion, M. Blanchot invita le tribunal à sanctionner *« cette lèpre qu'il faut absolument bannir de notre société ».*

Le ministère public donnait là une leçon d'instruction civique, tout à la fois candide et ferme. Excellent connaisseur des mécanismes de fraude, il a encouragé les entrepreneurs à délaisser les fausses factures, leur assurant qu'ils resteraient compétitifs. *« Ce sont les mauvaises habitudes du bâtiment,* a-t-il lancé. *Il faut s'en défaire. Si on évite les cadeaux et toute cette corruption latente, ça continue de très bien marcher. »*

Les agendas du PDG

A la cantonade, M. Blanchot invita le PDG de la Cogedim, qui nie que sa société ait été bénéficiaire de fausses factures, à ne plus recourir à une caisse noire. *« Si M. Michel Mauer veut faire plaisir à quelqu'un, il peut le faire sur son traitement personnel. Autrement, on manie les fonds de sa société allègrement. C'est sur son dos que cela se passe. »*

On ne sait si l'invite aux entrepreneurs sera entendue. On ne sait pas davantage si les agendas du PDG de la Cogedim, disparus comme par enchantement avant que les policiers ne viennent perquisitionner chez M. Mauer, contenaient des secrets dont la justice aurait pu faire bon usage. On ne peut plus ignorer, en revanche, que cette *« affaire d'une exceptionnelle gravité »* a été baptisée « procès de la Cogedim » par une regrettable inadvertance puisque ladite Cogedim est embarquée dans cette aventure judiciaire en compagnie de vingt-quatre autres entreprises du bâtiment.

LAURENT GREILSAMER

Devant la cour administrative d'appel de Lyon

Les opposants à un projet de stockage de matières radioactives obtiennent gain de cause

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Dans un arrêt rendu mardi 21 janvier, la cour administrative d'appel de Lyon a confirmé un jugement du tribunal administratif de Marseille du 19 octobre 1989, annulant un arrêté du préfet des Bouches-du-Rhône, en date du 29 juillet 1988, autorisant la Cogema (Compagnie générale des matières nucléaires), filiale du Commissariat à l'énergie atomique, à exploiter, à Istres, un stockage de matières radioactives.

Ce projet avait vu le jour en septembre 1987. Il consistait à entreposer, pour une durée de vingt ans, 280 000 tonnes de sesquioxyde d'uranium enrichi (U_3O_8), un produit issu de la défluoration de l'hexafluorure d'uranium appauvri en isotopes 235.

Dès l'origine, il avait été combattu par l'Association contre le stockage de matières radioactives d'Istres-Miramas et de la Crau (CSMR), soutenue par les Verts et les élus de neuf communes de l'ouest de l'étang de Berre.

La CSMR estimait que le site d'Istres, déjà très encombré par d'importantes infrastructures et des industries civiles et militaires (autoroute, parc d'artillerie, dépôt de munitions, gare de triage, gazoduc, aérodromes), cumulait *« tous les dangers ».*

Elle avait plus particulièrement dénoncé les risques de pollution de la nappe phréatique de la Crau, seule ressource en eau potable pour une population de 200 000 habitants. Elle avait organisé, en mai 1988, un référendum populaire au cours duquel 6 000 personnes s'étaient prononcées contre le stockage.

Ses adhérents s'étaient ensuite opposés physiquement à l'arrivée des premiers conteneurs en s'enchaînant sur la voie ferrée desservant le site.

Comme le tribunal administratif de Marseille, la cour administrative d'appel de Lyon a notamment jugé *« insuffisante »* l'étude des dangers liés aux situations accidentelles. Dans un communiqué, la CSMR a pressé le maire (PS) d'Istres, M. Jacques Siffre, de *« faire face à ses responsabilités ».*

Elle lui demande de modifier le POS de la commune et de définir un périmètre de protection d'une station de pompage située à moins de deux cents mètres du lieu de stockage, afin *« d'empêcher la Cogema de présenter un nouveau projet ».*

GUY PORTE

□ **Opération de police au Pays basque français : neuf personnes gardées à vue.** – Interpellés au cours d'un « coup de filet » policier dans les Pyrénées-Atlantiques, quatre Basques de nationalité espagnole – Alberto Achotegui, Roberto Diaz Letamendia, Santiago Ugalde Celaya et Asier Etxeberria – et cinq Basques français – François Garat, curé d'Espelette, Daniel Urtizverea, les frères Jean-Baptiste et Michel Mendiboure, ainsi que l'épouse de ce dernier, Maria – étaient toujours en garde-à vue dans les locaux de la police à Hendaye, mercredi matin 22 janvier. Lors de cette vaste opération, déclenchée mardi 21 janvier au petit matin et menée par la police de l'air et des frontières (PAF) assistée par la police judiciaire, les renseignements généraux et le RAID (unité d'intervention de la police), les policiers avaient procédé à neuf perquisitions et avaient interpellé quatorze personnes. Les services de police agissaient dans le cadre d'une commission rogatoire délivrée par Mme Laurence Le Vert, juge d'instruction à Paris, le 19 décembre 1991, pour « association de malfaiteurs ».

PARIS

Supplique pour la place de la Concorde

L'association Pour la sauvegarde de la place de la Concorde a lancé, mardi 21 janvier, un cri d'alarme : le décor du prestigieux quadrilatère dessiné en 1753 par Jacques Ange Gabriel est dans un état pitoyable. Victimes les plus visibles de ce délabrement : les fontaines monumentales de l'ancienne place Louis-XV. Rongées par le temps et la pollution, elles s'écaillent, s'oxydent, se tachent et menacent ruine.

« Aujourd'hui, la pellicule de cuivre qui recouvre les statues en fonte se soulève, se casse, et plus rien ne protège les sculptures. La corrosion gagne chaque jour du terrain », affirme M. Michel Jantzen, architecte en chef des Monuments historiques, dans un rapport sur l'état des bassins de la place de la Concorde. Bref, les fameuses fontaines, dont l'image des élégantes silhouettes a fait le tour du monde, ne sont plus que de gros mille-feuilles. Des monuments qui partent en lambeaux, mais font encore illusion aux milliers d'automobilistes qui, quotidiennement, les frôlent sans les voir.

Epouvantails défraîchis

Les dauphins sont percés de trous, les proues des navires se détériorent, les guirlandes s'effacent, les tritons et les néréides, ces divinités amphibies de la mythologie, s'altèrent, et certains piédestaux ont perdu la pomme de pin en fonte qui les couronnait. Plus grave : la peinture et la dorure qui recouvraient les statues ont disparu. Il est vrai que, pour Haussmann, habitué à tailler à coups de serpe dans les vieux quartiers de Paris, ce n'étaient qu'aimables *« barbouillages ».*

Et pourtant, en 1840, date de l'inauguration des fontaines, le journaliste de l'Institut historique écrivait : *« Les chairs des statues imitent le bronze florentin, les vêtements, le bronze vert, et la chevelure et les ornements sont dorés. »* Avant de conclure : *« L'ensemble de la place de la Concorde est aujourd'hui véritablement magnifique, et ses fontaines sont supérieures à tout ce que Paris renferme de ce genre, excepté la fontaine des Innocents. »*

Erigées par Jacques Hittorff, ces deux fontaines symbolisent la Terre et les Mers. D'un côté le Rhin, le Rhône, les récoltes du blé, du raisin, des fruits et des fleurs ; de l'autre, l'Océan, la Méditerranée, la pêche du poisson, des perles, des coraux et des coquillages.

La place de la Concorde, classée monument historique, appartient à la Ville de Paris. C'est donc au ministère de la culture et à la mairie de la capitale que s'adresse l'association pour sauver ces fontaines mutilées et oubliées par les pouvoirs publics. Elles ont perdu leur superbe d'autrefois, de même que leurs voisins, colonnes rostrales et mornes candélabres, épouvantails défraîchis corrodés par les ans.

La restauration de ces bassins sera onéreuse. *« Des dizaines et des dizaines de millions de francs »*, soupire M. François Lebel, maire (RPR) du huitième arrondissement. Les travaux apparaissent en effet malaisés. *« Compte tenu de l'état de corrosion des fontaines, il est parfois difficile d'isoler chaque élément. »* Un riverain de cette « architecture-décor » d'un temps révolu mais fastueux lance à ce propos : *« Alors qu'on a « redoré » la capitale pour les fêtes du Bicentenaire de la Révolution, peut-être aurait-on dû laisser quelques sous pour la place de la Concorde, témoin, elle aussi, de cette tragique histoire. »*

JEAN PERRIN

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Attaquée devant la Cour européenne des droits de l'homme

La France plaide la « constance » de son effort en faveur des hémophiles contaminés

La Cour européenne des droits de l'homme a examiné, mardi 21 janvier à Strasbourg, la requête d'un hémophile français contaminé par le virus du sida à partir de produits dérivés de sang. M. X... proteste contre la longueur des délais imposés par la juridiction administrative française pour instruire son dossier. Le représentant de la France a estimé que l'effort de solidarité envers les hémophiles contaminés avait été *« constant »*. Quatre cents hémophiles contaminés ont saisi le tribunal administratif de Paris.

« L'affaire X... contre France » résume à elle seule nombre des incompréhensions liées au drame de la contamination des hémophiles par le virus du sida. Elle touche un jeune homme de vingt-neuf ans atteint de la maladie, qui, à quatre reprises, a reçu des produits dérivés du sang, entre le 26 septembre 1984 et le 20 mars 1985. Ce malade, qui ne dispose pour toutes ressources que d'une allocation de 3 000 F par mois (allocation aux adultes handicapés), avait engagé, en 1989, les démarches nécessaires à son indemnisation.

Il lui aura fallu attendre vingt-cinq mois pour voir le tribunal administratif de Paris statuer sur sa requête. Mes Evelyne Lassner et Frédéric Thiriez, défenseurs de M. X..., estiment que l'action engagée parallèlement contre la France devant la juridiction européenne a raccourci ce délai, qui, sinon, aurait été plus long encore.

« C'est manifestement en raison de l'avis de la Commission européenne des droits de l'homme qui avait, en juillet 1991, déclaré recevable la requête de M. X..., puis estimé, en septembre, que la France avait, en l'espèce, violé l'article 6 de la convention de sauvegarde des droits de l'homme, que cette affaire a été inscrite au rôle du 18 décembre 1991 du tribunal administratif de Paris », estime Me Lassner. *« Pour autant,* ajoute l'avocat, *le fait qu'un jugement soit intervenu le 20 décembre ne modifie en rien le fait que le délai raisonnable a été violé par la durée antérieure de la procédure. »*

Pour sa part, M. Jean-Pierre Puissochet, pour le gouvernement français, a répondu, devant la cour, par une série d'arguments soulevant l'irrecevabilité, selon lui, d'une telle requête et soutenant que la complexité d'une telle affaire justifiait la durée de la procédure. M. Puissochet a rappelé le cadre général des mécanismes mis en place par les pouvoirs publics, au premier rang desquels les fonds publics et privés d'indemnisation de 1989 (dont M. X... n'avait pas demandé à bénéficier).

« Sous la pression de l'opinion publique »

Evoquant le *« mécanisme spécifique supplémentaire d'indemnisation »*, mis en place par voie législative à la fin 1991 – geste *« exceptionnel et sans précédent »*, – il estime que *« l'effort de solidarité envers ces victimes a été constant : son niveau et son fondement ont été modifiés dès qu'une information claire et indiscutable a été fournie aux autorités compétentes. On ne saurait donc, dans ces conditions, reprocher à ces dernières de ne pas avoir fait preuve de la diligence nécessaire »*.

L'argumentation de la France repose par ailleurs sur le fait que seul le rapport rédigé – à la demande du gouvernement – par M. Michel Lucas, le « patron » de l'IGAS (inspection générale des affaires sociales), durant l'été 1991, a permis aux autorités judiciaires concernées de disposer *« des données nécessaires pour se prononcer, de façon sérieuse, sur la question de la responsabilité de la puissance publique dans l'exercice de son pouvoir de réglementation de la transfusion sanguine »*.

Ce dernier point a été vigoureusement contesté par Me Lassner, défenseur de M. X... *« Au nom de quoi un tribunal, par essence indépendant, devrait-il attendre la communication d'un rapport administratif pour statuer ? »* s'est interrogé l'avocat, rappelant que rien n'empêchait le gouvernement de demander plus tôt ce rapport à l'IGAS et que cette procédure n'a été entreprise que *« sous la pression d'une opinion publique mobilisée par une campagne de presse »*. Pour Me Thiriez, ce qui est en cause au travers de cette affaire, au-delà du cas dramatique du jeune homme, c'est l'adaptation de la machine judiciaire aux réalités humaines. *« Il n'y a pas grand dommage à juger en quatre ou cinq ans un litige en matière de marché public, mais il est impardonnable de laisser mourir une victime sans lui avoir rendu justice ! »*

Dans l'attente du jugement de la Cour européenne des droits de l'homme, les défenseurs de M. X... ont décidé de faire appel du jugement, en date du 20 décembre 1991, du tribunal administratif de Paris, qui avait rejeté la requête de M. X..., estimant que sa contamination était, selon toute vraisemblance, antérieure de quelques semaines ou de quelques mois à la période (12 mars-1er octobre 1985) durant laquelle on pouvait tenir l'État pour responsable de contamination post-transfusionnelle par le sida (*le Monde* du 21 décembre 1991).

Me Jean-Alain Blanc, défenseur d'un hémophile dont la requête avait également été rejetée le même jour par le tribunal administratif de Paris, a aussi décidé de faire appel. En revanche, aucune information officielle n'a été donnée sur le point de savoir si le gouvernement ferait appel du jugement du même tribunal qui a condamné l'Etat à payer 2 millions de francs à un hémophile dont la contamination par le virus du sida s'était produite après le 12 mars 1985.

JEAN-YVES NAU

RELIGIONS

Après la nomination de M. Haddam au Hant Comité d'Etat

La tutelle algérienne sur la Mosquée de Paris est mise en cause

Le Conseil de réflexion sur l'islam en France (CORIF) demande au gouvernement français, après sa réunion du lundi 20 janvier, de mettre fin aux fonctions de M. Tedjini Haddam, recteur de la Mosquée de Paris, nommé au Haut Comité d'Etat à Alger le 12 janvier (*le Monde* du 14 janvier).

La Mosquée de Paris est, depuis longtemps, un enjeu de pouvoir dans la communauté musulmane de France. Le départ pour Alger de son recteur, M. Tedjini Haddam, devenu le 12 janvier l'un des cinq membres du Haut Comité d'Etat, crée une situation propice à l'émancipation de la plus grande mosquée de France par rapport à sa tutelle algérienne. Dans le respect des lois laïques, le gouvernement ne s'opposerait pas à un changement de direction, voire de statut, d'une institution qui, par son rôle historique et symbolique, pourrait être l'un des piliers d'un véritable islam français.

En déclarant, à l'issue d'une réunion au ministère de l'intérieur, lundi 20 janvier, que *« les fonctions de recteur de la Mosquée de Paris sont incompatibles avec des fonctions gouvernementales exercées à l'étranger »*, le Comité de réflexion sur l'islam de France, créé en 1990 à l'initiative de M. Pierre Joxe, et dont M. Haddam est l'un des quinze membres, pose un premier acte d'indépendance. Il va plus loin, en demandant au ministère de l'intérieur, chargé des cultes, de *« faire connaître, dans les délais les plus brefs, les mesures à prendre en vue de combler la vacance créée »*.

Il écarte enfin, de ses propres rang, M. Haddam, en estimant *« incompatible l'exercice de son mandat de membre du CORIF avec les nouvelles fonctions qu'il occupe en Algérie »*.

La portée de cette « révolution de palais » est toutefois limitée par la faible représentativité du CORIF (dont neuf membres seulement étaient présents à la réunion de lundi), qui, dans l'esprit de son promoteur, M. Joxe, devait jouer un rôle de pivot autour duquel s'organiserait un islam de France encore très divisé et dépendant des bailleurs de fonds étrangers.

Le « nœud gordien »

Toutefois, les nombreuses associations de Français musulmans, en particulier, ainsi que les représentations des pays musulmans à Paris, ne devraient pas rester inactives. A la différence de 1989, où, après la mort de Cheikh Abbas, les autorités algériennes s'étaient empressées de parachuter leur candidat à la tête de la Mosquée de Paris, le temps ne joue plus en faveur d'Alger. Avant de rentrer dans son pays, M. Haddam a prévenu le gouvernement français qu'il se donnait un mois avant de décider de conserver ses fonctions en France ou d'en démissionner.

C'est en 1922, en signe de reconnaissance pour le sacrifice des musulmans tués pendant la guerre, que la Mosquée fut édifiée, dans le cinquième arrondissement de Paris. La gestion en fut confiée à la Société des Habous et des lieux saints de l'islam, dont les statuts d'association de droit français ont été déposés à la préfecture d'Alger, mais le siège transféré à Paris après l'indépendance.

Pourtant, à la suite d'une cascade de trucages administratifs, politiques, et de dévolutions juridiques, Si Hamza Boubakeur, nommé en 1957 par Guy Mollet, cède en 1982, aux autorités d'Alger, le contrôle de la Société des Habous, et donc de la Mosquée de Paris.

Le moment est sans doute venu, aujourd'hui, de trancher ce *« nœud gordien »* auquel Gilles Kepel, dans *les Banlieues de l'islam* (le Seuil, 1987) compare la situation de la Mosquée de Paris. Le CORIF a pris les devants et les autorités françaises attendent les réactions. Divers scénarios peuvent être imaginés, allant jusqu'à la dissolution de la Société des Habous, voire à la création d'une nouvelle association réunissant l'Etat, la Ville de Paris et les représentants de la communauté musulmane.

HENRI TINCQ

Le dialogue va reprendre entre le Vatican et le patriarcat orthodoxe de Moscou

Le Vatican et le patriarcat orthodoxe de Moscou se sont mis d'accord pour reprendre leurs discussions, a déclaré dimanche 19 janvier, Mgr Pierre Duprey, secrétaire du Conseil pontifical pour l'unité des chrétiens. Deux délégations se rencontreront fin février, en un lieu qui n'a pas encore été fixé, notamment pour discuter des droits des minorités catholiques en Russie. Les Russes orthodoxes avaient reproché aux catholiques de faire dans leur pays du *« prosélytisme »* et décliné l'invitation du pape à participer aux travaux du synode des évêques européens qui s'est tenu au Vatican du 28 novembre au 14 décembre dernier. *« L'état des rapports entre nos deux Eglises n'est pas dramatique »*, a dit Mgr Duprey.

SPORTS

FOOTBALL : la Coupe d'Afrique des nations

Surdoués à l'encan

La dix-huitième Coupe d'Afrique des nations, dont les demi-finales (Ghana-Nigéria et Cameroun-Côte d'Ivoire) seront jouées jeudi 23 janvier à Dakar (Sénégal), a attiré de nombreux techniciens européens (le sélectionneur français Michel Platini, l'Italien Arrigo Sacchi) mais aussi des « agents », venus superviser de futurs talents. Les clubs européens recrutent de plus en plus de joueurs africains.

DAKAR

de notre envoyé spécial

Otto Pfister ne sait plus où donner de la tête. Il est là qui erre, à une heure du matin, devant la réception d'un hôtel de Dakar. Il guette les allées et venues des noctambules, arpente les couloirs jusqu'à la piscine, regard tendu et mâchoires serrées. Etre sélectionneur de l'équipe nationale du Ghana oblige parfois à livrer de drôles de matches, en nocturne, pour préserver la tranquillité de ses joueurs. Ce technicien allemand doit ainsi lutter contre ceux qu'il appelle les *« rapaces »*, les « agents » de joueurs qui viennent, carnet de chèques en main, promettre l'eldorado européen aux jeunes talents africains.

Les « agents » sont au moins une vingtaine à avoir rallié le Sénégal, en provenance de tous les pays d'Europe. Ils sont pour la plupart logés dans le même hôtel que les joueurs et peuvent ainsi les aborder sur le chemin de la plage ou au sortir du petit-déjeuner, *« même la nuit »*, selon Otto Pfister. Tous ont obtenu des laisser-passer « VIP » qui leur permettent de circuler librement dans le stade de l'Amitié, où se jouent les matches.

Si elle profite parfois aux joueurs et à leurs comptes en banque, leur attitude irrite au plus haut point les entraîneurs. Ils sont obligés de mettre en garde leurs troupes contre ces « propositions », parfois farfelues, qui feraient tourner la tête à plus d'un attaquant à la veille d'un match important. Un journaliste de Radio-France internationale a même été jusqu'à qualifier de *« prédateurs »* ces « intermédiaires » avant de s'autoriser, à l'antenne, un raccourci brutal entre leur présence et la proximité de Gorée, l'île aux esclaves. *« Cette allusion est une insulte*, s'insurge un agent allemand. *Je crois que bien des esclaves auraient aimé toucher un salaire de joueur de football professionnel. Certes, on gagne de l'argent, mais les joueurs aussi, et personne ne se plaint. »*

La « Bourse » de Dakar

Jamais l'Afrique n'avait autant attiré de recruteurs. La France, traditionnelle terre d'exil, n'a plus le monopole de l'embauche. Certes, sur les 264 joueurs participant à la dix-huitième Coupe d'Afrique, trente-trois évoluent dans des clubs français, de la première division à la division d'honneur. Mais d'autres pays font appel à cette « main-d'œuvre », que ce soit la Belgique (dix-huit joueurs présents au Sénégal), le Portugal (dix), l'Allemagne (huit) ou l'Espagne (quatre). Au total, quatre-vingt neuf « exilés » ont pris part à la compétition.

Si l'on en juge par l'agitation qui règne dans l'hôtel où sont logés les derniers qualifiés, l'exode devrait s'accélérer. Car, en coulisse, cette compétition prend parfois des allures de foire aux surdoués de la balle. C'est ainsi qu'à la « Bourse » de Dakar, le Nigérian est en hausse et l'Algérien en baisse. Le Sénégalais ? Trop vieux. L'Ivoirien ? Très demandé.

Mais le vainqueur toutes catégories demeure le Ghana. Champion d'Afrique à quatre reprises (1963, 1965, 1978, 1982), ce pays dispose d'un inépuisable réservoir en jeunes talents, comme l'a prouvé son succès au championnat du monde des moins de seize ans en 1991, à Florence (Italie). Depuis ce triomphe, les Ghanéens font l'objet de bien des convoitises. La vedette de l'Olympique de Marseille Abedi Pelé, que l'on dit très influent auprès de ses partenaires, ne peut sortir de sa chambre sans être abordé par un « agent » qui lui demande de convaincre tel ou tel joueur d'écouter ses propositions.

« A ce rythme, les clubs vont se livrer au jeu de la surenchère, les tarifs vont grimper très vite et le rapport « qualité-prix », la grande force du football africain, ne sera plus intéressant », remarque un agent qui a négocié, ces dernières années, de nombreux transferts de joueurs africains en France. *« En Afrique, le vrai talent, le « bon coup », il faut savoir aller le dénicher dans les clubs, et non pas lors d'une compétition comme celle-ci où les jeunes sont trop tendus, trop sollicités, éclipsés par les professionnels qui jouent déjà en Europe. »*

Contrairement aux clubs français, qui enrôlent souvent des joueurs déjà confirmés, certains clubs étrangers sont disposés à les engager dès le plus jeune âge, pour ensuite les former. Trois adolescents ghanéens (parmi lesquels Mohamed Gargo, titulaire en équipe nationale à l'âge de seize ans !) évoluent ainsi au centre de formation du Torino, le club rival de la Juventus, à Turin. Deux autres jouent en Allemagne, à Leverkusen. Quant au milieu de terrain international Nii Lamptey, il fait figure, à seize ans, de futur « Maradona » africain. Mais c'est à Anderlecht, en Belgique, qu'il étale déjà un talent assez exceptionnel pour que les riches clubs italiens s'intéressent à lui.

PHILIPPE BROUSSARD

□ **TENNIS : les Internationaux d'Australie.** – Le Néerlandais Richard Krajicek s'est qualifié, mercredi 22 janvier, pour les demi-finales de l'Open d'Australie en battant l'Allemand Michael Stich en cinq sets : 5-7, 7-6 (7-2), 6-7 (1-7) 6-4, 6-4. Le jeune Néerlandais rencontrera en demi-finale l'Américain Jim Courier qui a écrasé l'Israélien Amos Mansdorf (6-3, 6-2, 6-2). Le Suédois Stefan Edberg s'est également qualifié au détriment du Tchécoslovaque Ivan Lendl à l'issue d'un match en cinq sets : 4-6, 7-5, 6-1, 6-7 (5-7), 6-1.

ÉDUCATION

Devant le Conseil supérieur de l'éducation

M. Jospin confirme que la réforme des collèges sera décidée en juin

Les propositions du Conseil national des programmes sur le collège, rendues publiques le 13 novembre 1991 (*le Monde* du 14 novembre), ont été examinées, mardi 21 janvier, par le Conseil supérieur de l'éducation, qui réunit notamment les représentants des syndicats d'enseignants et des associations de parents d'élèves. Le ministre de l'éducation nationale a précisé qu'il ferait connaître ses propositions de réforme au début du mois d'avril. Après une phase de consultation, la réforme devrait être définitivement arrêtée début juin. M. Jospin a indiqué les *« grands critères »* qui conduiront sa réflexion : clarifier et mieux définir les objectifs des disciplines, particulièrement le français, les sciences expérimentales et la technologie ; revoir les processus d'orientation et renforcer les liens entre le collège et le lycée.

Dans son rapport, le Conseil national des programmes préconisait notamment le réaménagement de l'emploi du temps des élèves, qui devrait être *« plus souple et variable »*, la suppression des classes de quatrième et troisième technologiques et l'introduction, pour tous, d'un enseignement de technologie obligatoire et renforcé. Il suggérait aussi des réformes de structures, comme la création, dans chaque établissement, de « mini-collèges » regroupant trois à cinq classes, jouissant d'une certaine autonomie et placés sous la responsabilité d'un *« professeur coordonnateur »*.

Après les retards de paiement des instituteurs

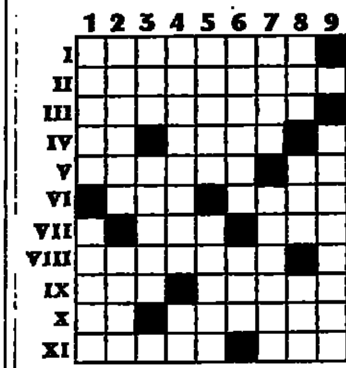
Les services du rectorat de Paris sont réorganisés

Devant l'émotion provoquée, en décembre dernier, par les retards de paiement des salaires d'un millier d'instituteurs parisiens (*le Monde* daté 24-25 novembre 1991), le ministère de l'éducation a annoncé, dans un communiqué du mardi 21 janvier, une réorganisation des services du rectorat de Paris. M. Emile Serna, directeur des services académiques d'éducation auprès du recteur de Paris, Mme Michèle Gendreau-Massalou, est remplacé par M. André Hussenet. Celui-ci, inspecteur général, est actuellement directeur du centre de formation des cadres de l'éducation nationale et il a été directeur des collèges de septembre 1984 à juin 1986.

Les premières conclusions des enquêtes demandées par M. Jospin à l'inspection générale des finances et à l'inspection générale de l'éducation nationale *« confirment*, précise le communiqué du ministère, *l'importance des dysfonctionnements constatés en décembre dernier. Elles mettent en évidence la nécessité de procéder à de profondes réformes dans l'organisation du rectorat, qui doivent être menées par de nouveaux responsables »*.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5700



HORIZONTALEMENT

I. Certains furent de vraies saucisses. – II. Peut faire tomber celui qui n'a rien pris. – III. Très bonne mine. – IV. Note. Peuvent être assimilés à des « lacs ». – V. Vraiment raide. Peut servir à faire des filets. – VI. Heureux, prétendait à la moitié. Saint d'Italie. – VII. Puissance. Parfois exigé pour une passe. – VIII. Peut être assimilée à une poignée de mains. – IX. Sous la croûte. Gagné par celui qui file. – X. Pronom. Qui sont dans de bonnes dispositions. – XI. Mis en terre. Vulgaire avec le Christ.

VERTICALEMENT

1. Comme une bise qui pique le visage. Utiles pour faire une passe. – 2. N'est pas dans les premiers. Fait un pli. – 3. Chef étranger. Pèse plus que le « coq ». – 4. Qui nous est très chère. Terre sur une nappe. – 5. Berceau des Antonins. Se construit avec des planches. – 6. C'est parfois traiter comme une morue. Pour faire la peau. – 7. Spirituels. Se dresse sur une nappe. – 8. Laisse un bon morceau. Coule en Ethiopie. Pic des Pyrénées. – 9. Elle est aussi pratiquée par les virtuoses du bridge.

Solution du problème nº 5699

Horizontalement

I. Socquette. – II. Apeurer. – III. Bisée. Ifs. – IV. Lu. TTC. Is. – V. Impériale. VI. Luette. – VII. Ruer. Rets. – VIII. Sc. Bol. – IX. Maternité. – X. Rai. Eue. – XI. Creuser.

Verticalement

1. Sablier. Mec. – 2. Opium. USA. – 3. CES. Plectre. – 4. Quêteur. Eau. – 5. Urètre. Bris. – 6. E.E. Citron. – 7. Tri. Atelier. – 8. Filet. Tu. – 9. Eusse. Suées.

GUY BROUTY

POINT/L'AIDE A LA CEI

Pressions européennes sur les Etats-Unis

Les représentants d'une cinquantaine d'Etats et organisations humanitaires sont réunis les mercredi 22 et jeudi 23 janvier à Washington, sous la présidence de M. James Baker, pour coordonner l'aide d'urgence à la CEI (Communauté des Etats indépendants, ex-URSS).

Quand l'idée de cette réunion fut lancée en décembre par le secrétaire d'Etat américain, elle provoqua des grincements de dents en Europe. M. François Mitterrand la qualifia publiquement de *« superfétatoire »*, tandis que les dirigeants allemands avaient déjà à plusieurs reprises appelé les Etats-Unis à se montrer plus généreux envers l'ancienne Union soviétique. On reprochait aux Etats-Unis de vouloir, sans bourse délier – ou très peu – se donner le beau rôle politiquement, voire s'assurer le contrôle des opérations d'aide d'urgence.

Depuis plusieurs années, Washington diffère un engagement plus conséquent en faveur de l'URSS. Même si une aide d'urgence a été débloquée en novembre dernier par les Etats-Unis, leur effort global se situe loin derrière celui, cumulé, de la Communauté et de chacun de ses pays membres.

La réunion de Washington n'a pas pour objet d'augmenter l'aide mais de la coordonner. Les Douze espèrent néanmoins qu'elle aura pour effet d'inciter le Congrès américain à davantage de largesses. Il a été convenu qu'une réunion de suivi aurait lieu à Bruxelles au printemps.

C. T.

La CEE a fait un effort important et a tenté de s'adapter aux circonstances

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

En plus de l'aide fournie de façon bilatérale par les Etats membres, la Communauté en tant que telle est intervenue à cinq reprises dans l'ex-URSS depuis le début de l'année 1991, ses engagements directs représentant à ce jour un total de 850 millions d'écus (5,950 milliards de francs) de dons et 1,750 milliard d'écus (12,25 milliards de francs) de prêts ou crédits garantis.

Les mesures décidées en 1990

Les désordres que connaît le pays ont souvent retardé la mise en œuvre de ces programmes d'assistance. Néanmoins la CEE s'est adaptée aux circonstances avec apparemment une certaine efficacité. L'objectif des actions ainsi entreprises est double : soulager les difficultés d'approvisionnement, mais aussi contribuer à la restauration de l'appareil économique ainsi qu'à la mise en œuvre la moins heurtée possible de la politique de réforme.

– Aide humanitaire : 250 millions d'écus (1,750 milliard de francs), en cours d'exécution depuis l'été 1991, les dernières livraisons devant se *faire vers la fin du mois en cours.* Il s'agit de la fourniture de produits alimentaires, de médicaments destinés à des institutions (hôpitaux, orphelinats, hospices) dûment recensées afin d'éviter le plus possible les détournements. La Commission européenne, qui est le maître d'œuvre, a travaillé avec des ONG (organisations non gouvernementales) soviétiques et étrangères.

– Garantie de crédit de 500 millions d'écus (3,5 milliards de francs). L'argent ainsi prêté par un consortium de banques européennes, et qui bénéficiera de la garantie du budget communautaire, permettra à la Russie et aux autres Républiques rassemblées au sein de la CEI de reprendre leurs achats commerciaux de produits agricoles, freinés, voire interrompus, faute de devises. L'opération a été longue à monter en raison des difficultés éprouvées par les pouvoirs publics de l'ex-URSS pour donner un complément de garantie un tant soit peu crédible. Les crédits sont désormais disponibles.

– Assistance technique de 400 millions d'écus (2,8 milliards de francs). La CEE intervient pour redresser l'économie dans cinq secteurs prioritaires : la formation à la gestion, les services financiers, l'énergie, les transports et la distribution alimentaire. Compte tenu du désordre régnant dans le pays, l'identification des projets n'a pas été une opération commode, mais c'est maintenant chose faite, si bien que les premières passations de marché (auprès de groupes européens capables d'agir sur le terrain) devraient intervenir au cours des prochaines semaines pour une première tranche de 50 à 60 millions d'écus (350 à 420 millions de francs). Une réunion de coordination doit se tenir fin janvier à Moscou afin d'examiner comment répartir les crédits disponibles au titre du budjet de la CEE pour 1992, soit 500 millions d'écus (3,5 milliards de francs).

Le programme complémentaire de 1991

Les Douze ont en outre décidé, en 1991, d'accorder un prêt de 1,250 milliard d'écus pour des achats de produits alimentaires. L'opération, complètement bouclée au niveau de la CEE, n'a pas encore commencé à être mise en œuvre faute d'interlocuteur : on ne sait plus à Bruxelles quel est désormais le statut de la Banque du commerce extérieur, qui avant l'éclatement de l'Union aurait été le destinataire normal d'un tel prêt, ni qui la remplace dans les différentes Républiques... En attendant que la situation soit clarifiée, la Commission s'apprête à libérer une première tranche au profit de la Russie.

En décembre 1991, le Conseil européen de Maastricht a décidé une aide alimentaire de 200 millions d'écus (1,4 milliard de francs), soit *grosso modo* l'équivalent de 150 000 tonnes, en faveur de Moscou et de Saint-Pétersbourg. Une première tranche de 5 millions d'écus (35 millions de francs) a déjà été livrée; une deuxième de 10 millions d'écus (70 millions de francs) est en voie d'acheminement; la troisième, de 85 millions d'écus suivra immédiatement, puis viendra la quatrième... Par cette opération, la CEE s'efforce non seulement de faciliter un approvisionnement à peu près régulier mais aussi d'accompagner la réforme économique, de réanimer les circuits de distribution et d'atténuer les difficultés des retraités et autres bénéficiaires d'allocations sociales : c'est entre eux que sera réparti l'argent provenant de la vente des produits fournis par la CEE.

PHILIPPE LEMAITRE

Dons et crédits

Derrière le terme d'actions « d'aide », plusieurs catégories doivent être distinguées.

La première regroupe les aides directes, qu'elles soient effectuées ou non en nature. Lorsqu'un pays réalise un don alimentaire, ou de médicaments, il s'agit d'aide **humanitaire**, qui peut être appelée **aide d'urgence** lorsqu'elle est débloquée dans des circonstances exceptionnelles. Aucun paiement n'est exigé de la part du récipiendaire.

Le deuxième type d'aide directe est appelée **assistance technique**. Dans le cas de la CEI, il s'agit par exemple de programmes de formation des cadres, d'amélioration de la sécurité nucléaire, de conseil juridique (entre autres pour l'élaboration de nouvelles Constitutions dans les pays baltes), d'aide à la restructuration du complexe militaro-industriel.

Les autres catégories de concours sont de nature financière. Les **crédits à l'exportation** ou les **crédits garantis** financent le commerce et les investissements. Les entreprises et les banques sont ainsi incitées à exporter dans la région désignée ou à y apporter des fonds. Elles savent que si le pays emprunteur ne peut payer ses commandes ou rembourser sa dette, l'Etat les dédommagera. En France, la COFACE (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur) et la BFCE (Banque française du commerce extérieur) gèrent les financements et les garanties d'Etat.

Les **crédits liés** s'appliquent au financement du commerce de produits spécifiques. Ainsi, les Etats-Unis ont prêté régulièrement à l'ancienne Union soviétique les sommes nécessaires à l'achat de céréales américaines.

Enfin, des **aides budgétaires** et des **aides à la balance des paiements** peuvent être apportées afin de participer à l'équilibre des finances publiques ou des comptes extérieurs. Dans le cas de l'ancienne URSS, ce type d'action a été très peu utilisé récemment, les prêteurs redoutant l'inefficacité de tels apports, en raison de la complexité des comptes de l'Etat. Jusqu'en 1990, l'URSS a recouru à des emprunts auprès des banques privées ou des marchés internationaux des capitaux pour financer ses besoins.

F. L.

Un dispositif « musclé » pour éviter les détournements

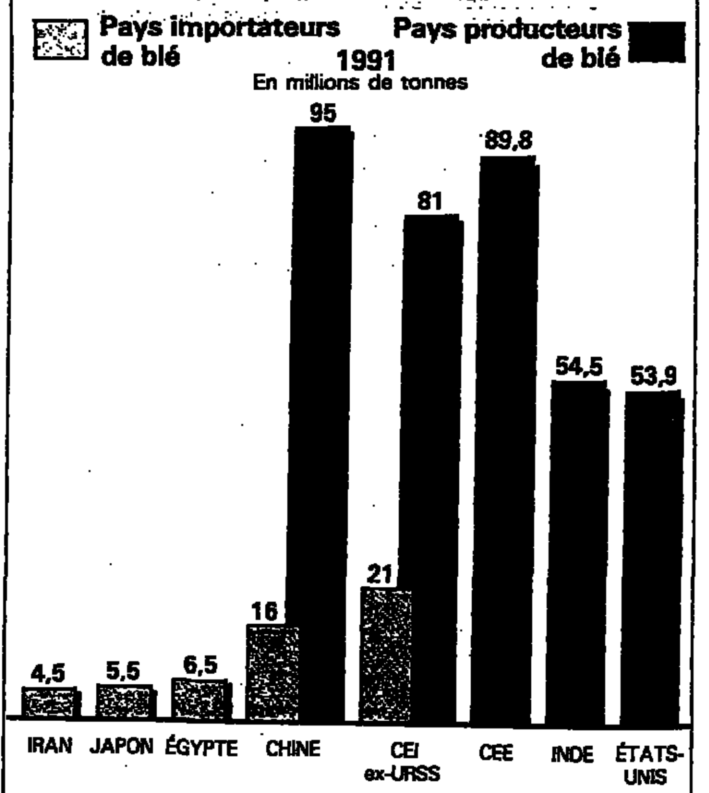
Un général allemand à la retraite, des militaires français, les employés de plusieurs sociétés européennes de gardiennage sont aujourd'hui à pied d'œuvre à Moscou pour accompagner l'aide alimentaire que la Communauté a commencé à livrer à la Russie. Après des scènes de pillage en Albanie et les incidents qui ont émaillé la livraison de produits de base en Russie par une organisation caritative allemande, les responsables européens ont, en effet, tenu à mettre en place un dispositif adéquat. Pour le moment, les responsables européens basés à Moscou sont plutôt satisfaits de la manière dont se sont déroulées les premières livraisons, portant sur environ 6 000 tonnes de produits laitiers et de viande. *« Aucun kilo n'a été perdu »*, affirme ainsi un des animateurs de cette opération.

Celle-ci est pourtant complexe. Les marchandises livrées par l'Europe ne seront ainsi pas distribuées directement, mais vendues. Les autorités communautaires souhaitent en effet que cette mise sur le marché, aux prix officiels, ait un effet stabilisateur sur des prix qui s'envolent. Les sommes ainsi récoltées permettront de financer les programmes sociaux des autorités russes en faveur des plus déshérités, notamment les personnes âgées, qui sont les premières victimes des réformes en cours.

Cette manière de procéder a toutefois un inconvénient majeur : celui de multiplier les intermédiaires, donc les risques de « coulage ». La « force de frappe » européenne (au maximum une centaine de personnes) parviendra-t-elle à maîtriser des circuits de distribution qui sont, en l'état actuel des choses, soit inexistants, soit contrôlés par des groupes ayant une conception bien particulière du commerce? Le racket, l'intimidation sont, aujourd'hui à Moscou, plus en vogue que la règle à calcul ou la définition de marges bénéficiaires.

Pour le moment, les experts européens se croisent les doigts et espèrent que les autorités russes les aideront à rendre l'aide de la Communauté la plus transparente possible. *« Ils savent que leur prestige est en jeu et que le monde entier a les yeux tournés vers eux »*, explique un responsable de la CEE, qui regrette pourtant le manque d'enthousiasme mis par ses homologues russes pour faire réussir cette opération d'aide alimentaire.

JOSÉ-ALAIN FRALON



Figurant parmi les premiers producteurs mondiaux de blé, l'ancienne URSS est devenue depuis les années 60 un importateur massif de céréales, le gaspillage et la désorganisation du système de distribution contraignant le pays à s'approvisionner à l'étranger.

L'Allemagne en tête des bailleurs de fonds

	FRANCE (francs)	ALLEMAGNE (marks)	ITALIE (lires)	ROYAUME-UNI (livres)	ETATS-UNIS (dollars)	CANADA (dollars canadiens)	JAPON (dollars)	CEE (écus)	TOTAL milliards de francs
Aide humanitaire et aide d'urgence	100 Ms don alimentaire 50 Ms aide médicale	700 Ms stocks Berlin		20 Ms aliments pour animaux	165 Ms		300 Ms	250 Ms *et 200 Ms*	8,7
Crédits liés à achats produits alimentaires	7,5 Mds				3,75 Mds	1,46 Md	100 Ms prêt garanti 500 Ms prêt	500 Ms garantie crédit 1,25 Md prêt	55
Autres financements d'importations	2,45 Mds dont : 1 Md produits sidérurgiques 450 Ms produits chimiques 1 Md biens d'équipements	Garanties de crédit – 4,7 Mds – 12 Mds (exports ex-RDA) Crédit 15 Mds créances ex-RDA	5 000 Mds crédits garantis 1 200 Mds crédits non liés garantis par Trésor		Suppression plafonds garantie crédits	500 Ms Ligne de crédits garanties	1,8 Md garanties pour exportations japonaises 200 Ms projets à financement garanti		154
Crédits spécifiques		16,5 Mds							56
Refinancement d'arriérés	1,95 Md	5 Mds	1 000 Mds				350 Ms		25
Assistance technique	250 Ms	30 Ms		50 Ms	500 Ms	20 Ms		400 Ms	6,9
En milliards de F......	12	190	32,4	0,7	27	12	19,5	18	310
En pourcentage.........	4	60	10,5	0,2	8,7	4	6	6	100

Prise globalement, l'aide étrangère apportée par les pays occidentaux à la CEI depuis 1990 est impressionnante. Elle s'élève à 53 milliards de dollars (310 milliards de francs environ). Au point que certains affirment qu'il s'agit d'un véritable plan Marshall, en référence au soutien massif apporté par les Etats-Unis à l'Europe occidentale après la guerre.

Cependant, plusieurs nuances importantes s'imposent.

Tout d'abord, il convient de distinguer ce qui, au sein de ce financement global, relève de l'aide (dons alimentaires, médicaux, assistance technique), de ce qui relève d'actions de financement du commerce et des investissements. Dans les deux derniers cas, l'ancienne Union soviétique est tenue de rembourser les emprunts contractés (depuis novembre, elle n'assure plus le remboursement du principal de sa dette). Pris séparément, les dons et l'assistance technique représentent 16 milliards de francs, soit 5 % de l'ensemble.

D'autre part, le tableau prend en compte des opérations très spécifiques, et notamment l'apport de 16,5 milliards de marks (56 milliards de francs) de l'Allemagne.

Il s'agit des engagements pris par Bonn dans la perspective du rattachement de la RDA à la République fédérale, qui figurent dans le traité germano-soviétique signé le 9 octobre 1990. Cette somme représente la contribution allemande aux frais de séjour et de retrait de l'Armée rouge des territoires de l'ex-RDA, retrait qui doit s'achever fin 1994. L'Allemagne a de plus, au moment de l'unification, refinancé les créances en roubles de l'ancienne RDA, c'est-à-dire qu'elle les a reprises à son compte, en les convertissant en véritable monnaie, pour un coût de 15 milliards de DM (51 milliards de francs).

Cet énorme concours financier explique en partie la taille disproportionnée de l'aide allemande, qui à elle seule représente 60 % de l'aide occidentale totale.

Troisième remarque : le tableau totalise les annonces officielles d'aide ou de crédits (en général pluriannuels), et non ceux effectivement versés ou apportés. Par exemple, le prêt de 1,25 milliard d'écus de la CEE n'a pas encore été mis en œuvre. Il reste de plus à savoir quelle est la proportion de l'aide versée effectivement parvenue à destination. Enfin, le compte total inclut un type d'aide très particulier, les *refinancements d'arriérés.* Il s'agit des nouveaux crédits accordés par les principaux Etats pour que l'URSS puisse régler ses fournisseurs occidentaux, auprès desquels elle avait accumulé d'importants retards de paiement en 1990.

En revanche, il faut souligner que ce tableau ne comptabilise pas les aides extérieures au groupe des Sept ni les aides unilatérales des membres de la CEE non membres des Sept, tels le crédit de 4 milliards de dollars (22 milliards de francs) annoncé par l'Arabie soudite en novembre 1990 ou ceux de 1,5 milliard de dollars de l'Espagne et de 3 milliards de la Corée.

L'assistance américaine est chichement mesurée

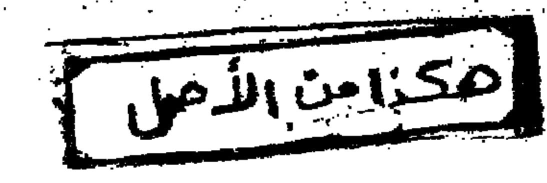
NEW-YORK
de notre correspondant

Le président Bush a souvent souligné qu'il n'était pas question que les Etats-Unis se contentent de *« signer des chèques »* à l'ordre de l'ex-URSS. Sous-entendu : en pure perte. De fait, la quasi-totalité de l'aide américaine à l'ancienne Union soviétique puis, depuis novembre 1991, à la CEI, a consisté en crédits garantis pour l'achat de denrées alimentaires. Depuis décembre 1990, environ 3.75 milliards de dollars de prêts de cette nature ont été consentis à l'ancienne URSS ou aux nouvelles Républiques, pour la plus grande satisfaction des fermiers du Middle West américain qui craignaient de perdre un de leurs meilleurs clients (l'ex-Union soviétique absorbe en moyenne 25 % des exportations céréalières américaines). D'autre part, l'aide humanitaire proprement dite, apparaît bien chiche, à l'échelle des sommes versées par le Japon, voire par la Communauté européenne.

Pour l'instant, seulement 165 millions de dollars. En attendant une éventuelle rallonge d'une centaine de millions de dollars qui n'a pas encore été budgétisée. Cette aide humanitaire est destinée à la Russie et à l'Arménie, mais seule cette dernière a pu en bénéficier jusqu'à présent, à hauteur de 15 millions de dollars. Ces secours alimentaires ont été acheminés début janvier par le canal d'organisations religieuses américaines, en liaison avec l'Eglise arménienne.

A cette aide à caractère humanitaire, il faut ajouter une assistance technique destinée à la formation d'agriculteurs, à la création d'une ferme modèle près de Saint-Pétersbourg et au démantèlement des armes nucléaires.

SERGE MARTI



مكان الأصل

ÉCONOMIE

BILLET

Coup de frein salarial

Plus qu'un ralentissement, c'est un véritable coup de frein qu'ont subi les salaires au cours du troisième trimestre 1991. Selon les chiffres publiés mardi 21 janvier par l'INSEE, le salaire mensuel brut de base n'a progressé que de 0,6 % entre juillet et octobre dans le secteur privé, ce qui correspond à l'augmentation en glissement la plus faible depuis janvier 1986.

Et ce n'est pas tout. Ces statistiques – qui ne prennent pas en compte les primes et les *rémunérations annexes* – montrent que le salaire brut a progressé moins vite que les prix (0,8 % au troisième *trimestre*). *Sans compter que les* rémunérations ont subi, par ailleurs, une ponction de 0,9 % au 1er juillet en raison de la *hausse de la cotisation salariale* d'assurance-maladie.

En revanche, les fonctionnaires s'en tirent mieux (+ 1,4 % au troisième trimestre, compte tenu des mesures rétroactives contenues dans l'accord *salarial*). *Mais il s'agit d'un* rattrapage : au second-trimestre, leur traitement de base n'avait pas bougé alors que les prix *augmentaient* de 0,9 %.

La *décélération* observée dans le secteur privé, qui concerne davantage les employés (0,4 %), les techniciens et agents de maîtrise (0,5 %) que les ouvriers (0,7 %) ou les cadres (0,8 %), est *récente. Au deuxième* trimestre, la hausse atteignait 1,3 %. Toutefois, elle paraît bien refléter un renversement de *tendance*.

Mesurée sur douze mois, la progression des salaires bruts atteint 4,1 % en octobre 1991 contre 4,9 % en octobre 1990, 4,3 % en octobre 1989 et 3,2 % en octobre 1988. Une nouvelle fois, il s'avère que les salaires ne s'ajustent qu'avec retard aux évolutions de la croissance économique.

De ces chiffres, on peut tirer deux autres enseignements. Le premier concerne le passé. Il apparaît ainsi que le relèvement du SMIC de 2,3 % au 1er juillet dernier ne justifiait pas le psychodrame qu'il a engendré. A l'époque, Mme Edith Cresson et M. Pierre Bérégovoy avaient appliqué à contrecœur l'engagement de M. Michel *Rocard visant à faire bénéficier* le SMIC de la totalité des gains de pouvoir d'achat engrangés par l'ensemble des salariés. Ce coup de *pouce, estimaient-ils*, était économiquement inopportun et risquait de relancer l'inflation. Le péril, après coup, paraît avoir été surestimé.

L'autre enseignement est valable pour l'avenir. Dans un tel contexte de resserrement de la politique des rémunérations, le pouvoir d'achat dépendra *davantage de la sagesse des* prix que d'hypothétiques concessions salariales des employeurs. Surtout si la *montée du chômage se* confirme.

JEAN-MICHEL NORMAND

Rupture des négociations salariales dans la sidérurgie allemande

Les négociations salariales, entreprises en Allemange dans le secteur *de la sidérurgie il y a plusieurs* semaines, ont été rompues mercredi 22 janvier au matin. IG Metall, le syndicat défendant les 135 000 ouvriers sidérurgistes de la Ruhr, de Basse-Saxe et de Brême, a rapporté à l'issue de la réunion que le patronat avait proposé une hausse de 5,3 %.

Ce chiffre diffère de celui avancé par le représentant du patronat, qui parle de 5,7 %. Officiellement, IG Metall réclame 9,5 % d'augmentation. A la suite de cet échec, le référendum prévu par IG Metall auprès de ses adhérents sur l'opportunité d'une grève devrait être organisé comme prévu, dimanche 26 janvier. – *(AFP.)*

La crise de l'industrie américaine

Le groupe United Technologies va supprimer 14 000 emplois et fermer une centaine d'usines

Un mois après General Motors, c'est le tour d'United Technologies (moteurs d'avions, aéronautique, espace, construction) d'annoncer la suppression d'emplois et la fermeture d'usines. Economies *drastiques*, recentrage autour d'activités essentielles, l'industrie américaine, pour faire face à la crise économique, est contrainte à d'importantes restructurations.

NEW-YORK

de notre correspondant

Confrontée à l'une des plus graves *crises économiques de son histoire*, l'industrie américaine est contrainte de procéder à une importante restructuration de son appareil de production, au prix de dizaines de milliers de licenciements dans les grands groupes. Un mois, jour pour jour, après l'annonce par General Motors de la suppression de 74 000 emplois d'ici à 1995 et la fermeture des deux tiers de ses usines nord-américaines, United Technologies (UTC), qui figure parmi les tout premiers groupes industriels américains, annonçait à son tour, le 21 janvier, *une restructuration massive* de ses activités. Celle-ci passe par la fermeture d'une centaine d'installations dans le monde et par la suppression de 13 900 emplois, soit environ 7 % des effectifs (et 12 % du personnel d'encadrement), qui représentaient jusque-là environ 187 000 personnes dont 77 000 en dehors des Etats-Unis.

Réduire les coûts

L'année dernière, cet ancien conglomérat – progressivement recentré sur ses métiers de base et connu *pour ses activités dans* la construction de moteurs d'avions (Pratt and Whitney), l'aéronautique et l'espace (hélicoptères Sikorsky, Hamilton Standard), les produits industriels (UT Automative) et le secteur lié à la construction (ascenseurs Otis, climatisation Carrier Air Conditionning) – avait déjà supprimé plus de 4 000 emplois dans ses divisions Pratt and Whitney et Hamilton Standard, affectées autant par la concurrence que par la réduction des dépenses militaires, bien avant la guerre du Golfe.

Le président du groupe, M. Robert Daniell, ancien ingénieur de Sikorsky qui a gravi tous les échelons de la maison en trente ans avant d'accéder au poste de *chief executive officer fin 1986*, a expliqué que ce programme d'ajustement drastique devait permettre de réduire les coûts de 1,1 milliard de dollars (près de 6 milliards de francs) par an d'ici à 1994 *« et de parvenir aux objectifs financiers que s'est assignés le groupe »*. A peu de choses près, ces économies correspondent *à l'importante perte subie* par le groupe en 1991 : 1,02 milliard de dollars (sur un chiffre d'affaires de 21,26 milliards) après un bénéfice de 751 millions (sur un chiffre d'affaires de 21,79 milliards) au cours du précédent exercice.

La société, dont le siège est à Hartford (Connecticut), a constitué une provision de 1,275 milliard de dollars destinée à verser 423 millions d'indemnités de départ et à financer les 852 millions que coûteront les fermetures d'usines sur les quelque 310 que le groupe compte dans près de vingt-cinq pays. La firme espère économiser 440 millions de dollars par an grâce aux suppressions d'emplois, 260 millions en fermant des installations et 380 millions à la suite d'améliorations diverses.

« United Technologies deviendra ainsi un groupe très différent. Il aura minci mais sera plus efficace. Ce sera en somme une société qui répondra aux attentes de ses actionnaires », a indiqué M. Daniell. Au cours des dernières années, le président d'UTC – qui a réduit l'endettement du groupe (il a été ramené à 2,87 milliards de dollars fin 1991 contre 3,36 milliards un an plus tôt) – avait mis fin à la fringale d'acquisitions qui caractérisait la gestion de son prédécesseur. Conscient des dangers que constituaient paradoxalement les commandes du Pentagone, il avait réussi à équilibrer les activités défense et *aéronautique* (52 % du chiffre d'affaires total) par un fort développement du secteur industriel et commercial. Mais la crise l'a obligé à *tailler à la hache. Dans les machines* et dans les hommes.

SERGE MARTI

L'aide internationale à la CEI

Suite de la première page

L'idée de réunir à Washington cette conférence de coordination a *été proposée* en décembre par l'administration américaine, bien que les Etats-Unis n'aient, jusqu'à présent, pas particulièrement donné l'exemple en matière d'aide économique et humanitaire aux pays de l'ex-URSS. Mais le président américain est convaincu que les Etats-Unis – privilège de super-puissance – ont seuls le poids politique nécessaire, à défaut des moyens financiers, pour animer un *« effort collectif »* à la mesure de la tâche requise. Il s'agit d'un exercice de « leadership » diplomatique, certes, mais qui est aussi conduit à des fins de politique intérieure : détourner l'opinion américaine des sirènes de l'isolationnisme.

Les Etats-Unis tiennent au profil très solennel de ladite conférence : on a parfois reproché, ici, à M. Bush une certaine passivité face à l'ampleur des difficultés économiques au sein de la CEI. Là ou il faudrait l'équivalent d'un plan Marshall (1), tant les enjeux sont importants, les *Américains se seraient jusque*-là contentés de prêcher à la gloire de la libre entreprise. La convocation de la conférence, c'est aussi l'occasion de « marquer le coup ».

De retour d'un voyage à l'automne dans certaines des Républiques de la CEI, le secrétaire d'État américain, M. James Baker, avait fait part d'une grave inquiétude : les réformes démocratiques en cours dans l'ex-URSS, expliquait-il, sont menacées par une possible débâcle économique et sociale. Dans un discours-programme prononcé le 12 décembre dernier à l'université de Princeton (New-Jersey), M. Baker s'était voulu franchement alarmiste. *« D'Odessa à Vladivostok, les gens sont fatigués, ils ont faim, ils sont désorientés*, avait-il dit; *il faut absolument leur prouver que la démocratie et les réformes peuvent répondre à leurs besoins »*, sauf à courir le risque de voir s'instaurer *« le chaos ou des régimes autoritaires, voire fascistes »*. Et, dans le même souffle, M. Baker avait lancé les invitations pour la conférence.

Toutes les gaffes possibles

L'accueil des Européens a été plutôt froid. Certains ont fait valoir que les Etats-Unis se réveillaient un peu tard. Au cours de l'été encore, lors d'un sommet du groupe des sept pays les plus industrialisés (G 7) à Londres, ils étaient les plus réticents à toute idée d'aide accrue à une URSS alors en voie de décomposition. D'autres ont ajouté que les Etats-Unis n'étant pas dans ce domaine parmi les plus généreux, ils étaient assez mal placés pour « tirer la couverture politique à eux » en convoquant pareille conférence à Washington.

Comme chacun a des critères différents, le calcul du montant d'aide attribué par les uns et les autres à l'ex-URSS fait l'objet de polémiques. Selon des sources européennes, *les* Etats-Unis se seraient engagés à fournir 4,4 milliards de dollars d'aide alimentaire à la CEI (dons, crédits et garanties d'emprunts) – somme qui représenterait environ 8 % d'une assistance occidentale majoritairement délivrée par les Européens (notamment par les Allemands). Pour avoir rappelé certaines de ces vérités et manifesté quelque réserve à l'égard de l'initiative américaine, la France n'avait, ces jours-ci, pas très bonne presse à Washington : *« Comme d'habitude, les Français font des problèmes »*, écrivait cette semaine un des commentateurs du *New York Times*.

En privé, certains responsables américains reconnaissent volontiers que le lancement de la conférence a été entaché d'à peu près toutes les gaffes imaginables. Les alliés européens des Etats-Unis n'ont pas été consultés avant le discours de Princeton; le discours lui-même ne faisait aucune *référence à la contribution* des Européens en matière d'assistance à l'ex-URSS.

D'humeur ronchonne ou non, les Européens n'en sont pas moins venus à Washington. Au total, les représentants de quarante-sept pays y étaient attendus, avec ceux de sept organisations internationales. La conférence, qui doit durer une journée et demie, se tient en principe au niveau des ministres des affaires étrangères. La France sera représentée par deux membres du gouvernement – Mme Elisabeth Guigou, ministre délégué aux affaires européennes, et M. Bernard Kouchner, en charge de l'aide humanitaire – et participera aux travaux des cinq comités de la conférence : aide alimentaire, médecine, logement, énergie et assistance technique.

L'ensemble des travaux, qui ont lieu au département d'Etat, est *présidé* par M. Baker, mais les sessions en comité sont dirigées par des coprésidents. *Trois des cinq comités* seront coprésidés par des Européens (Allemagne, Grande-Bretagne, Italie), la France ayant insisté pour que ces trois coprésidents soient assistés d'un représentant de la CEE. En principe, les délégués devront travailler sur le problème de la « coordination » de l'assistance attribuée à la CEI. Si les Etats-Unis ont toutefois insisté pour convoquer des pays tels que le Japon et l'Arabie saoudite, c'est vraisemblablement aussi pour les inciter à participer largement à l'effort des Occidentaux.

Les Européens ne nient pas qu'un effort de coordination soit nécessaire. Ils font, cependant, valoir qu'il y avait déjà des forums pour en débattre et qu'il est curieux de vouloir le faire sans avoir convié les principaux intéressés (les Etats-Unis n'ont pas invité les membres de la CEI à venir à Washington). Ils relèvent encore que l'assistance souffre souvent plus de détournement que de manque de coordination : aide médicale volée, confisquée par des bureaucrates corrompus; aide alimentaire stockée par des *spéculateurs, engrangée par l'ar*mée, etc.

Les Etats-Unis veulent aboutir à la mise en place d'un mécanisme souple de coordination. Ils voudraient que l'aide « serve » des « cibles » prioritaires : militaires amers et frustrés à la suite du démantèlement de l'armée *rouge, qu'il faut détourner de la ten*tation putschiste; scientifiques et experts nucléaires appauvris et au chômage, qu'il faut convaincre de résister aux appels des pays désireux de se doter de l'arme atomique. La portée de la conférence doit être pratique, certes, mais aussi politique et psychologique : il s'agit de renforcer les dirigeants des nouveaux Etats démocratiques.

ALAIN FRACHON

(1) Le vaste programme d'aide américaine mis en œuvre à l'issue de la seconde guerre mondiale pour aider à la reconstruction de l'Europe occidentale.

La bataille boursière autour de Perrier

Nestlé et Agnelli renforcent leurs positions

Au lendemain de l'offre publique d'achat (OPA) lancée par Nestlé sur Perrier pour faire échec au principal actionnaire, le groupe italien Agnelli, les belligérants ont renforcé leurs positions respectives. D'un côté, la justice a entendu les recours déposés par l'attaquant et décidé le gel de certaines actions de la firme de Vergèze; de l'autre, le président de Perrier, M. Jacques Vincent, s'est déclaré *« déterminé à s'opposer au démantèlement »* de son groupe.

Parallèlement au déclenchement *de son OPA en début de* semaine, la société Demilac, formée conjointement par Nestlé et Indosuez, a intenté deux actions devant les tribunaux de commerce de Paris et de Nîmes. La première consiste à demander l'annulation du transfert des actions d'autocontrôle de Perrier à *Saint-Louis (13,8 % du capital)* et la seconde porte sur la suspension des droits de vote détenus par les principaux actionnaires actuels de Perrier. Les 20 et 21 janvier, les deux tribunaux ont décidé le gel de ces titres en attendant de se prononcer définitivement. Cette mesure, qui concerne les 49,3 % de Perrier détenu par le groupe Agnelli, *via* Exor et Saint-Louis, et par la Société générale, est d'ordre conservatoire. *Elle* ne devrait pas bloquer le déroulement de la bataille boursière, puisque les détenteurs ont *« la faculté d'apporter leurs actions à une offre publique d'achat initiale ou concurrente »*.

Exor dénonce « le dépeçage »

De son côté, M. Jacques Vincent, président d'Exor et de Perrier, a réagi vivement au *« projet d'OPA hostile »* de Nestlé. Dans un communiqué publié le 21 janvier, il condamne ce *« dépeçage »* dont *« l'objectif avoué est de démanteler le groupe Perrier et d'éclater ses principales marques entre BSN et Nestlé, brisant ainsi la cohérence de son pôle eaux minérales, garante de l'expansion future »*. *« Contrairement à ce qui a été prétendu, ce projet d'OPA n'apporte rien à Perrier, dont la stratégie industrielle a fait ses preuves depuis longtemps. »*

Pour M. Vincent, l'entrée récente du groupe Agnelli *« ne bouscule aucunement l'équilibre du marché des eaux minérales en France »*. Et de conclure : *« Avec l'appui de l'ensemble du personnel et des actionnaires qui me font confiance, je défendrai l'intégrité de Perrier »*. Une façon de faire taire les rumeurs de désengagement du groupe Agnelli au profit de Nestlé.

DOMINIQUE GALLOIS

M. Jacques Attali propose de troquer la dette de l'ex-URSS contre des ogives nucléaires

Echanger la dette de la CEI contre les ogives nucléaires de l'ancienne puissance soviétique, telle est la proposition formulée par M. Jacques Attali, président de la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement), à la veille de la conférence internationale de Washington. Alors que les représentants d'une soixantaine de pays et organisations, dont la BERD, devaient discuter à partir du mercredi 22 janvier des modalités de *l'aide à la nouvelle Communauté* des États, M. Attali écrit, dans une publication de la BERD, qu'il existe un *« besoin double de gestion de la dette extérieure et de destruction des têtes nucléaires »*. Depuis novembre dernier, l'ancienne URSS a cessé de rembourser le principal de sa dette extérieure, évaluée à 70 milliards de dollars (380 milliards de francs).

D'antre part, selon un porte-parole de la BERD, le nouvel organisme international est opposé à la mise en place de plans d'urgence à répétition et souhaite la mise en œuvre de programmes de long terme. Les responsables de la BERD *réclament* la *suppression du plafond* de crédits dont sont actuellement assorties les opérations sur l'ancienne Union soviétique.

Une réforme « à la polonaise » pour la Russie

Face aux vives critiques dont fait l'objet le programme russe de réformes économiques radicales, le ministre russe de l'économie, M. Egor Gaïdar, réaffirme, dans une lettre publiée mercredi 22 janvier par le quotidien britannique *Financial Times*, sa volonté de mener des réformes semblables à celles entreprises par la Pologne il y a deux ans. Il insiste sur la nécessité de la création d'un fonds de stabilisation du rouble, financé par les Occidentaux. Un tel fonds avait *été* créé, avec succès, en faveur de la Pologne. M. Gaïdar, qui intervenait d'autre part au Parlement russe mardi, a exhorté les députés à soutenir le programme d'assainissement des finances publiques mis en œuvre par le gouvernement. Il a réaffirmé qu'une démission du gouvernement était hors de question, et a jugé *« naturelles »* les violentes critiques subies après la libération des prix le 2 janvier. *« Nous avons prévu la situation dans laquelle se trouve actuellement l'Etat, et elle ne peut pas durer éternellement »*, a-t-il déclaré.

□ **La baisse de la production de pétrole se généralise.** – Une grande majorité des pays membres de l'OPEP ont annoncé des réductions de leur production de pétrole afin de lutter contre la baisse des cours. Après la *Libye*, le *Venezuela*, le Nigéria, l'Algérie, l'Iran, l'Indonésie et l'Équateur, ce sont les Émirats arabes unis et l'Arabie saoudite qui ont fait part, mardi 21 janvier, de leur intention de réduire leur production. Les premiers produiront quotidiennement 50 000 barils de moins (sur un total de 2,4 millions) tandis que l'Arabie saoudite, premier producteur mondial, diminuera sa production de 100 000 barils par jour (sur *8,5 millions*). Ces décisions ont *été* jugées timides par les opérateurs des marchés pétroliers. Mardi en fin de séance, les cours du pétrole brent de mer du Nord continuaient à décliner, à 17,75 dollars le baril contre 18,10 dollars la veille en clôture.

□ **M. Bush propose une augmentation de l'aide sociale à l'enfance.** – Le président George Bush a proposé mardi 21 janvier, lors d'une visite dans le Maryland, une augmentation de près de 25 % du budget, soit 600 millions de dollars supplémentaires, pour l'éducation préscolaire des enfants dans le besoin, confirmant que l'accent devrait être mis en cette année électorale sur les dépenses sociales aux Etats-Unis. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

Le retour sur scène de M. Parretti

Le Crédit lyonnais et Melia prennent le contrôle de Pathé Communication Corporation

Fin décembre 1991, sur décision du tribunal de Wilmington (Delaware Etats-Unis), M. Giancarlo Parretti était privé de tout pouvoir sur la Metro Goldwyn Mayer (MGM). Dans un mémorandum de 89 pages, le juge, M. William Allen, s'affirmait stupéfait par les mensonges et les trucages du financier italien et confirmait le contrôle du Crédit lyonnais sur la société de production et de distribution hollywoodienne. Mais la bataille continue. Le Crédit lyonnais Bank Nederland (CLBN), filiale néerlandaise du Crédit lyonnais et principal créancier de M. Parretti, avait pris toutes dispositions pour réduire la marge de manœuvre que M. Parretti conservait encore au sein de la holding Pathé Communication Corporation (PCC).

Cette dernière, holding de tête de MGM, a servi de base à M. Parretti pour mener, tout au long du printemps dernier, une guérilla contre M. Alan Ladd Junior, l'homme à qui le Crédit lyonnais avait confié la mission de redresser MGM. Désormais, cette base n'existe plus. Faisant jouer un certain nombre de dispositions juridiques (accords de nantissement, «voting trust»...), le CLBN, aidé de la holding Melia, contrôlée aujourd'hui par son ancien allié, M. Florio Fiorini, a littéralement noyé les représentants de M. Parretti. PCC compte désormais vingt-deux administrateurs, dont huit seulement votent avec M. Parretti.

« Ça va leur coûter très cher »

ROME

de notre correspondante

« Positif », sûr de lui, cocasse même à l'occasion, paraissant à la tribune, *« à l'américaine »*, avec femme et enfants, M. Giancarlo Parretti, le plus déconcertant des hommes d'affaires italiens, a opéré un retour en force, en donnant une conférence de presse-surprise le 21 janvier, à l'hôtel Hilton de Rome. Un retour dans l'arène serait plus exact, car M. Parretti, sorti de la luxueuse prison sicilienne où il a passé quatorze jours après avoir été arrêté pour *« fraude fiscale »*, le 27 décembre dernier à l'aéroport Ciampino, à Rome, a la ferme intention de se battre, comme un lion justement, pour démontrer qu'il est toujours le propriétaire de celui de la Metro Goldwin Mayer.

« Comment peut-on être assez stupide pour me désigner comme l'ex-propriétaire ? Je possède toujours 98,5 % des actions ! », clame-t-il. Estimant que le jugement rendu par le tribunal du Delaware, qui l'exclut de la direction du conseil d'administration de sa société la MGM-Pathé au profit du Crédit lyonnais, *« n'est qu'une bataille perdue »*, Giancarlo Parretti déclare la guerre à la banque : *« La victoire du Lyonnais n'est qu'une victoire à la Pyrrhus. A présent ils vont devoir mettre de l'argent dans la société ; ça va leur coûter très cher. Moi j'ai gagné du temps pour racheter mes dettes »*.

Et de raconter, par exemple, qu'au moment de son arrestation il allait s'envoler pour Le Caire où un financier arabe (au nom tenu secret) devait déjà lui fournir une somme de 580 millions de dollars. Maniant la plaisanterie, l'anecdote édifiante (son passé de serveur de café, *« le meilleur du monde »*, qui a réussi à racheter le restaurant où il était employé) et le flou le plus complet, tant sur les conditions de cette libération providentielle que sur ses opérations financières, M. Parretti – qui se sent mal aimé, surtout *« par les Français »* – a annoncé qu'il livrerait bataille dans l'audiovisuel, avec sa chaîne de télévision, TV-7 Pathé, apparemment capable de couvrir plus de 70 % du territoire italien.

De ses récentes mésaventures, il ne garde aucune rancœur : *« En prison j'avais vingt-sept cellules pour moi seul, il n'y avait personne d'autre dans ma section... »* Ne craint-il pas d'être un peu lâché par ses appuis politiques ? *« Les ennemis, je ne sais pas ce que c'est. »* Alors trahi par ses associés, dont M. Fiorini De La Sasea ? *« Seule une femme peut trahir. »* Quant à ses capacités à rebondir, M. Parretti a pleine confiance en lui-même : *« L'essentiel c'est d'être intelligent et de trouver des gens qui vous font confiance. Moi je ne suis jamais allé à l'école et je n'ai même pas appris l'italien, mais quand je vais aux Etats-Unis je parle américain, quand je vais en France je parle français. Maintenant qu'ils me comprennent ou non, c'est leur problème... »* Et comme les questions se faisaient plus pressantes sur le milliard de dollars qu'il devrait au Crédit lyonnais néerlandais, il a ce mot superbe et définitif : *« L'argent, c'est bien la dernière chose dont on a besoin dans la vie ! »*

MARIE-CLAUDE DECAMPS

COMMERCE

Au cours d'une visite « privée » de cinq jours

M. Jean-Noël Jeanneney souhaite améliorer les relations de la France avec Taïwan

M. Jean-Noël Jeanneney, secrétaire d'Etat au commerce extérieur, a entamé, lundi 20 janvier, une visite de cinq jours à Taïwan, pour un tour d'horizon des relations entre la France et l'île nationaliste chinoise. Aussitôt après, une délégation de la commission de la défense et des forces armées de l'Assemblée nationale, menée par son président M. Jean-Michel Boucheron, devait se rendre à Taïpeh pour un séjour sans précédent dans cette riche parcelle de Chine, avec laquelle Paris avait rompu en 1964 pour reconnaître Pékin.

TAIPEH

de notre envoyé spécial

Soucieuses de ne pas indisposer les communistes continentaux, les autorités françaises qualifient de *« privé »* le passage d'un deuxième membre du gouvernement – après l'ancien ministre de l'industrie Roger Fauroux il y a un an – dont l'emploi du temps comporte une imposante série de rendez-vous : chef de l'Etat, premier ministre, nombreux membres du gouvernement, responsables de l'énergie atomique... Sans compter l'inauguration des nouveaux locaux de l'équivalent local d'un poste d'expansion économique, antenne commerciale d'une ambassade qui n'a pas droit à ce nom ; ni l'inauguration du chantier où seront construites les fameuses frégates La Fayette. M. Jeanneney n'est décidément pas un touriste ordinaire.

Encore plus inhabituelle sera la visite, lui faisant suite en principe, de la commission de la défense de l'Assemblée nationale. En raison de son caractère parlementaire, Pékin – qui a protesté sans vigueur contre la venue de M. Jeanneney – ne pourra en blâmer trop vigoureusement le Quai d'Orsay. Mais le fait que M. Boucheron soit député socialiste ne peut pas passer inaperçu sur le continent communiste.

Les réserves en devises étrangères de Taïwan, fin décembre 1991, ont crevé leur plafond pour atteindre 82 milliards de dollars, soit plus de 442 milliards de francs. Ceci explique sans doute cela. Le «miracle taïwanais» ne fait plus figure de mirage, mais exerce une attraction de plus en plus forte en ces temps de marchés contractés.

Taiwan ne représente pas qu'un marché pour vendeurs d'armes en mal de clients. La visite de M. Fauroux avait représenté une percée, à un moment où les échanges entre l'île et l'Europe étaient plutôt favorables à l'Allemagne, à la Grande-Bretagne et aux Pays-Bas. Désormais, Paris apparaît comme la cible privilégiée des efforts de Taïpeh pour s'imposer comme un partenaire majeur face à l'Europe.

L'enjeu est important. Le seul contrat pour les frégates La Fayette représente 1 000 emplois par an, pendant six ans, pour l'arsenal de Lorient, sans compter les retombées annexes encore peu explorées. Il y a les gros projets d'équipement (TGV et quatrième phase du programme nucléaire civil) sur lesquels la France fonde de grands espoirs, apparemment non sans raison. Il y a des perspectives dans le secteur de la protection de l'environnement, du recyclage des ordures, etc., que, déjà, la Compagnie générale des eaux prospecte.

Sur les gros contrats, M. Jeanneney n'est pas censé annoncer de conclusion tangible. Il se pourrait cependant qu'il rende publique l'ouverture de discussions concrètes pour l'établissement de liaisons aériennes entre Paris et Taïpeh. En outre, la situation évolue à grande vitesse entre l'île et un continent communiste déjà partiellement conquis par une ébauche de capitalisme. Le total des exportations et des investissements de Taïwan en direction de la Chine populaire pourrait atteindre, cette année, la dizaine de milliards de dollars. D'ici qu'une ligne aérienne taïwanaise pose ses avions sur le continent, il n'y a plus qu'un tout petit pas.

Dialogue pratique

Conséquence logique, un dialogue entre Taïpeh et Pékin commence à s'engager. Sans caractère politique sur le papier, il ne concerne que des aspects pratiques. A Taïwan, la Straits Exchanges Foundation (Fondation pour les échanges à travers le détroit de Formose), non gouvernementale mais à financement mi-public, mi-privé, a déjà pris langue avec le gouvernement de Pékin pour traiter des litiges pouvant découler des contacts existant d'ores et déjà, *« mais nullement pour traiter de questions politiques »*, souligne un de ses responsables. Le gouvernement entend clairement par ce biais canaliser, mais aussi tempérer, la *« continentalmania »* dont font preuve les Taïwanais.

Face à cette évolution, le dispositif diplomatique de la France paraît quelque peu anachronique. La mission bicéphale de la France à Taïwan – envoyés officieux du Quai d'Orsay et de Bercy installés dans des locaux séparés – se complaît dans les querelles franco-françaises. Un homme d'affaires établi de longue date parle de *« guerres picrocholines »* entre services. A Paris, de toute évidence, manque l'amorce d'une réflexion globale sur ce monde multiforme en gestation et sur la stratégie que doit adopter la France.

FRANCIS DERON

COMMUNICATION

Contre le projet d'un « CNN à la française »

M. Silvio Berlusconi va préciser son plan de reprise de La Cinq

M. Silvio Berlusconi a indiqué mardi 21 janvier à l'Agence France-presse (AFP) qu'il présenterait son plan de reprise de La Cinq *« à la fin de la semaine »*.

Réagissant au projet de TF 1, Canal Plus et M 6 de créer un *« CNN à la française »* sur le réseau de La Cinq (*le Monde* du 22 janvier), le patron du groupe Fininvest a estimé que ce projet *« était un gaspillage et n'a pas de sens économique »*. *« Après dix ans et un succès mondial, CNN atteint 2 % d'audience aux Etats-Unis. Utiliser un réseau national comme La Cinq pour une audience qui ne dépassera pas 1 %, c'est prétendre utiliser un porte-avions pour promener sa famille le dimanche »*, a-t-il déclaré, en ajoutant que ce projet *« renforcerait la position dominante de TF 1 »*.

« Sua Emittenza » a indiqué *« espérer qu'il n'y a pas de front anti-Berlusconi, même si les apparences sont contraires »*. Selon lui, *« la solution la plus simple est un plan de cession »*. Alors que, contrairement à l'Italie, la cession d'une fréquence télévisuelle hertzienne est impossible en France, M. Berlusconi a noté que le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) l'acceptait pour les radios et que *« la loi ne comportait aucune distinction entre télévision et radio sur ce point »*. Evoquant son propre plan de reprise, M. Berlusconi a affirmé *« examiner avec Mᵉ Hubert Lafont, l'administrateur judiciaire, toutes les solutions en vue de faire une proposition en fin de semaine »*, proposition qui devrait offrir à l'information *« une forte présence à l'antenne »* et lui donner une *« réelle dimension européenne »* grâce à la présence de son groupe en Italie, en Espagne et en Allemagne.

A La Cinq, où doit se réunir un comité d'entreprise le 22 janvier, la société des journalistes et l'intersyndicale ont demandé à rencontrer les promoteurs du projet d'une *« télévision tout-infos »* afin d'obtenir des précisions en matière d'embauche, d'organisation et de concurrence avec les autres chaines.

Y.- M. L.

INDUSTRIE

Nouvelles réductions d'effectifs dans l'automobile

Peugeot-Sochaux va supprimer 1 421 emplois

Automobiles Peugeot annoncera le 30 janvier devant le comité central d'entreprise la suppression de 1 421 emplois dans son usine de Sochaux (Doubs), qui compte 23 000 salariés. Ces mesures, rendues publiques mardi 21 janvier *(nos dernières éditions du 21 janvier)*, font suite aux 941 réductions d'effectifs déjà intervenues dans ce même établissement à partir de juin 1991.

Contrairement au plan social de l'année écoulée, ces dispositions touchent l'ensemble du personnel et non plus les seuls techniciens et agents de maîtrise : 1 221 emplois ouvriers et 200 postes d'employés, de techniciens et d'agents de maîtrise sont concernés. En revanche, Peugeot s'est une nouvelle fois engagé à ne pas procéder à des licenciements «secs». Près de la moitié du sureffectif devrait être absorbé par des préretraites FNE, le personnel n'ayant pas atteint l'âge requis pouvant bénéficier d'incitations au départ volontaire.

Selon la direction, ce nouveau plan social est la conséquence des gains de productivité (l'objectif est de l'accroître de 12 % en 1992 après 10 % en 1991) nécessaires pour affronter la concurrence internationale. Le plan de charge de l'usine de Sochaux, berceau historique de la firme au lion, ne devrait pas s'inscrire à la baisse cette année, souligne-t-on chez Peugeot. L'établissement, qui produit 1 650 véhicules par jour actuellement (pour une capacité de 1 800 véhicules), a récupéré la fabrication des 205 assurée jusqu'alors à Mulhouse (où sont réalisées les nouvelles 106). En 1992, Peugeot prévoit d'augmenter la fabrication des 405 et de maintenir celle des 605, deux véhicules qui sortent aussi des chaînes sochaliennes.

J.-M. N.

Grâce à des efforts de productivité des dockers

Le port du Havre a sensiblement amélioré son trafic de conteneurs l'an dernier

ROUEN

de notre correspondant

Le jour même où les entreprises de manutention du Havre transmettaient au syndicat CGT des dockers une plate-forme de négociation, dans le cadre du «plan Le Drian», les dirigeants du port autonome rendaient publics, mercredi 8 janvier, les résultats de 1991, en progression de 5,7 %.

Avec 58 millions de tonnes, Le Havre poursuit une lente reconquête des positions perdues après la chute du «roi pétrole» des années 70. Le Havre a profité, en 1991, d'une nette reprise des trafics pétroliers – notamment celui des produits raffinés – après la guerre du Golfe (+7,2 %). Plus significatif, le trafic des marchandises diverses a progressé de 3,5 % avec 12,1 millions de tonnes traitées dont 8,75 (+4,9 %) en conteneurs.

Un nouveau bassin pour les navires géants

Le port du Havre touche ainsi les bénéfices de ses investissements, tournés presque exclusivement vers les conteneurs depuis cinq ans. Après la construction récente de deux quais, un nouveau bassin va être creusé pour l'accueil des navires géants qui effectuent des escales rapides. Montant des travaux lancés en 1991 : 465 millions de francs. M. Hubert Raoul-Duval, président du port, a souligné que les ouvriers dockers du Havre avaient contribué à l'amélioration du trafic en consentant des efforts importants de productivité dans ce secteur spécifique des conteneurs. Il leur reste à accepter une même mutation pour reconquérir le marché des marchandises diverses transportées de façon conventionnelle, en baisse constante.

L'application du plan gouvernemental permettrait de «récupérer» 8 millions de tonnes de marchandises actuellement traitées à Anvers ou à Rotterdam. Pour réussir, les dirigeants du Havre vont proposer aux 2 115 dockers professionnels et 237 apprentis une réduction des effectifs de 700 emplois environ, par 420 départs en préretraite et un plan de conversion pour 300 autres, qui resteraient en surnombre. Tout en refusant d'anticiper sur les résultats d'éventuelles négociations, la direction du port estime à 1 500 le nombre de dockers nécessaires à l'avenir.

ÉTIENNE BANZET

INDICATEURS

ARGENTINE

• **Budget : excédent en 1991.** – Conséquence de la réforme économique drastique menée en 1991 par M. Domingo Cavallo, ministre de l'économie, l'Argentine a enregistré l'an dernier son premier excédent budgétaire depuis de nombreuses années, d'un montant de 200 millions de dollars (environ 1,1 milliard de francs).

FRANCE

• **Commerce de détail : -3,6 % en septembre.** – L'indice INSEE du commerce de détail affiche une baisse de 3,6 % au mois de septembre 1991 par rapport à août, en chiffres corrigés des variations saisonnières. Le repli est un peu moins marqué dans l'alimentaire (-3,4 %) que dans le non-alimentaire (-3,7 %). Il est particulièrement sensible dans l'habillement (-7,3 %) et la chaussure (-5,9 %).

TCHECOSLOVAQUIE

• **Production industrielle : -23,1 % en 1991.** – Selon l'institut fédéral des statistiques de Prague, la production industrielle, calculée pour les entreprises tchèques et slovaques de plus de 100 employés, a baissé de 23,1 % en 1991 par rapport à 1990. La chute atteint 41,6 % dans le secteur des métaux non-ferreux, 40,4 % dans la confection, et 39,2 % dans l'électronique.

AMÉNAGEMENT

Engagement de 252 kilomètres d'autoroute concédés en 1992

Le budget des routes pour 1992 s'élève à 8,6 milliards de francs en autorisations de programme, y compris la rallonge de 1,2 milliard accordée par Bercy à l'automne dernier.

C'est 169 kilomètres d'autoroute qui devraient être mis en service. Les deux tiers (109 kilomètres) concernent des autoroutes concédées avec l'A26 entre Châlons-sur-Marne et Troyes (100 kilomètres), la bretelle de Monaco (A800) et le doublement de Dijon-Crimolois (A39). L'autre tiers (63 kilomètres), public, intéresse notamment les déviations de Saint-Inglevert et de Marquise (Pas-de-Calais) pour 10,5 kilomètres, la portion de l'A28 entre Neufchâtel et Rocquement (Seine-Maritime) sur 29 kilomètres ou encore l'A35 entre Forstfeld et Herrlisheim (16 kilomètres).

En 1992, la direction des routes prévoit le lancement de 252 kilomètres de nouvelles autoroutes concédées et 5,3 kilomètres de doublement. Il s'agit principalement de la première section de l'A16 entre Amiens et Boulogne sur 46 kilomètres, de la deuxième section de l'A29 Le Havre-Amiens entre Yvetot et Neufchâtel-en-Bray (42 km), du premier tronçon de la desserte de la vallée de la Maurienne (A43) entre Aiton et Epierre (15 km), du dernier maillon de l'autoroute A64 entre Toulouse et Muret sur 15 kilomètres et de l'A83 entre Montaigu et Sainte-Hermine (Vendée) sur 53 kilomètres.

SOCIAL

□ **Ultimes propositions de l'assurance-maladie aux médecins.** – M. Jean-Claude Mallet, président (FO) de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), estime qu'il faut *« arrêter les négociations »* sur la maîtrise des dépenses de santé. Mardi 21 janvier, il a annoncé son intention d'adresser aux syndicats de médecins d'ultimes propositions prévoyant, notamment, un taux national d'évolution des dépenses, la création d'un secteur *« promotionnel »* et une augmentation de 90 à 100 francs de la consultation du généraliste au 15 février. Les syndicats devront se prononcer définitivement avant le 11 février, date de la prochaine réunion du conseil d'administration de la CNAMTS, a-t-il indiqué.

Le Monde des Carrières

LA RÉGIE PUBLICITAIRE DU QUOTIDIEN « LE MONDE » ET DE SES PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Le Monde PUBLICITE

recherche

TÉLÉVENDEURS

(CDD - 6 mois)

Le téléphone est pour vous un outil de communication privilégié, vous aimez argumenter et convaincre, votre excellent sens commercial vous permet d'être à l'aise lors de contacts à tous niveaux, vous recherchez un travail en équipe, vous êtes organisé(e) et disponible très rapidement : rejoignez notre équipe au Marketing direct en téléphonant à

Marie CERVETTI au 46-62-73-02.

LE CENTRE MEDICO-CHIRURGICAL FOCH

Etablissement hospitalier à but non lucratif (850 lits, 2000 salariés) et participant au service public, recherche son :

RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES

Membre de l'équipe de Direction et aidé par 2 chefs de bureaux, votre mission sera d'animer et mettre en place auprès de l'ensemble des salariés une nouvelle politique de gestion du personnel transparente et décentralisée, axée sur de nouvelles méthodes de management et de responsabilisation des hommes.

Agé de plus de 35 ans, et de formation supérieure (Droit, ENSP...), vous avez acquis une solide expérience dans une direction du personnel au sein d'un établissement comparable soit par la taille, soit par l'activité, et vous souhaitez désormais élargir vos compétences.

Nous vous proposons pour ce poste basé à Suresnes (92), une rémunération selon la convention collective d'octobre 1951, assortie à terme d'une possibilité de logement de fonction.

Merci d'adresser votre candidature : lettre et CV, sous référence P336M à ERNST & YOUNG Conseil, 51 rue Louis Blanc, Cédex 75, 92037 PARIS LA DEFENSE 1, qui étudiera votre dossier en toute confidentialité.

ERNST & YOUNG CONSEIL

ORC DESSEIN

Laboratoire de Recherche

recrute

JEUNES DIPLOMÉS ÉLECTRONICIENS/INFORMATICIENS

Ingénieurs développement logiciel et matériel en électronique numérique *et analogique en charge des études et développement d'équipements* embarqués sur sondes interplanétaires (mission Mars 94, mission Cassini).

Poste basé au service d'aéronomie du CNRS à Verrières-le-Buisson (Essonne).

Déplacements fréquents en France et à l'étranger.

Développement et réalisations électroniques et informatiques, écriture et codage des logiciels correspondants.

Travail en équipe sous la responsabilité d'un chef de projet.

Suivi de sous-traitance, gestion de calendriers de développement et de budget.

Connaissance de l'anglais technique lu et parlé.

Dégagé des obligations militaires.

2 postes à pourvoir sur contrats à durée déterminée (trois ans maximum).

1) Développement des logiciels de vol.
2) Electronique numérique et analogie embarquée.

Niveau minimum exigé BTS/IUT en logiciel ou électronique numérique.

Envoyer c.v., photo, lettre manuscrite et prétentions à :
CNRS Aéronomie, B.P. 3, 91371 Verrières-le-Buisson Cedex à l'attention de M. P. BAUER. Tél. : 69-21-81-83 ou M.-C. MALIQUE. Tél. : 64-47-42-73.

VILLE DE MONTREUIL (Seine-Saint-Denis) 100 000 habitants

Recrute :

COLLABORATEURS de Cabinet du Député-Maire

De niveau BAC + 4 minimum. Compétences particulières dans le domaine de la construction européenne, l'environnement et les finances publiques souhaitées. *Qualités rédactionnelles et bonne* disponibilité nécessaires.

Adresser candidature, C.V. à Monsieur le Député-Maire MAIRIE DE MONTREUIL, 93105 MONTREUIL CEDEX

IMPORTANT ORGANISME IMMOBILIER NANCY

recherche

UN INGÉNIEUR D'EXPLOITATION ET DE MAINTENANCE

En matière de chauffage et d'équipement d'immeubles.
FORMATION SOUHAITÉE : ingénieur thermicien avec expérience.
– en chauffage collectif ;
– en matière d'ordonnancement de chantier.

Adresser c.v., photo + prétentions à :
CHANTAL GERBELLI,
OPAC de Meurthe-et-Moselle,
12, rue de Serre, B.P. 610, 54010 NANCY CEDEX.

Groupe de presse recherche le

RÉDACTEUR EN CHEF (H/F)

de sa nouvelle publication

Vous êtes créatif, vous avez envie de vous mobiliser pour un nouveau défi et vous vous sentez apte à prendre de nouvelles responsabilités.

Venez nous rejoindre pour participer à la conception, à l'élaboration et à la réalisation du numéro zéro et au lancement d'un magazine mensuel novateur.

Une expérience de 5 à 10 ans dans la presse grand public ainsi que celle de l'animation et de la gestion d'une équipe sont requises.

Envoyez CV et prétentions à :

I. TSAIDI

143, boulevard Montparnasse, 75006 Paris, qui transmettra

T R E S U R G E N T

Pour importante Société Aéronautique, nous recherchons

DUT GENIE MECANIQUE

Bac C ou E débutant, pour un poste de calculateur, RDM, éléments finis...

BTS ou DUT GENIE MECANIQUE

Bac C ou E débutant, connaissant la CAO, pour un poste de technicien bureau d'études.

Disponibles immédiatement. Anglais souhaité.

T2i Adressez C.V. et prétent. à T2I, 92 rue St Lazare 75009 PARIS ou téléphonez pour RV à François LAULAN au 42 85 38 41

CURRICULUM

ENTREPRISE MARSEILLAISE DE RAYONNEMENT D'IMPORTANCE INTERNATIONALE RECHERCHE POUR UN POSTE D'EXPLOITATION SUR MARSEILLE

JEUNE INGÉNIEUR ENSAM OU ÉQUIVALENT

avec spécialisation en électricité, automatismes, régulation, informatique. Possédant formation complémentaire à la gestion.

Ce poste requiert une bonne aptitude à communiquer (clientèle et personnel de l'entreprise).

Une courte expérience industrielle (2 à 3 ans) et une bonne maîtrise de l'anglais seront appréciées.

Adresser C.V. détaillé avec photo, à EUROSUD réf. 925, 2, rue de Breteuil, 13231 Marseille Cedex 01.

Fédération Professionnelle Nationale

recherche

Formateur en Gestion, Fiscalité, Commercial

Connaissant le secteur de l'artisanat.
Poste basé à Paris.
Quelques déplacements en province.

Envoyer c.v. + lettre manuscrite + photo :
AFNAT – 46, rue A.-Carrel, 75019 Paris.

Bureau d'ingénieurs-conseils en fort développement recherche pour son département *TRAITEMENT DES EAUX USÉES* et des *EAUX POTABLES* :

DEUX INGÉNIEURS

spécialisés en traitement des eaux, qui seront affectés aux études de définition et de conception (avant-projet sommaire et détaillé ; dossier de consultation des entreprises ; assistance aux marchés de travaux...)

– Le premier disposant d'une première expérience (un à deux ans) en conception, ou même en exploitation de stations
– Le second, confirmé dans la conception (cinq à dix ans d'expérience).

Ecrire sous référence n° 8469
LE MONDE PUBLICITÉ
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia, 75902 Paris Cedex 15.

GROUPE DE PRESSE

recherche

UN FINANCIER ATTIRÉ PAR LE JOURNALISME

(réf. C416)

- Diplômé de l'enseignement supérieur.
- Ayant occupé des fonctions de chargé de clientèle entreprises ou *d'analyste financier pendant au moins deux ans.*

Envoyer c.v. + lettre manuscrite à :
Mme TURMEL
50, rue de Sèvres, 75007 Paris.

Pour faire face à l'accroissement de son activité brevet dans le domaine de la Biologie

UNE SOCIÉTÉ PHARMACEUTIQUE DE RÉPUTATION INTERNATIONALE

recherche

UN SPÉCIALISTE BREVET

Ayant le diplôme du CEIPI, de bonnes connaissances en Biochimie, *Biologie Moléculaire et/ou* Immunologie et un minimum d'expérience professionnelle de 2-3 ans.

Le poste est basé en région Rhône-Alpes.

Merci d'adresser votre dossier de candidature :

sous réf. 8467
LE MONDE PUBLICITÉ
15-17, rue du Col. P.-Avia
75902 PARIS Cedex 15.

PARIS - TROCADERO

ACTIM Organisme de pro[illegible] des Technologies françaises à l'étranger (200 perso[illegible]) recherche

CHARGE DE MIS[illegible] H/F 30/40 ans

Diplômes de l'Enseignement Supé[illegible] économique et/ou Commerce International ([illegible]) [illegible] courant - Espagnol souhaité.
Pour organisation (de la [illegible]) de :
- programmes d'informa[illegible] professionnels étrangers,
- colloques à l'étranger[illegible]
dans les domaines de[illegible] Parapétrolières, Paragazières - Minières *et des Economies d'éne[illegible]*
Disponible pour déplace[illegible] France et à l'étranger.
Adresser lettre manusc[illegible] et prétentions : Service du Personnel
ACTIM - 14, avenue d'Eylau - 75116 PARIS.

ORC

Amnesty International — ÉCRIRE CONTRE L'OUBLI

La Section française recherche le

Rédacteur en Chef

de son mensuel (3/4 temps)
"La Chronique" (35 000 exemplaires)

Journaliste confirmé de la presse écrite, il assure la direction rédactionnelle du mensuel de la Section française :

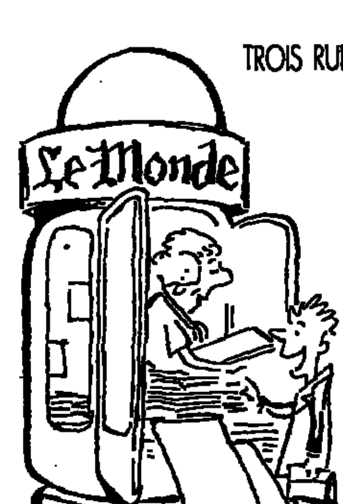
- Animation du Comité de Rédaction (Rédacteurs payés ou bénévoles)
- Dépouillement des informations produites par Amnesty
- Contrôle de l'ensemble des textes
- Ecriture ou réécriture de dossiers, articles, etc ...
- Anglais indispensable
- Forte motivation pour le travail d'Amnesty International

Adresser CV + lettre manuscrite + photo à Monsieur le Directeur Amnesty International - 4, rue de la Pierre-Levée - 75011 Paris
Pour plus d'informations sur Amnesty, tapez le 3615 Amnesty

EMPLOI

Chaque lundi
(dans Le Monde daté mardi)

TROIS RUBRIQUES D'OFFRES D'EMPLOI



Le Monde des Dirigeants

Le Monde International

Le Monde des Carrières Européennes en Entreprise

Le Monde

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE PARIS 8e

recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR

CONFIRMÉ (H/F)
(sur AS 400)

- *langages GAP III, CL, SQL*
- *connaissances en micro-informatique + Telsoft appréciées.*

Envoyer C.V., prétentions et lettre manuscrite au G.I.E. VCF Gestion, M. A. Spanoudis, 42, rue d'Anjou, 75008 PARIS.

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMÉNAGEMENT DE LA VALLÉE DE L'ORGE
(350 000 habitants)

RECRUTE : 1 CADRE A : Finances-Comptabilité

Il sera chargé :
– du suivi de gestion de l'ensemble des services
(suivi de la comptabilité analytique, tableaux de bord, bilans) ;
– du suivi de la trésorerie.

Profil souhaité : Licence en sciences économiques, école de gestion ou DECS, expérience de la comptabilité privée.

Les dossiers de candidature, CV, lettre manuscrite et photo doivent être adressés à M. le Président du Syndicat intercommunal pour l'aménagement de la Vallée de l'Orge, 163, route de Fleury - 91170 VIRY-CHATILLON

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Service du personnel. Tél. : (1) 69-45-06-16.

BANQUE FILIALE BANQUE NATIONALISÉE

recherche pour son
DÉPARTEMENT JURIDIQUE ET CONTENTIEUX

RÉDACTEUR

avec spécialisation Droit Immobilier.
Expérience nécessaire.
Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à :
Philippe RENOU - SDBO
15, rue de La Rochefoucauld, 75009 Paris

Le Monde des Carrières

Sté Champs-Élysées recherche :

UNE COMPTABLE BTS

+ expérience minimum de 3 ans, maîtrisant l'ensemble des aspects de la comptabilité, notions droit, connaissance de l'outil informatique. Envoyer CV, photo, lettre et prétentions à : BALLATORE, 20, rue Boissière, Paris 16e.

Mensuel d'information scientifique générale recherche

Rédacteur(trice)

Pr ass. un mi-tps en astrophys. Niv. requis : doctorat ou équiv. Exp. rédactionnelle souhaitée Adr. lettre, CV et prétentions sous nº 7139 LE MONDE PUBLICITÉ 15-17, rue du Col.-P.-Avia 75902 Paris Cedex 15 qui transmettra

SERVICE DÉVELOPPEMENT et INGÉNIERIE recherche

INGÉNIEURS

GRANDES ÉCOLES UNIVERSITAIRES débutants ou 1re exp. pour

LOGICIELS temps réels embarqués, ADA

TESTS LOGICIELS pour équipement satellites

DEVELOP. X25-ADA

DEVELOP. X25-PASCAL

Ecrivez-nous : SD&I, Tour Gallieni 1, 78-80, av. du Gl-de-Gaulle, 93174 BAGNOLET CEDEX.

BIBLIOTHÉCAIRE

DOCUMENTALISTE

Histoire de l'art + I.N.T.D. ou équivalent.

Travail varié, compétence, rigueur, esprit critique et ouvert, goût des contacts.

Lettre + c.v. + prétentions sous nº 8468 au : Monde Publicité, 15-17, rue du Colonel-P.-Avia, 75902 PARIS.

LA MAIRIE DE GENNEVILLIERS recrute

UN CHEF DE PROJET ADJOINT

pour la requalification, le développement social, culturel et urbain d'un quartier de 10 000 habitants, expérience de l'animation d'équipe, de la concertation et de l'évaluation d'opérations. Formation supérieure en développement local.

Adresser candidature à : Monsieur le Député-Maire, 92237 Gennevilliers Cedex.

INSTITUT D'ENSEIGNEMENT PRIVÉ recherche

ÉTUDIANTS ÉTUDIANTES EN DROIT

Pour travaux divers Tél. : 43-54-82-47.

Sté études de marchés. Int. rech. chargé d'études 2/3 ans exp., bil fra/angl. + PAO Mac. Envoyer CV, prét. à : O. Kulman, 12, rue Pte-Blanche, Marnes-la-Coquette.

Hebdomadaire spécialisé cherche

Secrétaire de rédaction

Débutant (e). Formation littéraire (niveau maîtrise). Petites connaissance Univers *Mac appréciées.* Adresser CV et prétentions à : Semaine vétérinaire. Recrutement SR. 25, rue Bourgelat, 94700 Maisons-Alfort.

BIBLIOTHÉCAIRE

DOCUMENTALISTE

Histoire de l'art + I.N.T.D. ou équivalent.

Travail varié, compétence, rigueur, esprit critique et ouvert, goût des contacts.

Lettre + c.v. + prétentions sous nº 8468 au : Monde Publicité, 15-17, rue du Colonel-P.-Avia, 75902 PARIS.

HORIZON CULTUREL recherche

des collaborateurs de formation *historique et artistique* pour accompagner et guider ponctuellement ses circuits vers les pays d'Europe, Proche-Orient et bassin méditerranéen. Envoyer CV : 34, rue du Hameau 75015 PARIS.

COLLÈGE ET LYCÉE DU VAL-DE-MARNE recherche

PROFESSEURS

d'anglais et de français à temps partiel. Ecrire : CAFEC, M. COHEN 1 *bis*, av. de la République 75011 PARIS.

GROUPE SUP de Co AMIENS-PICARDIE

Vous avez envie de participer à la construction et mise en place d'une pédagogie du développement de la gestion des ressources humaines, un intérêt pour l'enseignement supérieur, et un diplôme de niveau Sup de Co, veuillez nous écrire sous référence DDP.

Groupe Sup de Co *AMIENS-PICARDIE* 18, place St-Michel 80038 Amiens Cedex Tél. : 22-82-66-00.

PARIS. Près Mº République. ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE

recherche pour ses cours élémentaires :

2 ENSEIGNANTS

L'un d'anglais, l'autre d'allemand. Chacun pour deux heures hebdomadaires rémunérées. Cand. par tél. aux h. bur. : Mme Dubroeucq : 46-78-01-00 ou M. Bernard : 40-65-27-50.

SOCIÉTÉ TEXTILE recherche JEUNE FEMME, J. H. Bonne présentation, parlant anglais ou allemand, pouvant se déplacer

EXTREME-ORIENT

Ecrire sous réf. nº 8470, LE MONDE PUBLICITÉ, 15-17, rue du Colonel-P.-Avia, 75902 Paris Cedex 15.

DEMANDES D'EMPLOIS

HONGRIE

Homme d'affaires (48), licence en sciences économiques, de nationalité suisse et hongroise. Français, allemand, anglais et hongrois parfaits, avec vaste expérience internationale, cherche contact avec entreprise ou groupe financier ayant ou envisageant des investissements en Hongrie. Excellents contacts. Ouvert à toutes propositions.

Ecrire à B.P. 205, CH-4020 Bâle ou faxer au (4161) 331-78-01.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

Comme tout manager moderne, vous n'êtes pas sans savoir l'importance que revêt une stratégie d'image institutionnelle pour le long terme. Véritable opération de capitalisation pour l'entreprise, la communication corporate doit s'appuyer sur des outils extrêmement rigoureux. Parmi ceux-ci, les Relations Publiques et les Relations Presse. Il est entendu, que dans ce métier où les mesures et impact sont si difficiles à faire, les meilleures garanties sont l'expérience et le professionnalisme de vos interlocuteurs.
C'est pour cela qu'aujourd'hui je vous contacte.
Présente depuis 10 ans sur le marché en tant qu'attachée de presse indépendante j'œuvre dans les secteurs industriels et financiers (Section BCO/BD 2112).

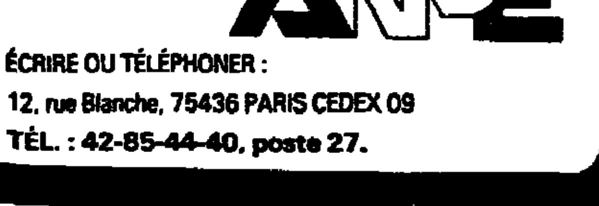
INGÉNIEUR MÉTALLURGISTE – 43 ans – Chef de service – 15 ans expérience produits procédés et applications du soudage et du rechargement – anglais, russe.
RECHERCHE : poste à responsabilités en métallurgie soudage ou matériaux – Paris – R.P. (Section BCO/HP 2113).

CADRE MARKETING INDUSTRIEL ET COMMERCIAL – H. 48 ans – 3e cycle école sup. de gestion/adm. vente. Sec. négoce international et affrètement maritime – conseils anglais, vietnamien courants – bonnes notions chinois, japonais, persan – rompu négociations haut niveau, autonome – bien introduit sur marchés asiatiques.
PROPOSE : à PME-PMI d'optimiser actions commerciales et portef. clients – Prêt à des déplacements France et/ou étranger (Section BCO/JCB 2114).

CADRE DIRIGEANT ingénieur biochimiste, doctorat – expérience industrielle confirmée – maîtrise management, des capacités d'adaptation et d'action (stratégie y compris accords partenaires, industrialisation et sa gestion, organisation, ressources humaines, RDQ, marketing, vente).
RECHERCHE : poste d'expert ou de conseil, temps complet ou mission domaine agro alimentaire ou lié (Section BCO/DDS 2115).

DIPLOMÉE BAC + 5, sciences politiques et Infocom – expérience journalisme + stages communication/relations publiques dans organisme international et organisation non gouvernementale.
RECHERCHE : poste de journaliste ou assistante en communication (Section BCO/HP 2116).



ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

JH 26 a. BT F3 électrotechnique 1985, 4 ans exp. CERN (Suisse, France). Câblage (conv., arm. de relay.). Monteur-électricien. Disp. de suite, ch. poste France ou étranger. Ecrire sous nº 6078, Le Monde Publicité. 15-17, rue du Colonel-P.-Avia, 75902 Paris Cedex 15

Secrétaire de direction, 43 ans, recherche poste assistante de direction générale Paris intra-muros. *Totale maîtr. de la fonction.* Ecrire sous nº 6077 au MONDE PUBLICITÉ 15-17, rue du Col.-P.-Avia 75902 Paris Cedex 15

J. H. 32 a., comptable, 10 ans d'exp. (comptabilité totale, dossiers de révisions), rech. sté motivante offrant responsabilités. T. : 42-58-08-57, intérim s'abstenir.

INGÉNIEUR, 26 ans. Dégagé des obl. mil., 1 an et demi exp., cherche poste conception développement électronique informatique-électrotechn. T. : (1) 49-30-15-06.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER (43 ans) Ét. sup. I.E.P. Paris + DECS GRANDE EXPERIENCE PME rech. poste à responsabilités 30-24-62-74.

Assistante de direction, bil. anglais, micro-inform. Gestion. Tél. : 45-20-46-34.

J.H., 29 ans. DEAM chim., phy., tech. comm. 2 ans de ANF pdt et mat. de labo. 1 an trait. des eaux, ch. emploi DOM-TOM, Asie. Ref. 8466. Le Monde Publicité 15-17, rue du Colonel-P.-Avia 75902 Paris Cedex 15.

Comptable. 3 niv. BTS. 3 a. exp., rech. mi-temps ou partiel. 64-22-03-32 (soirée).

VOUS, DIRIGEANT DE STÉ INTERNAT. ch. PERLE RARE, secrét. de direction, bilingue anglais, export + de 10 ans exp., désirant s'investir dans poste à responsabilités lui permettant de voyager à l'étranger. VOTRE COMPLÉMENT : 45-77-49-86.

MÉCANIQUE AUTO

Hme 50 ans, chef d'atelier spécialiste PEUGEOT-OPEL 30 années d'exp., recherche *place similaire et/ou SAV.* Tél. 34-19-00-20 et/ou écr. M. Gaudin, 4, allée des Roses, 95350 St-Brice.

Propositions commerciales

Comp. canadienne propose pr *la première fois en 1992,* opportunités pr personnes volontaires et sérieuses, gagnantes et ambitieuses, désireuses de gagner 350 000 F/an et +. Si telle est votre conduite et votre attitude, RDV, soit à 14 h, soit à 18 h, hôtel Confortel Louisiane, 98, av. du Gal-Leclerc, Pantin. Tél. : 28-89-58-42. Groupe Glapat 57730 Lachambre Gare.

ventes automobiles

A VENDRE R 11 GTD Mod. juin 86, gris métal. 100 000 km. 1re main, avec *alarme.* 25 000 F. Tél. bur. : 46-62-73-29. Tél. dom. : 48-55-23-75 après 19 h.

Le Monde SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

2e arrdt

PLACE GAILLON Superbe duplex 215 m² dernier ét., 3 chb. récept. GAUSSERAND 45-51-24-70.

3e arrdt

GRAND STUDIO Refait, immeuble 17e RESTAURÉ. Px : 750 000 F Tél. : 45-04-24-30

R. DE BRETAGNE 3 p. cuis., bains, terrasse SOLEIL. Px : 1 600 000 42-71-61-48

4e arrdt

ARCHIVES BLANCS-MANTEAUX IMM. D'ANGLE XVIIe s. CLASSÉ. SUPERBE VOLUME. 110 m² EN DUPLEX. Triple expo. 3e et dern. ét. Foncière Odéon, 43-29-85-06.

LES ATELIERS DU MARAIS HOTEL-DE-VILLE LIVRAISON 4e TRIM. 1992 Du studio au 7 p., duplex Terrasses, parkings Prestations exceptionnelles **45-72-50-50** ELMER DWIGHT EDOUARD

RUE DE SÉVIGNÉ Imm. classé, 2 pces 59 m², gde cuis. entr., s. de bains, w.-c., digicode. Px 1 300 000 F – 48-04-35-35.

5e arrdt

SORBONNE, 4e ét., soleil, séjour, 2 chbres. Rénové. 2 950 000 F. SERGE KAYSER, 43-29-60-60.

PANTHÉON Imm. anc. gd stand., bon plan 270 m² env., belle vue, 4e, asc. serv. park. 43-25-55-55.

PROPOSE ET RECHERCHE **BIENS ORIGINAUX** 2/3 pces 64 m², asc. dern. ét. 3 pces 61 m², charme XVIIIe s. 4 p. 72 m² + jard. 116 m², box, 4 pces 100 + terr. 60 m², vue Paris très rare 43-36-17-36.

RUE PÉTRELLE Dans belle rénovation, neuf, jamais habité, 4 pièces *cuisine équipée, bains,* 4e étage, ascenseur, chauffage central. 9 100 F + charges. A.S.M. 42-47-12-10.

PLACE ST-MICHEL Imm. 17e. Vaste studio + mezzanine, hauteur s/plafond poss. 2 p. rénové 1 450 000 F. 45-04-24-30

A vendre : 2 appartements (studio et T 1), 2e étage, possib. réunion en 1 seul 44 m² en totalité. Rens. : 98-87-61-02.

6e arrdt

R. CASSETTE. Propriétaire vend grand 2 PCES. Soleil. Tout confort. 43-45-00-75.

7e arrdt

STUDETTE 380 000 Kitch. sal. d'eau, MEUBLÉ Excellent investissement CASSIL 45-66-43-43

RUE LÉON-VAUDOYER SUPERBE IMM. P. de T. BEAU 3 P. TT CFT cuis. équipée, beau parquet, moulures, cheminée 2 040 000 F. 45-66-43-43

APPAIRE A SAISIR BEL APT 2 p. cuis. s. de bns, 4e ét., bon imm. BIEN SITUÉ, prox. Mº VANEAU 1 150 000 F. 45-66-43-43

RUE DE BOURGOGNE. Dble liv. 1 chbre, tt cft. Caractère. Prof. libérale poss. Ref. neuf. 43-45-00-75.

SOLFERINO Appt 220 m², 2 entrées, poss. prof. lib. 1er asc. Appt 185 m², vue Seine. GAUSSERAND 45-51-24-70.

8e arrdt

R. BERRI Beau studio s/rue, s. de bains, w.-c., 5e ét. 450 000 F – 48-04-84-48.

8e arrdt

Mº GEORGE-V R. de BERRI. Pierre de T. Bourgeois. Beau studio, 5e étg/rue. Bains, w.-c. 470 000 F - 48-04-35-35.

9e arrdt

9e LAMARTINE *Collaborateur journal vend 76 m²,* 4 pièces, grande cuis., 1er ét., calme, clair. 1 450 000 F. Tél. : 48-04-79-41 après 18 heures.

HOTEL DROUOT EXCEPT., 6e ét. ascens. STUDIO TT CONFORT Poutres. 339 000 F crédit. 48-04-08-60

10e arrdt

QUARTIER GARES NORD ET EST dans des immeubles rénovés 43 beaux appartements dont 7 duplex **DU STUDIO AU 6 P** de 22 000 F à 28 000 F le m² Prêts préférentiels

Renseignement et vente sur place **SONIMM** 58, bd de Strasbourg Paris 10e du mardi au samedi de 10 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures

GARE DU NORD EXCEPTIONNEL. Pierre de t. 49 m², 2 p. TT CONFT 649 000 F. Créd. 48-04-08-60

RÉPUBLIQUE près, Mº, studio, coin cuis., wc. dche, 2e étage s/rue, ref. nf, ravalement voté, *payé. Faibles charges* 307 000. Créd. 43-70-04-64

Mº COLONEL-FABIEN 2 pces 40 m², cuis., entr., tout confort, 4e étage 540 000 F – 58-04-35-35.

11e arrdt

NATION Bel imm. 2 p., tt cft, 2e ét. clair, chauff. indiv., digicode, gardien. Faibles charges, 428 000. Créd. 43-70-04-64

12e arrdt

MÉTRO PICPUS BEAU STUDIO Imm. ravalé. Cuis., entrée. Tout confort. 1er étage. 460 000 F. 48-04-85-85.

14e arrdt

VILLA ELMER MAINE-MONTPARNASSE Résidence de standing. Grand calme. LIVRAISON 4e TR. 1992. Duplex, terrasses, park. **45-72-50-50** ELMER DWIGHT EDOUARD.

Alésia, imm. p. d. t. 1930, grd 2 pces 60 m². Faible charges, R.-d.-ch. très clair. Poss. « idéal » pr. prof. lib. Prix : 1 200 000 F. Tél. : 43-21-81-88.

PROCHE ALÉSIA SUPERBE 2-3 p. tt cft, dressing, cuis. avec office VUE s/jard. imm. récent, stand., poss. park. 1 650 000. 45-66-01-00

MONTPARNASSE **STUDIO 535 000** TT CFT clair BON ÉTAT CASSIL 45-66-43-43

● DENFERT, p. de t., stdg. 107 m². Box. ● ARAGO, Stdg. 3-4 P., 132 m², terrasse, box. ● ALÉSIA, bel anc., 6 P., 165 m², serv. ● DENFERT, p. de t. 6 P., 123 m². ● DUROC. 7 P., 195 m² à rénover. 43-35-18-36.

15e arrdt

EXCEPTIONNEL Mº EMILE-ZOLA 3 P. tt cft, bon imm. avec interphone, VUE TOUR EIFFEL 990 000 F. 45-66-01-00

METRO BOUCICAUT **3 P. TT CONFORT** dressing, bel imm., calme, digicode, ascens. 1 250 000 F. 45-66-01-00

RUE DE L'EGLISE 2 P. TT CFT, s. de bns, cuis. séparée, clair, interphone, cave. Px : 845 000 F. 45-66-01-00

BEAU STUDIO CHARME ET CARACTÈRE *Poutres, cheminée, cuis équ.* Bien situé, R. VAUGIRARD 580 000. 45-66-43-43

BEAU 2P. 950 000 F A SAISIR RUE BLOMET APPT TT CFT 43 m² Parfait état. Clair. VUE DÉGAGÉE. 45-66-43-43

16e arrdt

AV. PAUL-DOUMER Pptaire vd dernier ét., asc. GRAND 2-3 pces refait. 45-04-23-15

17e arrdt

PORTE MAILLOT COQUET STUDIO tt cft, kitch. équipée, imm. récent de stand. 695 000. 45-66-01-00

MAIRIE 17e Exceptionnel, 4e ét., asc., *studio tt cft.* 499 000 F. Crédit, 48-04-08-60.

PLACE PEREIRE (près) Atelier artiste. Caractère. 2 600 000 F. 43-45-37-00.

18e arrdt

CALME – VERDURE **MAISON 115 m²** jard. 70 m², parfait ét. 3 800 000 F. 42-96-23-27.

VIVRE DANS UN ESPACE DE QUALITÉ, avec mezzanine et pièce d'appoint. Près Mairie 18e. 550 000 F. IMMO MARCADET, 42-52-01-82.

PROX. PL. CLICHY **2 P. TT CFT 550 000** 2e ét. Bon imm., calme Bon état. 45-66-91-91

MARX-DORMOY Beau 2 PCES s/rue et cour. Cuis., entr., tt cft. 475 000 F. Créd. poss. 48-04-84-48.

19e arrdt

Proche canal de l'Ourcq, appt. 4 pces, calme, clair, imm. récent, balcon, poss. box. 1 050 000 F. ECI 42-49-56-90.

BUTTES-CHAUMONT 3 pces, *entrée,* cuis. sal. de bains, wc. 749 000. Créd. 48-04-08-60

Mº LAUMIÈRE BEAU STUDIO, 28 m². Cuis., entrée, tt confort. 395 000 F. 48-04-84-48.

20e arrdt

Mº Pte-LILAS, beau pierre de T. 2 pces 49 m², entr., cuis., s. de bns, w.-c. Balc., soleil. Impeccable 790 000 F – 48-04-35-35.

92 Hauts-de-Seine

GARCHES, orée du GOLF tennis + piscine privés GDS APPTS 3, 4, 5 pces, parking garage LE CLAIR 43-69-69-36.

4 P. 79 m², 6e et dernier étage, asc., park, chauff. individ., Imm. 85 sur jardin, soleil, 975 000 F. 47-99-06-25, après 19 h.

BÉCON-LES-BRUYÈRES 53 m², cuisine, s. de bns, 6e ét. asc., balc., cheminée 950 000 F. 45-31-51-10.

NEUILLY BD V.-HUGO. SUPERBE. 3-4 PCES sur 2 niveaux. Jard. : 120 m². 3 450 000 F. CASSIL : 45-66-43-43.

SCEAUX RARE Entre rue piétonne et parc 6 P. BALCON, TERRASSE annexes - 4 300 000 F. FONCIA - 46-61-39-00.

Province

NARBONNE Centre ville, quartier résidentiel, grand appartement de type 6, 180 m², tout confort, grand balcon, plein sud, vue canal du Midi, pièce grenier 40 m² aménageable. Prix : 790 000 F. Tél. : (16) 68-65-53-00.

Part. vd au col des Saisies appt. 35 m² avec balc. au pied des pistes de la station olymp. Vdu tt équipé. 400 000 F. Tél. : 37-23-00-64.

NICE OUEST Petite résid. stand. piscine appt 3 p. 93 m² belle vue mer et montagne (frais réduits) 1 900 000 F CONTANT 42-78-15-06

appartements achats

Recherche 2 à 4 pces Paris Préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-35-43, même le soir.

CAUSE MUTATION recherche STUDIO OU 2 PCES S/PARIS PAIEMENT COMPT. M. LEMERCIER. 42-71-94-34

ACHÈTE COMPTANT Notaire, studio à 3 pces DÉCISION IMMÉDIATE M. HABERT - 48-04-84-48.

maisons individuelles

RAMBOUILLET 260 m² Maison ancienne rénovée en 1990. Jardin 700 m² clos de murs, forêt à 300 m, gare 2,5 km Paris-Montparnasse 30 mn. Prix : 1 700 000 F. Tél. : 42-94-27-23.

propriétés

A vendre propriété dominant Maintenon. 50 minutes Montparnasse. 4 000 m² dont une partie boisée. 240 m² habitables. Premier niveau : séjour 40 m², poutres en chêne, cheminée, cuisine, 2 chambres, salle de bains. Deuxième niveau : 2 chambres, s. de bns, w.-c., bureau, mezzanine. Rez-de-chaussée : Séjour 25 m², salle d'eau. Prix : 1 600 000. Tél. : 37-23-08-56 après 18 heures.

A vendre à Fontainebleau près centre ville, dans quartier résidentiel. Maison bourgeoise entièrement rénovée, 7 pces, salle d'eau, w.-c., salle de bains, w.-c., cuisine équipée, chauffage au gaz, sous-sol. Jardin 240 m² clos de mur. Prix : 2 150 000 F. Etudions toutes propositions.

Tél. : (16) 50-64-05-97.

MEAUX - A VENDRE Maison 8 pces, quartier calme près cité administrative. 450 m² terrain, garage, sous-sol 58 m². R.-d.-c. 58 m² : cuisine, salle à manger, salon, chambre, w.-c. 1er étage 58 m² : 3 pces + salle de bains, grenier aménageable. Tél. : (1) 64-34-82-58.

A 70 mn de Paris Sud. SUD MONTARGIS A SAISIR TRÈS RARE SUR SON TERRAIN **6 ha 70** bordé par canal en eau ANCIEN RENDEZ-VOUS DE CHASSE. Vue, et site imprenables. P. tot. 650.000, créd. 100 %. **+ POSSIB. 30 ha** ATTENANTS LIBRES **(16) 38-85-22-92.**

Part. vd bourg sancerrois Mson ancienne, b. état, 4 pces, w.-c., s.-d'eau, garage, terr. 2 000 m², 230 km de Paris. Px raison. Tél. : 48-72-92-16.

terrains

COTE ATLANTIQUE GIRONDE BOMBANNES-MAUBUISSON Terrains à bâtir boisés. Loisirs. Entre lac et océan. GROUPE GRISEL : 56-44-08-07.

locations non meublées demandes

Paris

Collaborateur journal recherche dans PARIS, 150 m² avec 3 chambres. Loyer : env. 12 000 F. Tél. : 42-87-30-60.

RÉSIDENCE CITY URGENT rech. pour dirigeants étrangers d'importants groupes anglo-saxons LUXUEUX APPARTEMENTS-QUARTIERS RÉSIDENTIELS et MAISONS OUEST-EST **TÉL. : (1) 45-27-12-19**

EMBASSY SERVICE recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS **(1) 45-62-30-00**

locations meublées offres

Paris

PPTAIRE LOUE FOCH – FAISANDERIE Dans imm. TRÈS HAUT STAND. 70 m² envir. LUXE MEUBLE + 17 m² TERR. ENSOLEILL. Cave 15 000 F + ch. + park. **45-53-35-32**

Particulier loue 2 pces totalement meublées (35 m²) Paris 15e, pour des périodes de courte durée (1 à 2 sem./mois) toute l'année. Tél. : 42-65-39-13.

16e MUETTE. BD SUCHET Beau 2 PIÈCES, balc., terrasse, 5e et dernier étage. Imm. gd standing. VUE SUR BOIS. 8 500 F charges comp. CASSIL : 45-66-43-43.

locations non meublées offres

Paris

MARAIS Collaboratrice journal loue APPART., env. 65 m², (living 2 chambres). Clair, refait à neuf. Salle de bains, cuisine équipée. 5 000 F mensuels. 35 000 F reprise justifiée. 46-62-72-39 heures bur.

6e, NOTRE-DAME-CHAMPS BEAU ET GD STUDIO BALCON S/JARDIN Bel résidence 4 500 F mens. CASSIL 45-66-43-43

13e R. VERGNIAUD, BEAU 3-4 p. 100 m², BALC. Ch., s/jard., cuis., équip. 10 000 mens. BOX FERMÉ COMPRIS CASSIL 45-66-43-43

15e, Mº PASTEUR APPT 2-3 P. 65 m², refait neuf, 3e ét., ASC. BEL IMM. 6 700 mens. CASSIL 45-66-43-43

Bd VINCENT-AURIOL BEAU 2 PCES cuis., sal. de bains w.-c., 1er étage 560 000 F – 48-04-35-35.

ETRANGER

Française résident Moscou loue appt 78 m² centre Moscou, 3 pces pour firme française/étrangère. **Tél. 355-02 Moscou.**

L'AGENDA

Artisans

SABRINA ENTREPRISE, tous travaux de rénovation, devis gratuit, sérieuses références, spécialisée en aménagement de combles et très gros travaux de maçonnerie. Tél. : 49-83-89-21. Fax : 48-81-75-43.

Bâtiment

SABRINA ENTREPRISE Tous travaux de rénovation, devis gratuit, sérieuses références, spécialisée en aménagement de combles et très gros travaux de maçonnerie. Tél. : 49-83-89-21. Fax : 48-81-75-43.

Echange

Echange appt 2 pces, 50 m² meublé, Paris 17e, clair, agréable, contre équivalent à MONTREAL/Canada pour 2 ans à partir de début mars. Tél. : 42-93-29-11 répondeur.

Cours

Gymnastique à domicile par professeur de culture physique, diplômé d'Etat. Bonne expérience, travail sérieux. 42-39-04-93 (répondeur).

CHERCHE ÉTUDIANT EN MÉDECINE 2e ou 3e année pour cours particuliers. Paris-5e. Tél. : 43-54-05-58

MATH + Cours particuliers à domicile. Stages intensifs. Math, Physique, Chimie, Français, Langues. Tous niveaux. **Tél. : 44-85-90-85**

Photo

Collaborateur du *Monde* vend objectif NIKON 1,4/50 mm, non Al. Occasion, garantie 1 an, 750 F Tél. : 46-62-74-85 (bur.) 40-50-14-31 (rép.)

Vacances Tourisme Loisirs

ENTRE NIMES et MONTPELLIER au Grau-du-roi (30)

Particulier loue STUDIO pour couple et 1 enfant. Plain-pied, tout confort avec petit jardin, 100 m de la plage, toutes commodités très proches, coin très agréable. Juillet-août : 6 000 F/mois. Tél. : (16) 76-58-55-38.

Multipropriété au Val-Claret à Tignes Part. vend à Inter-Résidences la 2e et la 3e semaine d'avril d'un studio gd confort pour 4 pers. Résidence luxueuse (piscine intérieure, sauna...). 30 000 F une semaine, 60 000 F deux semaines. Tél. : 34-51-45-41.

LA PLAGNE – BELLE-COTE loue pendant JO du dim. 9 au dim. 16 février APPT 6 lits T. 46-21-00-50, à part. 19 h.

ALBERTVILLE J.O. 92 Particulier, loue sur janv./févr. pr 6 pers., villa tt confort, gd *séjour, 3 chbres, emplac.* except. Tél. : (16-1) 47-41-67-74.

SKI DE FOND Haut Jura, 3 h Paris TGV Yves et Liliane vous accueillent dans une anc. ferme franc-comt. du XVIIe, conft, rén., en chbres 2 pers. av. s.d.bs, wc. Amb. conviv., détente, repos. Accueil 14 pers. maxi. Tab. d'hôtes. Cuis. mijot. (prod. mais. et pain cuit au vieux four à bois). Poss. rand. pédestres, patin à glace, tennis, V.T.T. Pens. compl. + vin + matér. de ski + accomp. 2 400 F à 2 950 F pers./sem. Rens. et réservations (16) 81-38-12-51 LE CRÊT-L'AGNEAU La Longeville 25650 MONTBENOIT

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE 16e CHAMPS-ÉLYSÉES ou AVENUE VICTOR-HUGO Bureaux, secrétariat, tél., télex, fax. Domicil. 190 à 395 F/M. **CIDES 47-23-84-21.**

VENDOME SAINT-HONORÉ PETIT IMB. DE BUREAUX NON DIVISIBLE 1 120 m² surface utile avec poss. extension **PROMO BUREAU 45-53-35-32**

SIEGE SOCIAL Bureaux équipés tous services, démarches R. C.-RM. SODEC SERVICES Chps-Élysées, 47-23-55-47. NATION, 43-41-81-81.

VOTRE SIÈGE SOCIAL **DOMICILIATIONS** SARL - RC - RM Constitution de sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques **43-55-17-50.**

RER ST-MAUR (94) Imm. réc. de burx 750 m² env. Division possible bas prix. Pptaire 43-45-00-75.

15e IMM. NEUF STAND. Location toutes durées Secrétariat tous services PRIX ATTRACTIFS ET POUR L'OUVERTURE **25 % RÉDUCTION** Pendant 4 mois. **1 MOIS GRATUIT** Pour toute location supérieure à 3 mois. AEI 44-25-26-27.

Ventes

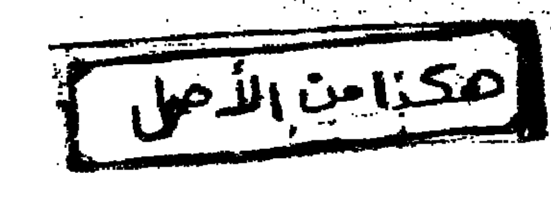
MALAKOFF (92) Proche porte de CHATILLON A VENDRE **BUREAUX ET LOCAUX PROFESSIONNELS NEUFS** Plateaux de 90 à 130 m² divisibles, *accessibles par ascenseur direct et privé,* parkings en sous-sol et jardin central. Livraison début juin 92.

42-88-60-60 FONCIÈRE ET FINANCIÈRE MUSSET

fonds de commerce

Ventes

Bourgogne - Hotel bureau 2** Superbe hôtel 9 chbres, CA très forte progression. Logement SARL, murs et fonds 2 000 000 F ou fonds 950 000 F. URGENT cause familiale. T. (16) 86-24-42-40.



LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PARIS		
4e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES DUPLEX 60 m², 2e étage possib. parking	6-8, rue des Guillemites **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	5 870 + 580 4 496
8e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 59 m², 3e étage	30, rue Laborde **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	5 000 + 1 000 3 558
4-5 PIÈCES 148 m², 5e étage possib. parking	116, rue La Boétie **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	20 000 + 1 174 14 400
11e ARRONDISSEMENT		
STUDIO NEUF 33 m², 2e étage cave, parking	6, cité de Phalsbourg **GCI – 40-16-28-70**	3 600 + 335
2 PIÈCES NEUF 46 m², 2e étage box, cave	6, cité de Phalsbourg **GCI – 40-16-28-70**	5 200 + 470
3 PIÈCES NEUF 71 m², 2e étage box, cave	6, cité de Phalsbourg **GCI – 40-16-28-70**	7 600 + 705
12e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 52 m², 5e étage cave, parking	12, rue de Rambouillet **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	5 950 + 416 4 234
15e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 58 m², 5e étage parking	86, rue de la Fédération **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	6 350 + 974 4 518
3 PIÈCES 69 m², rez-de-ch. parking	57, rue des Morillons **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	5 965 +1 023 4 295
16e ARRONDISSEMENT		
4/5 PIÈCES 128 m², 8e étage possib. parking	1-9, rue Rémusat **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	16 000 + 2 450 11 520
4-5 PIÈCES 158 m², 1er étage	114, av. Mozart **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	19 000 + 1 358 13 680
4-5 PIÈCES 218 m², 3e étage possib. parking	1, avenue Paul-Doumer **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	32 700 + 4 089 23 544
2 PIÈCES 75 m², 4e étage balcon, poss. park.	27, avenue Kléber **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	9 970 + 1 015 7 448
17e ARRONDISSEMENT		
5 PIÈCES 126 m², 3e étage 2 caves	25, rue du Colonel-Moll **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	17 000 + 1 290 12 097
18e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 55 m², 2e étage cave, parking	12, résidence Belleville **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	4 350 + 600 3 095
78 - YVELINES		
STUDIO 35 m², red-de-ch. parking	**LE PECQ** 50, av. du Général-Leclerc **SAGGEL – 47-78-15-85** Frais de commission	2 800 + 501 2 016
3 PIÈCES 69 m², rez-de-ch. cave parking	**SAINT-GERMAIN-EN-LAYE** 40 *quater* B. Rue des Ursulines **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	5 000 + 700 3 558
MAISON 143 m² garage	**SAINT-GERMAIN-EN-LAYE** 20-22, rue Schnapper **SAGGEL – 47-78-15-85** Frais de commission	11 118 + 1 269 8 005
2 PIÈCES 55 m², 2e étage	**VERSAILLES** 35 *bis*, rue du Maréchal-Galliéni **CIGIMO – 48-00-89-89** *Honoraires de location*	4 346 + 620 3 399
PAVILLON **4 PIÈCES** 93 m² garage	**VILLEPREUX** 2, impasse de Chantepie **AGIFRANCE – 49-03-43-04** Frais de commission	5 446 + 263 4 069
4 PIÈCES 105 m², 4e étage balcon parking	**VIROFLAY** 2, rue Joseph-Bertrand **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	8 630 + 1 600 6 484
92 - HAUTS-DE-SEINE		
4 PIÈCES 123 m², 4e étage cave 2 parkings	**BOULOGNE** 33-35, rue Anna-Jacquin **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	12 138 + 2 680 8 637
4-5 PIÈCES IMMEUBLE NEUF 103 m², 5e étage	**CHAVILLE** 3-5, Fontaine Henri-IV **SAGGEL – 46-08-80-36** *Frais de commission*	8 000 + 1 230 5 760
5-6 PIÈCES IMMEUBLE NEUF 118 m², 3e étage	**CHAVILLE** 3-5, Fontaine Henri-IV **SAGGEL – 46-08-80-36** Frais de commission	8 500 + 1 386 6 120
5 PIÈCES 107 m², 3e étage possib. parking	**COURBEVOIE** 82, galerie des Damiers **SAGGEL – 47-78-15-85** Frais de commission	5 522 + 1 792 3 976
3 PIÈCES 70 m², 11e étage parking	**COURBEVOIE** 9, rue Victor-Hugo **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	5 431 + 505 4 474
3 PIÈCES 72 m², 1er étage parking	**COURBEVOIE** 31, rue Pierre-Lhomme **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	6 400 + 504 5 200
4 PIÈCES 90 m², 1er étage box	**COURBEVOIE** 35, rue Pierre-Lhomme **SOLVEG – 40-67-06-99** *Frais de commission*	8 300 + 630 6 625
5 PIÈCES 105 m², 1er étage double box	**COURBEVOIE** 33, rue Pierre-Lhomme **SOLVEG – 40-67-06-99** *Frais de commission*	8 700 + 730 6 925
4 PIÈCES 83 m², 1er étage parking	**GARCHES** 21, rue Jean-Mermoz **GFC – 49-01-02-88** poste *310*	5 500 + 1 543
3 PIÈCES 71 m², 5e étage cave parking	**ISSY-LES-MOULINEAUX** 12, rue Diderot **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	5 283 + 1 065 3 759
4 PIÈCES 93 m², 4e étage cave parking	**LEVALLOIS** 7, allée Claude-Monet **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	10 082 + 750 7 174
4 PIÈCES 121 m², rez-de-ch. cave parking	**NEUILLY-SUR-SEINE** 47-49, rue Perronet **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	12 300 + 1 500 8 753
3 PIÈCES 116 m², 1er étage	**NEUILLY-SUR-SEINE** 98, rue de Longchamp **AGIFRANCE – 49-03-43-04** Frais de commission	11 044 + 1 807 7 859
4 PIÈCES 121 m², 5e étage	**NEUILLY-SUR-SEINE** 98, rue de Longchamp ***AGIFRANCE – 49-03-43-04*** Frais de commission	12 500 + 1 813 8 895
5 PIÈCES 144 m², 2e étage	**NEUILLY-SUR-SEINE** 14, rue Chauveau **AGIFRANCE – 49-03-43-04** Frais de commission	17 500 + 1 841 12 453
3 PIÈCES 90 m², 1er étage	**NEUILLY-SUR-SEINE** 5, rue du Général-Lanrezac **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	7 830 + 500 5 907
3 PIÈCES 69 m², 6e étage terrasse 117 m², park.	**NEUILLY-SUR-SEINE** 22 *ter*, bd du Général-Leclerc **CGI – 40-16-28-68**	9 833 + 1 036
5 PIÈCES 103 m², 5e étage cave 2 parkings	**SURESNES** 18, rue S.-de-Rothschild ***AGF – 44-86-45-45*** Frais de commission	6 497 + 1 483 4 623
3 PIÈCES 76 m², 9e étage parking	**VANVES** 108, avenue Victor-Hugo **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	6 460 + 1 112 4 651
5 PIÈCES 124 m², 3e étage parking	**VANVES** 114, avenue Victor-Hugo **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	9 300 + 1 712 6 696
94 – VAL-DE-MARNE		
4 PIÈCES 87 m², 2e étage	**NOGENT** 68, rue François-Rolland **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	8 080 + 870 6 461
3 PIÈCES 79 m², 1er étage cave parking	**VINCENNES** 6, allée Nicéphore-Niepce **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	6 853 + 800 4 877

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE















VIE DES ENTREPRISES

Pour défaut d'agrément

La COB défère à la justice plusieurs gestionnaires de portefeuille

La Commission des opérations de Bourse (COB) a annoncé mardi 21 janvier avoir transmis à la justice les dossiers de plusieurs sociétés ayant illégalement géré des portefeuilles boursiers et transgressé certaines règles de transmissions d'ordres.

Ces faits, *« susceptibles de recevoir une qualification pénale »*, souligne la COB, concernent notamment : SA Resolving conseil (Paris), Eskenazi gestion (Paris), Epargne plus (société en participation, Paris), G7 Finance gestion (Fontenay-le-Fleury), Sarl Finance gestion (Nice), SA VIP gestion (Le Havre). A cette occasion, la COB a rappelé que *« nul ne peut gérer à titre de profession habituelle des portefeuilles de valeurs mobilières, de contrats à terme négociables ou de produits financiers »*, pour le compte d'un client sans son agrément.

Par ailleurs, la commission a annoncé avoir aussi transmis à la justice le dossier concernant les activités du bureau français de la société anglaise Kesperry Ltd. Il est notamment reproché à cette société d'avoir *« directement ou par l'intermédiaire d'apporteurs d'affaires sollicité le public en vue d'effectuer des opérations sur les marchés à terme étrangers d'instruments financiers et de marchandises »*. En outre, la COB ajoute que la société Kesperry et les intermédiaires qu'elle utilisait ne remplissaient pas les conditions requises pour effectuer du démarchage en France sur des contrats à terme français et étrangers.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

□ **Dow Chemical en déficit pour le le quatrième trimestre de 1991.** – Le groupe Dow Chemical, numéro deux de la chimie aux Etats-Unis, prévoit d'annoncer un déficit pour le quatrième trimestre 1991 en raison d'une provision exceptionnelle constituée en vue de couvrir les frais entraînés notamment par la fermeture d'une usine au Canada. Cette charge se montera à 370 millions de dollars. Pour les neuf premiers mois de 1991, Dow Chemical a réalisé un bénéfice net de 1,03 milliard de dollars (3,81 dollars/action) pour un chiffre d'affaires de 14,2 milliards. Le groupe publiera ses résultats pour le quatrième trimestre et l'exercice 1991 en entier le 30 janvier prochain.

□ **Northern Telecom : hausse de 14 % du bénéfice net en 1991.** – Northern Telecom, géant canadien des télécommunications, a réalisé en 1991 un bénéfice net de 497 millions de dollars (2,5 milliards de francs), en progression de 14 % par rapport aux 436 millions de dollars (2,1 milliards de francs) dégagés précédemment. A 8,18 milliards de dollars (41 milliards de francs) en 1991, le chiffre d'affaires augmente de 21 %. Il s'élevait en effet à 6,77 milliards (33,5 milliards de francs) en 1990.

□ **General Electric : faible hausse des bénéfices.** – Le groupe américain General Electric (GE) a annoncé mardi 22 janvier une hausse de 2 % de son bénéfice net au quatrième trimestre 1991, ainsi qu'une progression de 3 % de son résultat net pour l'ensemble de l'an dernier. Non retraité, le bénéfice net de ce groupe diversifié (matériel électrique, aérospatiale, services financiers, médias...) s'élève en effet à 4,43 milliards de dollars (24,4 milliards de francs) pour 1991 contre 4,3 milliards (23,6 milliards de francs) l'année précédente. Dans les comptes, il n'apparaîtra toutefois qu'à 2,6 milliards de dollars, en raison d'un changement de méthode comptable lié au financement des assurances sociales des retraités. De son côté, le chiffre d'affaires a crû de 3 % à 60,2 milliards de dollars contre 58,4 milliards précédemment.

□ **Moulinex : 8,3 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1991.** – Le groupe d'électroménager Moulinex a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 8,3 milliards de francs, intégrant pour la première fois celui du fabricant allemand de cafetières Krups après son rachat en janvier 1991. A périmètre comparable, le chiffre d'affaires s'est élevé à 6,6 milliards de francs, en progression de 11,6 %.

□ **Précision.** – Océ Van des Grinten, numéro un néerlandais du matériel de bureau et d'appareils de photocopie, a réalisé, pour son exercice clos le 30 novembre 1991, un bénéfice net de 101 millions de florins, soit 305 millions de francs et non 54,5 comme nous l'avons écrit par erreur dans *le Monde* du 15 janvier. Le chiffre d'affaires de la société s'est élevé à 2,6 milliards de florins (7,8 milliards de francs).

CRISES

□ **Printemps : Pallas dépose un recours contre les Maus.** – Pallas Finance a intenté un recours à Genève contre les Maus, ancien propriétaires du Printemps. La filiale fusions-acquisitions du groupe Pallas reproche au groupe suisse d'avoir confié un mandat de vente à Goldman Sachs, alors qu'elle estime en avoir disposé d'un autre, valable jusqu'au 31 décembre 1991.

□ **Adidas : M. Jaeggi critique M. Tapie.** – Le départ, annoncé vendredi 17 janvier, de M. René Jaeggi, président du directoire d'Adidas, est le fruit d'un profond désaccord entre les deux hommes (*le Monde* du 21 janvier). *« Si on continue de diriger cette entreprise de cette façon, je ne sais pas quelles seront encore ses chances de survie dans cet environnement compétitif »*, a expliqué M. Jaeggi à l'hebdomadaire allemand *Die Zeit*, ajoutant qu'il serait préférable que M. Tapie *« prenne lui-même la tête »* du groupe allemand. Selon des sources proches de M. Jaeggi, ce dernier ne ferait plus confiance à M. Tapie et ne croirait plus aux chances d'Adidas de l'emporter contre ses concurrents Nike et Reebok, aux Etats-Unis notamment. M. Jaeggi reprocherait à M. Tapie de ne penser qu'à sa carrière politique.

LIQUIDATION

□ **TEA-France en liquidation judiciaire.** – Le tribunal de commerce de Corbeil-Essonnes a prononcé lundi 20 janvier la liquidation judiciaire de la compagnie aérienne TEA-France (Trans European Airways-France), dont les 110 salariés ont aussitôt décidé d'observer une grève avec occupation des locaux à Roissy, selon une source syndicale. TEA France est filiale de la compagnie belge TEA, récemment reprise par la chaîne City Hotels après sa faillite. Au cours des trois derniers mois, ses effectifs de la compagnie étaient passés de 350 à 115 personnes, et sa flotte de six à trois avions.

RACHATS

□ **Textron reprend Cessna.** – Textron, diversifié dans les services financiers et l'aéronautique, va racheter à General Dynamics sa filiale, Cessna Aircraft, pour un montant de 600 millions de dollars (3 milliards de francs). Cessna, basé à Wichita (Kansas), est le premier constructeur de petits avions d'affaires avec un chiffre d'affaires de 840 millions de dollars (4,2 milliards de francs) en 1991 ; il emploie 5 400 personnes.

□ **Cariane prend le contrôle de la Compagnie française de transport de voyageurs (CFTV).** – Cariane, la filiale voyageurs du groupe Sceta (filiale de la SNCF), a pris le contrôle du groupe CFTV, un holding qui compte sept sociétés de transport urbain et interurbain dans l'ouest de la région parisienne (Yvelines, Eure, Eure-et-Loir). Propriété jusqu'alors de M. Jean Debaeke, qui en conservera la présidence, CFTV a un chiffre d'affaires de 145 millions de francs. Parmi les principales filiales de CFTV (550 employés et 330 autobus et autocars) figurent la SVTU (Société versaillaise de transport urbain), la SAVS (Société d'autocars et voyages Suzanne) à Evreux et la STAD (Société d'autocars de Dreux). Avec CFTV, Cariane – qui est implantée dans 45 départements – souhaite rééquilibrer son implantation géographique en Ile-de-France et renforcer son secteur urbain par rapport à l'interurbain.

ACCORDS

□ **Les verriers Corning et Vitro regroupent leurs articles ménagers.** – Le groupe américain Corning et le groupe mexicain Vitro ont annoncé mercredi 15 janvier qu'ils regroupaient leurs activités dans le verre ménager (plats Pyrex, Vision...). L'accord prévoit le transfert par les deux sociétés des actifs concernés à deux filiales nouvellement créées : Corning Vitro Corp. (CVC) aux Etats-Unis et Vitro Corning au Mexique. Le groupe Corning détient 51 % de la filiale américaine et le groupe Vitro 51 % de la filiale mexicaine. La valeur de la transaction est estimée à 300 millions de dollars, dont 130 payés par Vitro à Corning pour conclure l'accord. Avec près de 8 000 salariés, le nouvel ensemble dépasse 800 millions de dollars de ventes (4,4 milliards de francs). Corning réalise un chiffre d'affaires annuel de 2,9 milliards de dollars (16 milliards de francs) notamment dans les télécommunications, le verre et la fibre optique. Avec un chiffre d'affaires consolidé de 2,8 milliards de dollars (15,4 milliards de francs), Vitro qui est l'une des plus grandes sociétés mexicaines, fabrique des emballages en verre.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 21 janvier ↑

La reprise s'essouffle

Le mouvement de reprise amorcé *in extremis* la veille en clôture s'est poursuivi de façon modérée mardi 21 janvier à la Bourse de Paris. En progression de 0,50 % au début des échanges, les valeurs françaises gagnaient, en moyenne, 0,35 % en fin de matinée. Après avoir évolué dans le rouge une bonne partie de l'après-midi, l'indice CAC 40 s'appréciait malgré tout de 0,11 % au terme des transactions.

Les différentes opérations financières, notamment l'offre publique d'achat (OPA) déposée lundi 20 janvier par le groupe suisse Nestlé et Indosuez sur la totalité du capital de Perrier ont stimulé le marché. Cette relance des OPA a permis aux opérateurs de spéculer sur les noms des prochaines sociétés opéables. Selon les spécialistes, cette spéculation associée à la création d'un nouveau produit d'épargne en actions et un début de privatisation partielle sont des éléments favorables à la bonne orientation du marché.

Du côté des valeurs, Alcatel-Alsthom a bénéficié de la signature du contrat record de 5,5 milliards de francs par GEC-Alsthom aux Pays-Bas pour la construction de l'une des plus puissantes centrales électriques du monde. L'action a gagné près de 2,5 % à la clôture. Peugeot s'est inscrit à son plus haut niveau de l'année. L'annonce de 1 400 suppressions d'emplois à l'usine de Sochaux laissant supposer aux boursiers que la firme améliorerait ainsi sa productivité face à ses concurrents japonais.

NEW-YORK, 21 janvier ↓

La baisse continue

Deuxième journée de baisse mardi 21 janvier à Wall Street. Amorcé dès l'ouverture, le mouvement se poursuivait en s'accélérant sensiblement et, à la clôture, l'indice Dow Jones s'établissait à la cote 3 223,39, soit à 30,64 points (– 0,94 %) au-dessous de son niveau de la veille. Le bilan général a été comparable à ce résultat. Sur 2 191 valeurs traitées, 1 186 ont baissé, 569 ont monté et 436 n'ont pas varié.

Les ventes bénéficiaires se sont poursuivies, mais elles n'ont pas été massives. La modération des échanges, après la récente surchauffe, en témoigne avec 218,65 millions de titres échangés (335 millions le 16 janvier dernier). Les investisseurs ajustent leurs positions, tout en misant maintenant sur les valeurs appartenant aux industries appelées à profiter les premières de la reprise de la croissance, comme la chimie ou la sidérurgie. *« La correction pourrait se poursuivre pendant quelques jours encore »*, estimait le responsable boursier de la firme de courtage Donaldson, Lufkin and Jenrette Securities.

VALEURS	Cours du 20 janv.	Cours du 21 janv.
Alcoa	69 1/8	66 1/4
ATT	40 1/4	40
Boeing	50 7/8	48 1/2
Chase Manhattan Bank	21 3/4	20 7/8
Du Pont de Nemours	49 3/4	49 3/4
Eastman Kodak	49 5/8	49
Exxon	60	60 7/8
Ford	32 3/4	32
General Electric	80 1/2	78
General Motors	33 7/8	32 3/4
Goodyear	58 1/8	55 3/8
IBM	95 1/4	92 7/8
ITT	57 5/8	57 1/8
Mobil Oil	68 1/4	69 3/4
Pfizer	78 1/4	73 7/8
Schlumberger	62 3/4	63 3/8
Texaco	61 7/8	63 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	152	149 1/2
Union Carbide	24 1/8	23 1/2
United Tech.	55 1/4	54
Westinghouse	18 5/8	18 3/8
Xerox Corp.	69 7/8	68 3/4

LONDRES, 21 janvier =

Stable

Les valeurs ont fluctué dans une marge étroite, mardi 21 janvier au Stock Exchange, terminant en léger retrait par rapport à la veille. A la clôture, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu 1,5 point à 2 543,4. Le volume des échanges s'est élevé à 627,3 millions de titres contre 410,2 millions la veille.

La confirmation de la récession avec la faible hausse des nouveaux crédits bancaires et de la masse monétaire pour le mois de décembre a assombri le marché, qui avait cependant démarré sur une note relativement optimiste grâce à la bonne

TOKYO, 22 janvier ↑

Raffermissement

Après quatre journées de baisse, une reprise s'est produite mercredi 22 janvier au Kabuto-cho. Le mouvement a été très sensible, puisqu'en clôture l'indice Nikkei enregistrait une hausse de 3,24 % pour s'établir à la cote 21 534,12.

Selon les professionnels, le facteur technique a joué à fond. Tombé à son plus bas niveau depuis le mois d'octobre 1990, le marché ne pouvait que remonter. Les arbitragistes, qui influaient sur la tendance, ont laissé la place aux investisseurs en quête de placements. Des investisseurs ont même commencé à lancer des programmes entiers d'achats. Ils y ont été d'autant plus incités que les taux d'intérêt baissent et que des rumeurs circulent au sujet d'un nouvel abaissement du taux d'escompte. L'activité a augmenté et 270 millions de titres ont changé de mains contre 230 millions la veille.

VALEURS	Cours du 21 janv.	Cours du 22 janv.
Akai	698	695
Bridgestone	1 080	1 070
Canon	1 380	1 410
Fuji Bank	2 140	2 280
Honda Motors	1 460	1 460
Matsushita Electric	1 430	1 450
Mitsubishi Heavy	640	643
Sony Corp.	4 100	4 270
Toyota Motors	1 440	1 490

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	3830	3830	Interm. Computer	155	....
Arnault Associés	275 10	....	I.P.B.M.	70	....
B.A.C.	67	....	Loca investis.	198	....
Bque Vernes	786	....	Locamic	85 10	....
Boiron (Ly)	360	365	Matra Comm.	80	78
Boisset (Lyon)	237	....	Molex	194 90	....
C.A.L.-de-Fr. (C.C.L.)	775	773	Publ.Filipacchi	385	....
Calberson	400	....	Razel	401	442 d
Cardif	796	800	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	325	....
C.E.G.E.P.	179	....	S.H.M.	156	....
C.F.P.I.	285	....	Select Invest (Ly)	97 50	....
C.N.I.M.	900	899	Serbo	285	....
Codetour	271	....	S.M.T. Goupil	130	....
Conforama	1050	....	Sopra	259	....
Creeks	155	....	TF1	337 60	....
Dauphin	387	....	Thermador H. (Ly)	310	....
Delmas	1150	....	Unilog	210 10	....
Demachy Worms Cie	345 60	....	Viel et Cie	96	....
Devanlay	868	870	Y. St-Laurent Groupe	800	796
Deville	210	....			
Dolisos	137	....			
Editions Belfond	214 20	....			
Europ. Propulsion	268	268			
Finacor	115	....			
GFF (group.fon.f.)	127 50	125			
Grand Livre	355	....			
Gravograph	209	....			
Groupe Origny	930	930			
Guintoli	770	....			
I.C.C.	190	....			
Idianova	98 10	....			
Immob. Hôtelière	850	....			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 21 janvier 1992
Nombre de contrats estimés : 120 742

COURS	ÉCHÉANCES Mars 92	Juin 92	Sept. 92
Dernier	109,14	110,18	110,14
Précédent	108,96	109,98	109,80

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 92	OPTIONS D'ACHAT Juin 92	OPTIONS DE VENTE Mars 92	OPTIONS DE VENTE Juin 92
108	1,35	2,46	0,22	0,41

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 9 917

COURS	Janvier	Février	Mars
Dernier	1 884	1 897,50	1 912
Précédent	1 883	1 898	1 913

CHANGES

Dollar : 5,41 F =

Mercredi 22 janvier, le dollar évoluait dans une marge étroite sur les marchés des changes européens et japonais, dans l'attente des discussions du G 7 à New-York à la fin de la semaine. A Paris, le billet vert a ouvert à 5,41 francs contre 5,4255 francs à la cotation officielle de la veille.

FRANCFORT	21 janv.	22 janv.
Dollar (en DM)	1,5919	1,5870
TOKYO	**21 janv.**	**22 janv.**
Dollar (en yens)	123,30	123,34

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (22 janvier)	10-10 1/8 %
New-York (21 janvier)	4 3/8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	20 janv.	21 janv.
Valeurs françaises	106,3	106,2
Valeurs étrangères	106,6	106,6
(SBF, *base 100 : 31-12-81)*		
Indice général CAC	502,3	504,3
(SBF, *base 1000 : 31-12-87)*		
Indice CAC 40	1865,85	1867,9

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	20 janv.	21 janv.
Industrielles	3252,91	3223,3

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	20 janv.	21 janv.
100 valeurs	2 544,90	2 543,40
30 valeurs	1 971,90	1 974,10
Mines d'or	158,20	160,60
Fonds d'Etat	87,82	87,86

FRANCFORT

	20 janv.	21 janv.
Dax	1 677,17	1 685,29

TOKYO

	21 janv.	22 janv.
Nikkei Dow Jones	20 858	21 534
Indice général	1 569	1 604

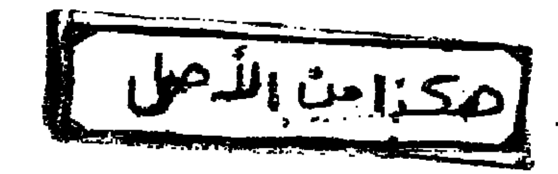
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,4120	5,4140	5,4886	5,4936
Yen (100)	4,3839	4,3874	4,4355	4,4426
Ecu	6,9522	6,9576	6,9424	6,9528
Deutschemark	3,4063	3,4087	3,4084	3,4131
Franc suisse	3,8500	3,8542	3,8695	3,8770
Lire italienne (1000)	4,5285	4,5322	4,5070	4,5140
Livre sterling	9,7660	9,7750	9,7487	9,7642
Peseta (100)	5,3950	5,3995	5,3580	5,3680

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	4	4 1/8	4	4 1/8	4	4 1/8
Yen (100)	5 1/4	5 3/8	5	5 1/8	4 11/16	4 13/16
Ecu	10 1/4	10 3/8	10 3/16	10 5/16	10	10 1/8
Deutschemark	9 3/8	9 1/2	9 3/8	9 1/2	9 1/4	9 3/8
Franc suisse	7 5/8	7 3/4	7 5/8	7 3/4	7 1/2	7 5/8
Lire italienne (1000)	11 5/8	11 7/8	11 1/2	11 3/4	11 1/2	11 3/4
Livre sterling	10 9/16	10 11/16	10 1/2	10 5/8	10 5/16	10 7/16
Peseta (100)	12 3/8	12 5/8	12 5/16	12 9/16	12 3/16	12 7/16
Franc français	9 7/8	10	9 3/4	9 7/8	9 5/8	9 3/4

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 22 JANVIER

Cours relevés à 10 h 23

Règlement mensuel

COMPTANT (sélection)

Obligations

Actions

Etrangères

Hors-cote

SICAV (sélection) 21/1

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/1	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 425	....	5 200	5 700
Ecu	6 956	....	....	....
Allemagne (100 dm)	340 870	....	330	350
Belgique (100 F)	16 557	....	16 050	17 050
Pays-Bas (100 fl)	302 710	....	291	311
Italie (1000 lires)	4 528	....	4 250	4 750
Danemark (100 krd)	87 930	....	83	91
Gde-Bretagne (1 L)	9 768	....	9 300	10 100
Grèce (100 drachmes)	2 954	....	2 600	3 300
Suisse (100 f)	384 580	....	373	393
Suède (100 krs)	93 740	....	89	97
Norvège (100 k)	86 790	....	82	90
Autriche (100 sch)	48 446	....	46 900	49 900
Espagne (100 pes)	5 400	....	5 100	5 650
Portugal (100 esc)	3 953	....	3 500	4 300
Canada (1 $ can)	4 699	....	4 500	4 900
Japon (100 yens)	4 385	....	4 250	4 450

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/1
Or fin (kilo en barre)	62500	.....
Or fin (en lingot)	62500	.....
Napoléon (20f)	380	.....
Pièce Fr (10 f)	520	.....
Pièce Suisse (20 f)	359	.....
Pièce Latine (20 f)	385	.....
Souverain	465	.....
Pièce 20 dollars	2100	.....
Pièce 10 dollars	1095	.....
Pièce 5 dollars	590	.....
Pièce 50 pesos	2315	.....
Pièce 10 florins	367	.....

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

CULTURE

Le rapport sur la Bibliothèque de France remis au chef de l'Etat

TGB : indiscrétions

L'automne avait été marqué par la polémique autour de la future Bibliothèque de France. Sept cents chercheurs avaient ainsi signé une lettre ouverte adressée au président de la République par M. Georges Le Rider, ancien administrateur de la Bibliothèque nationale. Les signataires protestaient contre la future répartition des espaces prévus pour les livres et les lecteurs.

L'Elysée a donc demandé au Conseil supérieur des bibliothèques, présidé par M. André Miquel, lui aussi ancien administrateur de la BN, de réunir une commission d'experts pour une sorte d'audit de la TGB contestée (1). Mission qu'Emile Biasini, secrétaire d'État aux grands travaux, avait par avance « cadrée » dans un entretien accordé à *Réseaux*, le bulletin des amis de la BdF : *« L'information ouverte par le Conseil supérieur des bibliothèques s'inscrit dans un préalable clairement tracé : l'ouverture à deux publics distincts et le parti architectural choisi et confirmé par le président de la République. »*

Lundi 20 janvier, les experts ont donc remis leur rapport – une trentaine de pages – après avoir consulté plus d'une centaine de personnes. Il est désormais sur le bureau de M. Mitterrand. On devrait connaître, d'ici quelques jours, son contenu et l'usage qui en sera fait. Mais déjà des « indiscrétions » donnent des indications. La commission recommanderait de revoir l'équilibre du stockage des livres entre les tours et le socle de la TGB. En revanche l'ouverture de l'établissement à deux publics (chercheurs et grand public) ne serait pas remis en cause et les grandes orientations de la Bibliothèque de France seraient approuvées.

« Je suis partagé entre mon désir de démentir en partie ce qui a été publié et mon impossibilité de parler, indique Dominique Jamet, président de l'Etablissement public de la BdF. *Il est vrai que la commission salue le travail déjà fait, ici, à l'Etablissement public. Il n'empêche que les experts envisagent deux possibilités, deux voies différentes et contradictoires pour la bibliothèque. L'une est la poursuite des travaux dans le cadre que nous connaissons. Le projet actuel étant considéré comme parfaitement viable et raisonnable. Dans une autre proposition, ils estiment que le projet serait amélioré si la géométrie de l'ensemble était revue. Cela impliquerait évidemment une remise à plat des propositions de l'architecte et un retard considérable quant à l'ouverture de la bibliothèque. Retard que le rapport ne chiffre pas. C'est aux membres du gouvernement chargés de ce dossier et au chef de l'Etat de choisir. Mais les experts ont également abordé tous les aspects du projet et ils ont réduit à leur juste importance un certain nombre de problèmes – la climatisation, par exemple – qui ont fait couler inutilement des flots d'encre et de salive. »*

Au ministère de la culture, on ne cache pas l'agacement provoqué par la « distillation » de telle ou telle recommandation de la commission. *« Ce rapport constitue une approche globale,* indique-t-on. *Il contient dix recommandations. Focaliser sur l'une ou l'autre d'entre elle semble indiquer les préoccupations immédiates de l'Etablissement public, mais ce n'est pas à lui de les régler ».* Laure Adler, qui pilote le dossier à l'Elysée est plus nette encore : *« Ces informations partielles sont tout à fait étranges. Un travail d'analyse en profondeur a été effectué pendant deux mois et demi par la commission, tant sur le plan de la technique, de l'organisation et de la conception du futur établissement. La commission développe une argumentation serrée et propose trois pages de conclusions assorties de recommandations. Ne connaître aujourd'hui qu'un ou deux points de ce rapport est préjudiciable à son ensemble. »*

En dehors de ces problèmes de communication, l'Etablissement public doit reprendre les travaux préparatoires lancés quai de la Gare, mais interrompus depuis cinq mois : le calendrier, déjà serré (ouverture de la TGB en 1995), va être difficile à tenir. Enfin un volet de la Grande Bibliothèque, négligé par les polémiques, mais capital aux yeux de MM. Cahart et Melot, les pères du rapport fondateur de la TGB, risque de prendre lui aussi du retard. C'est celui du catalogue collectif des bibliothèques françaises. Un outil indispensable dont l'établissement et surtout l'informatisation semblent marquer le pas.

EMMANUEL DE ROUX

(1) Les participants à cette commission étaient MM. Pierre Jolis, professeur à l'université de Paris-VII (Bichat), Pierre Botineau, directeur de la bibliothèque municipale de Bordeaux, Franck Laloe, physicien, directeur de recherche au CNRS, Denis Pallier, *inspecteur général des bibliotèques* et Jean-Paul Poirier, directeur de laboratoire à l'Institut de physique du Globe.

MUSIQUES

La mort de Champion Jack Dupree

Blues Brother

Le pianiste de jazz Champion Jack Dupree est mort lundi 20 janvier, en Allemagne, à Hanovre. Il était âgé de quatre-vingt-un ans.

On dit que ses parents avaient été assassinés par le Ku Klux Klan. On les dit aussi disparus en 1911 au cours d'un incendie. Ce qui est sûr, c'est que Jack Dupree est retrouvé au Coloured Waif's Home For Boys, l'orphelinat où vécut aussi Louis Armstrong, avant d'attaquer une biographie de voyou changé en chanteur de blues, avec manche dans les rues de La Nouvelle-Orléans, où il naquit un 4 juillet 1910, sollicitude très dickensienne d'une dame Gardner qui le recueille avant qu'il ne fréquente l'université libre de Rampart Street : filles en première année, marijuana en deuxième et piano en licence pour couronner le tout, auprès de Willie Hall, qui répondait au touchant sobriquet de « Drive'em down » (fais-les plonger).

Pour l'agrégation, Jack Dupree s'inscrit en boxe, ce qui reste dans le ton et lui vaudra coup sur coup son surnom de Champion et quelques K.-O. dissuasifs qui le poussent à quitter le groupe professionnel de Kid Green.

N'ayant à proprement parler jamais appris le piano il ne l'a jamais oublié. Durant toute sa carrière pugilistique, il continue de jouer dans les *speak-easies*, les *barrel-homes*, et les bordels. Son maître est Leroy Carr (1905-1935), basses roulantes, mélodies à l'estomac et mélancolie poignante à la clé, dont il reprend, après sa disparition par fulgurante cirrhose, le guitariste Scrapper Blackwel, ex-bouilleur de cru à Indianapolis (ceci explique cela ?), pour divers engagements au Cotton Club local et dans les bouges du *Middle West*.

Enregistré en 1940 et 1941 par la marque Okeh, il donne à la fois dans la drôlerie et la noirceur (*Chain gang blues*) et se rend célèbre dans la communauté des « Brothers » avec un *Dupree shake dance* que Ray Charles transformera habilement en *What'd I say*.

Mobilisé dans le Pacifique, il fera la guerre comme cuistot, ce dont il gardera jusqu'à la fin un talent reconnu. Et en certains festivals, il lui arrivait même de signer par contrat l'obligation de passer aux fourneaux. Libéré après un an de camp japonais en 1944, il s'installe à New York, écume les clubs de blues et enregistre à tout bout de champ, pour toutes les compagnies noires et sous tous les pseudonymes (dont celui de Blues Brother).

Ses partenaires sont les grands musiciens du moment : Browny McGhee, Sonny Terry, etc. Il vient de connaître avec *Walking the blues* un énorme succès. Nous sommes en 1950. Pendant quatre ans, il joue avec Larry Dale, enregistre pour Atlantic et choisit de s'installer en Europe en 1959, comme Memphis Slim, Mickey Baker, et bien d'autres. C'est l'époque bénie où les musiciens américains tombent des nues en découvrant une Europe accueillante qui les traite en artistes. Ils en arrivent à oublier le racisme. Ils oublient surtout qu'ils vivent une sorte de rêve sur scène pour publics fervents.

Londres, Copenhague, Zurich, Paris (Les Trois Maillets), la Scandinavie, Champion Jack Dupree promène partout son style bondissant, spectaculaire, pathétique, drolatique, rabelaisien, nègre, jovial, douloureux. Il a des bagouzes énormes et des diamants aux lobes des oreilles. Les professeurs d'anglais de province guident leur troupeau avide à la rencontre du blues dans des théâtres municipaux tendus de rouge.

Satyrique comme Peetie Wheatstraw, raçontant en plaintes arrachées, en cris ou en éclats de rire, sa vie, sa peau, ses combats, l'histoire des Etats-Unis, ses amours et le reste (à la mort de Roosevelt, en 1945, il composa un *FTR blues*), Champion Jack Dupree convainc et émeut. Il murmure que *« le blues, c'est ce que tu sens quand ta gonzesse se tire ».* Il s'esclaffe : *« Le blues, c'est ce que tu sens quand elle revient. »* Il n'était pas le plus grand ; mais s'agissant de blues, cette notion n'a pas le moindre sens. Il jouait du piano plutôt moins bien que tous les autres, mais tellement mieux...

FRANCIS MARMANDE

AUTOMOBILE

Renault : montée en pression

Renault, qui vient d'atteindre l'objectif des 10 % du marché des voitures en Europe, est dans la phase finale du lancement spectaculaire de sa berline haut de gamme, définitivement baptisée Safrane. Inutile de s'attarder sur cette appellation qui doit son originalité à l'absence d'une marque déposée de même nature. Pour autant, l'arrivée simultanée d'un nouveau blason – un losange en relief – posé sur les calandres, marquera la fin d'une époque et le début d'une nouvelle vision réaliste de l'avenir automobile en Europe et dans le monde.

Quoi qu'il en soit, l'ancienne Régie distille sur la nouvelle venue des informations au compte-gouttes avec une certaine perversité (*le Monde* du 5 décembre), laissant imaginer que tout le monde suit le jeu et se retrouvera, à Prague, au printemps, pour des essais sérieux sur routes et circuit. Entre-temps, au Salon de Genève, la future vedette sera montrée, *après que les amis de la maison* l'auront vue de près dans un hangar discret de Boulogne-Billancourt. Ah ! Les vertus du mystère !

Il reste dans tout cela que la Safrane, abondamment évoquée dans la presse dite spécialisée, est une belle voiture aux lignes modernes, c'est-à-dire douces, que les constructeurs japonais avaient déjà approchées, sans en distinguer, peut-être, les nuances les plus raffinées. Ici, le goût semble être au rendez-vous, ce qui n'a pas toujours été le cas du côté du pont de Sèvres.

Finitions, semble-t-il, au point, confort total dans les versions coûteuses, tableau de bord complet, motorisations variées (2 litres à 8 ou 12 soupapes, 2,2 litres toujours à 8 ou 12 soupapes, ces deux moteurs 4 cylindres sont connus ; 3 litres V 6, diesel *turbo-2,1 litres et 2,5 litres*) avec en perspective une version à 280 chevaux disponible en biturbo : les mois qui viennent s'annoncent plutôt bien pour la marque au (nouveau) losange tournée vers le large sous la poigne d'un habile barreur dont le contrat arrive dans quelques mois à expiration, Raymond H. Lévy.

Après la Renault 19 et la Clio, *qui ont tranché sur les* productions d'hier, la Safrane s'annonce comme une redoutable concurrente sur le marché des berlines européennes de grand gabarit.

C. L.

▶ **Prix probables : entre 130 000 F et 230 000 F.**

CARNET DU Monde

Décès

– Ibtissam Hachnel
et ses enfants Fabrice et Aurélia,
Soumaya Achou,
Chaké Achou
et sa fille Nayla,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Antoinette ACHOU,

survenu à Beyrouth, le 9 janvier 1992.

Une messe sera dite à son intention le samedi 25 janvier, à 11 h 30, en l'église Saint-Charles, 22 *bis*, rue Legendre, Paris-17e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le professeur André Bourguignon,
Le professeur André Manus,
Et l'ensemble du service de psychiatrie de l'hôpital Albert-Chenevier de Créteil,
L'Association des centres médico-psycho-pédagogiques pour le département du Val-de-Marne,
Le docteur Yves de Mellis,
son président,
M. Georges Lepesteur,
son directeur général,
Tous ses collègues et amis du centre médico-psychologique de Maisons-Alfort,
ont le profond regret de faire part du décès du

docteur Jacques BENSOUSSAN,
psychiatre, psychanalyste,

survenu le 20 janvier 1992.

Centre médico-psychologique,
72, avenue Gambetta,
94700 Maisons-Alfort.

– Mme Odile Vernoux-Donzier,
sa sœur,
Mme Jessica Volet,
sa nièce,
et ses enfants
Pierre-André et Jean-Bruno Donzier,
Ses neveux, nièce,
Ses petits-neveux, petite-nièce,
Les familles Donzier, Vernoux, Girard, Decisier, Falconnet et Domenjoud,
ont la douleur de faire part du décès de

M. François DONZIER,

survenu au Chesnay, le 17 janvier 1992, à l'âge de soixante-six ans.

Une absoute sera célébrée en la chapelle du cimetière du Père-Lachaise, à Paris, le vendredi 24 janvier, à 10 h 30, suivie de la crémation.

Une messe d'intention aura lieu en l'église Sainte-Bernadette-d'Albigny, à Annecy, le samedi 25 janvier, à 10 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

160, boulevard de la République,
92210 Saint-Cloud.
« La Roseraie »,
19, avenue François-Favre,
74000 Annecy.

– Paul, Dominic, Colette, Bernard et Francis Durning,
Leurs conjoints et enfants,
Sa sœur, ses proches et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Juliette DURNING,
née Besson,

survenu le 19 janvier 1992, dans sa quatre-vingtième année.

Une messe sera célébrée en l'église Notre-Dame-d'Espérance, 51, rue de la Roquette, Paris-11e, le vendredi 24 janvier, à 15 heures.

6, rue Sedaine,
75011 Paris.

– Mme Jean Guillemonat,
Ses enfants et petits-enfants,
Mme Jacques Lassailly,
sa sœur,
Et leur famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean GUILLEMONAT,
conseiller honoraire
à la cour d'appel de Paris,

survenu le 20 janvier 1992.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 23 janvier, à 15 h 45, en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, 9, rue du Docteur-Roux, Paris-15e.

10, rue du Docteur-Roux,
75015 Paris.

– Plémet. Paris.

M. et Mme Jacques Guittier,
ses parents,
ont la douleur de faire part du décès de

STANISLAS.

La cérémonie religieuse a eu lieu le mercredi 22 janvier 1992, à Rennes.

– Pierre-Claude
et Marie-Thérèse Sizonenko,
Ivan,
Stéphane et Loredana,
Alexandre,
Tania Milstein,
Les familles Prigogine, Magnin, Groussin, Rousseau,
ont le chagrin de faire part du décès de

M. Vladimir SIZONENKO,

leur père, grand-papa, oncle et allié,

survenu le 18 janvier 1992, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

17, rue Toepffer,
1206 Genève.

– Nous apprenons le décès, survenu le 19 janvier 1992, à Gordes (Vaucluse), de

Claude KILIAN
ancien résistant et déporté.

[Né le 14 janvier 1913 à Neuchâtel, de nationalité suisse, Claude Kilian s'était installé en France peu avant la seconde guerre mondiale. Dès les premiers mois de l'Occupation, il avait rejoint la Résistance française. Auprès de Pierre Kaan, il avait concouru à l'organisation de l'union clandestine du Comité national de la Résistance, notamment en décembre 1943, rue La Boétie, à Paris, dans l'appartement où Denise René devait, par la suite, ouvrir sa première galerie de peinture. Arrêté quelques mois plus tard, interrogé et torturé par la Gestapo, rue Lauriston, Claude Kilian avait été déporté à Buchenwald. Après la libération de ce camp, revenu à Paris, il devait épouser une sœur de Denise René, connue durant l'Occupation. Assistant du décorateur Alexandre Trauner, il devait collaborer à la réalisation de plusieurs films, dont, en 1946, *les Portes de la nuit*, de Marcel Carné. Depuis une trentaine d'années, Claude Kilian s'était établi architecte à Gordes, où il avait travaillé à la restauration et à la décoration de nombreuses maisons de personnalités des arts, du spectacle et de la politique.]

– Cécile son épouse,
née La Rivière,
Franck son fils,
Et toute sa famille,
ont la très grande tristesse d'annoncer la mort de

Jean LESSAY,

décédé le 18 janvier 1992, à l'âge de soixante-huit ans.

Le défunt avait fait don de son corps à la science.

Un service religieux aura lieu le samedi 25 janvier à 10 heures, en l'église Saint-Jean, 147, rue de Grenelle, Paris-7e.

« Nous n'avons point ici-bas de cité permanente, mais nous cherchons celle qui est à venir. »
(Hébreux, XIII, 14.)

195, rue de Grenelle,
75007 Paris.

Le Vénérable en chaire de R∴L∴ « Maurice Berteaux » (no 578) et son Collège d'Officiers,
ont le regret de faire part du passage à l'Orient éternel, le 18 janvier 1992, de leur T∴C∴F∴

Jean LESSAY,
Vénérable d'honneur
de cet atelier de rite écossais,
ancien et accepté.

« Gémissons mais espérons. »

G.L.D.F.,
Paris.

– La famille et les amis de

Jean-Luc RISPAIL

font part de son décès, survenu le 16 janvier 1992.

Réunion à 15 h 15, le 24 janvier, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Louis SALLERON,
chevalier de la Légion d'honneur,
professeur honoraire
à l'Institut catholique de Paris,

survenu le 20 janvier 1992, à Versailles (Yvelines).

De la part de ses enfants,
M. et Mme Claude Salleron,
Le général (CR) et Mme Jacques Lestien,
L'ingénieur général de l'armement (CR) et Mme Jean-Marie Huber,
M. et Mme Philippe Desplats,
Mlle Marie-Andrée Salleron,
L'abbé Bruno Salleron,
M. et Mme Nicolas Salleron,
L'abbé Georges Salleron,
Mlle Béatrice Salleron,
Mlle Martine Salleron,
De ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Les obsèques auront lieu le vendredi 24 janvier, à 10 heures, en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc, à Versailles.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, rue de Solferino,
78000 Versailles.

– La famille
Et les élèves du

professeur Roger SOHIER,

décédé le 22 décembre 1991,

vous invitent à assister à un service religieux qui sera célébré à sa mémoire, en l'église Saint-Louis de la Guillotière de Lyon, le mercredi 29 janvier 1992, à 8 h 30. Après la cérémonie, les participants pourront se réunir à la salle paroissiale.

Le professeur Roger Sohier était sorti de l'École du service de santé des armées en 1927 et avait gravi rapidement tous les échelons de la carrière de médecin militaire, depuis l'assistanat jusqu'à l'agrégation du Val-de-Grâce, puis la direction du service des contagieux et du laboratoire de bactériologie de l'hôpital Desgenettes, à Lyon, en 1941. Il a été nommé ensuite à l'agrégation d'hygiène en 1946, et sa carrière s'est déroulée à la faculté de médecine de Lyon où il a été professeur titulaire de la chaire d'hygiène et de santé publique en 1949, puis de bactériologie-virologie-immunologie à partir de 1966 jusqu'en 1973. Pendant cette période, il a exercé les fonctions de directeur technique de la section de virologie du Laboratoire national de la santé publique et directeur de l'unité de virologie (unité INSERM U51). Il a été enseignant coopérant à la faculté de médecine de Tunis, avant de terminer sa carrière comme consultant du Centre international de recherche sur le cancer. Membre correspondant de l'Académie de médecine et vice-président du Conseil d'hygiène publique, il était officier de la Légion d'honneur et de l'ordre national du Mérite. Enseignant efficace et chercheur fécond, la qualité de son enseignement et sa rigueur scientifique et morale lui avaient valu l'attachement d'innombrables élèves civils et militaires dans les universités francophones.

– Lyon.

La famille,
Les amis de

Mme Armand WEILL,
née Denise Bloch,

ont le chagrin d'annoncer son décès, survenu le 21 janvier 1992, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

et rappellent à votre souvenir sa fille,

Nicole WEILL,

décédée le 13 septembre 1988.

Communications diverses

– **Communication de l'APHG : consultation nationale sur les programmes d'histoire et de géographie (no 334). – L'Association des professeurs d'histoire et de géographie** informe ses adhérents que les réponses peuvent lui parvenir jusqu'au 30 janvier, soit à APHG, BP 49, 75060 Paris Cedex 02, soit à leur régionale.

Soutenances de thèses

– Université d'Aix-en-Provence, 29, avenue Robert-Shuman, salle polyvalente, vendredi 24 janvier, 15 heures, M. Patrick Cabanel : « Les cadets de Dieu. Familles, migrations et vocations religieuses en Gévaudan (fin dix-septième siècle - fin vingtième siècle) ».

– Université Paris-III, salle Bourjac, en Sorbonne, samedi 25 janvier 1992, 14 heures, Anne Bandry soutiendra sa thèse de doctorat : « Tristram Shandy : créations et imitations en Angleterre au dix-huitième siècle ».

– Université Paris-IV-Sorbonne, le samedi 25 janvier, à 14 heures, Mlle Jeanne Dion : « Les passions dans *l'œuvre de Virgile* ».

– Baldine Saint Girons soutiendra son doctorat d'Etat : « Fiat lux. Une philosophie du sublime », le lundi 27 janvier, à 14 heures, à l'université Paris-X-Nanterre, bâtiment des lettres, salles des thèses.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

PARIS EN VISITES

JEUDI 23 JANVIER

« L'Opéra Garnier et son Musée, réouvert au public », 13 h 30, dans le hall intérieur gauche (Paris et son histoire).

« La religion de Bouddha (1) : Inde, les premières terres de l'image bouddhique », 14 h 30, *hall du Musée Guimet.*

« Saint-Julien-le-Pauvre et le rite melchite », 14 h 30 devant l'église (Le Cavalier bleu).

« De l'« Ancienne Comédie » au couvent des Cordeliers », 14 h 30, métro Mabillon (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La crypte des Bernardins » (lampe de poche), 14 h 30, 24, rue de Poissy (S. Rojon-Kern).

« Saint-Nicolas-du-Chardonnet, une église du dix-septième siècle et ses tableaux de la Contre-Réforme », 15 heures, façade principale, angle rue Saint-Victor et rue des Bernardins (Monuments historiques).

« L'église souterraine de Saint-Sulpice et les chapelles des tours », 15 heures, sur les marches (D. Bouchard).

« Promenade de la place des Vosges à la maison parisienne de Jacques Cœur », 15 heures, métro Saint-Paul-le Marais (Lutèce visites).

« Histoire du jansénisme, de mère Angélique à Fénelon », 15 heures, sortie métro Temple (I. Haulier).

CONFÉRENCES

Cité de la musique, 211, avenue Jean-Jaurès (salle Diderot), 14 h 30 : « La musique du vingtième siècle à l'école élémentaire » (Institut de pédagogie musicale et chorégraphique).

Salle des Ingénieurs, 9 *bis*, avenue d'Iéna, 15 heures : « Le Yemen musulman. Sana'a », par O. Boucher (Antiquité vivante).

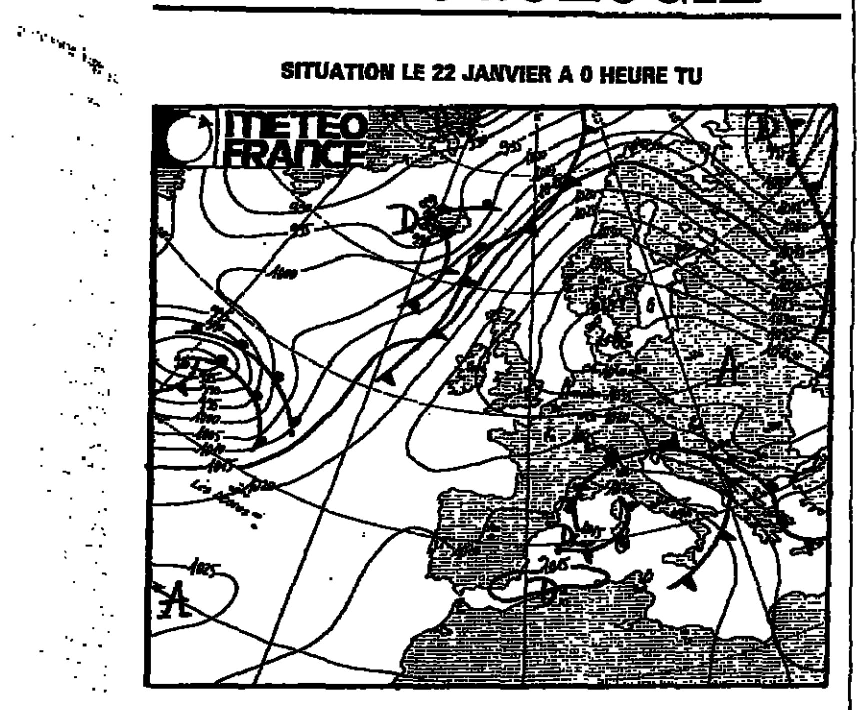
Institut catholique de Paris (salle *des Actes), 21, rue d'Assas,* 18 h 30 : « L'URSS et la Russie : évolution récente », par H. Carrère d'Encausse (CEJEP).

Temple d'Auteuil, 53, rue Erlanger, 20 h 30 : « La peur du vide : le retour des religieux », avec Gilles Kepel et Olivier Mongin. Entrée libre (Église réformée de l'Etoile).

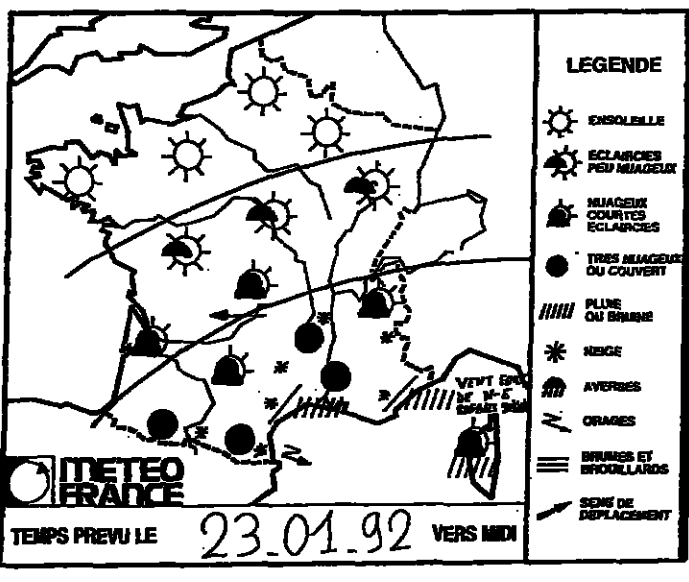
18, rue de Varenne, 21 heures : « La valse des éthiques », avec A.-Etchegoyen (Centre Varenne).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 22 JANVIER A 0 HEURE TU

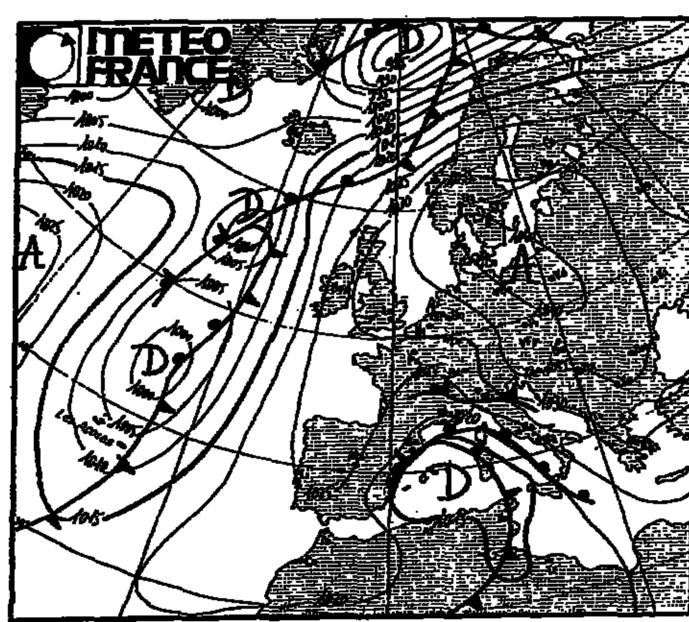


PRÉVISIONS POUR LE 23 JANVIER 1992



Jeudi : nuages, pluies, neige sur le Sud-Est ; froid et ensoleillé ailleurs. – Du Midi-Pyrénées, au Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse, le temps sera très nuageux à couvert, avec des pluies ou averses orageuses. La neige tombera en basse altitude et parfois en plaine. Dans l'intérieur de ces régions, les températures minimales seront de – 2 à – 5 degrés, et les températures maximales de 2 à 6 degrés. Sur les côtes méditerranéennes, le vent d'est soufflera à 70 km/h en moyenne et à 90 km/h en rafales ; les températures minimales seront de 2 à 5 degrés et les maximales de 8 à 12 degrés. Sur les autres régions, le temps sera froid et ensoleillé. Toutefois, des passages nuageux se produiront sur Aquitaine, Poitou-Charente, Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Les températures minimales seront de – 5 à – 8 degrés, localement – 10 degrés. Les températures maximales seront de – 3 à 3 degrés d'est en ouest.

PRÉVISIONS POUR LE 24 JANVIER 1992 A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 22-1-92
Valeurs extrêmes relevées entre le 21-1-1992 à 18 heures TU et le 22-1-1992 à 6 heures TU

FRANCE

AJACCIO	10	4	N
BIARRITZ	6	– 1	C
BORDEAUX	5	– 5	D
BOURGES	1	– 6	D
BREST	5	– 2	D
CAEN	2	– 4	D
CHERBOURG	4	0	D
CLERMONT-FER.	2	– 9	*
DIJON	– 2	– 7	D
GRENOBLE	3	– 7	D
LILLE	– 1	– 5	D
LIMOGES	1	– 7	D
LYON, BRON	1	– 8	D
MARSEILLE	8	1	C
NANCY	– 2	– 8	D
NANTES	4	– 4	D
NICE	12	2	D
PARIS-MONTS.	3	– 4	D
PAU	4	– 1	D
PERPIGNAN	8	2	P
RENNES	4	– 4	D
ST-ETIENNE	1	– 8	D
STRASBOURG	– 2	– 6	D
TOULOUSE	5	– 2	N
TOURS	2	– 5	D
POINTE-A-PITRE	30	20	D

ÉTRANGER

ALGER	13	4	C
AMSTERDAM	0	– 5	D
ATHÈNES	14	10	C
BANGKOK	36	19	N
BARCELONE	11	3	C
BELGRADE	– 2	– 4	C
BERLIN	– 3	– 10	D
BRUXELLES	0	– 6	D
COPENHAGUE	0	– 6	N
DAKAR	25	20	D
DJERBA	17	5	D
GENEVE	– 1	– 6	C
HONGKONG	16	12	D
ISTANBUL	6	3	C
JÉRUSALEM	9	4	D
LE CAIRE	18	8	D
LISBONNE	10	4	D
LONDRES	4	– 3	D
LOS ANGELES	19	9	D
LUXEMBOURG	– 2	– 7	D
MADRID	8	– 3	C
MARRAKECH	16	8	C
MEXICO	23	10	D
MILAN	2	– 4	*
MONTRÉAL	– 16	– 19	D
MOSCOU	– 1	– 5	C
NAIROBI	–	–	–
NEW-DELHI	22	9	D
NEW-YORK	4	– 4	N
OSLO	– 8	– 10	B
PALMA-DE-MAJ.	12	6	P
PÉKIN	6	– 5	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	7	4	P
SINGAPOUR	31	24	D
STOCKHOLM	– 1	– 3	D
SYDNEY	31	22	N
TOKYO	9	3	C
TUNIS	17	4	C
VARSOVIE	– 7	– 14	D
VENISE	3	0	C
VIENNE	– 3	– 7	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES — PIERRE GEORGES

L'information vraie

LES journalistes ont souvent mauvaise presse. Alors quand une occasion se présente de dire qu'ils ont plutôt bien fait leur métier, autant la souligner.

La couverture d'une catastrophe n'est jamais chose aisée. D'abord parce que les journalistes, contrairement à la légende ou à la croyance en un pseudo-cynisme professionnel qui leur servirait de blindage, sont dans ces cas-là comme les autres : le spectacle d'un accident, de la souffrance ou de la mort leur est d'abord une épreuve et un choc.

Et, second point, la gestion journalistique d'un accident comme celui de l'Airbus d'Air Inter, passe d'abord, dès le premier instant, par une extraordinaire et nécessaire prudence dans le choix des mots et l'énoncé des faits. L'information va vite. L'information audiovisuelle, parlée, encore plus, qui peut ajouter à l'anxiété ou susciter des espoirs vains.

Pendant toute la soirée, lundi et fort tard, les chaînes de télévision ont multiplié les flashes spéciaux sur l'accident de Barr. Et elles l'ont fait de façon tout à fait correcte. Dans l'ignorance où ils se trouvèrent d'abord, comme chacun, de l'endroit exact de la catastrophe, et dans la gestion d'informations parcellaires, les journalistes et présentateurs ont su observer une réelle mesure. Y compris dans l'annonce en fin de soirée, après de multiples vérifications, du fait qu'il y avait une dizaine de survivants. C'est une responsabilité terrible, dans ces cas-là, que d'avancer un simple mot comme « dizaine ».

Un journaliste, le correspondant de TF 1 à Strasbourg, est arrivé, avec des habitants de la région, le premier sur les lieux. Il a d'abord oublié son métier pour ne se préoccuper que de l'essentiel : aider les rescapés. Si on le dit ici, ce n'est point pour célébrer un acte normal d'entraide. Mais pour expliquer que les images de ces survivants blessés, choqués, transis de froid, que toutes les télévisions ont montrées mardi, avaient été tournées par ce journaliste, après. Après, c'est-à-dire quand il ne pouvait plus rien faire d'autre que d'attendre les secours, les vrais, alertés par radiotéléphone.

En ce sens-là, ces images étaient de l'information, bien loin du voyeurisme. Comme le furent ces autres images, lointaines et pudiques, des familles en leur malheur. Ou comme ces reportages tournés le lendemain sur le lieu de l'accident, et volontairement expurgés de toute scène pénible.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 22 janvier

TF 1

20.50 Variétés : Sacrée soirée.

22.40 Magazine : En quête de vérité.
23.50 Magazine : Télévitrine.
0.20 Journal, Météo et Bourse.

A 2

20.50 Téléfilm : Felipe a les yeux bleus. (2e et dernière partie).
22.35 Magazine : Direct. La bombe du pauvre : la nouvelle menace nucléaire.
23.50 Magazine : Musiques au cœur. En direct de Bordeaux.
0.50 Journal et Météo.

FR 3

20.40 Magazine : La Marche du siècle. Albertville : le rêve olympique. Invités : Jean-Claude Killy, Michel Barnier, Paul Quilès, Juan Antonio Samaranch, président du Comité international olympique, Jean-François Chedal, maire de Brides-les-Bains, Robert Fitzpatrick.
22.15 Journal et Météo.
22.40 Mercredi en France. Programme des télévisions régionales.
23.35 ▶ Magazine : Traverses. Autopsie d'un conflit.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Une saison blanche et sèche. ■ Film américain d'Euzhan Palcy (1989). Avec Donald Sutherland, Jurgen Prochnow, Marlon Brando.
22.40 Flash d'informations.
22.50 Cinéma : Blue Steel. ■ Film américain de Kathryn Bigelow (1989). Avec Jamie Lee Curtis, Ron Silver, Clancy Brown (v.o.).
0.30 Sport : Tennis. Open d'Australie. 11e journée.

LA 5

20.45 Histoires vraies. Danger, point limite zéro.
22.30 Débat : Cobaye humain, jusqu'où peut aller la médecine ?
0.00 Journal de la nuit.

M 6

20.40 Téléfilm : Les Clandestines. *Trois femmes découvrent la prostitution.*
22.25 Téléfilm : Le Cri de la mort. *Personne n'a rien vu, rien entendu...*
0.00 Magazine : Vénus.
0.25 Six minutes d'informations.

LA SEPT

21.00 Téléfilm : Hôtel du Parc. 2. La Guerre civile.
22.50 Cinéma : Le Pigeon. ■■ Film italien de Mario Monicelli (1958).
0.20 Court métrage : Histoire de Catherine.

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. Autour des dictionnaires : encyclopédies et nouveaux supports.
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Rencontre avec Léo Provo, adepte de Gandhi.
22.40 Les Nuits magnétiques. Le cinéma qu'on fait (2).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Nicolas Morel (Double aveugle).
0.50 Musique : Coda. Le tour du monde en 50 Ocora. 3. Au royaume de Thulé.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 18 décembre 1990 à Moscou) : Une bataille pour orchestre, de Halffter ; le Paon, de Kodaly ; Une musique de film pour orchestre, de Schoenberg ; le Mandarin merveilleux, de Bartok, par l'Orchestre symphonique d'Etat du ministère de la culture d'Union soviétique, dir . Guennadi Rojdestvenski.
22.45 Espace libre.
23.10 Ainsi la nuit... Par Denise Bahous.
0.30 Dépêche-notes.
0.35 L'Heure bleue. Tendances hexagonales, par Xavier Prévost.

Jeudi 23 janvier

TF 1

14.30 Feuilleton : Côte Ouest.
15.30 Feuilleton : *La Clinique de la Forêt-Noire.*
16.10 Feuilleton : Riviera.
16.35 Club Dorothée.
17.25 Série : 21 Jump Street.
18.20 Jeu : Une famille en or.
18.45 Feuilleton : Santa Barbara.
19.15 Jeu : La Roue de la fortune.
19.45 Divertissement : Le Bébête Show.
20.00 Journal, Tiercé, Météo, Loto sportif et Tapis vert.
20.50 Série : Le Chinois. L'Héritage.
22.35 Magazine : Le Droit de savoir. Faut-il avoir peur de l'islam en France ?
23.40 Le Débat.
0.00 Magazine : Spécial sport.
1.45 Journal, Météo et Bourse.

A 2

15.15 Tiercé, en direct de Vincennes.
15.25 Variétés : La Chance aux chansons
16.20 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.45 Magazine : Défendez-vous.
17.00 Magazine : Giga.
18.05 Série : Mac Gyver.
18.55 Le Journal olympique.
19.00 Jeu : Question de charme.
19.35 Divertissement : La Caméra indiscrète.
19.59 Journal, Journal du trot et Météo.
20.45 INC actualités.
20.50 ▶ Magazine : Envoyé spécial. Vie quotidienne à Moscou ; Rock'n'roll accro ; La Proie
22.15 Cinéma : Le Rapace. ■ Film franco-italo-mexicain de José Giovanni (1967). Avec Lino Ventura, Xavier Marc, Rosa Furman.
0.15 Magazine : Merci et encore Bravo.
1.15 1. 2. 3. Théâtre.
1.20 Journal et Météo.

FR 3

14.30 Magazine : Le Choix.
15.30 Série : La Grande Vallée.
16.25 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
18.00 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.00 Un livre, un jour.
20.10 Divertissement : La Classe.
20.40 INC.
20.45 La Dernière Séance.
20.55 1er film : Le Mors aux dents. ■■ Film américain de Burt Kennedy (1964).
22.15 Dessins animés.
22.40 Journal et Météo.
23.05 2e film : Un mort récalcitrant. ■■ Film américain de George Marshall (1959).
0.45 Musique : Mélomanuit.
0.55 La Flamme olympique en France.

CANAL PLUS

13.35 Cinéma : Attache-moi ! ■■ Film espagnol de Pedro Almodovar (1989).
15.15 Cinéma : Gaspard et Robinson. ■ Film français de Tony Gatlif (1990).
16.45 Sport : Tennis. Open d'Australie. Résumé.
16.55 Sport : Football. Demi-finale de la Coupe d'Afrique des nations, en direct de Dakar.

En clair jusqu'à 20.35

18.50 Le Top.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.31 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Mauvaise fille. ■ Film franco-suisse de Régis Franc (1990).
21.55 Flash d'informations.
22.00 Cinéma : Le Cercle des poètes disparus. ■■ Film américain de Peter Weir (1989, v.o.).
0.05 Sport : Tennis. Open d'Australie. 12e journée.

LA 5

14.25 Série : Bergerac.
15.25 Série : Simon et Simon.
16.15 Série : Shérif, fais-moi peur.
17.05 Youpi ! L'école est finie.
18.15 Série : Star Trek.
19.05 Série : Kojak.
20.00 Journal et Météo.
20.45 Téléfilm : Le Dernier Rempart. *Et si le gardien était l'assassin ?*
22.30 Cinéma : Samanka, l'île des passions. □ Film français de Jack Régis (1982). Avec Chris Murphy, Véra, Dirk Altevogt.
23.55 Journal de la nuit.

M 6

14.20 Magazine : 6e Avenue.
16.50 Série : Drôles de dames.
17.40 Jeu : Zygomusic.
18.10 Musique : Zygomachine.
18.30 Série : Les années FM.
19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.
19.50 Météo des neiges.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby Show.
20.30 Météo.
20.40 Cinéma : Les Zozos. ■■ Film français de Pascal Thomas (1972). Avec Frédéric Duru, Edmond Raillard, Jean-Marc Chollet.
22.20 Météo des neiges.
22.25 Téléfilm : Prisonnière des Cheyennes. *Un enfant métis rejeté par la communauté blanche.*
23.45 Météo des neiges.
23.50 Six minutes d'informations.

LA SEPT

17.10 Théâtre : Pour un oui ou pour un non. Pièce de Nathalie Sarraute, mise en scène de Jacques Doillon.
18.10 Feuilleton : Fontamara (3e épisode).
19.05 Documentaire : Marianna Rombolà, une femme contre la Mafia. D'Irène Richard.
20.00 Documentaire : Histoire parallèle.
21.00 Magazine : Mégamix.
21.55 Magazine : Avis de tempête.
22.55 Danse : Violences civiles.
23.15 Documentaire : Il était une fois dix-neuf acteurs.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Ce que disent les pierres, de Françoise Mesnier.
21.30 Profils perdus. Charles-André Julien (1).
22.40 Les Nuits magnétiques. Fellini-Mondo (1).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Gilles Leroy (Les derniers seront les premiers).
0.50 Musique : Coda. Le tour du monde en 50 Ocora. 4. Les Inuits du Canada.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Passacaille pour orchestre op. 1, de Webern ; symphonie no 1 en ré majeur, de Mahler ; Concerto pour violon et orchestre no 1 en si bémol majeur K 207, de Mozart, par l'Orchestre national de France, dir. Georges Prêtre ; sol. : Frank-Peter Zimmermann, violon.
23.10 Ainsi la nuit... Par Denise Bahous.
0.30 Dépêche-notes.
0.35 L'Heure bleue. Par André Clergeat.

Le Monde

Après la mise en cause de nombreuses personnalités socialistes par « le Canard enchaîné »

Le ministère de la justice demande une enquête sur les «fuites» du dossier d'instruction des affaires SAGES et Urba

Selon *le Canard enchaîné* du 22 janvier, M. Renaud van Ruymbeke aurait saisi, le 14 janvier, lors de sa perquisition dans les locaux de la SAGES, *bureau d'études dirigé par M. Michel Reyt*, un dossier de redressement fiscal portant les noms d'un secrétaire d'Etat, de deux anciens ministres et de plusieurs députés, maires et élus locaux, mais aussi de MM. François Mitterrand et Michel Rocard. L'entourage de ce dernier a démenti, mardi 21 janvier, toute implication de l'ancien premier ministre dans les méthodes de financement sur lesquelles enquête le juge Van Ruymbeke. Le ministère de la justice a demandé au parquet de Rennes d'ouvrir une enquête sur ces nouvelles «fuites».

Le Canard enchaîné se réfère à un dossier fiscal portant sur l'exercice 1988, et qui dresse, selon l'hebdomadaire, la liste des dépenses *«que le fisc estime injustifiées ou sans rapport avec la bonne marche de l'entreprise, et qu'elle doit donc réintégrer dans ses bénéfices»*. Il comporterait, aussi, les noms des bénéficiaires socialistes de ces dépenses : M. Claude Evin, ancien ministre de la santé, rocardien, figurerait sur cette liste aux côtés de MM. Jean-Marc Ayrault, maire de Nantes, ex-poperéniste, MM. Evin et Ayrault étant tous deux députés de la Loire-Atlantique. M. Jean-Michel Boucheron, l'ancien maire d'Angoulême, *député (apparenté PS)* de la Charente, autrefois membre du courant de M. Pierre Mauroy, serait également nommé, ainsi que deux députés de la Sarthe, MM. Raymond Douyère (poperéniste) et Jean-Claude Boulard (rocardien), et trois députés du Puy-de-Dôme, MM. Maurice Adevah-Pœuf (rocardien), Jacques Lavédrine et Alain Néri (fabiusiens). MM. Rocard et Mitterrand seraient mentionnés, le premier pour le remboursement de 48 000 tracts imprimés en 1988, le second pour une facture de 1 776 francs, correspondant à la réalisation de la maquette d'un document électoral pour l'élection présidentielle de 1988.

Le dossier saisi par le juge Van Ruymbeke à la SAGES comporterait, en outre, des indications sur les *«largesses personnelles»* accordées à certains élus : le bureau d'études aurait ainsi payé l'aménagement d'une cuisine dans une maison de M. Guy Penne, sénateur (Français établis hors de France), ancien conseiller de M. Mitterrand, et des factures d'hôtellerie *«sans raisons de service»* pour M. Jean-Yves Le Drian, secrétaire d'Etat chargé de la mer, proche de M. Jacques Delors.

Tous ces dossiers font partie des «scellés» constitués par le juge le 14 janvier. Or, ces scellés n'ont pas encore été ouverts : pour les consulter, le magistrat instructeur est tenu de convoquer les inculpés et leurs avocats, ainsi que la personne chez laquelle la saisie a été faite. Mercredi, en fin de matinée, M. Van Ruymbeke, seul maître de la date d'ouverture des scellés, n'avait encore entamé aucune de ces démarches. Le ministère de la justice, qui s'étonne que ces scellés aient été rendus publics, a demandé mercredi au parquet général de la cour d'appel de Rennes d'ouvrir une enquête sur ces «fuites». Le parquet général, qui n'avait pas encore le dossier du juge Van Ruymbeke en main, en a officiellement demandé communication mercredi.

Les informations, publiées successivement, par *le Point* et par *le Canard enchaîné*, et dont les sources ne se trouvent pas, apparemment, du côté des magistrats et des policiers menant l'enquête, intriguent les responsables socialistes. L'information relative à la disquette saisie au siège du parti, le 14 janvier, par le juge Van Ruymbeke, n'a pu être communiquée aux journalistes du *Point* que par une personne ayant assisté à la mise sous scellés des pièces emportées par le magistrat.

Cette disquette, selon les responsables de la trésorerie du PS, fait partie de l'ensemble des dossiers relatifs à la liquidation du groupe de bureaux d'études Urba-Gracco. Elle contient les comptes des fédérations départementales du PS auprès d'Urba, tels qu'ils avaient été soldés en 1989. Par ce biais, il sera possible au juge de situer les collectivités locales ayant contribué au financement du PS à travers les marchés publics sur lesquels Urba prélevait une commission. Un tiers de cette commission devait bénéficier à la Fédération, dont les élus avaient participé à l'obtention du marché.

«Sources» internes au parti ?

Les informations concernant la SAGES, qui comportent, elles, une liste nominative de comptes personnels, proviendraient, elles aussi, de l'«intérieur», c'est-à-dire d'une source interne à la société présidée par M. Michel Reyt. Les activités de cette société (*le Monde* du 21 janvier) sont étroitement liées à l'organisation du PS en courants. Ceux-ci, dès lors qu'ils développent leur activité propre, doivent trouver des moyens de financement indépendants de ceux dont le parti dispose pour payer ses locaux, ses permanents, sa propagande, etc. Comme dit un bon connaisseur des mécanismes internes du PS, *«on imagine mal un courant, à la veille d'un congrès, allant demander au premier secrétaire des fonds pour tenter de le mettre en minorité»*.

La SAGES proposait à ces hommes politiques un moyen de contourner le système de financement officiel du PS, en percevant pour leur compte des «commissions» versées illégalement par des entreprises, soit pour rétribuer l'obtention d'un marché public, soit par faveur politique envers tel ou tel. La société de M. Reyt prenait en charge, ensuite, les dépenses – impression de brochures, location de salles, affrètements d'avions – de son «client». C'est ainsi que le nom de M. Michel Rocard a pu apparaître sur ses comptes pour la location d'un chapiteau destiné à accueillir un meeting, au Mans, le 3 juin 1988. Selon *le Canard enchaîné*, la SAGES aurait payé aussi, dans la même ville, des tracts, dont l'entourage de M. Rocard assure qu'il est étranger à la manière dont la fédération de la Sarthe (dirigée par les rocardiens) en avait assuré le financement. *Cette activité* suffit à exposer M. Reyt au risque d'une inculpation pour abus de biens sociaux, l'objet de sa société ne pouvant justifier les paiements qu'elle assurait. Les services du fisc, en tout cas, s'étaient penchés sur son dossier en 1989 et avaient «épluché» la comptabilité de 1988, saisie par le juge Van Ruymbeke, lequel a aussi emporté des données relatives aux années 1989 et 1990.

La loi du 15 janvier 1990 devait, logiquement, priver la SAGES d'une bonne partie de son chiffre d'affaires, dès lors qu'elle autorise le versement par les sociétés commerciales de contributions aux associations de financement des partis ou aux comptes de campagne des candidats. La clandestinité cesse, en principe, d'être nécessaire à ces opérations. Cependant, ainsi que le relevait le rapport de la commission parlementaire d'enquête sur le financement des partis (*le Monde* du 22 novembre 1991), les *«pratiques occultes»* n'ont pas cessé, cela pour deux raisons : d'abord, le souci de certains élus de se constituer un «trésor de guerre», à l'abri des regards, pour des campagnes ultérieures ou pour faire face à d'éventuels mauvais jours après une défaite; ensuite, la part que tel ou tel d'entre eux peut prélever à des fins personnelles sur des fonds destinés, en principe, à soutenir son action politique. C'est là le deuxième versant de l'activité de la SAGES, dont l'article du *Canard enchaîné* précise quelques contributions aux dépenses personnelles d'élus.

M. Reyt, qui se vantait de ne rien risquer, parce qu'il travaillait *«pour tout le monde»*, et qui s'appuyait sur des relations nouées au travers de la franc-maçonnerie (le Grand Orient de France, où il appartenait à la loge Victor-Schœlcher), a-t-il trop présumé de ses protections ou bien les «fuites» concernant sa société procèdent-elles d'une stratégie de défense fondée sur l'intimidation?

ANNE CHEMIN
ET PATRICK JARREAU

M. Vincent-Paul Kaftandjian président de l'université de Provence (Aix-Marseille-I)

M. Vincent-Paul Kaftandjian, professeur de physique, a été élu le 13 janvier, au cinquième tour de scrutin, par 62 voix sur 88 votants, président de l'université de Provence (Aix-Marseille-I). Il remplace M. Jean-Claude Bouvier, dont le mandat arrivait à son terme.

[Né le 20 mai 1938 au Muy (Var). M. Kaftandjian devient instituteur en 1959 après des études à l'Ecole normale de Draguignan (Var). Il entreprend des études supérieures à l'université de Provence en tant qu'élève professeur à l'Institut de préparation à l'enseignement supérieur (IPES). Il est nommé assistant à l'université en 1962, puis maître-assistant. Docteur d'Etat en 1977, il crée et dirige le diplôme d'études approfondies (DEA) rayonnement et plasma (1985). Depuis 1986, il est membre du conseil scientifique de l'université de Provence et vice-président depuis 1990. Il est actuellement membre nommé du Conseil national des universités.]

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Lénine en tournée

ILS étaient à peine une centaine, hier, à célébrer, par un froid de loup, sur la place Rouge, le soixante-huitième anniversaire de sa mort, à Lénine. Des grand-mères, pour le plupart, des babouchkas, comme on les appelle là-bas. Grosses poitrines et grandes gueules. Et ça braillait tant que ça pouvait devant le *mausolée* contre le transfert éventuel de son corps. On en parle beaucoup-là, en ce moment, à Moscou.

Transféré où, je vous le donne en mille... A Berlin, Londres, New-York, Tokyo et Paris. Il s'agirait d'organiser l'an prochain une tournée mondiale de la momie. Génial, non? Pour les Russes, ce serait tout profit. Pour nous aussi. La vente aux enchères, il en a été également question ; moi, je suis contre. Il ferait beau voir qu'un milliardaire s'adjuge les restes du père du putsch révolutionnaire et les planque dans son frigo, histoire de les contempler en solitaire.

On ne va pas non plus les mettre au cimetière. Combien d'entre nous pourraient se payer le voyage à Saint-Pétersbourg? Déjà que les British abritent la tombe de Marx, plus facile d'accès et très fréquentée, faut que les Français, ils adorent les expositions, puissent s'offrir celle-là pour le prix d'un billet de train ou d'un ticket de métro. Quitte à faire la queue pendant des heures pareil que les Sov, autrefois, au pied du Kremlin.

Où l'abriter? Au musée Grévin? Ce serait un peu riquiqui, indigne d'une aussi précieuse dépouille. On ne va quand même pas lui infliger l'humiliant voisinage de minables poupées de cire à l'effigie de ses contemporains, Paul Doumer, Franklin Roosevelt ou George V, qui ne lui arrivaient pas à la cheville.

Non, question pouvoir, pouvoir du mal, il a dominé le vingtième siècle. Moi, je le verrais très bien au musée d'Orsay. C'est beau, c'est spacieux et c'est admirablement organisé. Si ça l'intéresse, je lui suggère d'en profiter pour mettre également en vitrine la dentition de Hitler. Les Russes, ils l'ont piquée dans son bunker, la lui prêteraient volontiers. Et puis là, au moins, Lénine se retrouverait en bonne compagnie.

La catastrophe de l'Airbus d'Air Inter

L'équipage n'avait pas remarqué d'anomalies à bord

Les «boîtes noires» ont commencé à raconter les dernières minutes de l'Airbus A-320 d'Air Inter tombé près du mont Saint-Odile (Bas-Rhin), lundi 20 janvier, faisant 87 victimes. L'enregistreur des paramètres du vol s'est révélé inexploitable en raison des dégâts qu'il a subis pendant l'impact. En revanche, les avions d'Air Inter sont équipés d'un enregistreur plus sommaire – le «quick access recorder» – qui a été retrouvé en bon état dans l'épave et qui devrait permettre de comprendre, dans les prochaines heures, ce qui s'est passé techniquement peu avant la catastrophe.

La deuxième boîte, l'enregistreur des conversations dans le poste de pilotage, a pu être écoutée jusqu'au moment de la coupure du courant consécutive à la destruction de l'appareil. L'audition fait apparaître que l'équipage n'avait pas remarqué d'incident ou d'anomalie à bord.

Fort de ces premières constatations, M. Pierre-Henri Gourgeon, directeur général de l'aviation civile, a décidé, mercredi 22 janvier, de ne pas prendre de mesures de sécurité conservatoires, qui auraient pu aller jusqu'à la suspension de vol des Airbus A-320 d'Air Inter et d'Air France, si une défaillance technique avait été mise en lumière par les premières constatations des enquêteurs.

(Lire nos informations page 16.)

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 22 janvier 1992 a été tiré à 500 684 exemplaires.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 22 janvier

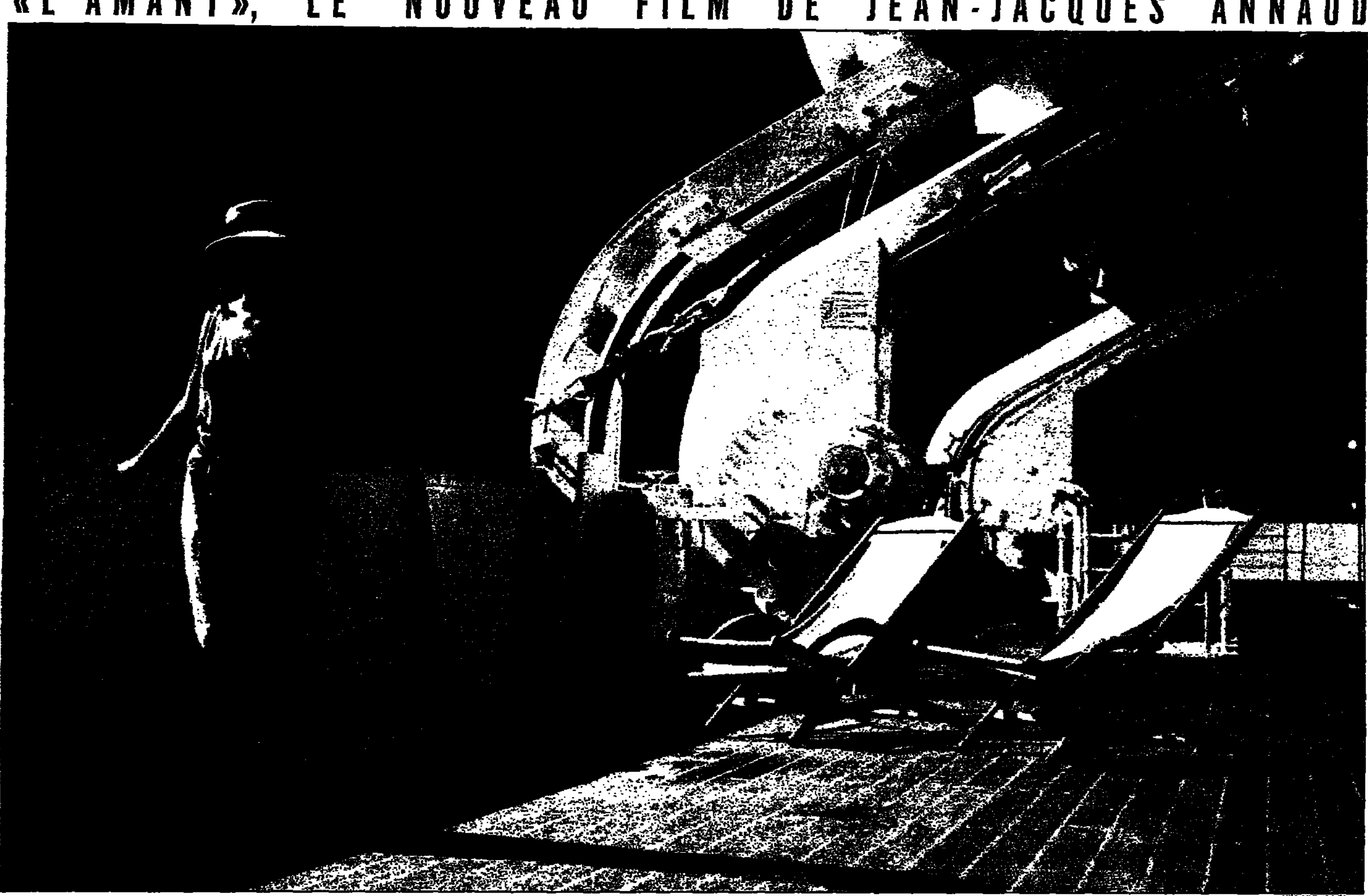
Légère baisse

La Bourse de Paris était en léger retrait mercredi matin 22 janvier à l'ouverture. Dans le sillage du Matif, les valeurs françaises abandonnaient en moyenne 0,45 % au début des transactions mais réduisaient toutefois leurs pertes après une heure d'échanges. Aux alentours de 11 heures, leur recul avoisinait 0,3 %. Les plus fortes baisses étaient emmenées par Cerus, Pernod-Ricard, Olipar. Du côté des hausses, on relevait celles de Sextant Avionique et de Compagnie bancaire.

Le Monde

ARTS • SPECTACLES

«L'AMANT», LE NOUVEAU FILM DE JEAN-JACQUES ANNAUD


BENOIT BARBIER

Dans les bras du Mékong

ON a comme une nostalgie d'ignorance. Si on pouvait, un après-midi d'hiver un peu gris et banal, entrer dans une salle de cinéma, simplement parce que le titre du film est attirant, *péremptoire : l'Amant. Comme autrefois, avant que* la sortie d'une superproduction internationale ressemble à un débarquement en Normandie, on aurait regardé les quelques photos accrochées dans des vitrines devant le cinéma. On aurait vu qu'il s'agissait d'une histoire exotique, asiatique. Et aussi, sans doute, d'une histoire d'amour. Une très jeune fille, mieux que jolie avec un visage de chat gourmand, et de drôles de jambes maigres chaussées d'escarpins du soir, regarde un homme plus âgé, peut-être un Chinois...

On s'embarquerait alors dans la moiteur splendide d'un voyage sans passeport, sans références. On verrait *l'Amant* de Jean-Jacques Annaud. Mais l'ignorance est impossible. *L'Amant*, avant de devenir ce grand film intimiste et spectaculaire, dont on nous dit qu'il a coûté cher, 122 millions de francs, et qu'importe après tout si cet argent est sur l'écran, a été un roman.

Roman, le mot est lâché, et ne se laissera plus oublier. *L'Amant* de Marguerite Duras, 2 millions d'exemplaires vendus dans le monde, traduit dans quarante-trois pays, *l'Amant*, l'impudeur de l'autobiographie transcendée par le génie du style, la voix monstrueusement personnelle d'une femme, tout cela pourrait-il se traduire en images, pourrait-il s'incarner?

Le premier à se poser ces questions fut sans doute Jean-Jacques Annaud lui-même. Riche déjà de défis surdimensionnés – la préhistoire réinventée avec *la Guerre du feu*, le Moyen Age revisité avec *le Nom de la rose*, le monde animal apprivoisé avec *l'Ours*, – ne trouvait-il pas dans *l'Amant* une œuvre à la mesure de ses rêves d'archéologue des sentiments, de ses pulsions d'explorateur perfectionniste, de sa fascination des brutales langueurs coloniales déjà exprimée dans son premier long métrage, *la Victoire en chantant*, en 1977?

Instruit, comblé par sa collaboration paisible avec Umberto Eco lors de l'élaboration du *Nom de la rose*, il trouverait aussi, pensait-il, en Marguerite Duras la partenaire idéale d'une adaptation au cinéma de *l'Amant*. Elle serait ce qu'elle est, celle qui a écrit et celle qui a vécu, l'exégète généreuse d'un livre que la gloire lui a déjà arraché, elle offrirait à sa mémoire un dernier et somptueux avatar.

Ce n'est pas ainsi que cela se passa *(lire pages suivantes l'entretien avec Jean-Jacques Annaud)*. Et la rupture qui s'ensuivit n'eut pas lieu avec Duras l'écrivain, mais avec Marguerite la cinéaste qui voyait soudain en Annaud un concurrent iconoclaste. Rien de très surprenant. Mais là où l'affaire devient belle, exemplaire même, c'est que ce conflit s'est révélé fécond. Prenant sa source dans *l'Amant*, le roman, séparant deux créateurs incompatibles, il a donné naissance à deux œuvres nouvelles et accomplies. Comme le fleuve Mékong écarte les bras en son delta, *l'Amant* est devenu un film de Jean-Jacques Annaud, *l'Amant* est devenu un autre livre de Marguerite Duras, *l'Amant de la Chine du Nord*...

Le premier parti pris par Annaud avec son coscénariste Gérard Brach a été de ne pas expulser l'écriture, de la revendiquer, au contraire. L'écriture de Marguerite Duras s'entend. Dès le générique du début, une plume crie sur le papier et le papier se fait peau... Très vite une voix apparaît. On peut dire qu'elle apparaît, tellement elle est présente. Elle dit des fragments du texte de Duras, elle passe du «elle» au «je», du narratif au «narratrice». C'est la voix d'une femme qu'on connaît comme on connaît Duras, habileté extrême. C'est la voix de quelqu'un qu'on aime, qui dit ce texte admirablement, dans la version anglaise comme dans la version française. Cette femme appartient à l'univers de Duras, vingt ans déjà, *Nathalie Granger*... Sa voix est identifiable, tout de suite. Jeanne Moreau est le porte-parole du film qui par ailleurs ne parle pas beaucoup, elle interdit qu'on prenne cette histoire pour ce qu'elle est, la défloration presque vénale d'une adolescente, elle la hausse, la hisse vers la littérature d'où elle est née...

Ainsi Jean-Jacques Annaud peut investir le récit initial. La Cochinchine des années 20, une jeune fille blanche de quinze ans, son amant chinois. La solitude et la dureté de cette enfant, son refus d'amour et son enchantement du plaisir, la famille autour, la pauvreté aussi, quelques bateaux qui partent... Le roman était d'une minceur hautaine. Le film ne refuserait pas des horizons plus larges. Il ne s'agit pas de reconstitution, mais d'évocation. Fourmillement industrieux des rues, foules dans le port, il y a des élèves dans l'école, des passagers dans l'autocar. Il y a cette grande place que l'on voit plusieurs fois de haut où tournent des automobiles. Il y a le fleuve, la chaleur, les pales du ventilateur. Tout est très exact, très vivant. Superbement «habillé» par Yvonne Sassenot de Nesles, éclairé par Robert Fraisse. C'est le fond indispensable de la toile.

Alors, de la limousine noire qui glisse sur le bac comme un funèbre palace flottant, peut sortir cet homme vêtu d'un costume de tussor blanc. Cet homme, dont la cigarette tremble au bout des doigts. Et la jeune fille au feutre d'homme bois de rose, avec sa petite robe beige d'un charme agressivement discret, ses chaussures de dame, sa bouche de fruit déguisé, va se laisser regarder.

Il y a très vite une scène d'anthologie. La jeune fille et le Chinois au fond de la Morris Léon-Bollée. Le prélude à la passion. Sans un mot. Deux mains qui s'attirent, se rapprochent, se cherchent, aspirent à se toucher. Deux mains seulement, pour l'instant. Et à peine se trouvent-elles, c'est l'incandescence.

DANIÈLE HEYMANN

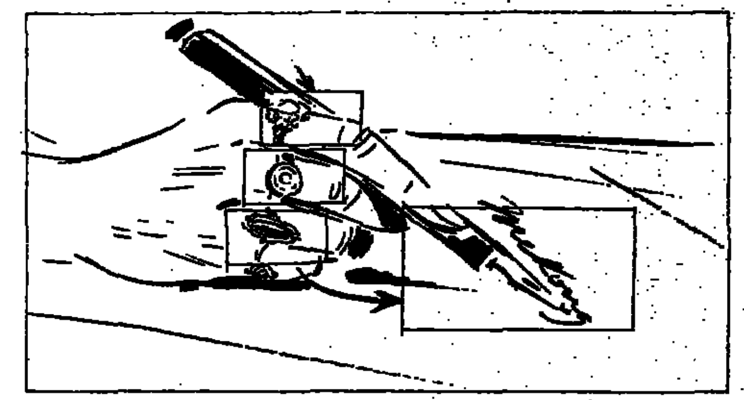
Lire la suite page 31.

Rencontre avec le réalisateur de « l'Amant »

Quel que soit son sujet, même intimiste, Jean-Jacques Annaud voit grand. Il ne conçoit ses films qu'à vaste échelle, et leurs tournages deviennent également des sagas. Ainsi de *l'Amant*. Parmi les mille hauts faits qui ont jalonné sa gestation, deux défis majeurs : résoudre, d'une manière ou d'une autre, les relations avec Marguerite Duras, auteur et personnage principal du livre, et inventer une façon de montrer les scènes d'amour physique sans trahir ni le texte, ni la volonté du cinéaste de traiter franchement le sujet, ni la vocation grand public du film.
Le metteur en scène raconte.







Description en panoramique macro. Sur les doigts de la main droite qui écrit, on remarque plusieurs bagues tarabiscotées dont une enchâsse un solitaire. On descend le long du stylo en laque noire. La plume inscrit sur le papier le mot « Mékong » à l'encre bleu nuit. (Extrait du découpage technique).

Jean-Jacques et Marguerite

« L'ADAPTATION est une lecture et, pourquoi pas, une trahison. Adapter, c'est se dire : cette musique m'a plu, j'en fais une statue. *La Marseillaise*, j'en fais une statue. Si Rouget de Lisle dit : ce n'est pas la mélodie, tant pis. Moi, sa musique me plaît.

» Dans l'adaptation de *l'Amant*, il y a trois protagonistes essentiels : Marguerite Duras, Claude Berri et moi. Trois personnalités, un trio infernal. Voici l'affaire telle que je l'ai vécue : Claude Berri m'a proposé *l'Amant*, dont il avait acquis les droits, quand j'étais en train de tourner *l'Ours*. Il l'a fait à un moment particulièrement mal approprié, j'avais mon glacier qui fondait, le niveau de l'eau qui montait, la couleur de l'eau qui changeait, et Claude venait me parler de *l'Amant*, je l'aurais foutu à la baille. Après *l'Ours*, peu à peu, l'envie me vient. Après avoir hésité, je dis oui.

» Donc, j'ai été demandé par un producteur, qui est un ami, pour travailler sur ce texte, avec l'absolue liberté qui est la mienne depuis toujours et qui est la condition de mon travail. A ce moment, pour moi, Marguerite Duras est un auteur, pas une dame. De plus, Claude Berri me dit : *« Marguerite, tu ne la verras malheureusement pas, elle est à l'hôpital. »*

» Avec mon ami et complice habituel, le scénariste Gérard Brach, on écrit un premier scénario, un deuxième, un troisième. Je vais plusieurs fois au Vietnam, une petite équipe s'installe sur place. Claude Berri s'enflamme pour notre travail, qui est surtout celui de Brach à ce moment, il nous réveille à Los Angeles : *« C'est magnifique, absolument superbe. »* Et puis : *« Tu sais quoi ? Marguerite est sortie de l'hôpital, elle aimerait te rencontrer. »*

» Je suis enchanté, je vais pouvoir lui dire que je l'adore, que j'adore son roman... Et je m'aperçois que le nom de l'auteur sur la couverture du livre est devenu une dame réelle, qui n'est pas seulement l'auteur du roman mais un cinéaste concurrent. Elle avait écrit un projet d'adaptation, que j'avais lu et dont je m'étais d'ailleurs inspiré, projet à mes yeux tout à fait inabouti qui portait la mention « scénario provisoire ». Je comprends que, pour Marguerite, ce scénario-là, c'était le film. Qu'elle était aussi l'adaptatrice.

» Mais moi, il y a au moins deux choses que je ne sais pas faire : faire le film d'un autre, et faire des films comme Marguerite Duras. On ne peut pas s'entendre, tous les metteurs en scène sont convaincus que seul leur cinéma est celui qui est digne d'être fait et je comprends aussi très bien pourquoi elle pense que seul son cinéma est possible. Mais je lui demande un peu de tolérance, dans la mesure où elle ne pourra pas réaliser ce film.

» Je continue d'aller la voir, parce que je suis, aussi, sous le charme, et parce que j'essaie de préciser un certain nombre de décors qui sont encore imprécis dans ma tête. Sciemment, j'évite d'aller à l'essentiel. L'essentiel, je me le garde. Mais, même sur le terrain « pratique », nous ne nous comprenons pas. Je lui montre un décor, elle me dit : *« Ce n'est pas la rue Catinat, elle est bien plus petite. – C'est la rue Catinat. – Tu vas aller filmer quoi ? – Je vais la filmer telle que tu l'as vue. – Tu n'as pas le droit puisqu'elle est petite. – Tu l'a vue grande, je la filme grande... »* Commence une première conversation : *« Tu n'as pas le droit puisque la réalité, c'est qu'elle est petite. – La réalité, ça m'est égal, c'est ton roman qui compte. – Oui, mais c'est mon histoire. – Oui, mais ce seront mes images. – Bon, alors on va séparer le travail, c'est mon film et toi, tu fais les images. – Marguerite, si ce sont mes images, c'est mon film, parce que la narration au cinéma, ça se fait d'abord par l'image. – Tu n'as rien compris, c'est par les mots. – Dans ce cas, on le passera à la radio. »*

» Ainsi a commencé une relation de plus en plus difficile où, tout à fait de bonne foi, j'ai cru courtois et utile d'expliquer à Marguerite ce que je voulais faire. Mais j'ai senti chez elle le désir de ne pas véritablement participer à la visualisation de quelque chose qui, pour elle, est conceptuel.

» Un peu plus tard, Marguerite m'appelle au téléphone : *« Qu'est-ce que c'est que « les nids de poule fangeux » ? – Attends, on ne va pas parler de ça au téléphone, j'arrive. »* J'y vais, elle en est à la page 2 du scénario, elle me dit : *« Je ne peux pas lire ça, « les nids de poule fangeux ». – Quel est le problème ? – Ils ne sont pas fangeux, ils sont boueux. – Ah ! Marguerite, tu as raison, ils sont boueux. »* Je fais cette chose horrible, je lui dis : *« Ecoute, ce n'est pas moi qui ai écrit ça, c'est Brach. « fangeux » est une évocation. Marguerite, qu'est-ce que ça peut faire ? « Fangeux », c'est une image, et ça n'a aucune importance, c'est pour montrer que la route est défoncée et, de toute façon, on sera en saison sèche, donc ce sera « poussiéreux ». – Alors tu écris « nids de poule poussiéreux ». – D'accord. »*

» Puis arrive l'épisode des chaussures dorées. Même début : *« Qu'est-ce que c'est que ces chaussures dorées ? – Là, écoute, franchement, c'est dans ton roman. – Je n'ai jamais eu de chaussures dorées. – Je m'en fous que tu n'aies jamais eu de chaussures dorées. Tu l'as écrit dans le livre. »* J'avais tellement le truc en mémoire, je me souvenais que c'était page 19, je lui montre la page des Éditions de Minuit : *« Je porte ces lamés or pour aller au lycée. »* Elle prend ses lunettes, elle regarde, elle lit, elle me regarde : *« Je m'en expliquerai. »* Et moi, je me bats bec et ongles : *« J'ai vu ces chaussures dorées, elles seront dorées. »* Je fais venir la comédienne, je lui mets des chaussures dorées, elle a l'air d'un pingouin. Je retourne voir Marguerite : *« Elles étaient comment, tes chaussures ? – Je t'ai dit noir, satin noir. »* Dans le film, elles sont noires, avec des petits motifs en strass.

» Le grand clash a concerné la fin, le coup de téléphone du Chinois à Paris. Quand j'ai lu *l'Amant*, j'étais ému tout le temps, mais la dernière page m'a fait craquer. Je reconnais avec elle que cet épisode peut paraître une facilité littéraire, mais c'est avec les sentiments simples qu'on fait de très grandes histoires. Victor Hugo, qui a beaucoup inspiré Duras, qu'elle lisait beaucoup quand elle était gamine, est plein de ces sentiments-là. Et je lui dis : *« Marguerite, ce n'est même pas la peine d'en parler, c'est capital dans le roman, c'est la fin du roman, ça sera la fin du film.... »* Je suis excommunié pour ça. Parce que ses « dévots » lui ont dit que cette fin n'était pas durassienne.

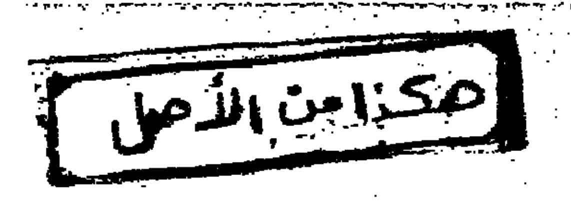
» Je lui dis : *« Marguerite, tu l'as écrit dans une pulsion, peut-être sous l'influence de ta mémoire, de ton envie, peu importe, c'est magnifique. En tout cas, je trouve que c'est magnifique et, comme je vais signer le film, ce sera comme ça. »* Conflit majeur. Je n'ai pas lu *l'Amant de la Chine du Nord* mais on m'a dit qu'il finissait aussi par ce coup de téléphone.

» On a payé, c'est-à-dire que Claude Berri a payé, pour que je puisse jouir de la liberté de faire le film comme je l'entendais : il a fallu faire un nouveau contrat. Je n'y vois rien à redire. Marguerite y gagnait de l'argent, et l'élan pour écrire *l'Amant de la Chine du Nord*. Et moi, cette affaire m'a imposé d'être moi-même, de réussir ce film en en portant l'entière responsabilité.

» Je sais très bien que le film ne peut pas restituer ce que Marguerite a ressenti – c'est sa vie à elle. Ce que j'ai voulu faire, c'est réussir un film, et aussi le réussir pour elle, et le lui offrir. J'ai envie qu'elle soit satisfaite de ce film, c'est une histoire qui est née d'elle, de sa vie, qui a compté pour elle, qui compte beaucoup pour moi.

» Au lieu de faire un film « avec Marguerite Duras », j'ai été amené à faire un film « d'après Marguerite Duras ». Mais j'avais son texte, l'écriture. D'où l'emploi de la voix off. Sans elle, on perdrait la dimension littéraire, la perspective. On ne comprendrait pas que ce n'est pas une bluette d'une gamine de quinze ans avec un joli Chinois, mais une bluette qui a transformé la vie d'un auteur majeur de la littérature française. Non seulement on a la magie de sa littérature et de son phrasé, mais on sait que ce que nous voyons n'est pas simplement ce que nous voyons, c'est la mémoire de ce que nous voyons, le récit et ses souvenirs.

» La littérature est omniprésente dans le film. J'ai tellement voulu citer mes sources que je l'ai enchâssé dans l'écriture. Je commence par une plume, le papier se mélange à la peau et ça gratte la peau et je dis : ce qu'on vous raconte n'est pas seulement un récit, c'est un récit *écrit*, c'est de la littérature. Et je termine par une image très similaire, une image d'un écrivain. Avec Brach, on se disait toujours : n'oublions jamais que c'est l'histoire qui va changer le destin d'un grand écrivain. Je n'ai jamais considéré le film autrement. »









La scène en gros plans entre les deux protagonistes que sont devenues ces deux mains dure longtemps. Tout le temps qu'il faut pour faire s'installer le désir. C'est la première scène d'union charnelle du film.
(Extrait du découpage technique, dessins de Maxime Rebière.)





Jane March et Tony Leung photographiés par Benoit Barbier.

L'amour, du travail

« LES scènes d'amour étaient mon défi de metteur en scène. Je n'avais pas de modèle, je n'avais pas vu au cinéma ce que j'avais envie de voir. C'est monstrueusement difficile de filmer l'amour physique, surtout quand on a cinq scènes, toutes dans le même décor, et qu'elles doivent être toutes différentes. La première scène d'amour est celle de la défloration, ensuite la deuxième étreinte, puis la scène d'amour sur le carrelage, une autre où l'on entre dans la chair des amants et ensuite une scène que j'appelle le viol.

» Mon premier souci a été de les étayer psychologiquement de manière très différente, que chacune soit une conséquence logique du désir et de l'histoire. J'ai voulu dans la première scène une très grande simplicité d'images, parce qu'on allait découvrir les deux corps nus pour la première fois. J'ai tourné dans une lumière assez basse, dans un décor conçu à cet effet, et dans une très grande dureté de couleurs. J'ai choisi ma couleur de décor en prenant un nuancier, en le mettant à côté du visage de Jane March, et en choisissant la couleur la plus horrible pour casser la mièvrerie. J'ai aussi choisi l'objectif le plus « dur », celui que les actrices détestent parce qu'il n'estompe aucun défaut.

» Mes deux interprètes étaient si beaux, Jane est si belle, il fallait que je la « casse » par tout un tas de méthodes, de costumes, de maquillages, de fatigue. Elle a très bien compris. Elle a joué cette carte-là. Pareil pour Tony Leung, qui est d'une très grande élégance, mais qui a aussi des défauts que j'ai montrés. A l'origine, j'avais prévu des doublures pour ces scènes, mais ça n'allait pas. Les deux comédiens ont tout fait eux-mêmes parce qu'ils savaient le rythme de l'amour, ils comprenaient le cinéma, c'était leur peau à eux, c'était sa bouche à elle, c'était son ventre...

» La préparation psychologique était évidemment encore plus cruciale. Je suis fier d'avoir manipulé mes acteurs, c'est une manipulation consciente, acceptée par tous. J'ai tourné la totalité du film avant les scènes d'amour, de façon à ce que les acteurs comprennent la nature du projet. On a mobilisé le port de Saïgon pendant quinze jours ; j'ai fait venir un paquebot de Chypre pour tourner les huit secondes d'un bateau qui s'en va ; on a vidé les châteaux d'eau de Saïgon pour montrer une mère qui pleure, en gros plan. Ils ont bien compris quel film je faisais, ils ont aimé ce film, ils ont aimé mon équipe, ils ont eu accès à tous les rushes, ils ont vu la nature de nos exigences à tous et quand ils se sont retrouvés à la fin de tout ça, ils se sont dit, inconsciemment, maintenant c'est à nous.

» J'avais pris la précaution de ne jamais voir mon héroïne déshabillée. Je n'ai jamais vu Jane nue avant que le Chinois ne lui enlève sa robe. Elle a été prise pour son talent, pas pour sa plastique. J'ai voulu que ce soit clair, et bien évidemment, la même chose pour lui. Du coup, ils ont accepté et même désiré donner au film ce dont il avait besoin, pour justifier la qualité du travail investi. Evidemment, toute cette stratégie – à plus de 100 millions de francs de risque – aurait pu échouer : il n'y aurait pas eu de film du tout.

» J'ai donc montré les corps nus prendre leur plaisir ensemble, avec un gros plan de la jeune fille qui reçoit sa première pénétration. J'avais envie d'assister à cette chose tout à fait magique. Une fois que le spectateur a pris ce choc-là, je crois qu'il est préparé à une seconde phase qui est de montrer l'amour dans sa beauté naturelle, sans fioritures, simplement montrer comme c'est beau la passion charnelle. Là, j'ai pris le parti d'un plan unique avec le seul zoom du film, la scène dure trois minutes et demie. C'est un plan-séquence qui est là pour provoquer l'émotion par la durée réelle, non trichée.

» Ensuite, j'avais prévu une scène qui parle de l'engloutissement dans le plaisir, ce qu'on n'a pas tout de suite dans le rapport amoureux. Dans le rapport amoureux, il y a d'abord l'étonnement de la découverte, ensuite l'urgence du plaisir et enfin, il y a ce moment qui est l'apogée de l'amour où les deux corps s'unissent tellement bien qu'il y a un mélange... Pour cette scène d'amour maelström, j'avais envie de retrouver l'abstraction du plaisir, et aussi l'abstraction des mots, au-delà de ce que l'image montre d'habitude. Je voulais des images abstraites. D'où mon utilisation du cinéma scientifique, de macro-photographie et d'endoscopie. J'avais un tube qui sert pour les opérations chirurgicales et mon objectif était placé entre les corps. J'étais dans les corps, dans l'amour, dans les parties les plus secrètes, mais ça ne se voit pas.

» Après, il y a une scène tout à fait différente qui est une scène d'amour vengeur. Je l'ai faite dans la violence, un éclairage très rude avec une ombre diabolique, qui éteint le visage blafard, surexposé, de Jane. Chacune de ces séquences a aussi sa lumière ; la première scène est traitée sombre et froide, la deuxième scène, sur le carrelage, est très « chaude », très « après-midi » ; celle de l'ensevelissement est traitée « humide » parce que la jeune fille sort de la salle d'eau, ça change beaucoup la texture de la lumière, elle est beaucoup plus rouge, incandescente. Tout ça a été tout à fait discuté, compris, analysé, voulu avec Robert Fraisse, le chef opérateur. »

Propos recueillis par
DANIÈLE HEYMANN
et **JEAN-MICHEL FRODON**

Dans les bras du Mékong

Suite de la page 29

On peut désormais entrer avec les amants dans la chambre bleue, les suivre sur ce lit *« qui n'est séparé de la ville que par des persiennes »*. La musique de Gabriel Yared sait dire beaucoup de la mélodie des bruits. On est dans cette chambre, au plus près des corps volubiles et des cœurs muets. Les étreintes changent de nature, d'intensité, de couleur. Miracle, on n'est pas voyeur. La sauvagerie, l'harmonie. L'amour, il n'y a pas d'autre mot, même sans amour.

De temps en temps on sort, il y a des fragments d'existence où l'émotion affleure, mais qu'Annaud semble vouloir freiner, réfréner. Un *paso doble* exquis et sensuel entre la jeune fille et sa compagne de collège, la grande lessive conjuratoire de la maison, la visite désemparée au « barrage contre le Pacifique », où subsistent des poteaux noirs comme des sentinelles noyées... Mais le film respire vraiment, et s'épanouit surtout au rythme des retrouvailles de deux corps nus aussi beaux l'un que l'autre. Il est évident que le choix impérial des deux interprètes est pour beaucoup dans le bien-être que l'on éprouve à les surprendre, à les apprendre. Tony Leung, comédien de Hongkong, à la présence soyeuse, la gourmandise lasse du Chinois. Et Jane March, la jeune fille, est irrésistible de grâce et de brutalité. Jolie, pas jolie, lucide à mourir, elle apparaît comme on imagine que Marguerite s'imaginait... Le reste de la famille joue décalé comme dans un « vrai » film des années 30. C'est voulu, bien sûr, pas tout à fait convaincant pour la mère (Frédérique Meininger), le petit frère (Melvil Poupaud), personnage déchirant du roman, laissé un peu à l'abandon, plus savoureux chez le grand frère (Arnaud Giovaninetti) qui compose une silhouette à la Dalio. Mais Jane March, divine, domine. Elle est l'enfant encore que l'enfance abandonne, elle est le bourreau et la victime, elle est l'amante...

Ce n'est pas la première fois que Jean-Jacques Annaud montre et démontre sa capacité à représenter la femme, l'amoureuse. Il n'est pas seulement l'homme des vastes paysages et des reconstitutions minutieuses. Dans *la Guerre du feu*, déjà, c'est la femme qui amenait son fruste compagnon à d'autres découvertes aussi essentielles que le feu, le plaisir charnel, et le rire. Ces éléments ne devant rien à l'inspiration de Rosny aîné... Dans *le Nom de la rose*, il ne faut pas l'oublier non plus, la sauvageonne violée tenait un rôle court mais capital que n'avait pas prévu Umberto Eco. Elle revenait à la fin, comme un remords, un regret, une nostalgie inguérissable de la féminité.

Le choix de Jean-Jacques Annaud de tourner *l'Amant* n'est donc ni un hasard ni un défi gratuit. Plutôt la rencontre légitime avec le sujet qu'il méritait. Fidèle et infidèle à Marguerite Duras comme l'amant chinois à la jeune fille, il n'a trahit personne et surtout pas lui-même. Une image résume son pari gagné. Deux mains étrangères qui à peine se touchent, et réinventent, en s'effleurant, l'irrépressible fatalité du désir.

D.H.

« IMAGES », L'AUTOBIOGRAPHIE CINÉMATOGRAPHIQUE DE BERGMAN

Face au miroir


Ingrid Bergman et Ingmar Bergman.

CAHIERS DU CINÉMA

IL y a cinq ans, la publication par Ingmar Bergman de *Laterna Magica* (chez Gallimard) créait un petit événement dans le monde du livre de cinéma : texte brûlant, écorché, impudique, d'une lucidité qui en faisait un grand livre « tout court ». On regretta pourtant que le grand cinéaste suédois y parle si peu de cinéma. C'était avoir mal pris garde au titre : *Laterna magica* décrivait très précisément la machine d'où étaient sorties les images qui composent une des œuvres les plus fortes du cinéma mondial. Une machine dont les rouages et les miroirs étaient taillés dans le passé familial, les relations avec les femmes, le travail théâtral, les crises personnelles et professionnelles.

Les images « projetées » par cette « lanterne magique » sont les films, évoqués dans ce second livre qui, précisément, s'intitule *Images* et dont nous publions un extrait ci-dessous. S'il a renoncé à la caméra, Bergman n'a abandonné ni les planches ni la plume. Agé aujourd'hui de soixante-treize ans, il a revu toute son œuvre, repris ses carnets de notes et de souvenirs. Des *Fraises sauvages* à *Fanny et Alexandre*, il refait pas à pas un parcours dont il choisit seul l'itinéraire, soucieux d'une cohérence qui parfois respecte la chronologie et souvent s'en écarte, ignore délibérément certains titres, juge sévèrement des films classés monuments historiques et réévalue des œuvres considérées comme mineures, unissant dans le même élan critique le lien affectif et le jugement pesé, posé et argumenté.

Parmi les trente-deux films (sur cinquante-trois réalisations pour le cinéma ou la télévision) ainsi commentés avec un mélange de joie et de douleur retrouvées, de lucidité et de nostalgie, voici le texte consacré à *Sonate d'automne* (1977), « *nocturne où les sombres accents ont le tempo de la mort avec les plaintes des souvenirs écorchés et des rêves avortés* » (1).

Bergman décrit par l'exemple le cheminement de la création, le jeu des relations personnelles, les rapports avec les comédien(ne)s – la rencontre « historique » avec Ingrid Bergman. Il raconte aussi comment il découvrit, à la fois amer et amusé, qu'il était en train de se transformer en « personnage culturel », au risque de se parodier, risque qu'il repère également chez quelques-uns de ses plus prestigieux confrères. Il retrouve, ce qu'il faisait dire à Viktor, le mari d'Eva (Liv Ullman) : « *On est adulte quand on sait comment s'y prendre avec ses rêves et ses espérances.* »

J.-M. F.

(1) Dans Ingmar Bergman, une poétique du désir, de Joseph Marty, récemment publié au Cerf. 230 pages. 150F

« Sonate d'automne », comme un rêve

EXTRAIT D'« IMAGES »
d'Ingmar Bergman.
Traduit du suédois
par C. G. Bjurström
et Lucie Albertini.
Gallimard, 414 p., 145 F.

LA première ébauche de *Sonate d'automne* a été écrite le 26 mars 1976. Elle est reliée à cette affaire d'impôts qui m'est tombée dessus en début du mois de janvier : j'avais alors abouti dans le service psychiatrique de Karolinska Sjukhuset, puis à Sophiahemmet et finalement à Farö. Au bout de trois mois, l'affaire fut classée. Du crime qu'elle était au départ, elle devint un simple redressement fiscal. Ma première réaction fut euphorique.

Voici ce qu'on peut lire dans mon carnet :

« Nuit après l'acquittement. Comme je n'arrive pas à dormir malgré le somnifère, l'idée me vient que j'ai envie de faire un film sur le sujet mère-fille, fille-mère, et qu'il me faut Ingrid Bergman et Liv Ullmann dans les deux rôles, et personne d'autre. Il y a éventuellement place pour un troisième personnage.

» Voici à quoi ça ressemblerait à peu près : Helena (1), qui n'est absolument pas la belle Hélène, a trente-cinq ans, elle est mariée à un gentil pasteur prénommé Viktor. Ils habitent un presbytère près de l'église et mènent une vie paisible au rythme de la paroisse et des saisons, depuis que leur petit garçon est mort d'une maladie inexplicable. Quand il est mort, il avait six ans, et il s'appelait Erik. Helena a une mère qui est une célèbre pianiste et voyage de par le monde. Elle doit venir chez sa fille pour sa visite annuelle. A vrai dire, cela fait quelques années qu'elle n'est pas venue. Le presbytère est donc sens dessus dessous, il y règne une joie sincère, mais mêlée de crainte. Helena a longtemps attendu cette rencontre avec sa mère. Elle joue elle aussi du piano, et sa mère a l'habitude de lui donner quelques leçons. Donc, joie générale, joie sincère à l'idée de cette rencontre que mère et fille attendent avec à la fois anxiété et ferveur. La mère est d'une superbe humeur. Du moins réussit-elle à jouer cette superbe humeur. Elle trouve que tout est arrangé au mieux, on a même pensé à glisser dans le lit de la chambre d'amis la planche dont elle a l'habitude (à cause de son dos). Elle a apporté des chocolats de Suisse et cætera.

» On sonne les vigiles. Helena veut alors se rendre sur la tombe d'Erik. Elle raconte qu'Erik vient parfois lui rendre visite, qu'elle peut sentir ses prudentes petites caresses. La mère trouve que cette fixation sur un enfant mort est inquiétante et elle essaie doucement de faire comprendre à Helena qu'elle et Viktor devraient adopter ou avoir un nouvel enfant. Plus tard, Helena veut jouer quelque chose à sa mère, et sa mère lui fait de nombreux compliments, mais, pour plus de sûreté, elle rejoue le morceau. Ce faisant, elle écrase en douceur, mais avec efficacité, la mièvre interprétation de sa fille.

» Lorsque le deuxième acte commence, la mère n'arrive pas à s'endormir. Elle prend des cachets, regarde les livres, lit ses exorcismes, mais en vain. Elle finit par se lever et aller au salon. Helena l'entend, et arrive maintenant l'instant où les masques tombent. Les deux femmes parlent de leurs relations. Pour la première fois, Helena ose dire la vérité. La mère est profondément choquée de sentir toute cette hâine, ce mépris qui se révèlent.

» Puis c'est au tour de la mère de parler d'elle-même, de son amertume, de son ennui, de son désespoir, de sa solitude. Elle parle de ses hommes, de leur indifférence, de leur chasse humiliante toujours après d'autres femmes. Mais la scène va plus profond : *la fille finit par accoucher de la mère.* Ensuite, pour de très brefs instants, les voilà réunies dans une symbiose totale.

» Le lendemain matin, cependant, la mère repart. Elle ne peut plus supporter ce calme et ces nouveaux sentiments mis à nu. Elle s'arrange pour que quelqu'un lui télégraphie qu'elle doit immédiatement rentrer. Helena entend la conversation. Et puis c'est dimanche, la mère est partie, Helena se prépare à aller à l'église écouter le prêche de son mari. »

Au lieu de ces deux personnages, il y en eut quatre. Et qu'Helena accouche de sa mère était une idée difficile que j'ai malheureusement abandonnée. Les personnages suivent leurs propres chemins. Autrefois, je cherchais à les dominer et à les forcer, mais au fil des années je suis devenu plus sage et j'ai appris à les laisser agir à leur guise. Le résultat, ce fut que la haine se retrouva cimentée : la fille ne pourra jamais pardonner à la mère. La mère ne pourra jamais pardonner à la fille. Le pardon, on le retrouve chez la deuxième fille, la malade.

Sonate d'automne a été conçu une nuit, en quelques heures, après un temps de blocage total. Ce qui demeure énigmatique c'est pourquoi justement : *Sonate d'automne* ? Il n'y avait là rien à quoi j'eusse réfléchi auparavant.

L'idée de travailler avec Ingrid Bergman était ancienne mais elle ne donna pas naissance à cette histoire. La dernière fois que j'avais rencontré Ingrid Bergman, c'était au Festival de Cannes en 1973. Au moment de la projection de *Cris et chuchotements*. Elle avait alors glissé dans ma poche une lettre où elle me rappelait que j'avais promis que nous ferions un film ensemble. Nous avions eu autrefois le projet de tourner le roman de Hjalmar Bergman, *le Chef, madame Ingeborg* (2).

Mais l'énigme demeure : pourquoi justement cette histoire et pourquoi est-elle à ce point achevée ? Elle est plus achevée même sous sa forme d'ébauche qu'elle ne le fut dans sa réalisation finale.

J'ai écrit *Sonate d'automne* en quelques semaines, pendant l'été, à Farö (3), pour avoir quelque chose dans mes bagages au cas où *l'Œuf du serpent* ferait la culbute. Ma décision était alors définitive : je ne travaillerais plus en Suède.

C'est également pour cette raison qu'a été trouvé ce curieux arrangement de tourner *Sonate d'automne* en Norvège. Il me plaisait bien, en soi, de tourner dans ces studios rudimentaires de la banlieue d'Oslo. Construits en 1913 ou 1914, ils sont tout bonnement demeurés en l'état. Certes, quand le vent soufflait dans une certaine direction, nous entendions les avions passer au-dessus de nos têtes. Mais par ailleurs, l'endroit était vieillot et agréable. Il y avait tout ce qu'il fallait, même si c'était plutôt délabré et mal entretenu. Les collaborateurs étaient aimables, mais guère professionnels.

Le tournage en lui-même fut épuisant. Je n'ai pas eu ce qu'on pourrait appeler des difficultés de collaboration avec Ingrid Bergman. Non, il s'est plutôt agi d'une sorte de différence de langage et ce fut en un sens plus profond. Dès le premier jour, quand nous avons lu ensemble le manuscrit dans le studio de répétition, j'ai découvert qu'elle avait entièrement appris son rôle devant un miroir avec gestes et intonations. Il était clair qu'elle abordait son métier d'une autre façon que nous. Elle en était restée aux années 40.

Je crois qu'il y avait en elle une sorte d'ordinateur génial, étrangement agencé. Bien que ses mécanismes de réception ne fussent pas aux endroits où on les trouve habituellement – et où il faut qu'ils soient, – elle doit avoir été accessible aux impulsions de deux ou trois metteurs en scène. On voit qu'elle est extraordinairement bien dans bon nombre de films américains.

Dans les films de Hitchcock, par exemple, elle est toujours magnifique. Elle le détestait. Et je crois qu'il ne se gênait pas, se comportant sans respect à son égard et avec arrogance, ce qui était évidemment la meilleure façon d'agir pour qu'elle écoute.

Dès le travail de répétitions, j'ai découvert qu'il ne me suffisait pas ici de comprendre ou d'avoir l'oreille fine. Il me faudrait utiliser des méthodes qu'autrement je récuse, en particulier l'agressivité.

Un jour, elle m'a lancé : « *Si tu ne me dis pas comment je dois faire cette scène, je te frappe.* » J'ai assez aimé ça. Mais d'un point de vue strictement professionnel, il était difficile de travailler avec ces deux actrices. Lorsque je revois le film, je remarque que j'ai laissé Liv se débrouiller dans les moments où j'aurais dû la soutenir. Elle est de ces artistes généreuses qui se donnent entièrement. Et, par moments, elle s'égare. Cela vient de ce que j'ai été trop attentif à Ingrid Bergman. Ingrid éprouvait de plus des difficultés à se souvenir de ce qu'elle avait à dire. Souvent, le matin, elle était hargneuse et en colère, ce qui était compréhensible. Elle vivait avec son angoisse, face à sa maladie, et elle trouvait de son côté que notre façon de travailler était inhabituelle et hasardeuse. Mais elle ne tenta jamais de se défiler. Sa manière d'être était toujours extraordinairement professionnelle. Avec ses travers évidents, Ingrid Bergman était quelqu'un de remarquable : généreuse, de grande classe et très douée.

Un critique français a écrit non sans perspicacité : « *Avec* Sonate d'automne, *Bergman fait du Bergman.* » C'est bien dit mais c'est fâcheux. Pour moi, donc.

Je trouve qu'il est assez exact que Bergman ait fait du Bergman.

Si j'avais eu la force de réaliser ce que j'avais au fond l'intention de faire, il n'en aurait pas été ainsi.

J'aime et j'admire Tarkovski et je trouve qu'il est un des très grands. Mon admiration pour Fellini est sans borne. Mais je trouve que Tarkovski commençait à faire du Tarkovski et que, ces derniers temps, Fellini a fait du Fellini. Kurosawa n'a jamais fait du Kurosawa.

Je n'ai jamais apprécié Bunuel. Il a découvert très tôt qu'on pouvait fabriquer des astuces qui étaient élevées au degré d'une sorte de génie spécial, particulier à Bunuel, et ensuite il a repris et varié ses astuces. Ça a toujours marché. Bunuel a presque toujours fait du Bunuel.

Le moment est donc venu de se regarder dans la glace et de poser cette question : Où en sommes-nous ? Bergman a-t-il commencé à faire du Bergman ?

Je trouve que *Sonate d'automne* est un exemple fâcheux.

Ce que je n'arriverai jamais à savoir c'est : comment se fait-il que ce soit justement *Sonate d'automne* ? Si on porte longuement en soi une histoire ou un nombre de sujets comme ce fut mon cas avec *Persona* ou *Cris et chuchotements*, on peut voir comment le film a évolué et comment il est devenu ce qu'il est. Mais pourquoi *Sonate d'automne* a-t-il jailli soudain et pourquoi le film est-il comme il est, c'est comme un rêve... et peut-être est-ce ça son défaut : il aurait dû rester un rêve. Pas un film de rêve, mais le rêve d'un film : deux personnages. Le milieu et tout le reste auraient été mis de côté. Trois actes sous trois éclairages : un éclairage de soi, un éclairage de nuit et une lumière du matin. Pas de coulisses encombrantes, deux visages et trois sortes d'éclairages. Sans doute est-ce ainsi que je me suis représenté *Sonate d'automne*.

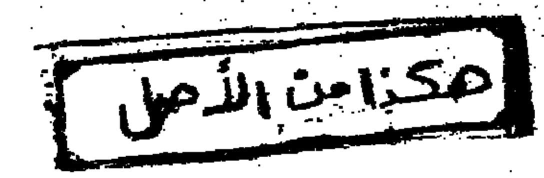
Il y a quelque chose d'énigmatique dans cette affirmation que la fille accouche de sa mère. Il y a là un sentiment que je n'ai pas eu la force de mener à son terme. En surface, le film achevé ressemble à son ébauche, mais ce n'est pas du tout ainsi.

Je fore et soit le foret se casse, soit je n'ose pas creuser assez profondément. Soit parce que je n'ai pas la force, soit parce que je ne comprends pas qu'il faut que j'aille plus profond. Alors, je remonte mon foret et je ne franchis pas la distance supplémentaire vertigineuse. Je remonte le foret et je me déclare satisfait. C'est un symptôme infaillible d'épuisement créatif et dangereux en plus puisqu'il ne fait pas mal.

(1) Le personnage s'appellera Eva dans le film, Helena devenant le nom de sa sœur infirme.

(2) Ingmar Bergman, Ingrid Bergman et l'écrivain et dramaturge Hjalmar Bergman n'ont aucun lien de parenté.

(3) L'île où vit et travaille Bergman, et qu'il a souvent filmée.



هكذا من الأصل

URBANISME

DIX ANS APRÈS LE TREMBLEMENT DE TERRE, NAPLES CONTINUE DE PANSER SES PLAIES

Mélodies en sous-sol

L'Institut français de Naples poursuit une tradition d'échanges franco-napolitains passablement riches dans les domaines de l'architecture et de l'urbanisme. Ce n'est peut-être pas sans lien avec le spectre de Pompéi et d'Herculanum, foyers d'interrogations archéologiques qui ont largement contribué au développement d'un savoir jadis nouveau, aujourd'hui digéré, sur la naissance et l'évolution des villes.

NAPLES

de notre envoyé spécial

NAPLES a conservé les marques du temps où *la cité se traçait au cordeau. Il faut les chercher* dans les sous-sols, ou bien dans la réutilisation de structures qui furent autrefois prestigieuses – temples ou théâtres, – ou encore dans les tracés de rues qui n'ont rien de baroque, prenant les *pentes de front au lieu de les contourner en volutes.*

Naples, au bout d'un monde que le Nord considère *comme sauvage, n'a cessé, depuis, de fasciner* un petit univers de savants et d'esthètes français auxquels ont souvent répondu les historiens napolitains, dont certains sont devenus parmi les premiers spécialistes de la chose française. Ainsi Sergio Villari, *professeur à l'université de Naples, l'un des* meilleurs connaisseurs de notre histoire architecturale. Il vient de publier, en Italie, sur le débat architectural français au tournant du dix-neuvième siècle, un ouvrage précis et passionnant : *Le génie est un crime* (Officina Edizioni). Rien d'étonnant à ce que en retour, l'Institut français s'applique à renvoyer la balle en organisant régulièrement des rencontres sur les thèmes de la ville et de l'architecture, des séminaires (récemment, sur la réhabilitation des centres historiques) ou encore des expositions.

LA « LOI » DE LA CAMORRA

La dernière en date présentait les transformations *du Paris de la dernière décennie dans une aimable* chapelle désaffectée, le tout sponsorisé par Ansaldi, firme qui, pour construire ce serpent de mer qu'est le métro de la ville, connaît le prix du béton et l'art de le couler. Des conférences, des expositions, mais *aussi des échanges ou des visites qui sont l'occasion* d'aller au-delà des frontières touristiques ou romantiques d'usage.

Car, aujourd'hui, les inquiétudes napolitaines de l'Institut français – qui n'est en cela qu'un efficace révélateur – sont moins archéologiques que contemporaines, pragmatiques, même lorsqu'il s'agit du passé. *Le vieux Naples étouffe, le grand Naples est* pauvre, le Tout-Naples s'inquiète de la tiers-mondisation de la ville des Bourbons. Encore n'est-ce là que les plus visibles et donc les moindres maux de cette cité habituée aux mélodies en sous-sol.

Il Regolamento ! « Le règlement, faites respecter le règlement ! », hurle un conseiller municipal de *Naples, au cours d'une séance houleuse, dans Main basse sur la ville*, le film qui vaudra à Francesco Rosi le Lion d'or du Festival de Venise, en 1963. Comme les lois, partout dans le monde, les règlements sont faits pour être contournés. A Naples, et pas seulement dans le film de Rosi, ce n'est plus une mauvaise habitude, c'est un art. Au regard de ces balises de la société, chacun conduit ainsi sa vie comme par antiphrase. Lorsque notre conseiller municipal lance son rappel au règlement, c'est qu'en la circonstance *le règlement montre sa seule utilité*, qui est de permettre de rester dans l'irrégularité.

Depuis le film de Rosi, Naples a connu le choléra en 1973, le tremblement de terre du 23 novembre 1980, et dix ans plus tard, enfin, le Mundiale, le match Argentine-URSS. A lui seul, le séisme a « rapporté » quelque 10 000 milliards de lires (50 milliards de francs) dont *au moins un quart*, selon une estimation raisonnable (1), ont fini dans les poches des entrepreneurs camorristes. A dire vrai, il apparaît impossible de mesurer l'ampleur des détournements, comme il est difficile de prêter *foi aux chiffres avancés concernant les réalisations* effectives, qu'il s'agisse de restaurations ou de constructions neuves. Mais ce que les hommes ne disent pas, les rues et le paysage le racontent avec une touchante simplicité, à savoir que l'argent de *l'Etat italien n'a fait qu'institutionnaliser très au-delà* des limites de l'absurde les liens entre politiciens, entrepreneurs et camorristes.



ALAIN VOLUT

Ce que les hommes ne disent pas, les rues et le paysage le racontent avec une touchante simplicité.

Mais qu'est-ce que la Camorra, cette version péninsulaire de la Mafia sicilienne ? Un universitaire nous dira que seuls les enseignants ou les intellectuels n'ont pas à en subir directement la « loi ». Giovanni Laino, urbaniste qui a créé une sorte d'observatoire des besoins sociaux dans le Quartier *espagnol, considéré comme l'un des plus mal famés* de Naples, propose une image en dégradé de la société, à la fois plus rassurante, et plus inquiétante. Selon lui, il faut en effet séparer ce qui relève véritablement de la Camorra et ce qui résulte de la *délinquance ordinaire.*

Mythe ou organisation ? Elle est au moins structurée en ce qu'elle regroupe les intérêts personnels de politiciens ou d'administrateurs corrompus, d'entrepreneurs véreux, de grands truands et de trafiquants de drogue, qui brassent ensemble des milliards de lires. Difficile en effet d'imaginer, comme certains le suggèrent, qu'il s'agirait d'individus sans liens entre eux. Mais peut-être est-elle le reflet, dégouli*nant de puissance crasseuse et d'argent poisseux*, de la petite délinquance qui, à l'autre bout de l'échelle sociale, donne sa vie étrange aux quartiers pauvres de la ville : voleurs de sacs à l'arraché (*scippo*), petits revendeurs de drogue, inévitables produits *d'une cité qui a tout pour être à peu près prospère*, mais dont le taux de mortalité infantile est quatre fois plus élevé que la moyenne nationale. Naples, sous cet angle, appartient au tiers-monde. Entre le haut et le bas de l'échelle, toute la gamme des honnêtetés, *comme partout ailleurs, mais avec ce* phénomène aggravant qu'il est, en pratique, impossible de survivre sans passer par les combines qui régissent le quotidien.

Les échafaudages dans les vieux quartiers sont encore nombreux dix ans après le séisme. C'est du moins ce qu'on croit voir, mais un architecte, habitué à travailler dans la relativité napolitaine, estimera au contraire que leur nombre a singulièrement *diminué. Un autre interlocuteur – fin connaisseur* des pratiques locales ou perturbé par une omniprésence psychologique de la pègre ? – nous signale que les échafaudages sont loués par des entrepreneurs, qui ont donc tout intérêt à ce qu'ils restent en place aussi longtemps que possible. *Une version soft*, dans ces anciens quartiers, du film de Rosi ?

La spéculation immobilière, de fait, semble avoir « miraculeusement » épargné la Naples historique, ce que n'avait pas fait la guerre. Le bombardement du port par les Alliés a laissé la place au quartier style 60 dominé par la tour agressive et niaise du Joly Hotel, qui apparaît au début de *Main basse sur la ville* pour désigner les méfaits du fourbe Nottola. Mais, passée cette frange de ciment triste, la ville ancienne est restée debout, délabrée certes, mais debout, *faisant de Naples l'un des ensembles historiques* les plus vastes d'Europe pratiquement épargné par les saignées du dix-neuvième siècle. On comprend la passion, l'enthousiasme, l'ivresse, d'un Dominique Fernandez (2) ou d'un Jean-Noël Schifano (3), *fascinés par cette métropole baroque où ils* savent aussi bien lire l'or de la nuit que celui des palais, et transformer en or le plomb qui écrase la ville. C'est là une belle trajectoire littéraire qui traverse la vie culturelle du Biskra de Gide ou du Brest de Genet.

Le mystère entretenu autour de cette ville, présentée comme inaccessible sans une forme d'initiation, est certainement magnifique. Un mystère qui ravit les pensionnaires de l'Institut français, photographes, artistes, écrivains, et qui n'est d'ailleurs pas seulement fantasmé, comme l'atteste la chapelle San-Severo, vertigineux sanctuaire du trouble où le chef-d'œuvre du sculpteur Sanmartino, *le Christ voilé*, dort non loin de deux *impressionnants* modèles anatomiques, eux-mêmes entourés de belles et fausses légendes. Mais le fantasme n'a pas que des vertus, comme semble l'indiquer la rareté ou la « spécificité » des guides parus sur Naples.

LE SENTIMENT DE L'ÉPHÉMÈRE

Malgré une vie universitaire intense et une relative abondance de productions théoriques, l'urbanisme et l'architecture dans ce qu'ils ont d'opérationnel, la géographie et l'étendue de la ville, la réalité des ruptures, l'organisation spatiale, l'émergence des points forts, continuent, dans l'essentiel de la littérature accessible (française en particulier), de céder le pas au pittoresque, à la cavalcade artistique, au plaisir de l'instant – légitimé par ce qui serait une inévitable constante de Naples. Le sentiment de l'éphémère y serait donc paradoxalement garanti, à la fois par la pérennité manifeste de la cité et par la présence du Vésuve ou des tremblements de terre.

L'Institut français, avec son directeur actuel, Michel Doucin, sait être un guide précieux de cette *réalité. Car Naples, aujourd'hui, c'est aussi le* Centre directionnel, 110 hectares à quatre pas de la ville ancienne, qui se promet de retenir de la Défense, son modèle, tous les défauts et pas grand-chose des qualités. Il fait une curieuse impression, ce centre qui se veut le *« pôle d'attraction pour toutes les activités commerciales et administratives de Naples et de la région »*. Il reste très largement inoccupé, mais son inévitable dalle et ses infrastructures ont poussé à une vitesse exemplaire et inverse de celle qui régit la progression du métro.

Car il faut mettre en rapport la croissance de ce Centre directionnel et l'extravagante incapacité de la municipalité à faire avancer les transports *urbains, pourtant vitaux, selon une logique et à un* rythme autres que ceux de la spéculation et de telle ou telle Camorra. Il faut comparer le luxe qui entoure cette réalisation et le travail de fourmi auquel se livre le commissariat à la reconstruction, *depuis le tremblement de terre, dans le centre* ancien comme dans les redoutables banlieues de la ville. Pour ce qui est de la qualité architecturale et urbaine, on sera, si l'on peut dire, édifié. Pour le reste, ma foi, il faut bien constater que la façon dont les « pauvres » *savent se débrouiller n'est souvent* différente de la façon des « riches » que par ses proportions.

FRÉDÉRIC EDELMANN

(1) Florence Antomarchi et Marc Saint Upery, « Naples en contreplongée », *L'Autre Journal*, n° 3, juillet-août 1990.

(2) Dominique Fernandez et Jean-Noël Schifano, *le Volcan sous la ville : promenades dans Naples*, Plon (1983).

(3) Jean-Noël Schifano, *Naples*, « Petite planète », Le Seuil (1981) ; *Naples*, coll. « L'Europe des villes rêvées », Autrement (1988).

CINEMA

Tous les films nouveaux

L'Amant

de Jean-Jacques Annaud,
avec Jane March, Tony Leung, Frédérique Meininger, Arnaud Giovaninetti, Melvil Poupaud.
Franco-britannique (1 h 52).

Lire nos articles pages 29 à 31.

VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, dolby, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; U. G. C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50) ; Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50) ; U. G. C. Maillot, 17e (40-68-00-16).
VF : Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, handicapés, dolby, 13e (47-07-55-88) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96).

Comme les oiseaux

de Dominique Delouche,
avec Monique Loudières, Patrick Dupond, Cyril Atanassof, Yvette Chauviré, Jiri Kylian, Jerome Robbins.
Français (1 h 30).

Spécialiste des films sur la danse, Dominique Delouche a réuni un prestigieux plateau pour évoquer dans ce document la trajectoire d'une étoile, Monique Loudières, vue des coulisses.

Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14).

La Côte d'Adam

de Viatcheslav Krichtofovitch,
avec Inna Tchourikova, Elena Bogdanova, Svetlana Riabova, Macha Goloubkina, Andreï Kasianov.
Soviétique (1 h 15).

La grand-mère autoritaire et grabataire, la mère dévouée qui cherche un espace de survie entre les sacrifices quotidiens, les deux filles, une conformiste et l'autre rebelle : trois générations de femmes dans le huis clos d'un appartement moscovite.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

Double Vue

de Mark Peploe,
avec Fanny Ardant, Ben Keyworth, James Fox, Paul McGann, Clare Holman, Robert Stephens.
Britannique (1 h 31).

Cette étrange histoire qui met aux prises un tueur sadique et un enfant qui craint de devenir aveugle alimente une effrayante et fantasmagorique parabole.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57) ; U. G. C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, THX, dolby, 8e (45-62-41-46) ; U. G. C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U. G. C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, dolby, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'homme qui a perdu son ombre

d'Alain Tanner,
avec Francisco Rabal, Dominic Gould, Angela Molina, Valerie Bruni-Tedeschi.
Espagnol-suisse-français (1 h 42).

Dans le décor de bout du monde d'un café au bord d'une plage andalouse, l'affrontement entre un homme qui cherche la solitude et sa jeune femme qui a besoin de lui, affrontement aiguillonné par la présence d'une seconde femme, observé par un vieil ami bougon et philosophe.

Latina, 4e (42-78-47-86) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Passage du Nord-Ouest, Cafécíné, 9e (47-70-81-47) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

Le Passager

de Abbas Kiarostami,
avec Masoud Zand, Hassan Darabi.
Iranien, noir et blanc (1 h 12).

Le grand cinéaste iranien racontait dans son premier film l'odyssée d'un gamin de province bravant toutes les difficultés pour venir assister à un match de foot, avec toute la justesse qu'on lui connaît depuis *Où est la maison de mon ami ?* et le sens du cinéma révélé par *Close Up*.

VO : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Rambling Rose

de Martha Coolidge,
avec Laura Dern, Robert Duvall, Liane Ladd, Lukas Haas, John Heard, Kevin Conway.
Américain (1 h 52).

Une comédie sentimentale autour de la jeune et séduisante domestique, dans le cadre romanesque d'une maison bourgeoise de Géorgie de l'entre-deux guerres.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; U. G. C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) ; U. G. C. Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Mistral, handicapés, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
VF : U. G. C. Montparnasse, handicapés, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31) ; U. G. C. Gobelins, 13e (45-61-94-95).

Year of the Gun

de John Frankenheimer,
avec Andrew McCarthy, Valeria Golino, Sharon Stone, John Pankow.
Américain (1 h 51).

L'enquête d'un jeune journaliste américain installé à Rome sur les Brigades rouges se transforme en suspense policier aux multiples et violents rebondissements.

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; U. G. C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
VF : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Miramar, dolby, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).



Monica Vitti et Gabriele Ferzetti dans « l'Avventura » d'Antonioni.

Sélection Paris

L'Annonce faite à Marie

d'Alain Cuny,
avec Roberto Benavente, Christelle Challab, Alain Cuny, Ulrika Jonsson, Jean des Ligneris.
Franco-canadien (1 h 31).

Alain Cuny invente, dans un dénuement spartiate, une superbe et émouvante transposition du texte de Claudel.

Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

Août

d'Henri Herré,
avec Anouk Grinberg, Dominique Pinon, Jean-Claude Brialy, Jean-Louis Richard, Patrick Pineau, Hélène Lapiower.
Français (1 h 30).

Dans un univers fantastique à force de réalisme contemporain, la belle Anouk Grimberg tente d'échapper aux cases et codes durant une journée et une nuit de rêve et de cauchemar qui lui font croiser le chemin de personnages étranges et quotidiens.

14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

Bar des rails

de Cedric Kahn,
avec Fabienne Babe, Marc Vidal, Brigitte Roüan, Nicolas Ploux.
Français (1 h 47).

La traque attentive et compatissante des premiers pas amoureux d'un adolescent attiré par une voisine plus âgée fait un premier film à fleur de nerfs, qui mise tout sur l'hypersensibilité de la caméra, et gagne.

Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

Le Ciel de Paris

de Michel Bena,
avec Sandrine Bonnaire, Marc Fourastier, Paul Blain, Evelyne Bouix, Tanya Lopert, Armand Delcampe.
Français (1 h 25).

Sur le canevas usé du triangle amoureux, Michel Béna a inventé à la fois de nouvelles, justes et touchantes relations entre une jeune femme et deux garçons, et une façon personnelle, dynamique et sensible de les filmer. Comme, de plus, ses interprètes sont formidables, cela fait une belle réussite de ce début d'année.

Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

La Dernière Saison

de Pierre Beccu,
avec Jean Davy, Laurent Ferroud, Marie Dubois, Lorène Russell, Fred Personne, Julia Monnerie.
Français (1 h 43).

Pierre Beccu trouve le ton juste pour raconter la très simple histoire de reconnaissance entre deux bergers que séparent l'âge et le caractère, pour composer cet hymne à la nature sans mièvrerie.

Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

J'embrasse pas

d'André Téchiné,
avec Philippe Noiret, Emmanuelle Béart, Manuel Blanc, Hélène Vincent 2184.
Franco-italien (1 h 55).

La longue marche d'un adolescent provincial dans les rues de Paris, par les détours de la vente de son corps et du don de son cœur, vers la découverte de lui-même, devient devant la caméra élégante et pudique d'André Téchiné un conte véridique et surréel, que n'entache aucune concession.

Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

Paris s'éveille

d'Olivier Assayas,
avec Judith Godrèche, Jean-Pierre Léaud, Thomas Langmann, Martin Lamotte, Ounie Lecomte.
Français (1 h 35).

Entre le père inconstant (Jean-Pierre Léaud enfin dans le camp adulte!), le fils fugueur et la petite amie de celui-là qui deviendra celle de celui-ci, Assayas organise un intrigant et émouvant trafic de sentiments, dans la pénombre des inquiétudes et des ruelles.

14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

Le Pas suspendu de la cigogne

de Theo Angelopoulos,
avec Marcello Mastroianni, Jeanne Moreau, Gregory Karr.
Franco-greco-italo-suisse (2 h 20).

Sur les traces d'un homme politique disparu, un journaliste découvre les blessures de toutes les frontières et la façon dont, dans le silence des anciens espoirs, chacun s'en arrange. Maître du langage cinématographique, Angelopoulos en fait le plus fascinant et le plus passionnant des poèmes visuels.

VO : Reflet Logos II, handicapés, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

Le Petit Homme

de Jodie Foster,
avec Jodie Foster, Dianne Wiest, Adam Hann-Byrd, Harry Connick Jr., David Pierce, Gina Debi Mazar.
Américain (1 h 39).

Pour son premier film, l'actrice Jodie Foster trouve la juste distance en racontant l'histoire d'un enfant surdoué que deux femmes se disputent.

VO : Gaumont Les Halles, handicapés, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; UGC Danton, dolby, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (43-27-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, dolby, 17e (40-68-00-16).
VF : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Miramar, dolby, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

Talons aiguilles

de Pedro Almodovar,
avec Victoria Abril, Marisa Paredes, Miguel Bose.
Espagnol (1 h 53).

Moins de délires visuels que dans ses précédents films, mais peut-être plus de sincérité et de profondeur, dans cette évocation colorée et intrigante des relations entre une mère et sa fille, zébrée de meurtres ironiques et de faux-semblants à tiroirs.

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, handicapés, dolby, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, dolby, 17e (40-68-00-16).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Convention, dolby, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, dolby, 18e (45-22-46-01).

Tous les matins du monde

d'Alain Corneau,
avec Jean-Pierre Marielle, Gérard Depardieu, Anne Brochet, Guillaume Depardieu, Caroline Sihol, Carole Richert.
Français (1 h 54).

Simant de l'ombre de l'austère Sainte-Colombe à la lumière du brillant Marin Marais, Alain Corneau explore pas à pas les voies secrètes d'une musique révélée et médiumnique, en une série de tableaux de toute beauté.

Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, handicapés, dolby, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, handicapés, dolby, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, dolby, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, handicapés, dolby, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, handicapés, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Reprises

L'Avventura

de Michelangelo Antonioni,
avec Gabriele Ferzetti, Monica Vitti, Lea Massari, Dominique Blanchard.
Italien, 1960, noir et blanc (2 h 15).

Il y a quelque trente ans, ce chef-d'œuvre de l'errance des sentiments sur fond d'île de rêve ensoleillée devenait le symbole controversé d'un « nouveau cinéma » (comme on disait nouveau roman) d'introspection, de sensibilité et de dénonciation du mal-vivre moderne.

VO : Reflet Médicis Logos, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

➡

Les vies du mataf

Mémoires, confessions, journal intime. C'est un peu tout cela à la fois. Avec des zones d'ombre volontaires. Ainsi Roland Lesaffre, dans ce récit recueilli et mis en forme par Paule Sengissen, qui a respecté la façon de parler et le caractère de son interlocuteur, a fait l'impasse sur ses origines et son enfance. *« Ma vie commence dans les « chantiers de jeunesse », les camps de Pétain. »*

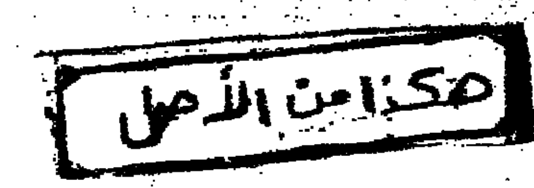
On peut appeler ce récit, où l'entrée en cinéma se fait évidemment attendre, un témoignage humain. Et de taille. Elevé à la dure, engagé dans les fusiliers marins en 1944, Roland Lesaffre va se trouver plongé dans la guerre d'Indochine, dont il nous livre non pas des souvenirs, mais des « carnets » parfois hallucinants. Ce garçon, qui ne fut jamais un intellectuel, sait réfléchir sur cette expérience et les comportements qu'elle a entraînés.

Et il sait exprimer cette contradiction de sa nature, sans, pour autant, s'en dire déchiré : une attirance homosexuelle qui s'est essentiellement fixée sur des relations sentimentales, un goût de l'amour physique hétérosexuel poussé jusqu'aux vices au hasard des circonstances, et une passion folle pour une femme particulière, lorsque le « mataf » était devenu vedette de cinéma, après ses débuts dans *la Marie du port* de Carné en 1950.

Sur cette période, qui l'a mis en rapport avec des gens célèbres qu'il n'aurait jamais rêvé d'approcher lorsqu'il faisait la guerre, Roland Lesaffre a pris du recul. L'acteur de *Casque d'or*, de *Thérèse Raquin* ou de *la Main au collet* a cru que c'était arrivé. Il a plus ou moins gâché ses chances. Pas de regrets. Il n'est pas homme à se lamenter sur le passé. Et le livre s'arrête sur la fin de son existence délirante avec Yoko Tani, qu'il avait épousée. On n'a pas besoin d'en savoir davantage.

J. S.

★ *Mataf*, par Roland Lesaffre. Editions Pygmalion Gérard Watelet, 310 p., 120 F.



LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

Box-office Paris

Ça remonte ! Après une première quinzaine morose, la troisième semaine de janvier enregistre un bénéfice de quelque 100 000 entrées sur celle de 1991. Avec onze nouveautés, cette manne est évidemment répartie, et aucun titre ne remporte de triomphe spectaculaire. Pour les records, il faudra attendre la semaine suivante, avec l'arrivée en force de *l'Amant*.

Mais les 85 000 spectateurs de *Talons aiguilles* font un vrai succès, et si *Billy Bathgate* aurait pu prétendre à plus de 65 000 sur vingt-neuf écrans, les 52 000 de *Petit Homme* dans vingt cinémas sont bien réjouissants, tout comme les 24 000 de *My Own Private Idaho* avec seulement sept salles. Et même *le Ciel de Paris* ne s'en tire pas trop mal, à près de 12 000 entrées dans six salles.

Après l'échec de *Mayrig*, la seconde partie de la saga autobiographique d'Henri Verneuil s'installe comme elle peut dans les trente-trois salles du *588, rue du Paradis*, à 38 000 entrées, tandis qu'on attendait mieux de l'ouverture du *Sous-sol de la peur*, qui reste à ras de terre avec 24 000 entrées dans vingt-quatre salles.

Rien de très remarquable parmi les films des semaines précédentes : *Ma vie est un enfer* atteint les 300 000 en sept semaines, et *Tous les matins du monde* poursuit sa belle carrière en approchant les 400 000 en cinquième semaine. Le film d'Alain Corneau devrait se maintenir sans problème jusqu'au début mars, où les Césars ne manqueront pas de lui donner un coup de pouce.

➡

Un tramway nommé Désir

d'Elia Kazan,
avec Vivien Leigh, Marlon Brando, Kim Hunter, Karl Malden, Rudy Bond, Nick Dennis.
Américain, 1952, noir et blanc, copie neuve (2 h 02).

Désir, violence et frustration. Les flamboiements du mélo. Toutes les ambiguïtés, toutes les fureurs de Tennessee Williams, toute la densité de Marlon Brando, qui n'a peut-être jamais été aussi beau. Et les délires bouleversants de Vivien Leigh, inoubliable Blanche Dubois.

VO : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

Zabriskie Point

de Michelangelo Antonioni,
avec Mark Frechette, Daria Halprin, Rod Taylor.
Américain, 1970 (1 h 52).

Dix ans après *l'Avventura*, Antonioni allait explorer sous un autre soleil, celui *du désert américain, les méandres d'une* autre errance, née des utopies de la révolte estudiantine des années *60*.

VO : Action Christine, handicapés, 6e (43-29-11-30) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30).

Festivals

Zone-écran

Quel lieu plus approprié que Vaux-en-Velin, haut lieu du rodéo, pour accueillir le premier Festival Cinéma et Banlieue ? Pas de westerns, mais un « dossier » constitué d'une quinzaine de films consacrés aux quartiers inflammables des grandes cités du monde. Et l'occasion de vérifier comment le cinéma est capable de rendre compte de ce phénomène planétaire.

L'occasion, aussi, de voir des bons films, au fil de ce voyage en Italie (*Mamma Roma* de Pasolini), en Inde (*Salaam Bombay* de Mira Nair), au Mexique (*Los Olvidados* de Bunuel), en Angleterre (*Sammy et Rosie s'envolent en l'air* de Frears, *Life is Sweet* de Mike Leigh), en Tunisie (*Halfaouine* de Boughedir), en Egypte (*Le Caire 90* de Chahine), en Afrique (*Laafi* de Yameogo), à Moscou (*Taxi Blues* de Lounguine), New-York (*Do the Right Thing* de Spike Lee) et Los Angeles (*Boyz'n the Hood* de Singleton). Mais aussi de visiter les banlieues françaises d'hier (*Deux ou trois choses que je sais d'elle* de Godard) et d'aujourd'hui (*De bruit et de fureur* de Brisseau, *le Thé au harem d'Archimède* de Mehdi Charef, *Laisse béton* de Le Peron). Le Festival présente également des documentaires, et, en compétition, des longs et courts-métrages de jeunes cinéastes.

Du 23 au 31 janvier à Vaulx-en-Velin (69). Tél. : 72-04-48-89.

Les Anglais tiennent bon

Existe-t-il un renouveau du cinéma britannique ? De sursauts sans lendemain en réussites-passeports pour Hollywood, la question n'en finit pas d'être posée. En tout cas, il existe de bons films anglais, dont ce panorama propose un échantillon. *Rattrapage obligatoire* pour qui les aurait manqués à leur sortie : *My Beautiful Laundrette* et *Prick Up Your Ears* de Stephen Frears, et le bouleversant *Distant Voices* de Terence Davies.

A partir du 22 janvier au Publicis Saint-Germain (6e). Tél. : 42-22-72-80.

A l'Est de l'Est

L'immense panorama des cinématographies des pays de l'Est « East Side Story » passe l'Oural pour un rapide survol des films des Républiques asiatiques, représentés par cinq légendes tadjiks, turkmènes et ouzbeks. L'idée est d'autant plus judicieuse qu'en ce moment, face à la gabegie qui règne dans l'Europe ex-soviétique, c'est de ces régions que nous arrive les films les plus prometteurs.

Du 22 janvier au 4 février à l'Entrepôt (14e). Tél. : 45-40-78-38.

Toute la gamme

Tous les genres ont droit de cité à Manosque pour le festival « Musique, musiciens » : le blues avec *Mississipi Blues* de Tavernier et Parrish, le classique, monumental avec *Fantasia*, chorégraphié avec *Trois Danses hongroises de Brahms*, l'opéra avec *la Tentation de Vénus* de Szabo, Quincy Jones (qui est un genre en soi) avec *Listen Up*, le jazz avec *Straight No Chaser* consacré à Monk, *Bird Now* sur Charlie Parker ou *Check the Changes* de Marc Hureaux sur les nouvelles tendances – et même le jazz soviétique et brigand d'*Il était une fois sept Simeon*, le techno-pop de *Depeche Mode 101*, le pop tout court de Monterey et le rock'and roll d'anthologie de Jerry Lee Lewis (un triplé signé Pennebaker, grand spécialiste en matière de musique filmée), des sons d'Afrique, de Papa Wemba le Zaïrois aux *Batteries dogon* filmées par Rouch en passant par les musiques traditionnelles du Zimbabwe...

Jusqu'au 28 janvier à Manosque (04). Tél. : 92-70-34-19.

Portugal normand

A l'écart des feux du star-system et du box-office, il se passe quelque chose dans le cinéma portugais. Sous l'égide du vétéran Manoel de Oliveira, et en plus de la merveilleuse révélation que fut l'an dernier *Souvenirs de la maison jaune* de Joao Cesar Monteiro, des auteurs singuliers explorent des voies originales. Ainsi Joao Botelho, dont les Journées de cinéma portugais de Rouen présente les trois films (*Moi l'autre*, *Un adieu portugais* et *Temps difficiles*), en *même temps qu'un* florilège de premiers films lusitaniens.

Du 24 au 26 janvier au cinéma Ariel. Mont-Saint-Aignan. Rouen (76). Tél. : 35-88-81-34.

Séances spéciales

Panorama du Panorama

A l'Escurial Panorama se déroule régulièrement un panorama du court-métrage. Cette manifestation organise cette fois un « panorama du Panorama », en *présentant les sept meilleurs films* montrés lors de ses précédentes éditions, dont un essai de Michel Béna, le cinéaste du *Ciel de Paris*.

Le 23 janvier à 22 heures à l'Escurial Panorama (13e). Tél. : 43-31-01-07.

Coup triple pour Lemmy Caution

L'association cinéphile L'Hydre de l'art présente un hommage à Lemmy Caution, *alias Eddie Constantine. Toute une* nuit avec whisky, cigarettes et petites pépées, en compagnie de *la Môme Vert-de-gris*, *Les femmes s'en balancent* et *Je suis un sentimental*.

Le 25 janvier à partir de minuit au Reflet Médicis (5e). Tél. : 43-54-42-34.

Femmes de Tokyo

Le Centre audiovisuel Simone-de-Beauvoir présente un vendredi par mois, à 18 heures et 20 heures, deux films réalisés par des femmes. Jolie inauguration du programme avec *Kung-Fu Master* d'Agnès Varda et *Golden Eighties* de Chantal Akerman.

Le 24 janvier au palais de Tokyo (16e). Tél. : 47-23-67-48.

La sélection « Cinéma » a été établie par Jean-Michel Frodon.

THEATRE

Spectacles nouveaux

A la merci de la vie

de Knut Hamsun,
mise en scène
de Jacques Baillon,
avec Facundo Bo, Stéphane Boyenval, Sophie Dusz, Jean-Claude Durand, Marc Emotte, Florence Giorgetti, Alain McMoy, Alexis Nitzer et André Rousselet.

Un antiquaire, un amant en fuite, un milliardaire toujours plus riche, une jeune fille qui veut découvrir le monde, un lieutenant ivrogne : la dernière soirée norvégienne d'une bande de joyeux guignols avant un départ en Argentine, promesse d'une formidable épopée.

Théâtre 13, 24, rue Daviel, 13e. A partir du 22 janvier. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. *Tél. : 45-88-62-22. 70 F et 100 F.*

Mademoiselle Rose ou le Langage des fleurs

de Federico Garcia Lorca,
mise en scène
Michel Cerda,
avec Michèle Oppenot, Paule Annen, André Cellier, Catherine Vinatier, Geoffroy Guerrier, Bernard Cherbœuf, Catherine Oudin, Louisa Cheref, Valérie Beaugier, Sylvie Pascaud, Nathalie Villeneuve, Martine Thinières, Christine Guenon et Gérard Patrelle.

A Grenade, dans un salon, un échantillon représentatif de la population, comme disent les sondages, où chacun, à sa façon, court après sa vie, sa mort avec le cynisme de Lorca.

Théâtre, 3, rue Sadi-Carnot., 92000 Châtillon. A partir du 23 janvier. Les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 45. Tél. : 46-57-22-11. *Durée :* 1 h 45. De 50 F à 90 F.

La Nuit des rois

de William Shakespeare,
mise en scène
de Charles Tordjman,
avec Cécile Backès, Christine Brücher, Jacques Brücher, Philippe Fretun, Jean-Claude Leguay, Bernard Levy, Catherine Maignan, Daniel Martin, Yves Nadot, François Rodinson, Laurent Vacher et Serge Valletti.

Toutes les comédies de l'amour servies par une distribution solide. Une nuit prometteuse.

Maison des arts, place Salvador-Allende, 94000 Créteil. A partir du 24 janvier. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 15 h 30 (et le 29 mars). Tél. : 49-80-18-88. 90 F et 110 F.

Pleins Feux

de Didier Kaminka,
d'après Mary Orr,
mise en scène
d'Eric Civanyan,
avec Line Renaud, Patrick Raynal, Nicole Jamet, Pierre Maguelon, Sheila O'Connor et en alternance Jérémy Kaminka, Jean-Baptiste Pennes et Pierre Frejek.

Changement de théâtre pour Line Renaud, en monstre sacré, victime de son bon cœur.

Antoine - Simone-Berriau, 14, bd de Strasbourg, 10e. A partir du 24 janvier. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée samedi à 17 h 30, dimanche à



« La Place Royale », mise en scène de Brigitte Jaques, au Théâtre de la Commune.

MARC ENGUERAND

16 heures. Tél. : 42-08-46-28. Durée : 2 heures. De 80 F à 250 F.

Vassa Geleznova

de Maxime Gorki,
mise en scène
d'Anna-Marie Lazarini,
avec Viviane Théophilidès, Jacques Bondoux, Xavier Bouvier, Silvia Cordonnier, Claire Lasne, Frédérique Lazarini, Bernard Malaterre et Geneviève Yeuillaz.

La mère est une riche propriétaire, la fille une révolutionnaire. L'histoire d'une famille russe qui se déchire entre *les deux révolutions*.

Artistic-Athévains, 45 *bis* rue Richard-Lenoir, 11e. A partir du 27 janvier. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le jeudi à 19 heures, les samedi et dimanche à 16 heures. Tél. : 48-06-36-02. Durée : 1 h 45. 65 F et 110 F.

Vite !

de Bruno Garcia,
Jean-François Halin
et Alexandre Pesle,
mise en scène
de Jacques Descombes,
avec Patrick Timsi.

C'est un one-man-show et c'est le retour de Patrick Timsit.

***Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, 8e.* A partir du 23 janvier. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 45-22-08-40. De 30 F à 85 F.**

Le Voyage en Italie, le Bout de la nuit, le Champ de betteraves

de Philippe Caubère,
mise en scène
de l'auteur,
avec Philippe Caubère.

Autre retour, celui de Philippe Caubère dans une trilogie drolatique et toujours autobiographique.

Renaissance, 20, bd Saint-Martin, 10e. A partir du 24 janvier. Les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30. Tél. : 42-08-18-50. Durée : 2 h 30. De 100 F à 240 F.

Paris

Archaos

Dans le joyeux désordre d'une chevauchée rock et automobile, Archaos insère des numéros d'acrobates prodigieux, face à des Brésiliens qui dansent. Energie.

***Sous chapiteau, 97, quai de la gare, 13e.* Les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, les mercredi et dimanche à 15 heures. Tél. : 40-02-61-18. De 100 F à 150 F.**

Britannicus

de Jean Racine,
mise en scène d'Alain Françon,
avec Hélène Alexandridis, Anne Benoît, Yann Collette, Clovis Cornillac, Laurent Grevill, Nada Strancar et Wladimir Yordanoff.

Racine, le mécanisme de la chute revisité par des acteurs fabuleux, dans une mise en scène austère et brûlante. Un bonheur.

Théâtre des Amandiers, 7, av. Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 46-14-70-00. Durée : 2 h 20. De 95 F à 125 F.

C'était hier

d'Harold Pinter,
mise en scène de Sami Frey,
avec Carole Bouquet, Sami Frey et Christine Boisson.

Vingt ans plus tard, un homme et deux femmes se retrouvent. Mais comme il s'agit d'une pièce de Pinter, ce qui se dit est une vérité fuyante, à moins que ce ne soit un mensonge, ou un trou de mémoire. Avec, pour l'événement, Carole Bouquet. Et Christine Boisson.

Hébertot, 78 *bis*, bd des Batignolles, 17e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-87-23-23. De 100 F à 220 F.

Chambres

de Philippe Minaya,
mise en scène de Hans Peter Cloos,
avec catherine Jacob, Mona Heftre et Natalia Dontcheva.

Trois comédiennes jouent les monologues de six personnages paumés. On connaît l'auteur, il ne fait pas de quartier. Le metteur en scène non plus. Soirée secouante en perspective.

Paris-Villette, 211, av. Jean-Jaurès, 19e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 42-02-02-68. Durée : 1 h 45. 90 F et 120 F.

Chutes

de Gregory Morton,
mise en scène de Claude Régy,
avec Olivier Bonnefoy, Laurence Camby, Christine Fersen, Axel Bogoulssavsky, Marc Bodnar, Oleg Yankovski, Moussa Théophile Sowié, Félicité Wouassi, Daniel Jeanneteau, Sanvi Panou, Martine Maximin, Marc François, Graham Valentine, Cyrille Gaudin et Nichan Moumdjian.

Une foule aux mêmes visages, des *paroles qui disent autre chose. Des vérités* qui jaillissent, inévitables. Le théâtre de Régy.

Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde, 93000 Saint-Denis. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-43-00-59. 100 F.

Déjeuner chez Ludwig W.

de Thomas Bernhard,
mise en scène de Jacques Rosner,
avec Françoise Brion, Judith Magre et Andrzej Seweryn.

Abonné à Thomas Bernhard, le Théâtre de la Colline fait venir de Toulouse ce délire à trois du misanthrope viennois.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-66-43-60. De 110 F à 220 F.

Electre

de Sophocle,
mise en scène de Deborah Warner,
avec Fiona Shaw, Annette Badland, Gordon Case, Susan Colverd, Sheila Gish, Piers Ibbotson, Ursula Jones, Richard Leaf, Kate Littlewood, Philip Locke, John Lynch, Gabrielle Lloyd, Jane Montgomery et Margery Withers.

La Royal Shakespeare Company dirigée de main de maître par le meilleur metteur en scène anglais, une jeune femme, *qui met le feu à la plus belle tragédie de* Sophocle.

Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93000 Bobigny. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 48-31-11-45. 95 F et 125 F.
Dernière représentation le 25 janvier.

Je veux faire du cinéma

de Neil Simon,
mise en scène de Michel Blanc,
avec Michel Blanc, Judith Godrèche et Michèle Laroque.

Un scénariste vit à Hollywood avec sa maîtresse, et sa fille veut faire du cinéma. Du Neil Simon revu par Michel Blanc ne peut pas être indifférent.

Michodière, 4 *bis*, rue de la Michodière, 2e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 47-42-02-07. Durée : 2 heures. De 50 F à 240 F.

John & Mary

de Pascal Rambert,
mise en scène de l'auteur,
avec Bernard Ballet, Ahmed Belbachir, Nicole Dogue, Eric Doye, Dominique Frot, Fabienne Luchetti, Hugues Quester, Dominique Reymond, Béatrice de Roaldes, Narmé Kaveh et Nilou Kaveh.

Après une nuit de cauchemar, les amants doivent se séparer. C'est *Bérénice* rêvée par un jeune homme très contemporain.

***Théâtre des Amandiers, 7, av. Pablo-Picasso,* 92000 Nanterre. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 46-14-70-00. Durée : 3 h 20. De 95 F à 125 F.**

Ma chère biche

d'après Honoré de Balzac,
mise en scène de Christian Pethieu,
avec Christine Vouilloz et Ariane Fazzuoli.

Apprentissage de la vie, recherche du bonheur : un aspect inattendu de Balzac.

Tourtour, 20, rue Quincampoix, 4e. Du lundi au samedi à 19 heures. Tél. : 48-87-82-48. Durée : 1 h 15. De 70 F à 100 F.

Mademoiselle Else

d'Arthur Schnitzler,
mise en scène de Benjamin Korn,
avec Dominique Valentin.

Une jeune fille de bonne famille, mais ruinée, doit se dénuder devant un vieux sadique. La perversité délicate de Schnitzler.

Athénée-Louis Jouvet, 4, square de *l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e*. Les mardi et mercredi à 18 h 30, du jeudi au samedi à 20 h 30. Tél. : 47-42-67-27. Durée : 1 h 40. De 65 F à 130 F.

Les Misérables

d'Alain Boublil
et Claude Michel Schönberg,
d'après Victor Hugo,
mise en scène de John Caird
et Trevor Nunn,
avec Robert Marien, Patrick Rocca, Louise Pitre, Stéphanie Martin, Jérôme Pradon, Marie Zamora, Julien Combey, Laurent Gendron et Marie-France Roussel.

A Paris comme partout dans le monde, ces *Misérables* sont bien partis. Et ils le méritent.

Mogador, 25, rue de Mogador, 9e. Du mardi au samedi à 20 h 15. Matinée, samedi et dimanche à 15 heures. Tél. : 48-78-04-04. Durée : 3 h 30. De 100 F à 350 F.

Opéra équestre

de Bartabas,
mise en scène de l'auteur.

Après avoir inventé un pays, un langage, Bartabas invente les rites d'un tournoi entre hommes géorgiens et femmes berbères, *traversés par les galops des chevaux*, ponctués par la musique de Jean-Pierre Drouet.

Théâtre équestre Zingaro, 176, av. Jean-Jaurès, 93000 Aubervilliers. Du jeudi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 h 30. Tél. : 48-04-38-48. Durée : 2 h 30. De 110 F à 210 F.

Passagères

de Daniel Besnehard,
mise en scène d'Andréas Voutsinas,
avec Valérie Kaprisky, Michèle Simonnet et Philippe Deplanche.

Deux femmes soviétiques, à bord d'un ➡

➡

brise-glace, dans les années 30. L'une d'elle est interprétée par Valérie Kaprisky. L'autre, Tanya Lopert, a cédé sa place à Michèle Simonnet, fidèle disciple du metteur en scène.

Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, 14e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée samedi à 17 h 30, dimanche à 15 heures. Tél. : 43-22-16-18. De 120 F à 220 F.

Phèdre

de Jean Racine,
mise en scène de Jean-Marie Villegier,
avec Natacha Amal, Marc Zammit, Denis Manuel, Cyril Haouzi, Olivier Werner, Karine Fellous, Geneviève Esménard, Agnès Proust et Dominique Marcas.

Racine encore. Pour une fois, Jean-Marie Villegier a laissé le baroque pour le classique.

Théâtre de l'Est parisien, 159, av. Gambetta, 20e. Du mardi au samedi à 20 h 30, le jeudi à 19 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-64-80-80. Durée : 2 heures. 80 F et 130 F.

Piavodéon

de Michèle Guigon et Susy Firth,
avec Suzy Firth, Michèle Guigon et Gilles Petit.

Michèle Guigon est un personnage poétique, qui raconte ses rêves en compagnie d'un accordéon, d'un violoncelle et d'un piano. Charme assuré.

Cité internationale universitaire, 21, bd Jourdan, 14e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 45-89-38-69. Durée : 1 heure. De 40 F à 100 F.

La Place Royale

de Pierre Corneille,
mise en scène de Brigitte Jaques,
avec Philippe Demarle, Marianne Basler, Eric Génovèse, Pierre Lacan et Eric Petitjean.

C'est l'histoire ambiguë d'un jeune homme qui offre la femme qu'il aime à un ami. C'est par quoi commence Brigitte Jaques, qui veut faire connaître le Corneille baroque.

Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93000 Aubervilliers. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 48-34-67-67. De 70 F à 120 F.

Quincailleries

de Jacques Gamblin,
mise en scène d'Yves Babin,
avec Jacques Gamblin et Maurice Dalle.

Le temps qui passe, les absurdités de la vie, toutes ces choses-là qui peuvent paraître banales peuvent aussi inspirer à un quincaillier-poète des idées drôles et insolites.

Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 1 h 20. De 50 F à 110 F.

Le Souverain fou

d'Hervé Pejaudier,
mise en scène d'Ivan Grinberg,
avec François Chattot, Anne Berelowitch, Damien Bouvet, Philippe Polet et Sophie Vignaux.

Discours délirant porté par des comédiens inspirés. Drôle et fou.

Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93000 Bobigny. Du mercredi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 48-31-11-45. 95 F et 125 F.
Dernière représentation le 26 janvier.

La Veuve

de Pierre Corneille,
mise en scène
de Christian Rist,
avec Jean-Yves Berteloot, Patricia Dinev, Didier Lafaye, Thibault de Montalembert, Chantal Neuwirth, Denis Podalydès, Andréa Retz-Rouyet, Friedericke Laval, Claire Ruppli, Pierre-Yves Boutrand, Olivier Broche et Emmanuel Quatra.

L'une des rares comédies de Corneille. Christian Rist a su avec finesse en dégager toute la verdeur.

Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. Le mardi à 19 heures, les mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le jeudi à 21 heures, le dimanche à 16 heures. Tél. : 47-42-67-27. De 65 F à 130 F.

Vie et Mort du roi Jean

de William Shakespeare,
mise en scène de Bernard Sobel.

On peut compter sur Bernard Sobel pour donner un sens à ce drame historique et politique *(lire l'entretien page 40)*.

Théâtre, 41, av des Grésillons, 92000 Gennevilliers. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 47-93-26-30. 80 F et 110 F.

Régions

Toulouse

Armada

de Didier Carette,
mise en scène de Simone Amouyal,
avec Marilu Marini, Sandrine Dumas, Rodolfo de Souza, Maurice Bénichou, Christian Rizoud, Julia Coconnier et Maria Regare.

Les terreurs, les violences les plus intimes de quatre personnages que la vie a malmenés et que le rêve fait vivre.

Théâtre Sorano, 35, allée Jules-Guesde, 31000 Toulouse. Le mercredi à 19 h 30, du jeudi au samedi à 20 h 30. Tél. : 61-25-66-87. De 85 F à 120 F.
Dernière représentation le 25 janvier.

Don Juan revient de guerre

d'Odon von Hörvath,
mise en scène
de Stéphane Braunschweig,
avec Yann-Joël Collin, Cyril Bothorel, Eric Louis, Gilbert Marcantognini, Isabelle Gozard, Catherine Fourty, Agnès Sourdillon, Flore Lefebvre des Noëttes, Nadia Vonderheyden et Alexandra Scicluna.

Don Juan l'homme sans femme, le soldat qui revient de guerre, vu par Stéphane Braunschweig.

Théâtre Garonne, 1, av. du Château, 31000 Toulouse. Le mardi à 21 heures. Tél. : 61-42-33-99. 90 F.

Marseille

Fragile forêt et le Vieil Hiver

de Roger Planchon,
mise en scène de l'auteur,
avec Eva Biermann, Bérangère Bonvoisin, Colette Dompietrini, Michèle Goddet, Laure Marsac, Véronique Silver, Maurice Barrier, Marco Bisson, Philippe Delaigue, Jean-Pol Dubois, Vincent Garanger, Gérard Guillaumat, Roger Planchon, Aurélien Recoing, Régis Royer et Jean-Paul Tribout.

La saga d'une guerre interminable, d'une guerre de religion, au dix-huitième siècle comme aujourd'hui.

La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, 13000 Marseille. Le mercredi à 19 heures, les jeudi et samedi à 20 h 30. Tél. : 91-54-70-54. 80 F et 120 F.
Dernière représentation le 25 janvier.

Grenoble

Passacaille

de Bruno Meyssat,
mise en scène de l'auteur,
avec Philippe Cousin, Elisabeth et Geoffroy Carey.

Trois histoires qui s'enchaînent comme les mouvements d'une sonate.

Le Cargo-Maison de la culture, 4, rue Paul-Claudel, 38000 Grenoble. Le mercredi à 20 h 30, le jeudi à 19 h 30. Tél. : 76-25-05-45. 80 F et 110 F.
Dernière représentation le 23 janvier.

Amiens

La Rose tatouée

de Tennessee Williams,
mise en scène d'Yvon Chaix,
avec Elena Pastore, Emmanuele Amiell, Josiane Carle, Philippe Millat-Carus, Thierry Blanc, Annie Sémavoine, Hélène Né, Léo Ferber, Claire Boge, Pierre David-Cavaz, Monique Roussel, Claudie Obin et Marie-Françoise Beaupied.

Folles passions, frustrations, rêves et mensonges pour survivre : Tennessee Williams.

Comédie de Picardie, 62, rue des Jacobins, 80000 Amiens. Du jeudi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 22-92-94-95. 80 F et 110 F.
Dernière représentation le 26 janvier.

Strasbourg

Le Théâtre ambulant Chopalovitch

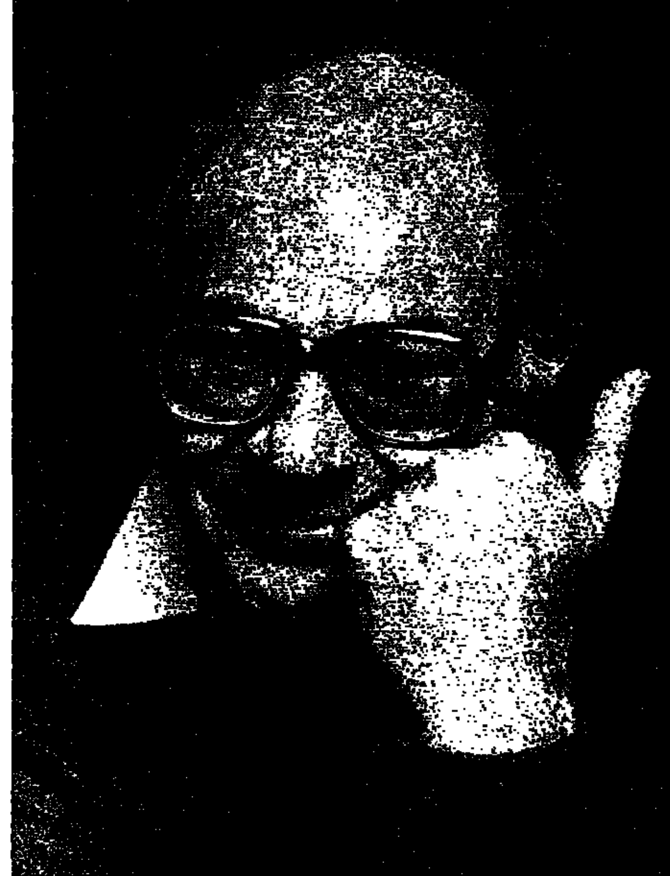
de Lioubomir Simovitch,
mise en scène
de Jean-Paul Wenzel,
avec Dominique Guihard, Paul Allio, Bernard Bloch, Gérard Morel, Olivier Perrier, Laurence Février, Sylviane Simonet et Frédérick Gasc.

Un village de Serbie pendant l'occupation allemande. Arrive une troupe de théâtre. L'histoire rejoint la fiction, et vice-versa.

Le Maillon, centre culturel de Strasbourg, 13, place André Maurois. 76200 Strasbourg. Du 22 au 28 janvier à 20 h 30. Relâche le 27. Tél. : 88-27-61-71.

La sélection « Théâtre »
a été établie par :
Colette Godard

MUSIQUE



GUY VIVIEN

Kagel par le Trio le Cercle à Toulouse.

Classique

Mercredi 22 janvier

Brahms

Ouverture tragique

Schumann

Concerto pour piano et orchestre

Chostakovitch

Symphonie n° 15

Brigitte Engerer (piano),
Orchestre de Paris,
Gunther Herbig (direction).

Il n'y a rien de mieux à faire ce soir : Herbig dans Brahms, Chostakovitch et Schumann, cela ne se rate pas. D'autant que Brigitte Engerer est au piano.

Salle Pleyel, 20 h 30 (+ le 23). Tél. : 45-63-07-96. De 50 F à 230 F.

Dutrieux-Rostain

La Scala di Seta, d'après Rossini

Claudine Chériez,
Fabienne Masoni (sopranos),
Brian Parsons,
Eric Trémolières (ténors),
Glenn Chambers,
Michel Vaissière (barytons),
Daniel Lecoyer (comédien),
Serge Dutrieux (violon),
Renaud Garcia-Fons (contrebasse),
Jean-Louis Matinier (accordéon),
Michel Rostain (mise en scène).

Chanté dans le style « classique » par les six protagonistes prévus dans le livret, cet opéra, que Rossini écrivit à vingt ans, est accompagné façon musette par un violon, une contrebasse, un accordéon. Sérieusement « arrangée » par Michel Rostain (texte, mise en scène) et par Serge Dutrieux (orchestration), l'œuvre sort coupée et rajeunie. Ah !, si les chanteurs d'opéra savaient bouger comme des vedettes de variétés ; ah !, si leurs voix n'étaient pas aussi stéréotypées...

Grande Halle de la Villette (du 22 au 25, 21 heures ; le 26, 17 heures). Tél. : 42-49-77-22. 100 F.

Jeudi 23

Schumann

Novellette pour piano op. 21 n° 1
Scènes d'enfants pour piano
Carnaval op. 9

Chopin

Nocturne op. 27 n° 7
Ballade n° 1
Troisième sonate

Paul Badura-Skoda (piano).

Paul Badura-Skoda est, cela ne se sait pas assez, un spécialiste de l'œuvre de Chopin. Il a quelques idées sur la façon dont on doit jouer cette musique affinée par sa longue fréquentation avec deux siècles de facture instrumentale.

Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 150 F à 300 F.

Vendredi 24

Moussorgski

La Khovanchtchina

Grigori Gritsyuk,
I. Kirichev (barytons),
Anatoly Kotcherga,
Mikola Chopcha (basses),
L. Yourtchenko (mezzo-soprano),
A. Vestriakov (ténor),
Chœur et Orchestre de l'Opéra de Kiev,
Ivan Gamkalo (direction),
Irina Molostova (mise en scène).

L'opéra russe triomphe à Paris. *La Khovanchtchina* y est assurément plus représentée, ces temps-ci, que *la Traviata* ou que *le Crépuscule des dieux*. Cette fois-ci, c'est l'Opéra de Kiev qui s'installe, et au Palais des Congrès dont l'acoustique n'est pas le point fort. Il ne faut, sans doute, pas attendre de ces productions une quelconque relecture, mais espérer y découvrir de grandes voix. Les 21 et 22 janvier, Moussorgski a été remplacé par Tchaïkovski et son très rare *Mazeppa*. Une œuvre que les spectateurs d'Amsterdam et du Festival de Bregenz ont pu entendre en 1991.

Palais des Congrès (les 24 et 25, 20 heures ; le 26, 15 heures). Tél. : 40-68-00-06. Location Fnac, Virgin. De 180 F à 360 F.

Samedi 25

Krebs

Toccata

C.P.E. Bach

Trois pièces pour horloge à flûte Wq. 193- 2 et 29
Fantasia con fuga Wq. 119-7

Schneider

Thème et variations sur un lied d'Allemagne du sud « Rechte Lebensart »

Martini

Aria con variazioni

Corrette

Concerto pour orgue et orchestre n° 1

Beauvarlet-Charpentier

Nouveau Livre d'Orgue, trois extraits

André Isoir (orgue).

En espérant qu'il n'y aura pas que les élèves du CNSMP pour applaudir un organiste français fin et inspiré.

Conservatoire national supérieur de musique, 14 h 30. Tél. : 40-40-46-46.

Dimanche 26

Bach

Sonates et partitas pour violon seul

Monica Huggett (violon).

C'est la première fois, à notre connaissance, que l'excellente Monica Hugget monte seule sur scène, à Paris, pour jouer les *Sonates et Partitas* de Bach. On la connaît surtout pour être le remarquable violon solo d'ensembles de musique ancienne.

Théâtre Grévin, 11 heures. Tél. : 43-58-75-10. De 90 F à 200 F.

Liszt

Vallée d'Obermann

Brahms

Ballades pour piano

Ravel

Miroirs
Gaspard de la nuit

Marie-Josèphe Jude (piano).

Pour se lancer dans un tel programme, il faut un sacré culot ! Cette jeune pianiste n'en a jamais manqué. Du culot et une imagination fertile pour savoir mettre en valeur les correspondances secrètes entre les humeurs du jeune Brahms et *Gaspard de la nuit*.

Hôtel Crillon, 17 heures. Tél. : 42-61-71-69. 150 F.

Lundi 27

Fénelon

Le Chevalier imaginaire

Aurio Tomicich (basse),
Leroy Villanueva,
Luis Masson (barytons),
Philip Doghan (ténor),
Mélanie Armitstead (soprano),
Menai Davies (mezzo-soprano),
Ensemble InterContemporain,
Peter Eötvos (dir.),
Stéphane Braunschweig (mise en scène).

« Au cours des deux actes, on verra le cheminement d'une histoire entre deux êtres qui jouent, l'un avec son imagination, l'autre avec la fausse réalité. Don Quichotte ne sait pas qu'il est l'invention d'un Sancho-conteur qui, lui-même, n'a pas choisi d'être un enchanteur. » Ainsi s'exprime Philippe Fénelon, auteur et compositeur du *Chevalier imaginaire* que l'Ensemble InterContemporain va créer, en collaboration avec le Châtelet. A la mise en scène : Stéphane Braunschweig, vingt-sept ans, qui s'est fait remarquer, la saison dernière, dans *les Hommes de neige : trilogie allemande imaginaire*, et *Ajax* de Sophocle.

Auditorium des Halles, 19 h 30. Tél. : 40-28-28-40.

Scarlatti
Rossini
Turull
Serrano
Chapi
Nieto et Jimenez

Airs d'opéras et de zarzuelas

Montserrat Caballé (soprano),
Manuel Burgueras (piano).

C'est pour les airs tirés des zarzuelas de Chapi, Nieto et Jimenez plus encore que pour Scarlatti et Rossini, qu'il faudrait assister à ce concert.

Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 110 F à 500 F.

Mardi 28

Stravinsky

Octuor pour instruments à vent

Britten

Nocturne pour ténor et orchestre de chambre op. 60

Dutilleux

Le Mystère de l'instant

Ravel

Ma Mère l'Oye

Robert Tear (ténor),
Ensemble orchestral de Paris,
Armin Jordan (direction).

Reprise du *Mystère de l'instant* d'Henri Dutilleux au sein d'un programme scintillant duquel émergerait le *Nocturne pour ténor et orchestre* de Benjamin Britten si l'*Octuor* de Stravinsky et *Ma mère l'Oye* de Ravel n'étaient si connus.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 h 30. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 195 F.

J.-S. Bach

Cantate « Mein Herz schwimmt im Blut »

J.C.F. Bach

La Résurrection de Lazare, oratorio

W.F.B

Adagio et fugue en ré mineur

Monika Frimmer (soprano),
Mechtild Georg (alto),
Christoph Prégardien (ténor),
Hans-Georg Wimmer (basse),
Musica Antiqua,
Reinhart Gœbel (direction).

Le Bach de Reinhardt Gœbel est la vie même. Il traduit parfois une agitation, une violence qui s'épanouissent grâce à une virtuosité conquérante dont témoignent son enregistrement intégral des *Concertos brandebourgeois* (Achiv Produktion). Les solistes qu'il a réunis, les oeuvres des Bach qu'il a choisies distinguent ce concert.

Opéra de Paris. Palais Garnier, 19 h 30. Tél. : 47-42-53-71. De 30 F à 290 F.

Régions

Bordeaux

Mozart

La Flûte enchantée

Erich Knodt (basse),
Patrick Power,
Uwe Peper (ténors),
Charlotte Margiono,
Marie-Françoise Lefort,
Gaelle Le Roi (sopranos),
Karsten Mewes (baryton),
Orchestre national Bordeaux-Aquitaine,
Alain Lombard (direction),
Roberto De Simone (mise en scène).

A Bordeaux, concerts et productions d'opéras se succèdent à un train d'enfer. Après Wagner, Mozart, Verdi, retour à Mozart, dont Alain Lombard a choisi *la Flûte enchantée* pour prendre possession du Grand Théâtre rénové.

Les 24 et 27, 21 heures ; le 26, 14 h 30. Grand Théâtre. Tél. : 56-52-75-21. De 70 F à 200 F.

Metz

Liszt
Wolf
Cornelius
Wagner

Lieder

Margaret Price (soprano),
Graham Johnson (piano).

Formée à l'ancienne école, Margaret Price n'a besoin ni de décors ni du support d'un grand orchestre pour établir un contact miraculeux avec le public. Ce soprano sait, en quelques mesures, créer une atmosphère, donner l'illusion à chaque auditeur qu'elle chante pour lui seul.

Le 25. Arsenal, 20 h 30. Tél. : 87-74-16-16. De 85 F à 150 F.

➡

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE



→

Nantes

C.P.E. Bach

Fantaisie Wq 67

J.C. Bach

Sonate pour clavier op. 5 n° 6

Haydn

Sonates pour clavier n° 52 et 59

Mozart

Fantaisie pour piano n° 3
Sonate pour piano n° 14

Andreas Staier (pianoforte).

Après son récital parisien du Théâtre de la Ville, Andreas Staier donne une mini-tournée à Nantes et dans sa région. Ce jeune Allemand est, peut-être, le premier interprète qui passe avec *autant de* bonheur du pianoforte au clavecin.

Le 23. Musée des Beaux-Arts, 21 heures. Tél. : 40-69-37-38. 100 F. Et le 24 janvier à Chateaubriand (salle des gardes du château) à 21 h. Tél. : 40.28.20.90., le 26 janvier à Machecoul (Auditoire) à 16 h. Tél. : 40-31-42-87.

Strasbourg

Bach

Partita n° 2 BWV 1004

Paganini

Douze caprices pour violon

Alexander Markov (violon).

Filmé par Bruno Monsaingeon, lors *d'une exécution publique* des *Caprices* de Paganini, ce jeune violoniste a déjà prouvé qu'il était un acrobate. Il lui reste à montrer qu'il est un musicien attachant. La *Seconde Partita* de Bach en est une excellente occasion.

Le 24. Palais de la musique et des congrès, 20 h 30. Tél. : 88-37-67-87. De 70 F à 130 F.

Toulouse

Kagel

Dressur
Six duos pour trois batteurs
Exotica

Trio le Cercle.

Coquillot, Sylvestre et Drouet, alias Trio le Cercle, c'est l'équipe des tapeurs-frotteurs déchaînés à laquelle sont dédiées tant d'œuvres de notre siècle. C'est aussi une diversité de cultures et de styles (leur instrumentarium va du bout de papier au tambour d'eau africain ou aux tablas indiens), un humour à froid dévastateur, une capacité de donner du geste et de la voix : *toutes qualités indispensables* à l'inclassable théâtre musical inventé par Kagel.

Le 23. Théâtre Garonne, 21 heures. Tél. : 61-42-33-99. 100 F.

Jazz

Tom Harrel Jim Snidero

Trio rythmique solide (Olivier Hut*man et Jim Snidero), connu au batail*lon, les plaques de verre fumé et les lumières douces de La Villa, son public parfois bruyant en fin de *noche* et Tom Harrel, trompette ou bugle. A pied, à cheval, en voiture ! Le plus saisissant des musiciens modernes.

Du 22 au 25. La Villa, 22 heures. Tél. : 43-26-60-00.

Steve Lacy Steve Potts

Deux Américains de Paris. L'un est noir, l'autre pas. Ils ont cette façon atypique, unique, touchante, de jouer du saxophone qui fait que le grand public ne les entend jamais. C'est dommage : c'est une façon faite pour *le grand public.*

Les 24 et 25. Montreuil. Instants chavirés, 21 heures. Tél. : 42-87-25-91. De 50 F à 80 F.



Ziggy Marley and The Melody Makers en tournée.

Festival

Rive-de-Gier

Rive-de-Gier (Lyon : 25 km) ou le premier festival de l'année. Le pro*gramme est toujours sérieux, imperti*nent. Il donne des idées. Une création, *l'Assassiné de la porte*, de Fabien Tehericsen, avec chœurs dirigés par Bernard Tecu ; Louis Sclavis et Jacques Di Donato aux clarinettes (le 24) ; les représentants de la nouvelle musique new-yorkaise, l'Arcado String Trio ; l'Italian Instabile Orchestra, venu en voisin comme *Tim Berne (le 25), et le* vrai quartette d'Eddie Henderson et Laurent de Wilde, avec Ira Coleman et André *Cecarelli (le 26), que l'on retrouvera* au New-Morning à Paris le 28. Suite des festivités du 29 janvier au 9 février.

Tél. : 77-75-05-22. Possibilité d'abonnement au bureau du festival.

Rock

Suprême NTM

Le gang de Joe Starr prend des risques : si tout se passe bien, Suprême NTM sera le premier groupe de rap français à remplir le Zénith. Si tout se passe bien, les cris, rugissements et martèlements des enfants de Saint-*Denis (93) soulèveront quelques mil*liers de B-Boys et Fly Girls venus de l'autre côté du périphérique.

Le 24. Zénith, 20 heures. Tél. : 42-08-60-00. 76 F.

Tournées

Ziggy Marley

Après une excellente série de concerts à l'Elysée-Montmartre l'été dernier, le prince héritier – en passe de conquérir une légitimité qui ne sera qu'à lui – revient dans les régions. Accompagné d'un groupe excellent, dans lequel *on retrouve une bonne partie de la* descendance de Bob Marley, Ziggy Marley chante et joue un reggae ouvert aux musiques du jour (rap, raggamuffin), tour à tour suave et violent.

Le 25 janvier, Lyon, le Transbordeur, 19 heures, 130 F. Le 26, Vitrolles, salle des fêtes, 19 heures, 130 F. Le 28, Strasbourg, palais des fêtes, 19 heures, 130 F.

Roadrunners

Beep Beep, rapides, sans une once de graisse, voici les rockers de compétition du Havre.

Le 24 janvier, Plouay (56), le Bronson Bar, 23 heures, 60 F. Le 25, Elancourt, le Bilbo, 21 heures, 50 F.

Charles et les Lulus

Blues primitif flamand, influences européennes et moyennement orientales appliquées au delta du Mississippi, collection de dilettantes surdoués, Charles et tous les Lulus méritent une soirée.

Le 24 janvier, Toulouse, l'Apocalypse, 22 heures, 98 F. Le 25, Avignon, le Megafaune, 22 heures, 60 F. Le 26, Montpellier, Salle Victoire II, 18 heures, 60 F. Le 28, Marseille, l'Espace Julien, 21 heures. Le 30, Strasbourg, la Salamandre.

Stephan Eicher

S'il a su ces derniers temps toucher l'âme adolescente, Stephan Eicher est *aussi un rocker d'expérience. Entre* ces deux pôles – la confusion des sentiments et les trois accords à quatre temps, – il construit un concert superbe d'énergie et de délicatesse.

Le 24 janvier, Aix-en-Provence, salle du *Bois-de-l'Aune, 20 h 30, 134 F. Le 25,* Montpellier, le Rockstore, 20 heures, 153 F. Le 27, Biarritz, Palais des Festivals, 20 h 30, 135 F. Le 28, Toulouse, *salle des fêtes de Portet-sur-Garonne,* 20 h 30, 133 F. Le 29, Bordeaux, la Médoquine, 20 h 30, 135 F.

Pigalle

Rock réaliste, musette électrique, *guinguettes squattées, pogo chaloupé,* de ces télescopages Pigalle fait de la musique, emmené par le fils naturel de Johnny Rotten et Damia, François Hadji-Lazarro.

Le 24 janvier, Bourges. Le 25, Montluçon, l'Athanor, 21 heures, 75 F.

Chanson

Higelin

Grande fête sous le plafond étoilé du Rex, donnée par l'heureux papa (cf. *Illicite*, l'album *cadeau pour* la *petite* fille, Izia), entouré de ses copains musiciens et des cinq Bruxelloises-Zaïroises Zap Mama.

Les 22, 23, 24, 25 et 28, 20 h 30 ; le 26, 17 h 30. Au Grand Rex. Tél. : 40-35-63-00. Location FNAC, Virgin, Billetel. De 140 F à 170 F.

Claude Nougaro

Retour au bercail après une longue tournée à travers la France, « C'est le ring », des deux comparses de jazz, Nougaro-Vander. Un piano, une voix, et une envie commune de faire sonner les mots. Sans faille.

Le 28. Olympia, 20 h 30. Tél. : 47-42-25-49. De 140 F à 180 F.

Musiques du monde

La Danse de Ciguri

Quatuor vocal Nomad,
Farid Paya (mise en scène).

L'art de piocher dans les polyphonies du monde entier pour construire des spectacles à l'esthétique soignée, mis en scène par Farid Paya. Un voyage par le chant entre l'Afrique, l'Asie, l'Arabie et l'Occident.

Les 22, 23, 24, 25 et 28, 20 h 30 ; le 26, 16 heures. Théâtre du Lierre. Tél. : 45-86-55-83. 100 F.

Mari Boine Persen

Une jeune fille blonde qui vient du Grand Nord, Sami, ou autrement dit laponne, de Norvège. Mari Boine Persen a su retrouver les traces de traditions aujourd'hui pratiquement perdues et s'entourer pour les chanter d'un groupe d'excellents musiciens, dont un incroyable flûtiste péruvien (d'Oslo) et un guitariste inventif venu du jazz. L'ensemble réserve une surprise par minute.

Le 25. Théâtre de la Ville, 18 heures. Tél. : 42-74-22-77. 75 F.

Reynaldo Anselmi

Les Trottoirs de Buenos-Aires veillent à montrer un tango vivant, évolutif, sans nous priver de son intensité dra*matique. Reynaldo Anselmi (voix et* guitare) est de ceux qui respectent l'héritage commun avec la même pugnacité.

Les 22, 23, 24, 25, 27 et 28. Trottoirs de Buenos-Aires, 22 h 30. Tél. : 40-26-28-58.

Kanda Bongo Man

En direct de Kinshasa, le soukouss électrique, la rumba pop-afro. Déménagement garanti par ce Zaïrois adepte de l'Europe.

Les 24 et 25. New Morning, 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

La sélection
« Classique » a été établie par Alain Lompech.
« Jazz » : Francis Marmande.
« Rock » : Thomas Sotinel.
« Musiques du monde » et « Chanson » : Véronique Mortaigne.
« Danse » : Sylvie de Nussac.

DANSE

Compagnie Ultima Vez/ Wim Vandekeybus

Immer das selbe Gelogen

En français : *Toujours les mêmes mensonges.* Une rupture, nous dit-on, dans l'œuvre de Vandekeybus – un des jeunes turcs flamands, si l'on ose écrire, les plus roboratifs. Loin de la frénésie, des paroxysmes constants, de la présence du danger, une pièce douce, rieuse, pimentée d'humour...

Théâtre de la Ville, du 28 janvier au 1er février, 20 h 30. 80 F et 130 F.

Michèle Anne de Mey

Sinfonia Eroica (1)
Châteaux en Espagne (2)

Mais qu'est-ce qu'ils ont, ces chorégraphes, à jeter aux oubliettes ce qu'ils ont fait de mieux ? Béjart annonce pour juin la dernière ir-ré-vo-ca-ble du *Sacre du printemps*, et voilà que Michèle Anne de Mey ne veut plus entendre parler de sa merveilleuse *Sinfonia Eroïca* après cette ultime représentation à Noisiel. En revanche, elle continuera à donner ses *Châteaux en Espagne* qui nous paraissent beaucoup moins réussis...

Noisiel, La Ferme du Buisson (Centre d'art et de culture de Marne-la-Vallée), (1) le 25 janvier, (2) le 28, 21 heures. Tél. : 64-62-77-77. 100 F.

The Vanaver Caravan

Créée il y a vingt ans par Livia Vanaver, cette troupe s'attache à ressusciter ou à conserver les danses folkloriques des différents États de l'Amérique du Nord, héritages des immigrants européens, des esclaves noirs et des Indiens. Les danseurs sont en même temps chanteurs et musiciens, ils ont eu un succès fou lors de la 4e Biennale de Lyon, en 1990.

Elancourt, Le Pollen, 25 janvier, 20 h 30. Tél. : 30-62-82-81. 135 F. Combs-la-Ville, La Coupole, 26 janvier, 17 heures. Tél. : 64-88-69-11. 100 F et 75 F.

Lyon

Nederlands Dans Theater 3

Marion/Marion
Obscure Temptations
Evergreens
Journey

*Une idée épatante de Jiri Kylian, direc*teur du Nederlands Dans Theater (la grande compagnie) et du Nederlands Dans Theater 2 (la compagnie des jeunes, qui y apprennent la pratique de la scène) : former à l'autre bout de la chaîne une compagnie pour les « vieux », c'est-à-dire les danseurs de plus de quarante ans, qui remplacent largement l'énergie de la jeunesse par l'expérience, *la maturité artistique, la complicité* avec les chorégraphes. Pour le moment, ils sont quatre : Sabine Kupferberg, Alida Chase, Niklas Ek et Gerard Lemaître. Avec quatre pièces spécialement créées pour eux par des chorégraphes qui les connaissent bien, et qui ne sont pas des moindres : William Forsythe, Jiri Kylian, Hans Van Manen et Mats Ek...

Maison de la danse, 23, 24 et 25 janvier, 20 h 30, le 26 à 17 heures. Tél. : 78-29-43-44. 140 F.

Caen

Karine Saporta

Carmen

Après une création mouvementée au Festival de Lille (elle n'était pas tout à fait prête), la belle Karine a travaillé dur et mené au succès son étonnante *Carmen,* dans laquelle, transformée en marionnette de bunraku japonais, elle se veut *« projetée dans les stratégies du désir par un dispositif de filins et de machineries fines... qui me donneront, je le désire, l'occasion d'une gestuelle nouvelle, farouche et picturale. »*

Théâtre de Caen, 23 et 24 janvier, 20 h 30. Tél. : 31-85-73-16. 80 F.

ARTS

Nouvelles expositions

Diables d'HLM La réhabilitation du logement social en France

Préparée par le Conseil d'architecture de la Seine-Saint-Denis, cette exposition est l'occasion de prendre la mesure d'un des problèmes les plus cruciaux de l'habitat contemporain. Faut-il casser les HLM pourries léguées conjointement par la crise du logement, la légèreté des architectes, l'indifférence des fonctionnaires et le cynisme intéressé de quelques autres ? Ou faut-il s'efforcer, et à quel prix, de sauver cet héritage d'un urbanisme cruel ? On verra ici que le béton n'est d'ailleurs pas le seul à relever d'une réhabilitation.

Maison de l'architecture, 7, rue de Chaillot, Paris 16e. Tél. : 40-70-01-65. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 13 heures à 18 heures, samedi de 11 heures à 17 heures. Du 23 janvier au 28 février.

Les seuils de la ville Paris, des fortifs au périf

Faut-il ou non ouvrir Paris, faut-il franchir le périphérique et dévorer la proche banlieue ? Faut-il plutôt marquer les entrées de cette capitale corsetée, comme elle le fut jadis par la porte Saint-Martin ou les octrois de Ledoux ? Quelques-unes parmi les questions posées par cette exposition importante et ambitieuse du pavillon de l'Arsenal.

Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland, Paris (4e). Tél. : 42-76-33-97. Tous les jours, sauf lundi, de 10 h 30 à 18 h 30, le dimanche de 11 heures à 19 heures. Du 24 janvier au 26 avril.

Paris

Marcel Broodthaers

Au commencement de son œuvre était un manifeste surréaliste, contre Breton, avec Magritte, en 1947. Ce Belge, homme de lettres, plutôt poète que peintre, avec un penchant très fort pour Mallarmé, aura un autre penchant : Duchamp. Et c'est sous le double signe des objets (moules, œufs, pots...) et des mots qu'il faut placer son œuvre très originale, qu'il a livrée sous la forme d'un musée critiquant le musée d'art. Une rétrospective.

Galeries nationales du Jeu de Paume, place de la Concorde, Paris 8e. Tél. : 42-60-69-69. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Films de Jef Cornelis, Broodthaers et Lauwrence Weiner. Jusqu'au 1er mars. 30 F.

Max Ernst

C'est l'exposition du centenaire de la naissance de Max Ernst. Londres, Stuttgart et Düsseldorf l'ont reçue avant Paris. Tout y est, tout ce qu'il faut pour s'évader avec cet inventeur hors les règles de l'art, et plonger dans son iconographie ironique, scandaleuse ou visionnaire. Tout y est sauf le moins bon. Et c'est très bien ainsi.

Centre Georges-Pompidou, grande galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 27 janvier.

Gisèle Freund

Colette, Joyce, bien sûr Aragon, Malraux durant plus de quarante ans, Virginia Woolf, Sartre et Simone de Beauvoir, le jour du prix Goncourt, mais aussi le nord de l'Angleterre en crise et Evita Peron. La rétrospective d'une ancienne sociologue qui a parcouru le globe et traversé l'histoire de son siècle.

Centre Georges-Pompidou, grande galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 27 janvier.

Alberto Giacometti

Revoir ou découvrir le sculpteur, le dessinateur, le peintre et son vertige face à la figure humaine, qui lui échappe, qu'il tente d'approcher, de cerner. Une grande rétrospective réunissant plus de trois cents œuvres depuis les essais de jeunesse, à Stampa, jusqu'aux portraits d'Annette ou de Diego.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 40, mercredi jusqu'à 20 h 30. Sam. et dimanche jusqu'à 19 heures. Jusqu'au 15 mars. 40 F.

René Lalique

Orfèvre, ciseleur, émailleur, dessinateur, sculpteur et surtout verrier, René Lalique, cette figure majeure de l'art nouveau, fut un grand explorateur de matériaux, qu'il a pliés à ses caprices stylistiques. Naturellement ! A signaler, en prime, une réunion de 100 vases de sa période arts déco, galerie Doria (4, rue Bourbon-le-Château, 75006), à partir du 4 novembre.

Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, Paris 1er. Tél. : 42-60-32-14. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 18 heures, dimanche de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 5 avril. 30 F.

Les Couleurs de l'argent

Le Musée de la Poste (oui, lui, et pas celui de la Monnaie, dont l'humour n'est pas le fort) a entrepris de montrer la représentation de l'argent dans l'art du seizième siècle à nos jours. Vaste sujet, qui nous promène, un peu confusément, de la pluie d'or illuminant le corps de Danaé aux *Dollar Signs* d'Andy Warhol.

Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard, Paris 15e. Tél. : 43-20-15-30. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 1er février.

Les Dubuffet de Dubuffet

C'est au Musée des arts décoratifs qu'eut lieu, grâce à François Mathey, la première rétrospective Dubuffet. Le peintre, en remerciement et par amitié, fit au musée, en 1967, une importante donation. Celle-ci y est présentée en permanence, mais partiellement. L'accrochage d'aujourd'hui permet de la voir tout entière.

Musée des arts décoratifs, Palais du Louvre, pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli, Paris 1er. Tél. : 42-60-32-14. Tous les jours sauf lundi et mardi de 12 h 30 à 18 heures, dimanche de 12 heures à 18 heures. Jusqu'au 29 mars. 20 F.

L'architecture moderne de Raili et Reima Pietilä

On connaît peu ou prou Aalto. L'œuvre de Reima Pietilä est en revanche à peu près inconnue du public français, parce que trop finlandaise, peut-être, ou trop empreinte d'un expressionnisme qui nous reste assez étranger. L'exposition est aussi l'occasion de découvrir l'Institut finlandais, qui a ouvert il y a un an ses portes au cœur du Quartier latin, et qui fait preuve d'un dynamisme de renne.

Institut finlandais, 60, rue des Ecoles, Paris 5e. Tél. : 40-51-89-09. Tous les jours sauf lundi de 13 heures à 18 heures, mardi, jeudi jusqu'à 20 heures. Jusqu'au 15 février.

François Morellet

François Morellet a toujours adoré dessiner des projets réalisables ou fous, tirer des lignes, calculer, chiffrer, géométriser en y laissant une bonne part d'accidentel. Particulièrement abondants en un temps où l'artiste faisait de l'art son second métier, nombre de ces travaux avaient été oubliés dans des fonds de tiroirs. Les voici exposés.

Centre Georges-Pompidou, cabinet d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 8 mars.

Photographie et sculpture

D'Hippolyte Bayard aux icônes modernes de Georges Rousse et Pascal Kern, sous forme de statuette, bas-relief, buste, installation ou corps humain, qu'il s'agisse d'organiser des effets de lumière, d'agencer l'espace, de valoriser la matière ou de décalquer le réel, la sculpture décline ses facettes et acquiert une autre dimension par l'image fixe.

Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 6 avril. 25 F (entrée du musée).



Pascal Dolémieux : « Paris 1990 ». Exposition « La lumière et la ville » à l'Espace Art Défense.

AGENCE MÉTIS

Rops et la Modernité

On connaît Félicien Rops symboliste et satiriste. On connaît moins ses représentations de la vie moderne, intérieurs bourgeois, drames sentimentaux, appétits inavouables. A travers des gravures et des dessins rarement montrés, l'exposition tente de rendre à son œuvre toute sa diversité.

Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, Beaunord, 127-129, rue Saint-Martin, Paris 4e. Tél. : 42-71-26-16. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 23 février. 20 F.

Robert Ryman

Des tableaux que l'on dit blancs, dont le potentiel coloré et la picturalité ne sauraient échapper à qui les regarde longuement. Sur les murs blancs d'un nouvel espace pour l'art contemporain, dont le cinéaste Claude Berri est le patron. Pas mal pour un début.

Renn Espace d'art contemporain, 7, rue de Lille, Paris 7e. Tél. : 42-60-22-99. Tous les jours sauf dimanche, lundi, mardi de 12 heures à 17 heures, samedi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 juin.

La Lumière et la Ville

Se coucher tard nuit, dit le poète Devos. Pourtant c'est tard, la nuit, que la ville d'aujourd'hui révèle ses richesses architecturales et urbaines, ses espaces. C'est aussi le moment où les plus vives distorsions surgissent entre les rêves suggérés et les pauvretés, les solitudes qui viennent s'y brûler. Evidemment l'exposition prête plutôt aux riches.

Espace art Défense - Art 4, 15, place de la Défense, la Défense, 92200. Tél. : 49-00-15-96. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 11 mars.

Régions

Alès

Michel Seuphor

« La traversée du siècle » d'un écrivain, romancier, poète et critique d'art né à Anvers en 1901, qui, dès le début des années 20, a milité pour l'art abstrait, le Stijl et le constructivisme en particulier. Mondrian, le « moine », et Arp, le « joueur », les deux principaux amis de Seuphor, figurent évidemment dans l'exposition.

Musée-bibliothèque Pierre-André-Benoît, 52, montée des Lauriers, Rochebelle, 30107. Tél. : 66-86-98-69. Tous les jours sauf lundi, mardi de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 2 février.

Bordeaux

Peter Halley

Un New-Yorkais à la mode, figure principale du mouvement des « néo-géos », pour qui l'ordre géométrique, utopique, des constructivistes, des néoplasticiens et même des minimalistes n'a plus sa raison d'être aujourd'hui. Et il le dit, tout en faisant de la géométrie.

Musée d'art contemporain, 7, rue Ferrère, 33000. Tél. : 56-44-16-35. Tous les jours sauf lundi de 11 heures à 19 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 2 février. 20 F.

Calais

Hannah Höch

En 1912, Hannah Höch est à Berlin ; en 1915, elle y rencontre Raoul Hausmann ; et dès 1917-1918, elle réalise, dans la mouvance de dada, des collages abstraits à base de dentelles et de feuilles de patrons de mode, puis ses premiers photomontages, ironiques à souhait en regard de la société et du sort réservé en particulier à la femme-artiste.

Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue de Richelieu, 62100. Tél. : 21-46-62-00. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30. Jusqu'au 17 février.

Grenoble

Sarkis

« Scènes de nuit, scènes de jour », en douze pièces ou « chambres » réalisées par Sarkis depuis la fin des années 60 et qui sont pour la première fois réunies. L'artiste, qui compte parmi les plus singuliers de sa génération, y développe son idée de la création comme projection de son univers mental. Qu'il traite sur le mode métaphorique, à coups de projecteurs.

Centre national d'art contemporain, 155, cours Berriat, 38000. Tél. : 76-21-95-84. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 23 février.

Labège-Innopole

Sam Francis

Sam Francis est, de tous les abstraits américains apparus dans les années 50, celui dont la peinture atteint le plus facilement une sorte de splendeur aérienne. Les couleurs dansent et s'entrelacent sur fond blanc. Il passe dans ses toiles comme un air de liesse.

Centre régional d'art contemporain Midi-Pyrénées, 31328. Tél. : 61-39-29-29. Tous les jours sauf lundi et mardi de 12 h 30 à 20 heures. Jusqu'au 1 février. 10 F.

La Roche-sur-Yon

Michel Verjux

Son matériau, c'est la lumière. Il en fait des ronds, des demi-lunes, très simplement, à coups de projecteurs bien ciblés, dans l'architecture. C'est peu, mais le plus souvent, c'est bien.

Musée municipal, rue Jean-Jaurès, 85000. Tél. : 51-05-54-23. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, dimanche de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 26 janvier.

Marseille

Jouer dans l'Antiquité

A quoi jouaient les petits Egyptiens, Grecs et Romains? A la poupée, aux osselets, à la balle, au Yo-Yo, à la toupie... Quant aux grands, ils connaissaient nombre de jeux de stratégie. Une bonne idée d'exposition, où l'on voit que les gestes et les objets n'ont pas tellement changé depuis.

Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité, 13002. Tél : 91-56-28-38. Tous les jours de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 16 février.

Marseille au XIXe siècle

Au XIXe siècle, la « jolie ville » dont parlait Stendhal devient une grande métropole moderne. Saisir, de grands chantiers en monuments, entre docks et Palais Longchamp, les étapes de cette transformation spectaculaire ; en montrer l'arrière-plan économique, social, politique : tel était le projet de cet ensemble d'expositions éclaté dans les musées Marseillais.

Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité, 13002. Tél : 91-56-28-38. Tous les jours de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 15 février. 12 F.

Nîmes

Jean Degottex

Comment, au milieu des années 50, Jean Degottex s'arracha à l'abstraction lyrique, prit l'exemple des calligraphes, se nourrit surtout de philosophie extrême-orientale, canalisa son geste pictural, voulut le vide. Ces années (une décennie) de recherche autour du langage de l'écriture sont évoquées à Nîmes en une cinquantaine de peintures et quinze dessins.

Musée des beaux-arts, rue Cité-Foule, 30033. Tél. : 66-76-73-47. Tous les jours de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures, dimanche et lundi de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 22 mars.

Rennes

Tibet

En puisant dans les collections du Musée Guimet et dans la donation Fournier, Gilles Béguin a rassemblé une anthologie tibétaine qui met en lumière les relations innombrables entre peinture, sculpture, art décoratif, d'une part, et bouddhisme, d'autre part. C'est une leçon d'ethnologie religieuse doublée d'un hommage aux anonymes des monastères himalayens.

Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola, 35000. Tél. : 99-28-55-85. Tous les jours sauf mardi et jours fériés de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 3 février.

Saint-Etienne

Trésors d'une cité, les collections d'art de Saint-Etienne

Si l'exposition, qui rapproche l'art ancien et l'art moderne, est là pour rappeler la diversité et la richesse des collections de peintures que possède la ville de Saint-Etienne, elle a aussi pour objectif de conduire une réflexion sur l'histoire et le devenir de toute institution muséale. Qui se meurt si on ne l'enrichit pas. Qu'on se le dise!

Musée d'art moderne de Saint-Etienne, La Terrasse, 42000. Tél. : 77-93-59-58. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 19 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 2 mars.

Strasbourg

Giuseppe Penone

Cet excellent artiste italien, issu d'Arte povera, expose à l'Ancienne Douane quelques cinq cents « dessins » réalisés depuis vingt ans : traces, empreintes, frottages et autres procédés, sur papier, tissu, ardoise... Une main qui a de belles façons d'absorber les choses de la nature.

Ancienne Douane, 1, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons, 67000. Tél. : 88-32-48-95. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 16 février.

Villeneuve-d'Ascq

Yvon Lambert collectionne

Yvon Lambert a été un des premiers à défendre les artistes conceptuels et minimalistes : Carl André, Sol LeWitt, Robert Ryman notamment ; et à exposer le Land Art, et Buren, et Toroni, et Dezeuze, et bien d'autres, dont Combas et Barcelo ; et à aimer très fort l'œuvre de Cy Twombly. Sa collection personnelle, présentée simultanément au Musée de Villeneuve-d'Ascq et au Musée de Tourcoing, est à l'image des engagements du galeriste.

Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59650. Tél. : 20-05-42-46. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 20 avril.

La sélection « Arts » a été établie par Geneviève Breerette
Sélection « Photo » : Patrick Roegiers.

DE LA SEMAINE

DISQUES

Classique

Chopin

Quatre Scherzos – Barcarolle – Berceuse
Maurizio Pollini (piano)

Quatre scherzos – Variations sur un air allemand – Variations sur « La ci darem la mano », du Don Giovanni de Mozart.
Nikolaï Demidenko (piano).

Une mauvaise prise de son supplémentaire pour Deutsche Grammophon, qui s'est fait une spécialité des pianos aux basses creuses, aux aigus sans couleurs, au médium flottant, dans une réverbération dont l'intensité varie avec le niveau. Dommage pour Maurizio Pollini, dont les interprétations pâtissent, une fois de plus, de tant d'ingratitude sonore, quand celles des pianistes d'autrefois, malgré des prises de son antédiluviennes, ou celles de ses confrères qui enregistrent aujourd'hui pour de petits éditeurs sonnent avec plénitude. Est-ce la raison pour laquelle ces scherzos nous ont paru manquer de densité, que leur expression nous a paru trop « jolie » pour s'imposer face à une redoutable concurrence? Il serait également possible de considérer que cette interprétation, qui « manie » une matière sonore dégraissée (après tout, ce son sans corps est peut-être une exigence de Pollini), témoigne d'une distanciation classique, d'une volonté de *décanter, de purifier un chant plus* tourmenté dans les interprétations d'autres pianistes (Argerich, Cortot, Freire, Samson François, Artur Rubinstein), à l'exemple de Lipatti, *Nat, Novaes et Perlemuter, dont les* enregistrements de la *Barcarolle* et/ou de la *Berceuse* sont justement renommés. Mais ces interprétations se partagent curieusement entre un *remarquable esprit de décision* (début de chaque scherzo) qui, s'il était soutenu, leur aurait donné un caractère exceptionnel et quelques flottements rythmiques troublants chez un pianiste habituellement plus tendu.

Si le piano de Nikolaï Demidenko n'a pas davantage été capté dans une ambiance esthétiquement convaincante, la prise de son rend au moins justice à son timbre et ne « rabote » jamais un jeu dont la franchise d'allure, la variété des attaques, la « *présence* » *expressive*, aussi réussie dans la furie que dans les passages méditatifs, retiennent l'attention : on a envie de vite réentendre cet interprète qui nous était, hier encore, inconnu.

1 CD Deutsche Grammophon 431 623-2.
1 CD Hyperion CDA 66514. Distribué par Harmonia Mundi.

Mozart

La Flûte enchantée

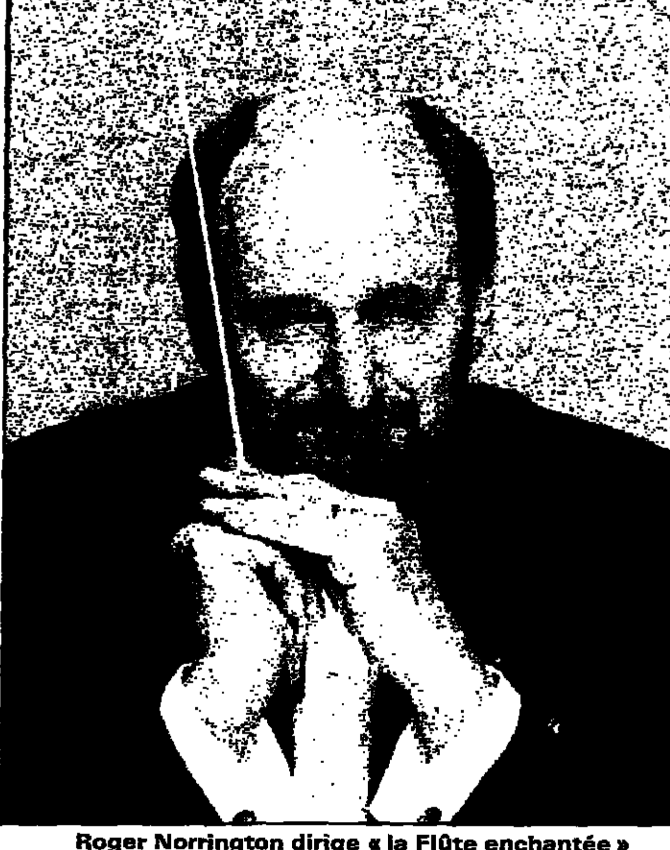
Anthony Rolfe Johnson (Tamino), Nancy Argenta, Elrian James, Catherine Denley (les trois Dames), Andreas Schmidt (Papageno), Beverly Hoch (la Reine de la *Nuit), Daw Upshaw (Pamina), Guy De* May (Monostatos), Cornelius Hauptmann (Sarastro), Olaf Bar (l'Orateur), etc., le Chœur Schütz de Londres, The London Classical Players, Roger Norrington (direction).

Nous ne demandions qu'à être convaincu par Roger Norrington, mais, disque après disque, le chef d'orchestre britannique nous avait tellement déçu que nous désespérions de l'entendre réussir musicalement ce qu'il conceptualise si bien par écrit. Cette fois-ci, il a mis un maximum d'atouts de son côté. Les techniciens d'EMI lui ont, une fois n'est pas coutume, ménagé une prise de son qui crée une perspective plausible autour de son orchestre et des jeunes chanteurs qu'il a réunis. Mieux : la musique et les voix s'épanouissent librement dans une acoustique radieuse.

Norrington a également choisi une distribution qui a l'âge des rôles : voix ravissantes de chanteurs-acteurs dont les timbres se marient à ravir et qui évitent la traditionnelle rupture entre les passages chantés et les passages parlés. Cette troupe est soutenue « émotionnellement » par un orchestre sans poids, alerte, *soyeux, constitué de musiciens* concernés par chacune de leurs interventions, qui écoutent les chanteurs et savent lier avec eux des dialogues quasi concertants. Roger Norrington dirige avec une volonté d'équilibrer le chant et le rythme, de ne pas transformer cet opéra en grande messe, avec au contraire l'idée de lui restituer son caractère vernaculaire. Le chef a la capacité d'imposer une continuité à une action mise en boîte petit bout *par petit bout selon la pratique* habituelle des maisons de disques en sorte que cette *Flûte enchantée* semble avoir été enregistrée lors d'une représentation publique. Elle est l'antithèse parfaite de l'enregistrement d'Otto Klemperer (sans les dialogues parlés, avec Gedda, Popp, Janowitz, Berry, et Schwarzkopf, Ludwig et Höffgen en Dames de la nuit!), dont la majesté, la solennité ont été imitées, jamais égalés (2 CD économiques EMI 7 69971 2).

Un coffret de 2 CD EMI Classics « Reflexe » 7 54287 2.

A. Lo.


TREVOR LEIGHTON

Roger Norrington dirige « la Flûte enchantée »

Rock

Kevin Ayers

Still Life With Guitar

Retour d'un original du rock, membre fondateur de Soft Machine, partie prenante de quelques aventures marquantes des années 60 et 70 (concert au Rainbow avec John Cale, Nico et Eno, récemment réédité sur Island) et surtout auteur d'une série d'albums dont les sectateurs parlent avec des sanglots dans la voix.

Sorti de sa retraite par un label *français, Kevin Ayers offre un* album bref et léger, joué par des invités luxueux (Mike Oldfield, le bassiste Danny Thompson), de vieux complices (le guitariste Ollie Halsall). Ayers ne s'est, de toute façon, jamais distingué par sa gravité. Ici, il pousse le bouchon un peu loin avec une reprise totalement inutile de *Goodnight Irene* (traditionnel australien) et un instrumental genre méthode de guitare.

Restent quand même une poignée de chansons superbes, arrangements sobres et précis, voix grave et profonde, textes qui effleurent les sentiments, juste assez pour les éveiller. Pour ces huit chansons, on pardonnerait toutes les paresses.

Fnac Music 592 025.

Chris Stamey

Fireworks

Chris Stamey est surtout connu pour son association avec Peter Holsapple, lui-même lié à REM par une ancienne et régulière collaboration. *Fireworks* est fidèle à ces amitiés et accointances. On retrouvera les références (Byrds, groupes punk des années 60, Seeds ou 13th Floor Elevators), mais surtout on découvrira une personnalité. Stamey, mélodiste fin, guitariste habile, est aussi un auteur modeste et sûr de lui, qui rend hommage à Ray Davies en détournant le riff de *All Of The Day and All Of The Night* : même concision, même évocation contrôlée des émotions.

Bien entouré (Graham Maby, bassiste de Joe Jackson, Anton Fier, batteur-fondateur des Golden Palominos), Chris Stamey vient éclairer cet hiver pauvre en bonnes surprises.

RNA Records/New Rose Rose 278 CD.

T. S.

Jazz

Bob Mintzer

Hymn

Pour jouer, ça joue! Bob Mintzer, le saxophoniste des Yellow Jackets, également docteur ès clarinettes et tuyaux électroniques (EWI), fait une partie carrée avec John Abercrombie (guitare), Marc Johnson (basse) et Peter Erskine (drums). Le son est celui, familier, de la marque de disques OWL, pas loin de la perfection, comme l'inspiration. C'est le disque type pour vos aspirants en jazz. Il correspond bien à ce désir-là : la maîtrise technique (soyez imprenable), la méfiance du lyrisme et les intentions biscornues exécutées comme en se jouant (« *Comme en se jouant* »). Bob Mintzer a des idées, du savoir-faire et les moyens d'inviter de vrais musiciens à son banquet. Ne boudons pas trop notre demi-plaisir.

Un CD OWL 062 380 622.

Bob Mintzer

I Remember Jaco

Le personnel est imprenable (cette fois Mintzer s'ébat avec Peter Erskine, Joe Calderozzo, Michael Formanck). Les compositions sont d'un soin extrême. Tout est étudié avec mesure, gravité, le sens de l'humour. Les titres mêmes des huit pièces racontent une sorte de plongée dans le souvenir et dans l'air du temps. C'est fait avec cœur, avec goût, avec délicatesse. C'est ennuyeux comme la mort. La mort est triste, mais surtout ennuyeuse. *Sans doute est-il assez dur de se* souvenir de Jaco (Pastorius), disparu après une rixe à Miami le 21 septembre 1987. Trop tôt? Trop fou?

Un CD RCA PD 90 618.

Bud Powell

Round about midnight at the Blue Note

Le lieu, le Blue Note, est une légende. Le trio, avec Pierre Michelot à la basse et Kenny Clarke aux drums, un modèle. La date (1962, fin de la guerre d'Algérie), un repère. Le répertoire, un pur almanach du bop. La photo de couverture, signée Paudras, d'une émotion indiscutable. On y voit Bud Powell appliqué à écrire comme un gros enfant à moustaches. Bud Powell est un des rares anges qui ont vécu parmi nous. Parfois, les anges se font poètes (c'est le cas de la fin du dix-neuvième siècle en France). Parfois, ils se font musiciens nègres. Parfois, les deux ensemble. Ça dépend des époques. Bud Powell jouait du piano comme personne n'en avait joué avant lui – ce *qui, en soi, n'a rien de bizarre* – mais surtout comme personne n'a su en jouer depuis sa disparition. On l'a dit timbré – évidemment.

1 CD Dreyfus Jazz Line 849 227-2.

F. M.

Musiques du monde

Kali

Kali Live au New Morning

Non, les Antilles françaises ne vivent pas à l'ombre du reggae, de la salsa ou autres géants des Caraïbes dansantes et dissidentes. A preuve, les valses créoles, les biguines, les tambours qui en font la richesse, jusqu'au zouk, qui, après un raz de marée en Afrique, s'est infiltré dans les rythmes et les mélodies d'Amérique du Sud. D'où vient alors cette manie de dénaturer ces musiques originales, de les délaver au point de faire de la biguine un genre niais, du zouk une machine à flirter collé-serré? Manquerait-il des gardiens du temple? La réussite de Kali tient autant à la qualité de sa musique qu'à ses idées arrêtées sur la musique de son île, la Martinique. Avec son banjo, ses dreadlocks et l'héritage du reggae (l'album commence par une petite mise au point sur la question), Kali incarne une Martinique aux identités croisées, de Stellio, Loulou Boisville, Ti Emile à Bob Marley.

Enregistré au printemps passé au New Morning, l'album couronne les deux précédents, *Racines 1 et 2*, du nom de la chanson qui a valu à Kali le Prix de la chanson francophone en novembre dernier. Cha-chas, accordéon, banjo, chœurs et ambiance en direct, le tout extrêmement sympathique.

1 CD Hibiscus Records CS 750. Distribué par Coco Sound.

Carnaval des Antilles (1)
EthniKolor (2)
Planète Zouk 2 (3)

Les fêtes sont passées, ne nous croyons pas quittes de nos envies de danser sans souci. Mardi gras pointe son nez, et la compilation *Carnaval des Antilles* a retenu douze titres de Martinique et de Guadeloupe pour nous y préparer : Malavoi, Kassav', Eugène Mona, Dédé Saint Prix, Ti-Ken (le fils de Kali), Ralph Tamar, Zouk Machine... L'édifice tient bien en place, malgré quelques *medley* sans utilités, avec des titres bien choisis, sans risques mais sans rides.

Ambiance *medley* justement pour des spécialistes du genre pot-pourri, EthniKolor, un groupe qui rassemble une trentaine de musiciens-choristes-chanteurs menés tambour battant par Ronald Rubinel et Edith Lefel. Un tour d'horizon du « danser » antillais, du carnaval au *tambou'a* (les tambours tant prisés par Eugène Mona, le grand musicien martiniquais disparu l'automne dernier), en passant bien sûr par les biguines et les valses créoles. Il y a même un ragga muffin avec DJ adéquat (MC Janik) et un insupportable *zouk-new-age*. Heureusement, Ti Emile, soixante-dix ans bien tassés, est venu prêter main-forte. Idéal pour la séquence colorée d'une surprise-partie bien menée.

On espère pour nos camarades des îles que les dix-sept titres proposés dans *Planète Zouk 2* ne sont pas, comme indiqué par le sous-titre, « *le meilleur de la musique antillaise* ». D'abord parce que la sonorité y est aussi sèche qu'un caillou qui tombe sur une dalle de ciment. Même les suaves violons de Malavoi en arrivent à glacer l'oreille. Par une surabondance affichée des boîtes à rythmes et un choix démagogique dans le sens du « câlin » (Frankie Vincent), les titres sélectionnés ne sont pas toujours à la hauteur de ceux qui les interprètent (exemple : un *Wep* sans charme de Kassav').

(1) 1 CD Musidisc 197 612.
(2) 1 CD New Deal 60 239. Distribué par Carrère.
(3) 1 CD Cent pour cent 50 230. Distribué par Carrère.

V. Mo.

COFFRET JEFF BECK

Tranches de rock

TELLES les pierres du mausolée au rock'n'roll, les rétrospectives s'empilent. Dernière arrivée de marque dans les discothèques, une compilation consacrée à Jeff Beck. Méthode habituelle – trois CD, soit trois heures et demie de musique à peu près, un livret, – résultats imprévus : mise à mal d'un mythe, écriture d'une histoire critique du rock.

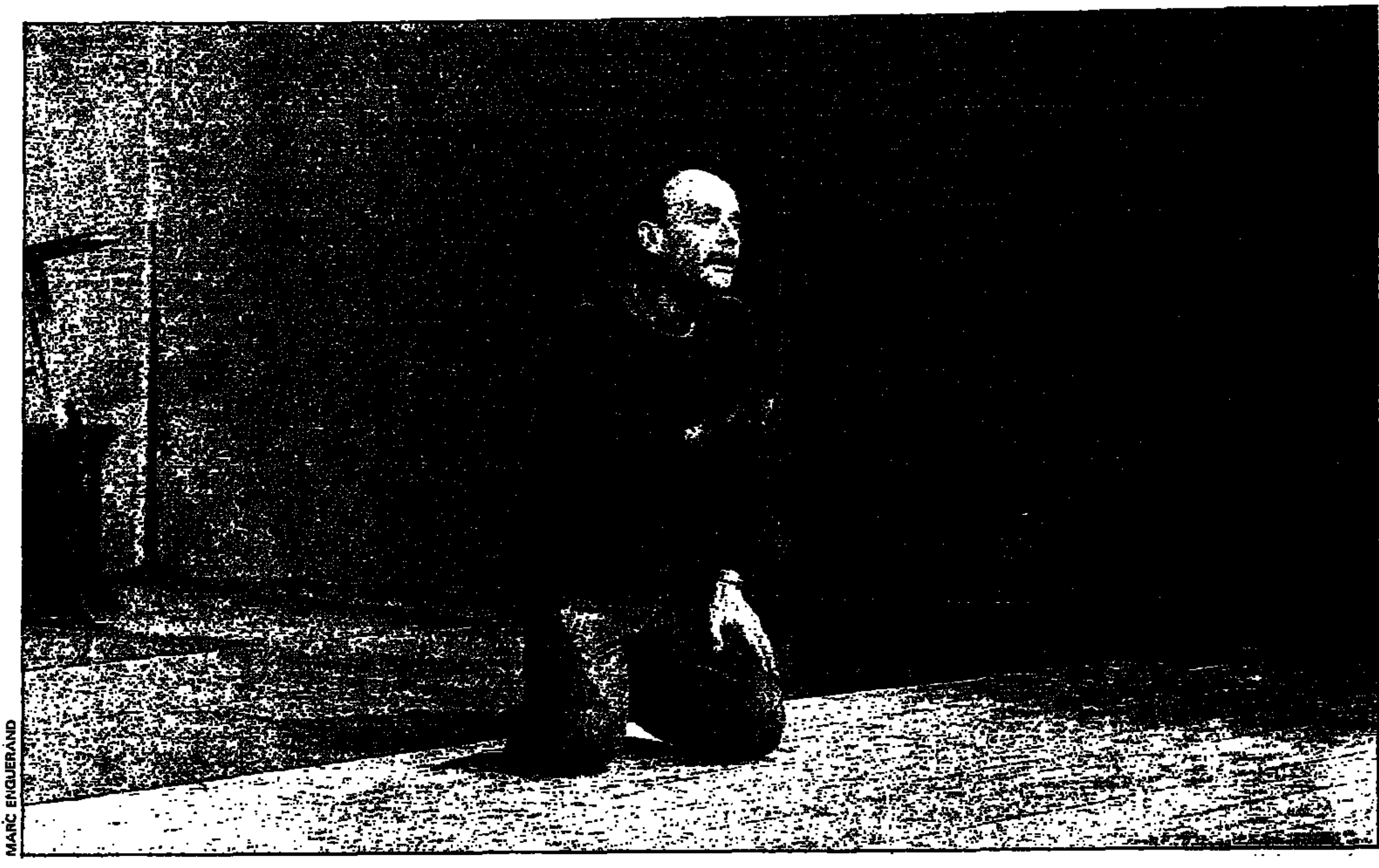
Parce qu'ils avaient tous les trois joué au sein des Yardbirds, parce qu'ils furent des figures du Swinging London, Eric Clapton, Jimmy Page et Jeff Beck forment dans les histoires du rock une espèce de trinité de la guitare électrique. Mais si l'influence des deux premiers se fait encore sentir, celle de Jeff Beck est plus difficile à discerner. Passant régulièrement à côté du succès commercial, par accident ou par choix (il a refusé de remplacer Mick Taylor au sein des Rolling Stones), Jeff Beck est surtout le prototype de l'instrumentiste rock, dans sa grandeur et sa misère : virtuose *qui, s'il est un tant soit peu doué, a très vite mesuré* les limites de son domaine.

Et voilà sans doute pourquoi, de ses débuts au sein des Tridents en 1963 à ses aventures dans le monde du jazz rock, Jeff Beck a traversé tous les courants du *rock blanc anglais avec une constance dans l'erreur qui* finit par émouvoir. Excellent technicien (lorsqu'il remplace Eric Clapton au sein des Yardbirds en 1965, le groupe gagne au change), *débordant d'énergie, Jeff* Beck est aussi affligé d'un mauvais goût chronique qui l'a fait donner tête baissée dans tous les panneaux. Lorsqu'il quitte les Yardbirds début 1967, il enregistre deux 45 tours de pop gentillette alors qu'une place était à prendre : celle qu'occupa son ex-collègue Jimmy Page avec Led Zeppelin. Lorsqu'il va de super-groupe en super-groupe, il lui manque toujours quelque chose : un compositeur au sein du Jeff Beck Group, qui réunissait quand même Rod Stewart, Ron Wood et Nicky Hopkins. Un chanteur chez Beck Bogert Appice, caricature monstrueuse de Cream, capable de débiter des heures de jam session auxquelles seul un toxicologue pourrait trouver une excuse. Enfin, dans ses collaborations avec Jan Hammerou Narada Michael Walden, il est resté loin derrière McLaughlin ou Larry Corryell dans une course de toute façon sans intérêt.

Restent pourtant des moments forts, essentiellement sur les deux premiers disques. La fondation du *Heavy Metal au moment où les Yardbirds se désintègrent*. Le flirt psychédélique avec *Beck's Bolero*, instrumental élégant écrit par Jimmy Page, interprété par une moitié du Led Zeppelin à naître (Page et John Paul Jones) et Keith Moon à la batterie. Ou encore l'apparition d'un grand chanteur, Rod Stewart, au sein du Jeff Beck Group (reprise inquiétante d'instabilité de *Jailhouse Rock*). Puis, dix-sept ans plus tard, les retrouvailles Beck-Stewart pour le *People Get Ready* de Curtis Mayfield, amorce d'un retour vers le blues dont on attend toujours l'apothéose.

THOMAS SOTINEL

★ *Beckology*, 3 CD Epic-Legacy 4692262-2.



MARC ENGUERAND

« D'un seul coup, nous sommes comme des somnambules brutalement réveillés ; notre travail ne peut plus se faire dans l'innocence et l'habitude. »

RENCONTRE AVEC LE METTEUR EN SCÈNE BERNARD SOBEL

1991, la grande brûlure

Bernard Sobel, directeur du Théâtre de Gennevilliers, est une des « consciences » de la scène française. Au moment où il met en scène « Vie et mort du roi Jean » , de Shakespeare, nous avons rencontré cet homme de cinquante-cinq ans, fumeur de Disques bleus devant l'Éternel, toujours membre du Parti communiste, que les grandes évolutions du monde passionnent et dont il parle avec une émotion intacte.

« Comment un directeur de théâtre tel que vous, perpétuellement en phase avec son environnement artistique et politique, décide-t-il aujourd'hui de sa programmation, à un moment de crise où le divertissement prend largement l'ascendant sur la réflexion ?

– Décider d'une programmation après l'année 1991, après les deux ou trois années que nous venons de passer, ne peut pas se faire dans l'innocence. On peut dire que l'univers a joué un théâtre tel que le théâtre lui-même doit se montrer à la hauteur de ce qui s'est joué aux dimensions de la planète. On a un peu l'impression d'être « déjanté », d'être sorti de notre sillon habituel. Certaines questions sont devenues évidentes : quelle sera la nature du rendez-vous que je vais fixer avec le public ? Pourquoi vais-je lui demander de venir gagner – ou perdre – deux ou trois heures dans la maison que je dirige ?

» Au cours des vingt dernières années, je peux dire que Gennevilliers est un des théâtres qui a le plus préparé des réponses éventuelles. On peut passer de Heiner Müller à Volker Braun, de Volker Braun à Isaac Babel, de Babel à Alexandre Kopkov, de Kopkov à Vichnievski, à Brecht, à Horvath : tout ça n'était que la préparation de ce grand questionnement. Je dirais même que, par hasard, *le Roi Jean*, que je n'avais pas lu, continue sur la même voie.

– Pendant plus de vingt ans, beaucoup se sont posé la question de l'engagement. Mais c'était plutôt « contre », contre un système ou une idéologie, contre le capitalisme, contre le libéralisme. Alors, on s'« opposait ». Aujourd'hui est venu le temps de proposer.

– Je vous avoue que mon travail n'a jamais tourné autour de l'opposition. Je me suis seulement toujours demandé en quoi un auteur cherchait à aider ses compagnons d'existence à vivre. Quand j'ai choisi telle ou telle pièce, j'ai senti que quelque chose me touchait profondément : une main tendue par l'auteur par rapport aux questions d'ordre vital que je me posais. C'est une affaire de générosité : l'auteur se posant des questions par rapport à lui-même, se les posait aussi pour moi. Mais, pour se poser ces questions, il était obligé de s'investir du bout de son sexe au sommet de son cerveau. Il y mettait tout son être, toute son individualité. Il se brûlait dans l'écriture et il se brûlait sur les planches. Comme un auto-sacrifice. Cette brûlure est fondamentale. Et naturellement, le rôle du metteur en scène, c'est de la rendre palpable.

– Cela dit, vous êtes et vous restez marxiste. Cela ne peut pas être indifférent à vos choix.

– Ma seule préoccupation est de rendre ce moment où un animal humain écrit par exemple le *Tartuffe*... C'est le problème de l'espèce qui est posé au théâtre. Le théâtre est grand quand il est le théâtre de l'espèce. Mon problème n'est pas d'avoir une intervention politique, de parler de tel ou tel thème actuel, non, ce n'est pas ça. Mon travail tourne plutôt autour d'une phrase de Marx, dont on peut accuser d'ailleurs tous ceux qui ont participé à la tentative d'édification du socialisme d'avoir inversé les termes : *« La liberté de tous et la plénitude de tous dépend de la liberté et de la plénitude de l'un. »* Et pas « la liberté et la plénitude de l'un dépend de la liberté et de la plénitude de tous ». Marx dit ça. Il le dit au moment même de la naissance de l'individu sur la scène du théâtre. Aujourd'hui, c'est comme si le monde avait mis en scène toutes les questions que je me pose depuis très longtemps.

– Une raison de plus de revendiquer toujours votre appartenance au Parti communiste.

– Si je suis communiste, c'est parce que je pense que c'est l'endroit où je suis le plus obligé de me poser ces questions, je ne peux pas m'en dégager. Je suis obligé de répondre. Ce n'est pas l'endroit de la commodité. Je suis fils de petit-bourgeois. Cet engagement a toujours été pour moi le résultat d'un mouvement contraint et forcé. Un parti, un appareil, ce n'est pas du tout dans ma nature. Je dis seulement que c'est l'endroit où, sans arrêt, je suis obligé du matin au soir de me poser la même question : qu'est-ce que ça veut dire être un « animal humain » ? Quand je parle d'« animal », c'est dans le sens où Molière dit, quand Tartuffe sort de dessous la table : *« Oh ! Quel méchant animal est l'homme. »* Molière analyse bien ce grand écart entre l'animal humain et ce que cet animal désire être. Peut-être que son malheur, c'est de vouloir, comme le disait Pascal, être Dieu. La tragédie de l'animal humain, c'est qu'il désire être Dieu.

– Le choix de revenir à Shakespeare vous aide-t-il à trouver des réponses appropriées ?

– Je voudrais vous donner une petite citation. Le 13 septembre 1991, un inconnu a éprouvé le besoin de faire paraître ces lignes dans la rubrique nécrologique du *Monde* : *« Anniversaire. Il y a 399 ans, le 13 septembre 1592, mourait Michel Eyquem de Montaigne. « L'imagination, l'habitude, la croyance ou la présomption nous font autant de mal que le hasard ou les phénomènes naturels. »* C'est la plus grand blague talmudique que j'ai jamais entendue. Si « l'imagination, l'habitude, la croyance ou la présomption nous font autant de mal que le hasard ou les phénomènes naturels », qu'est-ce qui nous fait du bien ? A partir de cette question qui met tout à plat, quelle est la raison d'être ? Quelle est la raison de construire ? Quelle est la raison d'aller d'un bout à l'autre d'une existence ?

» Aujourd'hui, je pense que le mur n'est pas tombé à Berlin, il est tombé partout. Cette question de Montaigne est dans la tête de tout le monde, consciemment ou inconsciemment. Nous sommes tous en face de cette douleur positive qu'est l'existence, maintenant qu'il n'y a plus les transcendances, les drogues. Si l'on accepte cette douleur, on peut se faire sauter la cafetière. Si on on refuse de l'accepter, ça veut dire quoi ? Je dirais que *Vie et mort du roi Jean* n'est que la métaphore théâtrale de ce questionnement de Montaigne.

» D'un côté, il y a la croyance ; de l'autre, il y a la vie. Le théâtre est placé entre les deux. Les acteurs doivent faire croire en ce qu'ils font et, en même temps, il faut qu'on dise que ça n'est que du « bidon », que c'est faux, et que la vie n'est pas ce qu'on croit. Il n'y a pas d'instrument plus performant, aujourd'hui encore, que le théâtre pour faire comprendre qu'on ne saura jamais ce qu'*est* la vie, qu'on ne pourra que savoir ce que nous *croyons être* la vie.

– *Vie et mort du roi Jean* vous paraît-elle être l'instrument approprié de cette compréhension ?

– Ce n'est pas pour rien que Shakespeare était lecteur de Montaigne. S'il lisait Montaigne, il a dû lire la citation dont nous parlions. Je pars de là. Voilà le lien. 1991, *le Monde*, « Anniversaire »... Un message mystérieux nous est envoyé. Quand j'ai lu cet insert, nous étions en train de travailler sur *le Roi Jean*. Il y a eu le putsch à Moscou, puis Eltsine a pris le pouvoir démocratiquement, comme on dit... C'est de tout cet amalgame qu'est fait notre travail.

– Dans cette pièce de Shakespeare, il y a un décalage qui est intéressant : pour parler de son environnement immédiat, Shakespeare fait un bond dans le passé, le Moyen Age. Ce n'est pas innocent, ni pour lui ni pour vous aujourd'hui...

– Pas du tout, non. Il y a comme une concentration du temps. On va de 1492 jusqu'à Machiavel. On assiste à la naissance, pour employer un cliché, de ce qu'on appelle la modernité. C'est-à-dire de l'avenir au monde du « moi » et du « je ». Toute l'histoire du théâtre contemporain part du *Roi Jean* pour se terminer avec Beckett. Le moi va prendre le centre de la scène, et Beckett va aller au bout du moi : on ne va plus voir que la bouche, puis il va mettre le moi dans du sable ou dans des cruches.

» Le moi se termine un peu avec Ibsen. Quand Peer Gynt parle avec le Sphinx, il dit : *« Moi, qui, moi je ? »* Ça se prolonge avec Beckett, et puis après Bob Wilson nous parle d'un autiste et crée une nouvelle cassure. Bob Wilson, à l'encontre de ce qu'on dit, renoue avec le grand théâtre communautaire d' « avant », de juste avant *le Roi Jean*, le théâtre des grandes abstractions du Moyen Age où l'on n'osait même pas dire moi, où sur la scène les personnages étaient des abstractions, la vieillesse, la pauvreté, l'Église, la richesse, etc. Il rebâtit un théâtre de la communauté. Je pense que Bob Wilson est en ce sens un grand metteur en scène politique, et qui n'a pas attendu tous les événements que nous venons de connaître pour l'être. Il y a chez lui une grande générosité pour aider les hommes en proposant une nouvelle forme de théâtre qui n'est pas la mienne. J'ai une admiration et une gratitude très profondes pour lui, je ne saurais pas faire ce qu'il fait, je ne suis que metteur en scène. Lui, c'est un créateur, créateur de formes. Il y a une différence entre les deux.

– Comment expliquez-vous que cette importante pièce de Shakespeare soit si méconnue ?

– Ce n'est pas étonnant. Dans le fond, c'est une œuvre dans laquelle on ne peut pas s'identifier. C'est une œuvre impitoyable où il n'y a pas encore de bien, de mal, de transcendance ; on ne peut pas dire : *« Moi, je souffre comme Hamlet ; moi, j'ai des tendances incestueuses comme tel personnage »*. Il n'y a pas de moi. On ne peut pas se reconnaître. C'est vrai qu'il y a Jean. Il est central, mais pas comme dans les pièces qui viendront après. Shakespeare s'est subitement senti « carotté ». Il s'est aperçu que tout ce en quoi il croyait était « bidon ». Je ne dirais pas qu'il a pris un coup de vieux, mais un coup de lucidité. Il s'est dit : *« Il faut que j'élabore un autre instrument de travail. »* Avec *le Roi Jean*, il prépare sa stratégie d'écriture pour plus tard, même si, après, cette insupportable lucidité va s'atténuer. Il met en place son art et sa réflexion philosophique.

– Un art et une réflexion où l'histoire a toute sa place...

– Si l'histoire est un « processus sans sujet », comme le dit Althusser, il n'empêche que chaque homme fait l'histoire, et la pièce est bâtie sur cette contradiction. On ne peut jamais dire qui l'on est. Cependant, on doit faire croire aux autres qu'on est quelque chose. Pour cela, on fabrique des croyances et des présomptions, comme les valeurs universelles, le droit, la justice, la légalité.

» Ou, un exemple tout simple, la démocratie. Que se passe-t-il en Algérie ? Ce n'est pas la peine de se raconter des salades, les gens qui sont des démocrates sont obligés d'empêcher des élections pour sauver, soi-disant, la démocratie. C'est Shakespeare *in vivo*. Comment voulez-vous que l'animal humain contrôle ce genre de choses ? C'est lui donner à voir le paradoxe dans lequel il vit perpétuellement et peut-être lui donner au moins la joie de vivre ce paradoxe. Ça serait ça, peut-être, la chaleur humaine qu'on ressent dans Shakespeare.

– Le paradoxe est-il une nourriture suffisante pour vivre ?

– Beaucoup de gens dans les universités américaines, influencés par Foucault, font des recherches sur Shakespeare. L'un d'entre eux a écrit un bouquin qui s'appelle *Signifying Nothing*, et dont le sous-titre est *Truth. True Containt in Shakespeare Work* (*« Ne signifiant rien. Véritable contenu de la vérité dans l'œuvre de Shakespeare »*). J'ai l'impression que, pour ressentir une certaine joie de vivre, il faut savoir que vivre ne signifie rien. D'une certaine façon, c'est pourquoi je suis communiste. Je tiens à le dire très profondément. Je pense que c'est parce que nous avons prétendu que ça signifiait quelque chose qu'on s'est cassé la figure, pour un temps. La vérité est une question de théâtre. »

Propos recueillis par
OLIVIER SCHMITT

★ *Vie et mort du roi Jean*. Traduction de Jean-Michel Déprats. Mise en scène de Bernard Sobel. Décor de Nicky Rieti. Avec Claude Duparfait dans le rôle-titre. Théâtre de Gennevilliers. Jusqu'au 1er mars. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée le dimanche à 17 heures. Tél. : 47-93-26-30.

